BIBLIOTECA NAZIONALE
6
2 1
33
VITTORIO EMANUELE

½ 12x

6.2.I.33

BIBLIOTECA NAZ
ROMA
VITTORIO EMANUELE

63

ESSAIS
SUR
L'HISTOIRE
DES
BELLES LETTRES,
DES SIENCES ET DES ARTS.

Par M. JUVENEL DE CARLENCAS.

TOME III.

Nouvelle Edition augmentée.

Delamonce del.

A LYON,
Chez les FRERES DUPLAIN, rue Mercière.

M. DCC. XLIX.
Avec Approbation & Privilege du Roi.

DOM. PROF. HIST. IHS

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

TABLE
DES CHAPITRES
DU TOME TROISIÉME.

Juriſprudence.	Pag. 1.
Juriſprudence des Ordonnances.	24
Juriſprudence des Arrêts.	25
Droit Coûtumier.	30
Droit Eccléſiaſtique.	35
Théologie.	45
Sculpture.	55
Peinture.	84
Peinture en Miniature.	118
en Apprêt.	119
en Email.	120
à la Moſaïque.	122
Marqueterie.	ibid.
Damaſquinure.	124
Gravure.	125
Imprimerie.	139
Bibliographie.	150
Auteurs de l'Hiſtoire Littéraire.	155
Agriculture & Jardinage.	167
Chaſſe & Pêche.	197
Art de l'Equitation.	211

Art Gymnaſtique. 217
Art du Dialogue. 222
Stile Epiſtolaire. 228
Blaſon, Armoiries, Tournois. 237
Art de traduire. 243
Poids & Meſures des Anciens. 251
Origine de la Poëſie françoiſe. 259
Différens Poëmes françois. 272
Poëme Hiſtorique. 285
Mithologie. 292
Hiſtoire des Voïages. 300
Chronologie. 326
Critique. 333
Diplômatique. 344
Hiſtoire Généalogique. 352

Fin de la Table des Chapitres.

FAUTES A CORRIGER, ET ADDITIONS AU TOME TROISIÈME.

Pag. 43. *lig.* 22. Bignond : *liſez*, Bignon.

Pag. 77. *lig.* 4. par l'antiquité : *liſez*, par l'antique.

P. 92. *lig.* 10. des circs : *liſez*, des cires.

P. 115. *lig.* 8. Roger de Siles : *liſez*, Roger de Piles.

P. 116. *lig.* 4. ces Princes : *liſez*, ces Peintres.

P. 156. *lig.* 1. M. de Peireſe : *liſez*, M. de Peireſc.

P. 202. *lig.* 6. qui infectoient : *liſez*, qui infeſtoient.

P. 229. *lig. pénult. après*, & ſi ſages, *ajoûtez* : les Lettres latines de Petrarque d'un ſtile pur & élégant ſentent trop le déclamateur : elles montrent de plus le peu de ſens de cet écrivain & la légèreté de ſes penſées.

P. 265. *lig.* 7. *après*, cultiverent eux-mêmes cette Poëſie, *ajoûtez* : elle fit les

délices de Thibaut VI. Roi de Navarre, Comte de Champagne & de Brie. Ce Prince, surnommé le Grand, composa en langue provençale de jolies Chansons, qui lui firent aussi donner le nom de *faiseur de Chansons*; preuve évidente du goût de son siécle pour ce genre de Poësie.

P. 270. *lig.* 5. Hugues de Beroy : *lisez*, Hugues de Bercy.

P. 306. *lig.* 7. de Rhodez : *lisez*, de Rhodes.

P. 313. *lig.* 1. Ortébius : *lisez*, Ortelius.

Ibid. lig. 14. Leunclarius : *lisez*, Leunclavius.

P. 325. *lig.* 4. *après*, leurs Compagnies jugent à propos, *ajoûtez* : De toutes les collections de Voïages il n'en est pas de plus parfaite que celle que M. l'Abbé Prévôt vient de traduire de l'Anglois. Cet écrivain aussi poli que judicieux a répondu à l'attente de M. le Chancelier, qui l'avoit choisi pour ce travail ; & quelques ouvrages de goût l'avoient déjà distingué dans la République des Lettres.

ESSAIS

BIBLIOTECA NAZ. RCMA VITTORIO EMANUELE

ESSAIS
SUR
L'HISTOIRE
DES BELLES LETTRES,
des Siences, & des Arts.

JURISPRUDENCE.

LES Egyptiens ſe ſont rendus auſſi recommandables par leurs bonnes Loix, que par l'invention de la plûpart des Arts. Leurs coûtumes étoient excellentes, & DROIT CIVIL. Egyptiens.

JURISPRUDENCE.

ils étoient nourris dans l'eſprit de les obſerver. L'ordre des jugemens n'étoit pas moins admirable (a). Mais les Loix civiles les plus parfaites étoient celles des Iſraëlites. Ils les trouvoient dans le Pentateuque, livre divin. Leurs Rois ne pouvoient y déroger, ni y ajoûter ; & il n'y a point d'exemple qu'aucun d'eux ait fait une Loi nouvelle (b). Solon & Platon connurent les Juifs en Egypte. Les Loix que Solon donna aux Athéniens avoient beaucoup de rapport avec les Loix de Moïſe : ce que Platon propoſe de meilleur dans ſa République, les Juifs le pratiquoient exactement ; & le Sage, objet des ſouhaits ſtériles de ce Philoſophe pour le Gouvernement, ſe trouve dans Moïſe, dans David, & dans Salomon (c). Des Loix formées ſur un ſi excellent modéle s'établirent à Corinthe ; & deux Légiſlateurs (d) appellés par Timoléon les porterent à Syracuſe (e). Il eſt aſſez probable que les

(a) Boſſuet, Diſc. ſur l'Hiſt. Univ. part. 3. art. 3.
Rollin, Hiſt. anc. des Egyptiens, &c.
(b) Mœurs des Iſraëlites, pag. 181. & 338.
(c) Ibid. pag. 365. & ſuiv.
(d) Corinthiens, nommés Céphale, & Denys.
(e) Ville de Sicile.

Orientaux, à qui les Juifs n'étoient pas inconnus, prirent d'eux & les Loix, & la manière de rendre la Juſtice. Les Prêtres chez les Juifs, les Mages chez les Perſes, dépoſitaires des Loix, pouvoient ſeuls les expliquer : & chez ces deux Nations l'adminiſtration de la Juſtice, appanage de la puiſſance ſouveraine, fut toûjours réſervée au Prince, qui ſe faiſoit aider dans cette fonction par des Juges ordinaires, c'eſt-à-dire, par des vieillards d'une prudence conſommée (f). JURISPRUDENCE.

A Rome, l'ancienne Juriſprudence étoit comme un écoulement de la ſageſſe des Orientaux, mais principalement des Egyptiens [g]. Numa en jetta les fondemens : ce Prince ſi ſage établit les prémières Loix, & ce qui eſt plus important, il en inſpira la pratique, en donnant à ſes ſujets l'exemple des plus rares vertus : ſes ſucceſſeurs ajoûterent à ce nouveau Corps de Droit les Loix qui avoient échappé au prémier Légiſlateur. Romains.

Mais après l'expulſion des Tarquins, la haine de la Roïauté porta les Romains

(f) *Xenoph. Cyrop. lib.* 1.
(g) *Ammian. Marcel. Hiſtor. lib.* 22.

JURISPRUDENCE.

à abolir toutes les Ordonnances de leurs anciens maîtres, & ils allerent chercher dans un Etat libre des Loix qui fussent plus conformes à la constitution d'une République naissante : delà sortirent les fameuses Loix des douze Tables, émanées des Loix que Solon avoit donné aux Athéniens, & qui furent comme la base du Droit Romain : dans la suite des tems, on y joignit les Edits des Préteurs, & les Décrets du Sénat & du Peuple. Ce Droit qui renfermoit le Public, & le Civil ; le Sacré, & le Profane, les Pontifes s'en réserverent la connoissance : ils en faisoient un grand secret ; l'un d'eux seulement étoit prépose pour répondre à ceux qui venoient le consulter.

Loix des douze Tables, base du Droit Romain.

Les choses étoient en cet état, lorsque C. Flavius, Secrétaire du Pontife Appius Claudius Cœcus, déroba à son maître le Régistre des formules, dont se devoient servir ceux qui intentoient quelque action, & où étoient aussi marqués les jours auxquels on pouvoit plaider : le présent que fit Flavius au Peuple de ce Régistre lui valut le Tribunat, & l'Edilité Curule, quoiqu'il ne fût que fils d'Affranchi ; car dans les procès les Ro-

Vers l'an de Rome 450.

mains étoient en ce tems-là auſſi ſcrupuleuſement attachés à la forme que nous le ſommes aujourd'hui. JURISPRUDENCE.

Dès-lors l'étude de la Juriſprudence devint plus générale : un paſſage remarquable du prémier livre de l'Orateur nous apprend qu'elle n'étoit point réduite en Art du tems des Interlocuteurs de ce Dialogue : il eſt certain qu'elle le fut dans la ſuite, & qu'on s'y appliqua fortement vers la fin de la République. Ciceron apprit le Droit Civil de Mutius Scevola [h] ; & ſous les Empereurs, on vit fleurir un grand nombre de Juriſconſultes ; Meſſala, l'un des Interlocuteurs du Dialogue ſur les Orateurs ; P. Jubentius Celſus, Préteur ſous Trajan, & Conſul ſous Adrien [i] ; Salvius Julianus, auteur de l'Edit perpétuel [κ] ; Neratius Priſcus, à qui Trajan avoit voulu laiſſer l'Empire [l] ; M. Cocceïus Nerva, aïeul de l'Empereur de ce nom ; Vinidius Verus, Salvius Valens, Voluſius Mecianus, Conſeillers ordinaires d'Antonin Pie ; Ulpius Marcellus & Ja-

(h) *Plutar. in Cic.*
(i) *Plin. lib. 6. Epiſt.* 5.
(κ) *Hieron. ann.* 181.
(l) *Spartian.*

JURISPRUDENCE.

bolenus, célébres par les fragmens qu'on a de leurs écrits; Severus Julianus, arrière-petit-fils de Salvius [m].

Papinien, l'asile des Loix, & le thrésor de la Sience du Droit [n], aimoit autant la Justice, selon Zozime, qu'il la connoissoit, & il s'acquit une telle réputation, que Valentinien III. voulut que les Jurisconsultes qui se trouveroient partagés sur quelque point, suivissent le sentiment qui seroit appuïé par ce génie éminent [o]. Les bons Empereurs se rendoient disciples des Jurisconsultes, avant que de rendre eux-mêmes la Justice. Marc Aurele avoit étudié le Droit sous L. Volusius Metianus [p], & Galba s'étoit appliqué à la même étude [q].

Ainsi, l'on vit à Rome une tradition suivie de Jurisprudence, une école de Jurisconsultes, dont les décisions formées sur les plus pures lumières de la raison, & sur les plus solides maximes de l'équité naturelle, ont ensuite passé dans les cinquante Livres du Digeste.

Digeste.

(m) *Eutrop. Breviar. Hist. Rom.*
(n) *Spartian. in Sever.*
(o) *Cod. Theod. lib.* 1. *tit.* 4. *lege* 1.
(p) *Capitolin.*
(q) *Sueton. lib.* 7. *cap.* 5.

On a déjà obſervé que Papinien fut le plus célébre de ces Juriſconſultes : Septime Sévère l'éleva à la dignité de Préfet du Prétoire : il eut pour Aſſeſſeurs Paul & Ulpien, qui lui ſuccéderent dans cette Charge ſous Alexandre, & qui furent contemporains de Florentin, de Marcien, & de quelques-autres que ce Prince mit dans ſon Conſeil. JURISPRUDENCE.

Voici une autre ſource du Droit Romain, les Conſtitutions des Empereurs : on en fit en des tems différens différentes Compilations : les plus anciens de ces Recueils ſont le Code Grégorien, & le Code Hermogenien. Godefroi croit que les auteurs de ces deux Codes ont vécu ſous Conſtantin & ſes enfans ; car ils commençoient tous deux par les Loix d'Adrien, & alloient juſqu'à Conſtantin. Conſtitutions des Empereurs, ſource du Droit Romain.

Mais ces Codes furent-ils d'abord dreſſés par autorité publique ? C'eſt ce qui n'eſt pas certain, quoique la manière dont on les cite puiſſe faire juger que les Empereurs les autoriſerent après leur publication.

Pour ce qui eſt des Codes qui parurent dans la ſuite, il eſt conſtant qu'ils émanerent de l'Autorité Impériale. Théo-

dose le jeune publia le sien en 435. & confirma les précédens ; puis on ajoûta à ce Code les Novelles du même Théodose, & de ses successeurs, & ce fut la Loi que garderent, même après la ruine de l'Empire, les peuples qui avoient été soumis aux Empereurs d'Occident.

JURISPRUDENCE. Les Novelles.

530. Justinien qui vint un siécle entier après Théodose, publia pour les Orientaux un Code, que l'on suivit aussi en Grèce, & dans la plus grande partie de la Préfecture d'Illyrie ; & l'on ne changea rien au Corps de Droit de cet Empereur jusqu'au Regne de Leon le Philosophe. Ce Prince voïant que ses sujets entendoient peu le Latin, fit faire en Grec une nouvelle Compilation de tous les livres de Justinien, qu'il distribua en soixante livres, & qu'on nomme les Basiliques.

Les Romains si soigneux de transmettre à la Postérité les sources du Droit des Particuliers, n'ont pas apporté une égale attention à la perpétuité des sources du Droit Public. Pour s'en instruire, il faut tâcher de les découvrir dans les Auteurs, en chercher les vestiges dans tout ce qui nous reste de l'Antiquité, & les démêler habilement : mais un tel travail exige une patience & une saga-

cité peu communes. Sigonius en a non-seulement applani les voïes, mais il a tout dit, parce qu'il a tout lu, & tout recueilli. Ce ſavant a traité avec beaucoup d'exactitude l'ancien Droit des Citoïens Romains, des Villes d'Italie, & des Provinces. Il a réüni les avantages de l'érudition & de la méthode; & au mérite de l'ordre & du profond ſavoir, il a joint encore celui d'une Latinité élégante & pure. Avec un tel ſecours, dit un homme fort verſé dans le Droit (r), on entre mieux dans l'eſprit des Loix qui ſont à notre uſage, parce qu'on connoît les raiſons ſur leſquelles elles ſont fondées, & les motifs qui ont engagé les Légiſlateurs à les établir.

JURISPRUDENCE.

Cependant, les Barbares du Nord aïant fixé leur demeure ſur les terres de l'Empire, prirent une teinture de politeſſe par leur mêlange avec les Romains, & voulurent avoir des Loix qui leur fuſſent propres.

Les Barbares du Nord.

En effet les Viſigots qui occupoient l'Eſpagne, & une partie de l'Aquitaine, recueillirent leurs anciennes coûtumes: cette Compilation commencée ſous Eva-

(r) M. Voigt, Juriſconſulte de l'Univerſité de Hall.

rix (s), & continuée juſqu'à Egica, fut confirmée en 693. dans le ſeizième Concile de Tolede.

JURISPRUDENCE.

501. Les Bourguignons réformerent leurs Loix ſous le regne de Gondebaud, & y firent enſuite quelques additions peu conſidérables.

Les Ripuariens qui habitoient entre la Loire & la Meuſe ſuivirent leurs uſages particuliers.

Et les Francs qui s'étoient placés entre la Meuſe & le Rhin, garderent la Loi Salique dont la rédaction, ou la confirmation, ſelon quelques-uns, fut l'ouvrage de Childebert & de Clotaire enfans de Clovis (t).

Les Allemands, les Bavarois, les Saxons, les Anglois, les Friſons, & les Lombards eurent auſſi leurs Loix, qu'on a depuis recueilli dans le Code des Loix Antiques. Si leur lecture a aujourd'hui peu d'agrément, on peut du moins en tirer quelques lumières pour l'Hiſtoire, & pour la Juriſprudence.

Capitulaires de Charlemagne.

Quand Charlemagne eût réüni ſous ſa domination la plûpart de ces Peuples, il leur donna des Loix généra-

(s) Il commença à regner en 466.
(t) Fleury, Hiſtoire du Droit François.

les, connuës ſous le nom de Capitulaires.

JURISPRUDENCE.

Les troubles du dixième ſiécle firent ceſſer l'étude de l'ancien Droit : on continua cependant de l'obſerver, mais ſans diſtinguer les différentes Loix, parce qu'il n'y avoit plus de diſtinction entre les Peuples.

Ce Droit reçut un grand changement par l'établiſſement des fiefs, par le Droit des Bourgeoiſies, & par l'accroiſſement de la Juriſdiction Eccléſiaſtique ; & le peu de commerce de chaque païs avec les païs voiſins mit de la différence entre les Coûtumes.

Origine des Coûtumes.

Telle eſt leur origine, ſelon un Ecrivain célébre (v), qui a entamé cette importante matière : il ajoûte que pour rendre ces Coûtumes invariables, on les rédigea par écrit, & il range ſous trois claſſes ces prémières Rédactions, ſavoir : les Chartres des Villes, dont la plus ancienne, ſelon cet Hiſtorien, eſt celle de la Commune de Beauvais en 1144. ou plûtôt, ſelon M. Secouſſe (x),

(v) M. Fleury, Hiſtoire du Droit François, n. 19.

(x) Ordonnances des Rois de la troiſième Race, tom. 4.

JURISPRUDENCE.

la Chartre de la Commune d'Aigues-Mortes, en 1079 ; les Coûtumes des Provinces ; les Traités des Praticiens, auſquels on peut ajoûter les Déciſions de Jean des Mares, le Conſeil de Pierre de Fontaines, & ſon Livre à la Reine Blanche. Ces écrits ſervirent de fondement aux Rédactions ſolemnelles. Charles VII. en forma le projet : on en vint à l'exécution ſous Charles VIII. & l'on continua juſques à Charles IX.

Cependant l'étude du Droit Romain s'étoit rétablie depuis le commencement de l'onzième ſiécle. Irnier, ou Warnier, Allemand, qui avoit étudié à Conſtantinople, ſe mit à lire les Livres de Juſtinien ; excité par la fameuſe
En 1128. diſpute ſur le mot d'*As*, & il les enſeigna enſuite publiquement à Boulogne en Lombardie. A Irnier ſuccéda une nuée de Gloſſateurs, Hugolin, Martin, Bulgare, Alderic, Pilée, Roger, Jean, Odofred & Placentin. Azon, Boulonois (y) s'aidant du travail de Placentin, fit une *Somme* fort eſtimée. Accurſe, diſciple d'Azon, publia une Compila-

(y) Il fleurit en 1230.

tion de toutes les gloſes des Juriſconſultes précédens, auſquelles il ajoûta pluſieurs notes de ſa façon : François Accurſe, ſon fils, augmenta cet Ouvrage, & ferma la claſſe des Gloſſateurs (a). JURISPRUDENCE.

Guillaume Durand, Provençal, mit au jour ſon *Speculum Juris* en 1261. Dinus (b) eut Cinus pour Diſciple; & celui-ci fut le Maître de Jean-André Bartole (c). Cependant, Gino Caponi aïant porté à Florence en 1407. un manuſcrit du Digeſte, que les Piſans avoient trouvé long-tems auparavant dans le pillage d'Amalfi, cette découverte inſpira aux Italiens une nouvelle ardeur pour étudier le Droit Romain, pour donner un nouveau luſtre aux Ecoles de Juriſprudence déjà fondées, & pour en fonder de nouvelles dans les principales villes d'Italie. Ainſi, l'Ecole de Boulogne qui avoit eu pour Profeſſeurs Azon, Gilles de Foſcararis, & Pierre Ancharanus de la Maiſon de Farneſe, compta entre les Savans qui y enſeignerent le Droit dans le quinzième & le ſeixième ſié- En 1137. Italiens.

(a) Paſquier, Recherches de la France, liv. 9. ch. 34.
(b) Mort en 1303.
(c) Mort en 1355.

JURISPRUDENCE.

cle Jean de Imola, Paul de Caſtro, Alexandre Tartagnus, André Alciat, Barthelemi Socin, Jean Fichard, & Gabriel Paléote. Alciat eſt le plus célébre. Il eſt le prémier, dit un Auteur fort judicieux (d) „ qui joignant une pro„ fonde érudition avec une rare éloquen„ ce, a chaſſé la barbarie de la Juriſ„ prudence, & l'a expliquée avec poli„ teſſe, & avec ornement; & l'on peut „ dire de lui avec beaucoup de raiſon „ ce que Ciceron diſoit de Scevola, qu'il „ étoit le plus grand Orateur d'entre „ les Juriſconſultes, & le plus grand Ju„ riſconſulte d'entre les Orateurs „. Fichard n'eſt guére recommandable que par le ſoin qu'il a eu de pouſſer juſques à ſon tems l'Hiſtoire de la Juriſprudence, commencée par Bernard Rutilius. Paléote remplit dignement ſa Chaire dès l'âge de vingt-quatre ans, plus illuſtre par la ſainteté de ſa vie, & par la gravité de ſes mœurs, que par la connoiſſance du Droit Civil (e).

Bartole, & Balde ſon Diſciple, Paul de Caſtro, Tartagnus, Jaſon de Maine, Decius, Alciat, & Fichard, occuperent

(d) Teiſſier, Eloges des Savans, tome 1.
(e) *Thuan. Hiſt. ann.* 1597.

ſucceſſivement les Chaires de Milan, de Piſe, de Pavie, de Perouſe, de Ferrare, de Sienne, & de Florence. JURISPRUDENCE.

Dès les prémiers jours du renouvellement de l'étude du Droit, les Allemands embraſſerent cette Sience naiſſante : on ne voit pas néanmoins qu'elle ait fait dans ces commencemens de grands progrès chez eux ; & ce ne fut que vers la fin du quinzième ſiécle qu'Ulric Zazius enſeigna le Droit à Fribourg avec un applaudiſſement incroïable. Peu de tems après, Nicolas Gerbel fut Profeſſeur à Vienne en Autriche. Lié d'une amitié très-étroite avec le docte Cuſpinien, il partagea avec ſon ami la gloire de la belle Littérature, qui bien loin de nuire à la Sience des Loix, l'embellit & la perfectionne. Allemands.

Melchior Wolmar enſeigna le Droit à Tubingue, Godefroi à Heidelberg, & Mathieu Veſenbec à Iene, & à Wittemberg. Les Savans font beaucoup de cas des Paratitles de Veſenbec, ouvrage exact & méthodique, qui explique les cinquante livres du Digeſte avec une briéveté & une clarté admirable. Ces qualités ſe retrouvent dans les Commentaires de Gifanius ; & de tous ceux

JURISPRUDENCE.

qui ont été faits ſur les Inſtitutes, celui de cet homme docte eſt le meilleur, au jugement de Scioppius. Ce Juriſconſulte fut un des principaux ornemens de l'Univerſité de Strasbourg, où il étoit Profeſſeur (f): mais rien n'égale la réputation que s'acquit Leunclavius, la gloire de l'Allemagne: Scaliger l'appelle le plus docte Juriſconſulte de ſon tems, & le met même au deſſus du grand Cujas.

Eſpagnols. En Eſpagne deux Profeſſeurs illuſtrerent l'Univerſité de Salamanque, Antoine Gomés, & Jean de Lorrea. Gomés étoit en vogue vers le milieu du ſeizième ſiécle: pluſieurs Auteurs ont fait l'éloge de ſa piété, & de ſon érudition: celui de ſes ouvrages qui lui a fait le plus d'honneur eſt un Recueil intitulé: *Variæ Reſolutiones Juris Civilis Communis & Regii.* Larrea parut avec éclat dans le dix-ſeptième ſiécle. Verſé dans le Droit Romain, & inſtruit des Uſages de l'Eſpagne, il remplit avec diſtinction la place de Conſeiller au Conſeil Roïal de Caſtille, que le Roi PHILIPPE IV. accorda à ſon mérite.

François. En France, avant l'érection des Uni-

(f) Il mourut en 1604.

verſités,

verſités, Placentin vint enſeigner le Droit Civil à Montpeiller, & y mourut en 1192. Azon & Durant ſuccéderent à Placentin, & le fameux Pétrarque étudia en cette Ecole en 1318. Ce ne fut qu'en 1326. & par l'autorité de CHARLES IV. que la faculté des Loix fut ajoûtée à celle de Théologie, de Décret, ou, Droit Canon, & Arts Libéraux; établiſſement qui fut confirmé par le Roi JEAN en 1350. par CHARLES VII. en 1437. & par FRANÇOIS I. en 1537 (g). JURISPRUDENCE.

François Accurſe (h) & Jacques de Ravenne expliquerent à Toulouſe les Loix Romaines, & y laiſſerent après eux une longue ſuite de Profeſſeurs, avant que la Faculté de Droit Civil fût établie dans cette Univerſité. Et après cet établiſſement, Paul de Foix y enſeigna la Juriſprudence avec un tel applaudiſſement, que ceux même qui avoient été Profeſſeurs en cette Sience alloient tous les jours à ſes leçons. Jean Coras & Arnaud Ferrier, non inférieurs à Paul de Foix, comptoient dans leur Auditoire plus de quatre mille Ecoliers.

(g) Paſquier, liv. 9. ch. 37.
(h) Il mourut en 1229.

JURISPRUDENCE.

François Roaldés appellé à Toulouſe par le Préſident Duranti, y enſeigna la Juriſprudence avec beaucoup de gloire, & il fut ſi eſtimé par Cujas & par Hottoman, que ces Savans n'étant pas d'accord ſur l'explication d'une Loi, le prirent pour arbitre & pour Juge de leur différent (i). Rolland Bignon fut diſciple & ſucceſſeur immédiat de Roaldés, qui partagea avec Maran l'honneur de former un tel éleve (k).

Le Pape Honoré III. au commencement du treizième ſiécle défendit par une Décrétale à l'Univerſité de Paris d'enſeigner le Droit Civil : mais Rigord, Médecin & Hiſtorien de PHILIPPE AUGUSTE nous apprend qu'on n'eut point égard à cette défenſe.

L'Ecole d'Orleans eſt très-ancienne : Heribert, ſelon le témoignage de Glaber Rodulphe (l), étoit à la tête de ſes Profeſſeurs en Droit ſous le Roi Robert* S. Ives, vers l'an 1385. & le Pape Clément V. puiſerent dans cette Ville la connoiſſance qu'ils avoient des Loix :

(i) Eloges de Sainte Marthe, & de Teiſſier.
(k) Mémoires du P. Nicéron, tom. 23.
(l) *Hiſt. lib.* 3.
* *Capitale Schola tenebat dominium.*

Guillaume de Cuneo, & Pierre à Bella Pertica y enſeignerent publiquement le Droit Romain : l'âge du prémier eſt incertain : l'autre mourut en 1300. étant Evêque d'Auxerre. Les deux puiſſances concoururent à donner une forme ſtable à l'Univerſité d'Orleans, le Pape Clément V. par ſon Règlement en forme de Bulle, du 26. Janvier 1305. le Roi PHILIPPE LE BEL par ſes Lettres données à Maubuiſſon au mois de Juillet 1712. JURISPRUDENCE.

CHARLES V. en 1364. décora l'Univerſité d'Angers des mêmes Priviléges que PHILIPPE LE BEL avoit accordés à celle d'Orleans, & CHARLES VII. en 1431. les étendit à l'Univerſité de Poitiers (m).

L'Univerſité de Caën fondée par HENRI VI. Duc de Normandie, & Roi d'Angleterre, eut des Profeſſeurs en Droit Civil dès l'année 1401. & quand cette Province fut réünie à la Couronne de France, CHARLES VII. donna une nouvelle naiſſance à cette Univerſité par ſes Lettres patentes du 30. Juillet 1450. & du 14. Mai 1452.

(m) Paſquier, liv. 9. chap. 37.

JURISPRUDENCE.

Il ſeroit difficile de trouver un tems où les Siences n'aïent pas été enſeignées à Bourdeaux: & ſur ce motif Eugene IV. en 1441. & LOUIS XI. en 1472. formerent l'Univerſité de cette Ville ſur le modéle de l'Univerſité de Toulouſe.

Ce Prince à la priére de Charles Duc de Berry, ſon frere, avoit créé quelques années auparavant l'Univerſité de Bourges. Alciat y enſeigna le Droit Romain, & l'on dit que FRANÇOIS I. paſſant par cette Ville-là lui voulut bien faire l'honneur de l'aller entendre (n). François Duaren prit ſes leçons d'Alciat, & remplit ſa Chaire. Il fut le prémier des FRANÇOIS, au jugement de Ste. Marthe, qui banniſſant les Gloſes obſcures que tant d'hommes barbares avoient compoſées ſur le Droit Romain, découvrit à la Jeuneſſe les pures & claires ſources de l'ancienne Juriſprudence. Une baſſe jalouſie ternit le luſtre des belles qualités de Duaren: la haute réputation d'Eginard Baron l'offenſa, & il ne rendit juſtice à ſon mérite qu'après la mort de ce rival redoutable. Antoine Conte, qui vint enſuite, Juriſconſulte exact & judicieux, vit parmi ſes diſciples le cé-

En 1463.

(n) *Cardan. in vita Alciati.*

lébre Préſident de Thou, & acquit beaucoup de gloire par une nouvelle édition du Droit Civil & Canonique. Vers le même tems François Hottoman, Profeſſeur à Bourges, excelloit en la connoiſſance du Droit, & en la belle Littérature (o). Jacques Cujas le prémier & le dernier interpréte du Droit, ſelon M. de Thou, fut le principal ornement de cette Univerſité. On a regardé comme un *ouvrage divin* le Recueil de ſes Obſervations ſur ce qu'il y a de plus difficile dans la Juriſprudence. Hugues Donel, collégue de ces deux Juriſconſultes, & le plus ſavant ſur la matière Teſtamentaire, donna une rude atteinte à ſa propre réputation, en voulant obſcurcir celle de Cujas. JURISPRUDENCE.

L'Univerſité de Cahors doit ſon origine, ſelon Bénédicti, au Pape Jean XXII. & celle de Nantes, ſelon Argentré (p), au Pape Pie II.

On ne ſait à qui attribuer l'établiſſement des Univerſités de Grenoble & de Valence. On ſait ſeulement que Valence a eu en divers tems quatre célébres Profeſſeurs, Philippe Decius, Æmilius Fer-

(o) *Barthius Adverſ. lib. 46. cap. 19.*
(p) Hiſtoire de Bretagne, liv. 12.

JURISPRUDENCE.

retus, Edmond Bonnefoi, & Cujas; & Grenoble Antoine Govean. Enfin, l'Univerſité érigée à Gray ſur la fin du treizième ſiécle, transférée à Dole au ſiécle ſuivant, cultiva l'étude du Droit Civil dans le Comté de Bourgogne (q).

Ces Univerſités donnerent de grands Magiſtrats à la France, Emar de Ranconnet, & Guy Dufaur de Pibrac, Préſidens; Baptiſte du Meſnil, Avocat Général; André Tiraqueau, & Claude Dupui, Conſeillers au Parlement de Paris. Ranconnet, au jugement de M. de Thou (r), ſavoit ſeul ce que chacun peut ſavoir, & par où chacun peut ſe rendre recommandable à la Poſtérité. Dufaur fut illuſtre par la beauté de ſon eſprit, par ſon extrême politeſſe, & par le talent de manier avec ſuccès les affaires les plus importantes. Son fils Pierre Dufaur, prémier Préſident au Parlement de Toulouſe, mourut dans les fonctions de la ſuprême Magiſtrature en prononçant un Arrêt (s). Du Meſnil avoit un ſi grand amour pour le bien de l'Etat, que ſa Femme lui diſoit ſouvent ce que

(q) Dunod, Hiſtoire du ſecond Roïaume de Bourgogne.
(r) *Hiſtor. ſui temp. ann.* 1559.
(s) Le 18. Mai 1600.

celle d'Ariſtide avoit accoûtumé de dire à ſon mari : Je voudrois que les affaires publiques fuſſent les vôtres, & les vôtres les publiques. Tiraqueau fut dans une haute eſtime ; on lui rendit la vénération qui lui étoit dûë ; & cette vénération générale lui fit adjuger la préſéance ſur les Conſeillers qui avoient été reçus avant lui. Dupui tint le prémier rang dans le Parlement de Paris, comme il le tenoit dans les Aſſemblées des Savans, & il ſe fit admirer par ſon incorruptible probité autant que par ſa profonde doctrine (t). JURISPRUDENCE.

Les Juriſconſultes, ſimples Interprétes, ſe bornoient à l'explication des Loix, tantôt par de longs Commentaires, tantôt par de courtes Gloſes. M. Domat oſa le prémier porter le flambeau de la raiſon dans l'obſcure confuſion des différens Textes du Droit Romain. Il remonta aux ſources les plus pures de la Juriſprudence : il démêla d'une manière admirable les vûës du Légiſlateur, & avec cette juſteſſe géométrique que tout le monde lui connoît, il mit les *Loix Civiles dans leur ordre naturel*, & ſe

(t) *Thuan. Hiſt. ann.* 1594.

JURISPRUDENCE.

rendit par-là en quelque façon l'arbitre de la Juſtice non-ſeulement dans ſa Patrie, mais chez pluſieurs Nations de l'Europe.

JURISPRUDENCE des Ordonnances.

COmme il y a loin de nos mœurs aux mœurs Romaines, & que la Juriſprudence doit néceſſairement changer ſelon les différentes circonſtances des tems, nos Rois ont ſouvent fait des Ordonnances; les unes ſont en vigueur; la plûpart ſont abrogées: mais la connoiſſance de celles-ci a ſon utilité, ſoit par rapport à l'Hiſtoire, ſoit pour mieux entrer dans l'eſprit des Loix qui s'obſervent.

Nous avons pluſieurs Recueils de ces Ordonnances, mais preſque tous imparfaits: ſi l'on veut quelque choſe d'exact, on doit s'en tenir à la ſavante Compilation commencée par M. de Lauriere, & qui eſt continuée par M. Secouſſe ſelon l'ordre chronologique.

JURISPRUDENCE.

De ces Ordonnances les unes regardent quelques points de Droit ; d'autres roulent ſur l'inſtruction des procès en matière civile & criminelle ; & les plus conſidérables ſont celles de LOUIS XIV. de 1667. & 1670. L'ordre judiciaire dépendoit auparavant de l'uſage, & cet uſage étoit différent ſuivant les Juriſdictions où l'affaire étoit inſtruite : les Ordonnances mêmes qui avoient paru ſur ces matières, laiſſoient de grandes incertitudes par rapport aux points les plus importans : aujourd'hui tout eſt en règle, & les diſpoſitions de ces nouvelles Loix qui paroiſſent enveloppées de quelques obſcurités ſe trouvent expliquées dans les ſavans écrits de ceux qui ſe ſont appliqués à en pénétrer le ſens.

JURISPRUDENCE des Arrêts.

LE commun des Praticiens a introduit un nouveau genre d'étude, la Juriſprudence des Arrêts : car la Loi ou n'a pas prévû tous les cas particuliers ;

JURISPRUDENCE.

ou s'explique avec quelque ſorte d'ambiguité : pour ſuppléer donc ce qu'elle paroît avoir de défectueux, ou pour éclaircir ce qu'elle a d'obſcur, les Cours ſupérieures ont établi différentes maximes, qui leur ſervent de règle dans tous ces cas, & qui fixent la Juriſprudence ; c'eſt ce qui a donné occaſion à compiler les Arrêts qui contiennent ces maximes.

Ces Recueils ſont en grand nombre : ils ſont tous connus, & l'on ne ſauroit nier qu'ils ne ſoient quelquefois utiles, pourvû toutefois qu'on ne leur donne pas trop d'autorité.

Jean du Freſne commença un grand Recueil d'Arrêts du Parlement de Paris, du Grand Conſeil, & de la Cour des Aides, rapporté dans l'ordre chronologique depuis l'année 1623. juſques en 1657. ſous le titre de *Journal des Audiences*. Le ſuccès de cette Compilation engagea en des tems différens MM. Jamet de la Gueſſiere, & Nicolas Nupied à la continuer juſqu'en 1710.

Le Journal des Audiences donna lieu à la Compilation d'Arrêts que MM. Blondeau & Gueret publierent ſous le titre de *Journal du Palais* : car ces célé-

bres Avocats trouvant l'objet du prémier Recueil trop limité, voulurent donner plus d'étenduë à leur Ouvrage, & dans cette vûë, aux Arrêts les plus ſolemnels du Parlement de Paris ils joignirent les Arrêts des autres Cours ſupérieures de Paris, & de tout le Roïaume, depuis l'année 1660. juſqu'en 1700. JURISPRUDENCE.

Mainard, Olive, la Roche-Flavin, Cambolas, & Catelan ſont les principaux Arrêtiſtes du Parlement de Toulouſe.

Simon d'Olive, Sieur du Meſnil, publia à Lyon & enſuite à Paris en 1649. les Queſtions notables du Droit. Jean de Cambolas recueillit les Déciſions de diverſes queſtions jugées par pluſieurs Arrêts, & miſes au jour par ſon fils en 1659. François de Catelan fit imprimer à Toulouſe en 1705. les Arrêts remarquables que Jean de Catelan ſon Oncle avoit compilés depuis 1644. juſqu'en 1700.

Le prémier Auteur qui ait traité des matières de Droit ſuivant les uſages du Parlement de Provence, eſt le Préſident de S. Jean dans ſes *Déciſions*, qui ne parurent que plus d'un ſiécle après l'é-

JURISPRUDENCE.

tabliſſement de ce Parlement. Duclapier, Maître des Comptes de Provence, renferma dans ſon Recueil non-ſeulement les matières fiſcales, mais auſſi par occaſion quelques queſtions de Droit. Jacques Morgues, Avocat au même Parlement, donna un Commentaire ſur les Statuts de ſon païs. Il fut ſuivi de l'Avocat Duperrier, à qui on n'a reproché d'autre défaut que celui d'avoir trop d'eſprit, & d'être quelquefois trop ſubtil. Boniface mit au jour une longue Compilation d'Arrêts (v) où les queſtions ne ſont pas toûjours également bien diſcutées. Les *Conſultations* (x) de M. de Cormis (y) ſont rédigées avec plus d'exactitude & d'érudition.

Job Bouvot publia à Genêve en 1623. un Recueil d'Arrêts du Parlement de Dijon, dont la ſuite parut en 1628. Il y a dans cette Collection, au jugement de M. Bouhier, plus de travail que de choix & de diſcernement. MM. François Perrier, Nicolas Perrier, de la Marre &

(v) En cinq volumes *in folio*.

(x) Imprimées à Paris en 1735. en deux vol. *in folio*.

(y) François de Cormis, Avocat au Parlement de Provence, mourut en 1734. âgé de 95. ans.

Maltête recueillirent avec beaucoup de ſoin les Arrêts de ce Parlement, & M. Raviot en a fait un Corps entier imprimé à Dijon en 1735. en deux volumes *in folio*. JURISPRUDENCE.

Le plus ancien Arrêtiſte du Parlement de Bretagne eſt Pierre de Belordeau : ſon Recueil de Controverſes décidées par Arrêts vit le jour en 1619. Cet Avocat fut ſuivi de Sebaſtien Frain, dont le Recueil d'Arrêts fut imprimé en 1646. par les ſoins de ſes héritiers. Le troiſième Compilateur fut Noël du Fail : la prémière édition de ſa Collection fut faite en 1652. Après du Fail vint Michel Sauvageau, dont l'ouvrage ne fut donné au Public qu'en 1712. après la mort de l'Auteur ; puis, Paul de Volant, qui laiſſa ſon Recueil en état de paroître après ſa mort (z), & M. Poulain du Parc qui a donné en 1737. les Arrêts rendus depuis 1716. juſqu'en 1735.

M. Brillon, Avocat au Parlement de Paris, a heureuſement exécuté un projet d'une étenduë auſſi vaſte que celle de ſes connoiſſances. La préciſion, la clarté, la juſteſſe, l'exactitude formen-

(z) Il fut imprimé en 1712.

JURISPRUDENCE.

le caractère du Dictionnaire des Arrêts, ou de la Jurisprudence Universelle des Parlemens de France.

DROIT COUTUMIER.

SI la différente Jurisprudence des Parlemens rend l'étude du Droit d'un accès un peu difficile, la diversité, & même l'opposition qu'ont entr'elles les dispositions des Coûtumes des différentes Provinces, font naître de grandes difficultés, & sont la source de mille questions dont la solution n'est pas sans embarras : ces Questions qu'on appelle *Mixtes*, ont enfanté plusieurs volumes: de savans Avocats y ont travaillé avec succès ; & pour peu qu'on soit au fait de ces matières, on sait le fruit qu'on peut retirer des doctes recherches de MM. Froland & Boulenois. De plus, chaque Coûtume a ses nuages, qu'on a tâché de dissiper, soit en épurant le texte par de bonnes Editions, ou en l'éclairant par de doctes Commentaires. Celui que Charles Du Moulin fit sur la Coûtume de Paris fut le prémier fruit

En 1538.

des études de ce célébre Avocat. C'eſt une piéce incomparable, au jugement de Brodeau ; la clef & le véritable interpréte du Droit François, ſelon Godefroy ; reçu avec applaudiſſement par tous les Tribunaux. Du Moulin fit auſſi des Notes ſur les Coûtumes, & ce fut là ſon dernier ouvrage (a), dont les déciſions, dit un ſavant homme (b), ont plus d'autorité dans le Palais que les Arrêts du Parlement de Paris. De nos jours, M. du Pleſſis a éclairci à nouveaux frais la Coûtume de Paris par des Traités lumineux qu'il a publiés en 1699. 1702. 1709. & 1726. JURISPRUDENCE.

Outre les Notes de Du Moulin ſur les Coûtumes, cet Avocat avoit compoſé un Commentaire ſur celle du Bourbonnois, lequel n'a paru qu'après ſa mort (c). C'eſt dommage que nous n'aïons pas en entier cet excellent Ouvrage que les affaires fâcheuſes qui furent ſuſcitées à ſon auteur lui firent En 1559.

(a) On doit préférer l'édition faite à Paris par Jacques Dupuis en 1567. aux autres éditions de ce livre.

(b) Teiſſier, Addit. aux Eloges de M. de Thou, tom. 1.

(c) Vie de M. de Lauriére, 37. tom. des Mém. du P. Nicéron.

JURISPRUDENCE.

abandonner (d). Avant Du Moulin, Papon dans ſon Commentaire Latin (e) avoit comparé le Droit Romain avec les diſpoſitions de cette Coûtume, qui y ont quelque rapport : mais il montra qu'il n'avoit aucune notion des uſages ſinguliers de ſa Coûtume. Jean Duret rapporta aſſez bien les Loix Romaines & les Coûtumes aux différens articles de la Coûtume de Bourbonnois : mais le Commentaire qu'il publia à Lyon en 1585. malgré ſon extrême diffuſion, ne donne aucun éclairciſſement ſur le texte. Jacques Potier, auſſi peu inſtruit des uſages du païs, n'a pas plus mérité l'eſtime du Public que les deux précédens. M. Auroux a beaucoup mieux réüſſi dans la Conférence de tous les Commentaires ſur la Coûtume du Duché de Bourbonnois (f).

Du Pineau a conſacré ſes ſavantes veilles à l'explication de la Coûtume d'Anjou, & M. Pocquet de Livonnieres en 1725. a fait des additions conſidérables au Commentaire de cet habile Juriſconſulte. Guy Coquille a éclairci

(d) Journal des Savans, Août 1733.
(e) Imprimé à Lyon en 1550.
(f) Imprimée en 1732.

la

la Coûtume du Nivernois, & M. de la Thaumaſſiere celle de Berry.

JURISPRUDENCE. En 1733.

M. Dunod a fait un Traité de la Main-Morte, Servitude qui affecte les perſonnes & les biens, & Droit Seigneurial fort uſité dans la Franche-Comté, & dans le Duché de Bourgogne.

Dargentré a donné un Commentaire ſur la Coûtume de Bretagne, inférieur au Recueil des Conſultations & des Obſervations de M. Pierre Hevin ſur cette Coûtume; Recueil dont le petit-fils de cet Avocat s'eſt rendu l'éditeur. En 1734.

Jean Rochette, Pierre Pithou, & Loüis le Grand ſont les Commentateurs de la Coûtume de la ville de Troïes en Champagne.

L'ancienne Coûtume de Normandie vient des Loix des prémiers Rois de France, que les prémiers Ducs Normands adopterent en y faiſant quelques changemens. C'eſt le ſentiment de M. Clerot, qui a débrouillé ce que cette Coûtume a de plus obſcur.

Du Moulin dit que la rédaction de chaque Coûtume en particulier preſcrite par Charles VII. (g) n'étoit que provi-

(g) Ordonnance donnée à Montil-lez-Tours en 1453.

JURISPRUDENCE.

sionnelle, & qu'on vouloit ramasser toutes les Coûtumes, les réünir, & en faire une Loi générale. Ainsi, les Etats ont été formés de plusieurs familles jointes ensemble. Ainsi, les Loix ont été composées des coûtumes de ces familles, entre lesquelles le Législateur a choisi les plus raisonnables, pour les rendre communes à tout l'Etat (h). Philippe de Comines donne une nouvelle preuve de ce projet, lorsqu'il dit (i) que le Roi LOUIS XI. desiroit fort qu'en ce Roïaume on usât d'une Coûtume, d'un poids, d'une mesure, & que toutes Coûtumes fussent mises en François en un beau Livre, & que si Dieu lui eût donné la grace de vivre encore cinq ou six ans, sans être trop pressé de maladie, il eût fait beaucoup de bien à sondit Roïaume. Ce sont les propres termes de cet Historien. Ce dessein étoit très-utile. L'uniformité de la Jurisprudence auroit été toute entière dans le Païs Coûtumier. Mais les guerres, soit civiles ou étrangères en arrêterent vraisemblablement l'exécution.

(h) *Plato, lib. 5. de Legibus.*
(i) Mémoires, liv. 5. ch. 6.

JURISPRUDENCE.

1

DROIT ECCLESIASTIQUE.

ON entend par Droit Eccléſiaſtique des Loix établies pour l'utilité de l'Egliſe : ce Droit eſt de deux ſortes : on appelle Droit Ancien celui qui a été en uſage pendant les huit prémiers ſiécles ; & on donne le nom de Droit nouveau à celui qui aïant commencé du tems de Charlemagne, s'obſerve encore aujourd'hui. Droit Ancien.

Le Code des Canons de l'Egliſe Univerſelle formoit l'Ancien Droit Eccléſiaſtique ; c'étoit, à proprement parler, un Recueil des Canons des quatre prémiers Conciles généraux de Nicée, de Conſtantinople, d'Ephèſe & de Chalcédoine, & de cinq Conciles particuliers tenus à Ancire, à Néocéſarée, à Gangre, à Antioche, & à Laodicée : on y comprenoit auſſi les Canons attribués aux Apôtres, & compilés par je ne ſais quel Auteur, au nombre de cinquante. Les Canons.

La plus ancienne Edition de ce Code eſt celle d'Etienne Evêque d'Ephèſe ; elle fut ſuivie de quelques autres Editions,

JURISPRUDENCE.

toutes en Grec, & à l'uſage de l'Egliſe Gréque.

Quant aux Egliſes d'Occident, elles reçurent d'abord une Verſion Latine des Canons; cette Verſion qui eſt très-ancienne, & d'un Ecrivain inconnu, a eu cours en France & en Allemagne juſques au neuvième ſiécle, pendant que Rome & l'Italie ſuivoient la Verſion de Denis le Petit (k): celle-ci beaucoup plus fidelle, étoit d'après la dernière Edition du Code Grec, & contenoit pluſieurs Canons qui manquoient à l'ancienne. Denys y ajoûta auſſi tout ce qu'il avoit pu trouver de Lettres Décrétales des Papes depuis Sirice (l) juſqu'à Anaſtaſe II. (m); car c'eſt ainſi qu'on appelloit les Réponſes des Souverains Pontifes aux Conſultations des Evêques ſur des points de diſcipline.

Lettres Décrétales.

Tel étoit au commencement du neuvième ſiécle le Code des Canons de l'Egliſe Latine; celui de l'Egliſe Gréque ſe trouvoit alors conſidérablement augmenté: on y voïoit trente-cinq nouveaux Canons des Apôtres, les Canons

(k) Il vivoit dans le VI. ſiécle.
(l) Il mourut en 398.
(m) Il mourut en 498.

traduits en Grec des Conciles d'Afrique, tenus du tems de S. Auguſtin, ceux du Concile de Tulle, & du ſecond Concile de Nicée.

JURISPRUDENCE. 707. 787.

Cependant le nouveau droit Eccléſiaſtique commençoit à ſe former en Occident : nous avons obſervé à l'égard des Décrétales, que le Recueil de Denis le Petit laiſſoit un vuide de quatre ſiécles : un certain Iſidore, Eſpagnol, que quelques-uns ſurnomment le Marchand, entreprit de remplir cette lacune : la méthode qu'il emploïa eſt des plus ſingulières ; ce hardi compilateur forgea à ſon gré un grand nombre de Décrétales, qu'il attribua ſans façon aux anciens Papes prédéceſſeurs de Sirice, & par rapport aux autres Décrétales, qui portent à juſte titre les noms de leurs Auteurs, il ſuivit une Verſion antérieure à celle de Denis.

Droit nouveau.

Cette Collection d'Iſidore aïant été apportée d'Eſpagne, fut répanduë en Germanie & dans les Gaules par Riculphe Archevêque de Mayence ; elle parut dans le Concile d'Aix-la-Chapelle de l'année 836. & trouva place dans les Capitulaires de nos Rois : quelque groſſière que fût la ſuppoſition de ces fauſ-

JURISPRUDENCE.

ſes Décrétales, l'ignorance de ce tems-là en fait de Critique les fit paſſer pour vraïes, & ce qui paroîtra ſans doute étonnant, ce n'eſt que dans notre ſiécle que l'on eſt revenu à cet égard de l'ancien préjugé.

Les troubles du dixième ſiécle firent oublier les Canons, & quand on ſe remit à les étudier, il fallut les colliger à nouveaux frais. Burchard, Evêque de Vormes, & Yves de Chartres firent leur
1155. Recueils en différens tems (n): & quelques années après ces Compilateurs,
Décret de Gratien. Gratien, Moine Bénédictin de Bologne, donna ſa Collection: il n'oublia pas les fauſſes Décrétales, & aux Conſtitutions des Papes, il ajoûta pluſieurs paſſages des Peres. Gratien intitula ſon Ouvrage, *la Concorde des Canons diſcordans* : titre qui répond au deſſein de l'Auteur, de concilier des autorités qui ſemblent quelque fois être en contradiction les unes avec les autres ; c'eſt ce qu'on appelle aujourd'hui le *Décret* : dès qu'il parut il fut regardé d'un commun conſentement, comme le ſeul Corps du Droit Canonique.

(n) Le prémier vivoit vers l'an 1020. le ſecond en 1100.

Depuis le Décret de Gratien, il y eut pluſieurs compilations de Décrétales : mais la ſeule qui ait conſervé ſon autorité eſt celle de St. Raymond de Pegnafort, Dominicain Catalan : elle fut compoſée en 1234. par l'ordre de Gregoire IX. on y voit les Décrets du Concile général de Latran de l'année 1215. & les Déciſions des Papes diſtribuées en cinq Livres, ſuivant les différentes matières : ce Recueil n'eſt guéres connu que ſous le nom de *Décrétales*. JURISPRUDENCE. *Décrétales.*

Dans la ſuite, Boniface VIII. en 1298. & Jean XXII. en 1317. firent publier les Conſtitutions d'Innocent IV. de Gregoire X. & de Clément V. faites dans les deux Conciles généraux de Lyon de 1245. & 1274. & dans le Concile général de Vienne de 1311. De ces deux Collections, la prémière eſt appellée le *Sexte*, parce qu'elle tient lieu d'un ſixième Livre des *Décrétales*; & la ſeconde porte le nom de *Clementines* : mais le Sexte a peu de crédit en France, à cauſe des différens de Boniface VIII. & de Philippe le Bel. *Sexte & Clémentines.*

Les Conſtitutions de Jean XXII. & des Papes ſuivans, & celles de quelques Papes qui l'ont précédé, ſont compriſes

JURISPRUDENCE. *Extravagantes.*

ſous le nom d'*Extravagantes*, d'un mot Latin qui montre qu'elles ſont demeurées comme errantes, hors les autres compilations.

Ainſi ſe formerent inſenſiblement dans le Corps du Droit Eccléſiaſtique tant de Loix nouvelles inconnuës à l'Antiquité: elles s'établirent à la faveur des grands changemens que l'ignorance, la corruption des mœurs, la ſouveraineté des Papes, & l'autorité temporelle des Evêques apporterent dans la diſcipline, ajoûtez à toutes ces cauſes le grand Schiſme d'Avignon (o), pendant lequel les diſpenſes & les cenſures devinrent ſi fréquentes. „ Depuis le Schiſme on a toûjours déclaré en France, que l'on vouloit ſe maintenir dans les anciennes libertés, & rejetter ce qui avoit été introduit dans les derniers tems par la ſeule autorité des Papes, contre les anciens Canons„: ce ſont les propres termes d'un Auteur fort célébre, qui m'a ſervi de guide dans tout cet Article (p).

Les Conciles de Conſtance & de Bâle

(o) Sur la fin du 14. ſiécle.

(p) M. Fleuri, Inſtitution au Droit Eccléſiaſtique, partie 1. ch. 1.

s'appliquerent à corriger les abus; pendant la tenuë du dernier, nos Prélats aſſemblés à Bourges en préſence du Roi Charles VII. le reconnurent pour légitime, & reçurent pluſieurs de ſes Décrets, avec quelques modifications.

La Pragmatique publiée en France, & le Concordat paſſé en Allemagne en 1447. ſous l'Empereur Frederic III. réglerent la diſpoſition des Bénéfices: mais la Pragmatique tirée d'un Concile qui étoit odieux à la Cour Romaine, céda ſur quelques points, après de longues réſiſtances, à un Règlement qui fut fait à Bologne en 1516. entre le Pape Leon X. & le Roi François I.

Concordat de Leon X. & François I.

Ainſi la France toûjours en garde contre les nouveautés introduites par les Canoniſtes Ultramontains, conſerva ſes anciens uſages, que l'on appelle *Libertés*: elles dépendent principalement de deux maximes; l'une, que la puiſſance de l'Egliſe eſt toute ſpirituelle, & ne s'étend pas ſur le temporel; l'autre que la plénitude de la puiſſance du Pape ne doit être exercée que conformément aux Canons (q). Quant aux

Libertés de l'Egliſe Gallicane.

(q) Fleuri, Inſtit. au Droit Eccléſiaſtique, Partie. 3.

JURISPRUDENCE.

autres Païs de la Chrétienté, les Tribunaux de l'Inquiſition, & le ſouvenir des deſordres qu'avoient attirés les différens des Empereurs & des Papes, les ont empêché de ſe conformer à cet égard à la France.

Le nouveau Droit Eccléſiaſtique s'appelle Droit-Canon. Balde, Ancharanus, Jean de Imola, Alexandre Tartagnus & Philippe Decius enſeignerent ce Droit à Boulogne, à Pavie, à Perouſe, à Padouë, &c. & vers la fin du ſeizième ſiécle, le Cardinal Antoine Caraffe s'appliqua à le corriger, & à ramaſſer les Décrétales.

Ce fut le fond des études dans les Univerſités d'Eſpagne: & de ces ſavantes Ecoles on vit ſortir pluſieurs Canoniſtes. Diego Covarruvias, le principal ornement de l'Univerſité de Salamanque, fut conſidéré comme une des plus grandes lumières de ce Roïaume, ſoit pour ſon jugement merveilleux, ſoit pour ſon ſavoir extraordinaire (r). Il étoit diſciple du fameux Martin Navarre Aſpilcuëta: mais, quelque ſublime que fût l'érudition de ſon maître, il le ſur-

(r) *Bibliotheca Hiſpanica.*

passa de bien loin. Martin Aspilcuëta n'est guéres connu que sous le nom du Docteur Navarre ; & il fut ainsi appellé, parce que ses parens étoient du Roïaume de Navarre. Il enseigna le Droit Canon à Toulouse, à Salamanque, & à Conimbre ; & il acquit tant de réputation, que comme à Rome on appelloit autrefois *Roscius* tous ceux qui excelloient en quelque Art, on donna le nom de *Navarrus* à ceux qui excelloient en quelque Sience (s). JURISPRUDENCE.

En France, Pierre Pithou fit des Notes sur le Corps du Droit Canon. On pouvoit dire de ce savant homme, au jugement de M. de Thou (t), & du célébre Cujas, sous lequel il avoit étudié, que le Maître avoit ravi au disciple la louange d'être le prémier de tous les Jurisconsultes, & que le disciple privoit le Maître de la gloire d'être le seul Jurisconsulte. Dans le même tems, Rolland Bignond dictoit à Toulouse d'excellens Paratitles sur les cinq Livres des Décrétales. Car comme l'emploi de Professeur étoit alors très-honorable, ce grand homme mal-

(s) Teissier, Addit. aux Eloges de M. de Thou, ann. 1577. & 1586.
(t) Ann. 1596.

JURISPRUDENCE.

gré ſa haute naiſſance, ne dédaigna pas une Chaire que Roaldés venoit de remplir (v).

L'Abus eſt un point fort important de la Juriſprudence Françoiſe par rapport aux matières Eccléſiaſtiques. Fevret a le prémier approfondi cette matière dans le Traité qui parut pour la prémière fois en 1654. Haute-Serre entreprit en 1670. par ordre du Clergé une Critique de l'Ouvrage de Fevret. Mais on peut dire que Fevret a une ſupériorité de génie ſur ſon adverſaire, & une expérience ſur cette matière, qui méritent une diſtinction particulière (x).

(v) Mémoires du P. Niceron, tome XXIII.
(x) Journal des Savans, Mars 1703. & Fevrier 1737.

THÉOLOGIE.

APrès avoir parlé du Droit humain poſitif, qui eſt l'objet du Droit Eccléſiaſtique, & qui regarde la Diſcipline, paſſons au Droit divin poſitif, qui eſt compris dans les Saintes Ecritures, qui eſt expliqué par la Tradition de l'Egliſe, & qui concerne la Foi, & le règlement des mœurs. La partie qui roule principalement ſur les Dogmes, s'appelle Théologie : ſes principes ſont immuables, car ce ſont autant de vérités éternelles : mais la manière de les enſeigner a varié ſuivant les tems.

La Créance des Iſraëlites étoit la même que la nôtre : à cela près, que des vérités qu'elle renferme, les unes, quoique déja révélées, leur étoient expoſées avec quelque ſorte d'obſcurité, les autres leur étoient clairement propoſées ; celles-ci étoient la matière des inſtructions publiques, & des inſtructions domeſtiques : les prémières ſe faiſoient dans les Synagogues, c'eſt-à-dire, dans les aſſemblées qui ſe tenoient en chaque Ville Iſraëlites.

THE'OLOGIE.

le jour du Sabat : là les Prêtres, & quelquefois les Prophêtes enſeignoient la Loi de Dieu à tout le Peuple : mais comme l'inſtruction eſt peu utile, ſi elle n'eſt que paſſagère, celle dont nous venons de parler ne diſpenſoit pas les Peres de famille d'expliquer à leurs enfans les points fondamentaux de la Réligion, & n'exemtoit perſonne de l'étude continuelle de la Loi (y).

Prémiers Chrétiens.

Je vois à peu près le même chez les prémiers Chrétiens : ils écoutoient avec reſpect les Apôtres qui leur parloient tantôt en public, tantôt en particulier: ils liſoient aſſiduëment l'Ecriture, & en conféroient les uns avec les autres.

Pendant les ſix prémiers ſiécles, il n'y eut d'autres Ecoles publiques que les Egliſes, où les Evêques expliquoient les Livres Saints : leur méthode de prêcher l'Evangile paroît dans les Homelies de S. Chryſoſtome, dans les Sermons de S. Auguſtin, & de pluſieurs autres Peres : ils publioient auſſi de tems en tems quelques écrits pour combatre les Païens, & les Hérétiques : tels ſont les avis aux Gentils de S. Juſtin Martyr, & les

(y) *Deuter. cap. 6. v. 7. &c.* Mœurs des Iſraëlites, 15. 20.

Traités de Saint Athanaſe contre les Ariens.

THE'OLOGIE.

Le Pedagogue de St. Clément d'Alexandrie montre avec quel ſoin les Evêques inſtruiſoient les Catéchuménes, je veux dire, ceux d'entre les Infidéles qui demandoient à être faits Chrétiens: mais quelle attention ne donnoient-ils pas à l'éducation des jeunes Clercs qu'ils avoient auprès d'eux! Sera-t'on ſurpris après cela de voir ſortir de leur école tant de Savans Evêques? Ceux qui rempliſſoient les grands Siéges étoient quelquefois obligés de confier à leurs Prêtres une partie de l'inſtruction: l'Evêque d'Alexandrie, par exemple, qui avoit à gouverner un Peuple nombreux, établit dans ſa Ville, particulièrement en faveur des Catéchuménes, une Ecole qui devint très-célébre. S. Clément & Origene en furent le plus grand ornement, & formerent d'excellens diſciples.

Quant au fond de la doctrine que les Peres enſeignoient de vive voix, ou par écrit, on peut le réduire à cinq points principaux, qui ſont l'explication de l'Ecriture Sainte, les Dogmes de la Foi, la Morale chrétienne, la Diſcipline

THE'OLOGIE.

de l'Egliſe, la Morale & la Diſcipline monaſtique.

Les Etudes tomberent après l'établiſſement des Barbares du Nord dans les Terres de l'Empire Romain : du moins furent-elles dès-lors groſſières & imparfaites : la Providence permit toutefois que les Dogmes de la Religion ſe conſerverent ; & dans ces malheureux tems on ſuivit exactement l'autorité certaine de l'Ecriture & de la Tradition de l'Egliſe. Quand on voulut enfin ſecouer l'ignorance, on vit à la vérité pluſieurs hommes doctes comme Bede, Raban, Hincmar, Gerbert, &c. mais ces Savans ſe bornerent à copier les Peres, à les compiler, à les abbréger ; ſi cette méthode n'étoit pas la plus propre à faire admirer la beauté de leur génie, convenons que c'étoit le moïen le plus ſûr de perpétuer la ſaine doctrine.

Les Evêques ou inſtruiſoient eux-mêmes, ou faiſoient enſeigner. Sous leurs ordres des Clercs & des Moines érudits tenoient leurs Ecoles dans les Egliſes Cathédrales, & dans les Monaſtères : de toutes ces Ecoles, la plus célébre en Occident fut celle de Rome juſqu'au Pontificat de S. Gregoire : mais elle commença

mença alors à déchoir, ainſi que le témoigne le Pape Agathon dans ſa Lettre aux Peres du ſixième Concile (z). THE'OLOGIE.

Cependant S. Auguſtin, & les autres Moines que S. Gregoire avoit envoïés en Angleterre pour y prêcher l'Evangile, firent fleurir dans cette Iſle l'étude des ſaintes Lettres: l'Angleterre devenuë ſavante, de barbare qu'elle étoit auparavant, donna à l'Allemagne S. Boniface, & à la France l'illuſtre Alcuin: l'un forma l'Ecole de Mayence, & celle de l'Abbaïe de Fulde; l'autre jetta les fondemens de l'Ecole de Tours: de celle-ci prirent naiſſance les écoles de S. Germain de Paris, de S. Germain d'Auxerre, de Corbie, de Rheims, & de Lyon. Charlemagne ordonna que dans les Egliſes Cathédrales & Abbatiales, il y auroit deux ſortes d'Ecoles, d'intérieures pour les Clers & les Religieux, & d'extérieures pour les Séculiers. Benoît d'Aniane ſecondant les pieuſes intentions de ce Prince, mit dans les Monaſtères des Maîtres de Grammaire & de Chant, & les Moines s'étant mis à copier des

(z) Fleuri, Hiſtoire Eccléſiaſtique, liv. xli n. 7.

THE'OLO-GIE.

Livres, formerent de nombreuſes Bibliothéques.

La multiplicité des exemplaires rendit plus commune la connoiſſance de l'Ecriture & des Peres. Les Evêques excités par Charlemagne s'appliquerent à l'étude, & à la compoſition : pluſieurs envoïerent au Prince des Traités ſur le Baptême. Cet eſſai de leur plume marquoit peu d'érudition, & le meilleur ouvrage qui parut alors en fait de Critique fut celui des Livres Carolins.

Paſcaſe Ratbert, Loüis Servat, Adon, Ratramne, &c. dirigerent les études, & rendirent de grands ſervices à l'Egliſe par leur érudition. Cependant les Normands aïant déſolé les Provinces maritimes de France, reléguerent les Lettres au fond de l'Allemagne, où elles furent très-floriſſantes ſous le regne des Othons, & elles ne commencerent à ſe relever que ſous le Regne de LOUIS le Gros. Alors, Guillaume de Champeaux Archidiacre de Paris, fit des leçons de Théologie dans la Maiſon Epiſcopale, puis à S. Victor, où il avoit pris l'habit de Chanoine Régulier. Dans ce Monaſtère fleurirent Comeſtor, Hugues, Adam, Richard, Gautier, & Garnier. Abelard,

diſciple de Champeaux, enſeigna à Paris avant ſes malheurs. Ailleurs, brilloient deux grandes lumières, Ives, Evêque de Chartres, & S. Bernard, prémier Abbé de Clairveaux : ils inſtruiſirent avec éclat l'un ſes Clercs, l'autre ſes Moines. On voit par un Reſcrit de Celeſtin III. que dès-lors les Ecoliers faiſoient à Paris un corps complet d'étude, quoique le terme d'*Univerſité* ne fût pas encore en uſage : le prémier qui s'en eſt ſervi eſt Innocent III. ſucceſſeur immédiat de Celeſtin ; & Philippe Auguſte eſt le prémier de nos Rois, qui en 1200. ait accordé des Priviléges à l'Univerſité de Paris.

THE'OLOGIE.

Univerſités.

Quand les Docteurs en Théologie, qu'on appelloit *Maitres en Divinité*, ceſſerent de donner des leçons dans la maiſon de l'Evêque, on établit des Colléges ou Ecoles publiques. S. Loüis en 1250. fonda le Collége de Sorbonne, & en commit le ſoin à Robert, Chanoine de Cambrai, & ſon Confeſſeur. Et pour multiplier les fruits de l'inſtruction, le Collége de Navarre fut établi en 1304. par Jeanne, Reine de Navarre, Comteſſe de Champagne & de Brie, femme de Philippe le Bel ; le Collége

Colléges.

THE'OLOGIE. 1292. 1302.

d'Harcourt en 1311. le Collége de Lizieux en 1412. par Eſtouteville, Abbé de Feſcamp; & en des tems différens, les Colléges des Cholets, du Cardinal le Moine, & quelques-autres (a). L'Univerſité de Paris fut le modéle de celles qui parurent dans les Provinces du tems d'Honoré III. la Faculté de Théologie étoit en vigueur dans l'Univerſité de Toulouſe; & dans les autres Univerſités l'étude des Saintes Lettres ſuivit la date de leurs établiſſemens.

On ne ſauroit nier que ces établiſſemens ne ſoient fort utiles; c'eſt néanmoins depuis ce tems-là que les Evêques ont ceſſé d'enſeigner, & qu'ils ſe ſont déchargés ſur les Docteurs de l'inſtruction des jeunes Eccléſiaſtiques. Il eſt vrai que depuis S. Charles l'inſtitution des Séminaires ſupplée ce qui manquoit à cet égard; car c'eſt dans ces maiſons de Probation que les Evêques font apprendre aujourd'hui ſous leurs ïeux la Théologie aux jeunes gens à qui ils veulent donner les Ordres ſacrés.

Séminaires.

Pour l'enſeigner, on ſe ſervoit depuis

(a) Paſquier, Recherches de la France, liv. 9. ch. 5. & ſuivans.

pluſieurs ſiécles de la méthode des Scholaſtiques : cette méthode a varié ſelon les tems ; c'eſt ce qui a obligé un Ecrivain (b) célébre à diſtinguer trois âges dans la Théologie Scholaſtique : le prémier, depuis Abelard juſqu'à Albert le Grand ; le ſecond, depuis Albert juſqu'à Durand de S. Pourçain ; le troiſiéme, depuis Durand juſqu'à Gabriël Biel.

THE'OLOGIE. Scholaſtique.

Dans le ſecond âge S. Thomas & Scot introduiſirent dans l'Ecole les principes de la Dialectique & de la Métaphyſique d'Ariſtote : ils prirent cependant des routes différentes, & Ocham ſe moulant ſur les anciens Nominaux, fit un tiers parti. Durand de S. Pourçain Evêque de Meaux, imita la liberté que ſe donnoient autrefois les Académiciens : il ne s'attacha à aucune école en particulier ; mais il prit des différentes écoles ce qu'il jugea à propos, & avança quantité d'opinions nouvelles.

Le troiſiéme âge vit renaître le bon goût dans le quinziéme ſiécle : la Théologie ſe débarraſſa des termes barbares, & des queſtions épineuſes. Pierre d'Ail-

(b) Dupin, Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques, ſiécle XIV. ch. v.

THE'OLOGIE.

ly, Jean Gerſon, Nicolas Clemangis, Jean de Turrecremata traiterent ſolidement les matières de Doctrine. Les deux ſiécles ſuivans ont donné des Ouvrages critiques d'un nouveau genre ſur l'Ecriture ſainte, une infinité de ſavans Commentaires, pluſieurs Livres de controverſe, des recherches utiles ſur l'Antiquité Eccléſiaſtique, des Corps entiers de Théologie mis dans un bel ordre, & des queſtions dogmatiques traitées avec exactitude, & ſelon la méthode des Peres.

SCULPTURE.

LA Sculpture deſtinée à perpétuer la mémoire des grands hommes a pris naiſſance chez les Egyptiens ; c'étoit le plus reconnoiſſant de tous les Peuples : leur gratitude s'étendoit ſur les Princes bienfaiſans : ils trouvoient beau d'en conſerver ſoigneuſement le ſouvenir ; ſuivant ce principe ils dreſſerent dès les prémiers tems deux ſtatuës coloſſales, l'une à Mœris, l'autre à la Reine ſon épouſe, placées ſur deux thrônes portés par deux pyramides, & qui s'élevant de trois cens pieds au milieu d'un Lac, occupoient ſous les eaux un pareil eſpace ; ainſi, malgré l'étenduë de ce Lac, qui avoit de tour 180. de nos lieuës (a), ces deux ſtatuës frapoient les ïeux de loin, & attiroient les regards. Voilà, ſi je ne me trompe, l'origine des Coloſſes que la ſageſſe des Egyptiens a inventés, & dont on a ſouvent abuſé dans la ſuite. Egyptiens. Origine des Coloſſes.

(a) Boſſuet, Hiſt. Univer. part. 3. art. 3.

SCULPTURE.

Mais c'eſt dans la juſteſſe des proportions que les Sculpteurs Egyptiens ont principalement excellé : ils porterent ſi loin cette juſteſſe, qu'après avoir taillé ſéparément toutes les pierres qui devoient former une Statuë, ces piéces détachées, & qui bien ſouvent n'étoient pas d'une ſeule main, étant réünies faiſoient un tout parfait (b).

Le ſoin qu'ils apporterent à cultiver cette partie de l'Art ſi importante, & ſi eſſentielle, leur fit ſans doute négliger ce que nous admirons de fin & de délicat dãns les ouvraves des Grecs. En effet les Bas-reliefs qu'on voit encore ſur les anciens Bâtimens de l'Egypte, les figures qui ornent ſes Obéliſques, & ſes Momies n'ont rien de recherché : s'il s'y rencontre quelquefois des Sphynx d'une beauté ſingulière, on les doit à des étrangers; ou s'ils ont été faits par des Egyptiens, il faut que la Sculpture ait été bien perfectionnée dans les derniers tems de leur Empire. On peut rapporter à ces derniers tems & au regne des Ptolomées l'Iſis de marbre noir, qu'on voit à Paris à l'Hôtel de Mezieres, & à

(b) Sethos, Additions.

des tems plus reculés la Divinité Egyptienne de pierre de touche, qu'on voit à l'Orangerie de Verſailles, & les ſculptures du Tombeau d'Oſymanduas, dont Diodore de Sicile (c) fait une peinture trop flateuſe. SCULPTURE.

Les Iſraëlites n'ignoroient pas cet Art: il étoit même fort ancien chez eux, & chez les peuples leurs voiſins: les preuves tombent ſous la main en mille endroits de l'Ecriture: les idoles de Laban que Rachel enleva; celles de Bel, & de Dagon; le Veau d'or, le Serpent d'airain, les Chérubins de l'Arche, &c. Ces figures, dira-t-on, étoient de fonte: mais qui ne ſait que l'Art de modéler qu'enſeigne la Sculpture eſt le fondement de l'Art de fondre les métaux. Iſraëlites.

La Statuë de Nabucodonoſor que les trois jeunes Hébreux refuſerent d'adorer (d) eſt une preuve évidente de l'habileté des Chaldéens dans cet Art; & il eſt aſſez vraiſemblable que la Statuë Equeſtre de Darius, fils d'Hyſtaſpe, Roi des Perſes, avoit été jettée en fonte (e).

(c) *Lib.* 1.
(d) *Dan. cap.* 3.
(e) *Herodot. lib.* 3. *cap.* 88.

SCULPTURE. Grecs.

Les Grecs, ſi l'on s'en rapporte à leur témoignage, ſont les inventeurs de la Sculpture : ils l'attribuënt à un certain Dibutadis, dont la fille donna commencement à la Peinture, en traçant l'image de ſon amant ſur l'ombre que la lumière d'une lampe marquoit contre une muraille. Ceux qui embraſſent ce ſentiment ſont inexcuſables de donner l'air de fable à un fait qui peut trouver ſa vérité dans l'Hiſtoire.

On peut croire que ce Dibutadis étoit Potier, de même qu'Ideocus, & que Théodore de Samos, plus anciens, ſelon quelques-uns, que Dibutadis. Il eſt du moins conſtant que Calcoſtene, Athénien, Démophile, & Gorſanus travailloient de terre : & ſi l'on conſidére que tous les Arts ont eu de foibles commencemens, on n'aura nulle peine à croire que les figures de terre cuite ont précédé celles de pierre ou de métal (f).

Lacédémoniens.

Plutarque nous apprend que les Lacédémoniens ſont les prémiers qui aïent emploïé le bois à faire des Statuës, & c'eſt ici qu'on trouve une nouvelle preu-

(f) Felibien des Avaux, Principes de l'Architecture, de la Sculpture, &c. liv. 2. ch. 2.

ve de la groſſièreté de cet Art dans ſon origine : ils s'en ſervirent d'abord pour repréſenter Caſtor & Pollux, ces deux freres jumeaux qu'ils avoient en grande vénération, mais ils n'y chercherent pas d'autre façon que de poſer debout deux poutres liées l'une à l'autre par un bois de traverſe ; c'étoient là leurs fameuſes *Docanes*, l'un des principaux objets de leur culte. SCULPTURE.

Dedale fit ſortir la Sculpture de cet état d'enfance : il apprit aux Grecs à faire quelque choſe de moins imparfait ; à ſon retour d'Egypte où il s'étoit formé le goût, il dreſſa les Artiſans de la Grèce à imiter dans leurs Statuës l'attitude d'un homme qui eſt en action, & en mouvement. Dedale n'en demeura pas là : il fit en bois une Vénus qui ſe remuoit : nouvelle merveille, dont tout l'artifice venoit du Mercure que l'Ouvrier avoit verſé dans la figure, & qui cauſoit tout le jeu ; cependant ces bonnes gens perſuadés par-là de la préſence de la Divinité, & voulant empêcher leurs Dieux de s'échapper, & de quitter leurs Temples, s'aviſerent d'un ſtratagême aſſez plaiſant : ce fut d'enchaîner les Statuës à qui le

SCULPTURE.

Sculpteur avoit donné le plus d'action; auſſi étoient-ce les plus belles, & celles qui, au rapport de Platon, ſe vendoient plus chérement.

Les Grecs n'avoient point de Simulacre, qui s'attirât plus de reſpect & de vénération que la fameuſe Diane d'Ephèſe : & cette Statuë, l'ouvrage de Canétias, étoit de bois de Vigne, au rapport de Mutien (g); de Hêtre, ſelon Callimaque; de Cedre, ſelon Vitruve.

Agoracritos, de l'Iſle de Paros, fut le prémier qui travailla en Marbre, & ſa Vénus plut tant qu'elle fit donner le nom de *Parium Marmor* au plus beau Marbre blanc de toutes les carrières de la Grèce & de l'Orient (h).

Cet Art étoit néanmoins aſſez imparfait, & il n'y avoit point alors d'autre école où l'on pût s'en inſtruire à fond que l'Egypte; ce fut donc là que Teleclés, & Théodore, fils de Rœcus puiſerent les connoiſſances qui manquoient à leurs compatriotes: ces deux Statuaires firent à Samos l'Apollon Pythien dont

(g) Cité par Pline, liv. 16. ch. 40.
(h) Felibien, Principes de l'Architecture, &c. liv. 1. ch. 12.

parle Diodore (i). Calon & Egéſias travailloient plus durement : Calamis fit des Ouvrages moins contraints : Dipœnus, Scyllis, Tecteus, Argélion, & Onatas firent les prémières Statuës Equeſtres après la prémière Guerre de Meſſene ; car ce fut en ce tems-là que la Cavalerie commença à être en uſage dans la Grèce (k). SCULPTURE.

Vers le même tems, Ariſtocle, de Cydonie, ſe rendit célébre par le Groupe d'Olympie, qui repréſentoit le Combat d'Hercule contre une Amazone à cheval ; & peu après, Batycles ſculpta les Bas-reliefs du Thrône de la Statuë d'Apollon dans le Temple d'Amycles. Socrate né à Athênes de Sophroniſque bon Sculpteur, ſuivit d'abord la profeſſion de ſon pere : on vit ſortir de ſon attelier un Mercure, & des Graces, que leur beauté fit comparer avec les Ouvrages des plus grands Maîtres de l'Art ; mais il quitta bientôt le Ciſeau, appellé à une plus haute deſtinée.

Ce fut alors comme le crépuſcule de

(i) *Lib.* I. *in fine.*

(k) M. Frérer. Recherches ſur l'Origine de l'Art de l'Equitation dans le VII. tom. des Mém. de l'Acad. des Belles Lettres.

SCULPTURE.

la vive lumière qui éclaira depuis la Sculpture du tems de Péricles. Phidias, Athénien, qui vint alors, ſurpaſſa tous ceux qui avoient paru avant lui ; Artiſan habile, ſoit qu'il travaillât de Marbre, ou d'Yvoire, ſoit qu'il emploïât les Métaux, comme dans la Statuë d'or de Minerve, ſi célébre dans l'Antiquité. Cette Statuë haute de vingt-ſix coudées, préſentoit ſur les deux faces de ſon Bouclier le Combat des Géans contre les Dieux, & celui des Athéniens contre les Amazones, & ſur ſa Chauſſure le Combat des Centaures & des Lapithes : la Naiſſance de Pandore ornoit ſon Piédeſtal. Phidias après avoir ſurpaſſé ſes émules dans ſa Minerve du Parthénon, ſe ſurpaſſa lui-même dans ſon Jupiter Olympien. La majeſté de l'Ouvrage égaloit le Dieu, dit Quintilien (1), & ajoûtoit à la Religion des Peuples. Ou Jupiter eſt venu du Ciel pour ſe faire voir à Phidias, dit un Poëte Grec, ou Phidias eſt monté au Ciel pour voir Jupiter. Ce fut par ce chef-d'œuvre que cet illuſtre Sculpteur termina ſes travaux. Il avoit fait une Amazone qui fut pla-

(1) *Lib.* 12. *cap.* 10.

cée dans le Temple d'Ephèſe, & une Némeſis pour les Athéniens vainqueurs des Perſes. Nul objet ſenſible ne ſervoit de règle à Phidias, au jugement de Ciceron (m); il travailloit d'après l'idée de la parfaite beauté, qu'il avoit dans l'eſprit: cette idée conduiſoit ſon ciſeau, & lui faiſoit enfanter des merveilles. SCULPTURE.

Ce grand Artiſan donna le prémier aux Grecs le goût de la belle Nature, & leur apprit à l'imiter: l'occaſion étoit favorable: les Exercices en honneur chez les Grecs avoient été portés en ce tems-là au plus haut point de perfection. Comme ils fortifioient les corps, & les rendoient mieux conformés qu'ils ne le ſont aujourd'hui, ils mirent les Sculpteurs à portée d'étudier le nud, & leur fournirent d'excellens modéles; ainſi, il n'y a pas lieu de s'étonner des progrès prompts & ſubits que fit alors la Sculpture, & du grand nombre de ceux qui y excellerent.

Phidias eut pour rival Alcaméne. Ils traiterent à l'envi le même ſujet: mais la connoiſſance de l'Optique aſſura la

(m) *Orat.*

SCULPTURE.

victoire à Phidias : ſa Minerve qui vûë de près & miſe à côté de la Minerve d'Alcaméne, paroiſſoit groſſière & hideuſe dans les traits du viſage, ſe faiſoit admirer par un air de grandeur & de majeſté étant placée à l'endroit où elle devoit être, tandis que celle d'Alcaméne vûë à la même diſtance avoit perdu toute ſa beauté (n). Cependant, Alcaméne primoit où n'étoit pas Phidias : il eut la force en partage, & laiſſa bien loin Critias l'Inſulaire, Neſtoclés, & Hégias, ſes contemporains.

Ctéſilas & Cylon vivoient vers le même tems. Ils ſe bornoient à donner à leurs figures un air naturel & aiſé : Polyclete y ajoûta la régularité & l'agrément : il porta la Sculpture à une haute perfection : il fit à Sicyone, ville du Péloponneſe, des Statuës que les plus ſavans Artiſtes s'efforcerent d'imiter : le Doryphore (o) fut le principal objet de leur émulation. Les proportions du corps humain étoient ſi exactement obſervées

(n) Hiſtoire de Phidias par M. l'Abbé Gedoyn, tom. IX. de l'Hiſt. de l'Académie des Belles Lettres.

(o) On appelloit ainſi les Gardes des Rois de Perſe.

dans

dans cette figure, qu'on lui donna le nom de *Règle*.

SCULPTURE.

Myron éleve de Polyclete manía le ciſeau avec tant d'adreſſe, qu'il ſembloit donner à ſes Ouvrages le mouvement & la vie. C'eſt une grande perfection quand l'Art paroît être la Nature même (p). Il repréſenta en cuivre une Vache, qui fut célébrée par les Epigrammatiſtes Grecs (q), & par les Poëtes Latins (r). Ce Sculpteur excelloit en certaines naïvetés gracieuſes; mais la force ne lui manquoit pas: témoin le *Diſcobole*, ou jetteur de Diſque (s).

Lyſippe de Sicyone eut d'abord pour maître le Doryphore de Polyclete: mais dans la ſuite, il étudia uniquement la Nature, & profita bien de ſes leçons: ſa manière aiſée de ſculper lui fit faire ſoit en bronze, ſoit en marbre plus de ſix cens Ouvrages. Les plus remarquables ſont, l'Apollon de Tarente, de quarante coudées de haut; la Statuë de Socrate; celle d'un homme qui ſort du Bain, & qu'Agrippa mit à Rome de-

(p) Longin, Sect. 19.
(q) Antologie.
(r) Ovide & Properce.
(s) *Quintil. Inſt. Orat. lib. 2. cap.* 13.

SCULPTURE.

vant ſes Thermes ; Alexandre encore enfant (t) ; & les vingt-cinq Cavaliers qui avoient perdu la vie au paſſage du Granique. Du reſte, on ne ſauroit douter que Lyſippe ne l'emportât ſur tous ſes concurrens : la préférence que lui donna Alexandre pour jetter en bronze ſa Statuë en eſt une bonne preuve. On dit que ce Sculpteur exprima les cheveux mieux que ceux qui l'avoient précédé : cela ſeul ſuffiroit pour diſtinguer un artiſan ordinaire.

Charés, Lyndien, diſciple de Lyſippe, s'immortaliſa par le fameux Coloſſe du Soleil de ſoixante-dix coudées (v) & l'une des merveilles du Monde (x) : Il étoit d'airain (y) : l'ouvrier y emploïa douze ans, & le plaça à l'entrée du Port de Rhodes. Les Navires, dit-on, paſſoient à pleines voiles entre les jambes du Coloſſe. Abbatu par un tremblement de terre, il demeura en cet état pendant près de neuf cens ans ; au bout de ce tems-là, Moavias, Calife

(t) *Plin. Hiſt. Nat. lib.* 34.
(v) Cent cinq pieds.
(x) *Martial. lib.* 1. *Epigram.* 17. *de Spect. Epigr.* 2.
(y) L'airain de ce Coloſſe, ſelon quelques-uns, montoit à 7200. quintaux.

des Sarrasins, aïant pris Rhodes, le vendit à un Marchand Juif, qui en eut la charge de neuf cens Chameaux (z). SCULPTURE.

Charés travailloit sur le bronze, & Praxitéle sur le marbre : celui-ci donnoit la préférence au *Satyre* & au *Cupidon* sur tous ses autres Ouvrages (a). Le Cupidon de Verrés (b) étoit de Praxitéle, mais différent du prémier que Phriné plaça à Thespies, Ville de Béotie. Ce célébre Sculpteur fit deux Statuës de Vénus ; l'une nuë, qui aïant passé dans l'Isle de Coos, est aujourd'hui un des principaux ornemens de la grande Galerie de Versailles ; l'autre voilée, que les Gnidiens acheterent (c), & dont on voit, selon M. Bayer, une copie fort exacte à Petersbourg dans la Grotte du Jardin Impérial.

Scopas, de l'Isle de Paros, fit aussi une Vénus d'une beauté singulière, un Apollon Smynthien pour le Temple de ce Dieu à Chrysa, ville de la Troade (d), & la Colonne la plus parfaite de toutes

(z) Zonaras, Cedrenus, &c.
(a) *Pausanias, lib.* 1.
(b) *Cic. in Verr. de Signis.*
(c) Ville à l'extrémité de la Presq'isle attenante à la Carie.
(d) Elien.

SCULPTURE.

celles qui ornoient le fameux Temple de Diane d'Ephèſe (e).

Scopas, Briaxis, Timothée & Leocharés étalerent toutes les richeſſes de leur Art dans le ſuperbe Tombeau de Mauſole, Roi de Carie; Pythis ajoûta une Pyramide au deſſus du Tombeau, & un Char attelé de quatre Chevaux ſur la Pyramide. Cet Edifice de ſoixante-trois pieds de long, & de quatre cens onze pieds de tour, avoit trente-ſix pieds & demi de haut, & trente-ſix Colonnes dans ſon enceinte

Agéſandre, Polydore, & Athénodore mirent une force d'expreſſion étonnante dans le Groupe tant vanté de Laocoon du Belveder (f). Silanion montra ſon talent à animer le bronze dans la Statuë d'Appollodore ſon confrere, & dans la Sapho que Verrés enleva du Prytanée de Syracuſe (g). Canachus fit voir un goût ſec & dur (h). Demétrius pour s'attacher à la reſſemblance, négligea un peu trop la beauté. Archelaüs, de Priéne, mit beaucoup de délicateſſe dans un

(e) *Plin. lib. 36.*
(f) *Lib. 35.*
(g) *Cic. in Verr. de Signis.*
Plin. lib. 34. cap. 8.
(h) *Cic. in Brut. n. 60.*

Bas-Relief d'un travail exquis, & qu'on croit qui repréſente l'Apothéoſe d'Homère (i). Cleoméne, fils d'Apollodore, joignit dans ſa Vénus la pudeur & la modeſtie à un air de jeuneſſe, & à une beauté inexprimable. C'eſt la célébre Vénus de Médicis, copie de la Gnidienne, ſelon quelques Ecrivains, & Vénus *Genitrix*, au jugement de deux ſavans Antiquaires (k). SCULPTURE.

Au ſurplus, ceux qui auront la curioſité de voir les noms & les ouvrages des autres Sculpteurs, peuvent s'adreſſer à ceux qui ont écrit l'Hiſtoire de la Sculpture : mais rien n'eſt plus propre à donner une juſte idée de l'excellence de la Sculpture Gréque, que les Antiques que l'on voit en Italie, & que nous avons pour la plûpart parfaitement bien moulées. Tel eſt entr'autres l'Hercule Farneſe : l'ouvrier en muſclant ce Héros, donne une grande idée de ſa force, & il en exprime en même tems par des traits naturels la laſſitude & l'épuiſement.

Tels ſont encore le Mirmillon du Pa-

(i) Diſſertation de M. Cuper ſur le Marbre de Ferentine.

(k) MM. Maffeï & Bayer.

SCULPTURE.

lais Chigi, où l'on remarque un ingénieux mêlange de la vie & de la mort dans l'état d'un Athléte qui expire ; la Vénus de Médicis, imitation parfaite de la plus belle nature ; l'Antinoüs du Belveder ; la Flore du Palais Farneſe, d'une légèreté admirable ; le Papire Pretextat, de la Vigne Ludoviſe ; le Rotateur de Florence, que l'on croit être ou l'affranchi, qui, ſuivant le récit de Tacite, découvrit une conſpiration faite contre Néron (l), ou l'eſclave qui, au rapport de Tite-Live, révéla le projet des fils de Brutus pour le rétabliſſement des Tarquins (m). Si toutes ces figures ſont admirables pour l'expreſſion, & pour la correction du Deſſein, rien n'eſt plus propre à intéreſſer & à toucher les Spectateurs que la fable de Niobé, miſe ſous les ïeux dans la Vigne Médicis par pluſieurs Statuës, qu'une même action lie entr'elles.

Cependant la Sculpture portée ſi haut ne demeura dans ſa perfection que pendant cent cinquante ans, à compter de-

(l) M. Piganiol de la force, Nouv. Deſcript. de Verſailles.

(m) M. l'Abbé du Bos, Réflex. critiq. ſur la Poëſie, & ſur la Peinture, Sect. 38.

puis Phidias : elle commença enſuite à déchoir. Rome avoit alors dépouillé Athênes, & toutes les Villes de la Grèce de leurs ornemens les plus précieux : le ſeul Théatre de M. Scaurus étoit décoré de trois mille Statuës de bronze, & l'on ſait que Mummius & Lucullus en avoient apporté une grande quantité après leurs expéditions. D'ailleurs, les Grecs aſſujettis aux Romains perdirent peu à peu cette nobleſſe de ſentimens, qui faiſoit leur caractère ; & les Arts ennemis de la contrainte ſe reſſentirent bientôt de cette perte. SCULPTURE.

Les Romains connoiſſoient la Sculpture avant que de connoître les Grecs. Demaratus mena avec lui en Toſcane Eucirape & Eutigramme : ſon fils Tarquin attira enſuite à Rome Taurianus, qui fit de terre cuite la Statuë de Jupiter, & les quatre Chevaux que ce Prince fit mettre ſur le fronton du Temple de ce Dieu (n) : c'eſt vraiſemblablement le prémier morceau de Sculpture qu'on vit à Rome : cet Art ne fit pas néanmoins dans cette Ville des progrès fort conſidérables, juſqu'à ce que Marcellus Romains.

(n) Felibien des Avaux, Princip. de l'Archit. &c. liv. 2. ch. 1.

SCULPTURE.

eût enlevé une partie des Statuës dont Syracuſe étoit remplie : alors les Romains commencerent à goûter la Sculpture, & à rechercher les Artiſans qui s'y diſtinguoient : ils devinrent eux-mêmes avec le tems très-habiles dans cet Art ; mais je ne crois pas qu'il ait rien enfanté chez eux de plus parfait que ce que l'on fit ſous le Regne d'Auguſte : la Statuë de Julie (o), ſa fille, eſt remarquable par la beauté de ſa draperie, qui eſt parfaitement bien jettée, loin d'être manièrée, comme dans les Antiques des tems poſtérieurs. On peut mettre de ce nombre la Statuë du même Prince, qu'on voit à Verſailles près du Grand Canal ; le Buſte d'Agrippa, ſon gendre, qui orne la Galerie du Grand-Duc ; & le Ciceron, de la Vigne Mathei.

La Sculpture languiſſante ſous Tibere, Caïus, & Claude, reprit ſes forces ſous Néron. Ce Prince aima cet Art, & emploïa ſon génie dans ſa jeuneſſe à faire des Statuës. Il attira à ſa Cour par ſes bienfaits Zénodore, qui s'étoit fait un grand nom dans les Gaules parmi ceux de ſa profeſſion. Ce Sculpteur devoit ſa

(o) Cette Statuë eſt à Marly.

réputation à un Mercure de quatre cens pieds de haut, & d'un prix infini, dreſſé dans la Capitale de l'Auvergne (p); & ſa gloire reçut à Rome un nouvel accroiſſement par le fameux Coloſſe de ſix-vingt pieds, qui après la mort de Néron fut conſacré au Soleil. SCULPTURE.

Les Romains dès-lors commençoient a goûter les Statuës Coloſſales, & dans la ſuite, Alexandre-Sévère en fit ériger à la plûpart des Empereurs. Ne diroit-on pas qu'on croïoit compenſer par une grandeur monſtrueuſe ce que le ciſeau ne ſavoit plus donner de majeſté & de force? En effet les ouvrages de Sculpture avoient en ce tems-là je ne ſais quoi de ſec & d'immobile, qui fit tomber inſenſiblement les Artiſans dans le foible & dans le meſquin. Ce fut bien pis au commencement du quatrième ſiécle: ſi l'on voulut ériger à Conſtantinople un Arc de Triomphe en l'honneur du fondateur de cette ville, ce fut aux dépens de l'Arc de Trajan, qu'on dépouilla de ſes Bas-Reliefs pour en orner celui qu'on élevoit: le peu d'égard qu'on eut pour la convenance dans ces ornemens dé-

(p) *Plin. lib. 34. cap. 7.*

SCULPTURE.

placés fait ſentir à quel point étoient ignorans les Sculpteurs de ce tems-là.

Il eſt vrai que ce n'eſt pas dans les Bas-Reliefs que les Romains ont excellé, & ſi vous en exceptez les *Danſeuſes* du Louvre, vous n'en trouverez point que vous puiſſiez regarder comme de parfaits modéles. C'eſt le ſentiment d'un Académicien (q) fort éclairé ſur les Arts. „ Les Anciens, dit-il, ne ſavoient „ que couper des figures de ronde boſſe „ par le milieu, & les plaquer, pour ainſi „ dire, ſur le fond du Bas-Relief, ſans „ que celles qui s'enfonçoient fuſſent dé„ gradées de lumière „.

Sculptures Gothiques.

A quoi bon parler des Sculptures Gothiques? Qui ne voit que ce ſont des Ouvrages qu'un Art groſſier a formés en dépit des règles & de la nature? triſtes productions d'eſprits lourds & barbares, qui défigurent nos vieux Bâtimens, & nos anciennes Egliſes. Ceux qui ne ſont pas à portée de s'en convaincre par l'inſpection des Originaux, n'ont qu'à parcourir les Monumens de la Monarchie Françoiſe publiés par le R. P. de Monfaulfou.

(q) M. l'Abbé du Bos, Réflexions critiques ſur la Poëſie, & ſur la Peinture, Sect. 15. de la prémière édition.

SCULPTURE.

J'en excepte les figures & les Antiquités qu'on nous donne pour Celtiques, & qu'on voit dans les Cabinets des Curieux : car quoiqu'elles paroiſſent en gros être d'une main gothique, elles ont néanmoins quelque choſe d'agréable & de fini, inconnu à ces tems d'ignorance. Le Pere Mabillon, qui ne pouvoit ſe le diſſimuler, ſe tiroit d'affaire en ſe perſuadant que de telles figures étoient ſuppoſées ; il met en fait que tout ce qui a l'air gothique en France n'eſt point véritablement antique. La règle eſt trop générale ; & je ſerai bien trompé ſi tous les connoiſſeurs l'admettent ſans reſtriction.

Les François & les Italiens.

Les François & les Italiens releverent la Sculpture preſque en même tems ; car tandis que Michel-Ange rempliſſoit Rome de ſes Ouvrages, ſous le Pontificat de Leon X. & de Jules II. Jean Gougeon embelliſſoit Paris de ſes Chefs-d'œuvre ſous le regne de FRANÇOIS I. & d'HENRI II. On connoît le Bacchus de Michel-Ange, qui fit illuſion à Raphaël par ſon extrême beauté, & que celui-ci donna ſans héſiter à Phidias, ou à Praxitéle : d'un autre côté, tout Paris admire les fameuſes Cariatides de Gou-

SCULP. TURE.

geon, que l'illuſtre Sarraſin n'a pas dédaigné de copier. A Rome, le même Michel-Ange fit la Mere de Pitié, piéce parfaite en ſon genre, au jugement de ceux qui s'entendent en Sculpture; & Daniel de Volterre enrichit de Statuës l'une des Chapelles de S. Pierre *in Montorio*. L'Algarde fit voir ce que le ciſeau eſt capable d'imiter en repréſentant S. Pierre & S. Paul qui menacent Attila. Le Cavalier Bernin, digne ſucceſſeur de ces grands Maîtres, fit la Fontaine de la Place Navonne, l'Extaſe de Ste. Thereſe, ouvrage admirable du côté de l'expreſſion, le beau Ciboire de bronze doré de la Chapelle du S. Sacrement, le S. Longin, figure de quatorze pieds de haut, & à Verſailles, le Buſte de LOUIS XIV. où le caractère de ce grand Prince eſt auſſi bien marqué que les traits de ſon viſage, & le Cheval de Marcus Curtius infiniment plus beau & plus parfait que le Cheval de Marc-Aurele, que les Chevaux mêmes de Monte-Cavallo, que leurs Inſcriptions infidelles attribuënt aux plus célébres Sculpteurs de l'Antiquité Gréque (r).

(r) Phidias & Praxitéle.

Baccio Bandinelli, l'un des grands Sculpteurs de ſon tems, a fait une Cleopatre, qui n'eſt point déparée dans un Boſquet de Marly par l'Antiquité qu'on a placé vis-à-vis de cette figure moderne. Long-tems après, Dominique Guidi fit pour le feu Roi l'excellent Groupe de la Renommée qui écrit l'hiſtoire de ce Prince. Le Guidi étoit éleve de l'Algarde, & il eut pour condiſciples dans cette fameuſe Ecole Antoine Raggi, dit le Lombard, & Hercule Ferrata, qui apprit à manier le ciſeau à Camille Ruſconi, de Milan, & à Melchior Caſa, ſurnommé le Maltois. L'Italie ſe maintient encore aujourd'hui dans la poſſeſſion de ce bel Art, qui eſt preſque ſon domaine : le S. Janvier de Dominique Antoine Vaccaro ne permet pas d'en douter. SCULPTURE.

Les Flamands ſe ſont appliqués à la Sculpture, & ils y ont aſſez bien réüſſi. Le Queſnoy ſur la fin du ſeizième ſiécle, & Slodtz ſur la fin du dix-ſeptième, ont embelli de leurs Ouvrages, l'un Rome & l'Italie, l'autre Verſailles & Marly. Celui-ci a eu pour émules dans la décoration des Maiſons Roïales Erard de Liége, Buiſter de Bruxelles, le Févre & Laviron d'Anvers. Guibbon & Roo- Flamands.

SCULPTURE.

tier, auſſi d'Anvers, ont travaillé en Angleterre, où le dernier a fait les Médailles de CHARLES II. & de JACQUES II. Cette Iſle toûjours ouverte aux Siences étoit alors fermée aux Arts: Rysbrack y a introduit la Sculpture: les Statuës du Roi GUILLAUME III. & du Roi regnant GEORGE II. ſont peut-être les prémiers ouvrages qui ſoient ſortis des mains d'un Sculpteur Anglois. La prémière de ces Statuës eſt dans la Grande Sale de la Banque, & la deuxième dans la Grande Cour de l'Hôpital Roïal de Greenwich.

1735.

Rétabliſſement de la Sculpture en France.

En France, Sarraſin fit revivre la Sculpture que la longue durée des Guerres Civiles avoit preſque éteinte, & lui redonna ſa prémière beauté. Il fit en 1640. un Groupe fort eſtimé qu'on voit à Marly, & qui repréſente deux enfans qui ſe jouënt avec un Bouc: il orna enſuite quelques Egliſes de Paris de ſes ouvrages: les plus remarquables ſont le Tombeau du Cardinal de Berulle aux Carmelites du Fauxbourg S. Jacques, & celui d'Henri de Bourbon Prince de Condé à la Maiſon profeſſe des Jéſuites. Sarraſin forma des éleves qui ont porté cet Art à une grande perfection.

Les Anguiers donnerent les modéles du Mercure & de l'Amphitrite qu'on a depuis exécuté en Marbre, & qui ornent des Boſquets à Verſailles & à Marly. Balthaſar & Gaſpard Marſy ſemblent avoir épuiſé toutes les fineſſes de leur Art dans l'enlevement d'Orythie par le Vent Borée; dans le Géant Encelade, ouvrage plein de force, & tout-à-fait dans le goût de Jules Romain; mais ſur tout dans le Groupe des deux Tritons qui abreuvent des Chevaux d'Apollon, morceau admirable, & qui n'eſt inférieur qu'à la Nature elle-même. Des-Jardins s'eſt rendu célébre par une infinité d'ouvrages: l'Artémiſe eſt un des plus conſidérables: l'ouvrier a eu l'adreſſe d'exprimer la douleur de la Princeſſe d'avoir perdu le Roi ſon epoux, & ſa conſolation de pouvoir lui ſervir de tombeau. Pujet a fait moins d'ouvrages, mais ils partent tous d'une main ſavante: on peut donner pour exemples le Perſée qui délivre Andromede, & le Milon Crotoniate: ici le ciſeau ſemble animer le Marbre, & lui donner les paſſions qui conviennent à ces deux différens ſujets. Le Bas-Relief de S. Charles eſt un Tableau où il ne manque que le

SCULPTURE.

SCULPTURE.

coloris ; la perſpective aërienne inconnuë aux anciens Sculpteurs y eſt fort bien obſervée.

Pujet mettoit dans ſes figures plus d'expreſſion, & Girardon plus de grace. L'enlevement de Proſerpine, Apollon chez Thétis, &c. ſont des piéces d'une beauté ſingulière, & d'une correction de Deſſein dont les meilleurs Sculpteurs ſont ſouvent peu capables. Le Gros après avoir montré ce que pouvoit ſon ciſeau quand il travailloit de génie, a copié le Torſe (s) de Richelieu, & l'Antinoüs du Belveder, & a rendu avec une fidélité peu commune beauté pour beauté, & expreſſion pour expreſſion. Coizevaux qui s'étoit déjà diſtingué par ſes ſavans Bas-Reliefs délicatement exécutés en Bronze & en Marbre, a auſſi joûté avec les anciens Sculpteurs, & toûjours avec avantage, & il a eu Fremery & Flamen pour compagnons de ſes Combats (t). Tuby a exprimé d'une manière admirable dans la Nimphe Galathée & dans le Berger Acis ce que la Nature a de plus riant &

(s) C'eſt une Vénus qui ſort du Bain.

(t) Fremery a copié Fauſtine, Uranie, la Vénus de Médicis, &c. & Flamen a copié un Faune, Cypariſſe, &c.

de

de plus gracieux, & par un contraſte ſurprenant, il a repréſenté dans une figure allégorique ce que le Poëme Lyrique a d'élevation & de force. SCULPTURE.

Pierre Mallerot connu ſous le nom de Lapierre, eſt encore plus connu par ſes excellens morceaux de Sculpture. Il a fait la Colomnade du Parc de Verſailles, le Periſtile & la Galerie du Château de Trianon, le Tombeau du Cardinal de Richelieu à la Sorbonne, le Mauſolée de Girardon à S. Landry, les Chapelles de MM. de Pompone à S. Merry, & de MM. de Crequi & de Louvois aux Capucines. Les ſujets les plus triſtes ont leur agrément quand ils ſont bien traités : on en voit la preuve dans les Tombeaux précédens, & dans celui du Cardinal de Janſon, que les Couſtous ont fait pour la Cathédrale de Beauvais. Les mêmes Sculpteurs dans les nouveaux ouvrages pour Marly nous montrent que leur Art n'a encore rien perdu en France de ſa dignité. Où trouvera-t'on une piéce plus parfaite que la Jonction des deux Mers ? Où trouvera-t'on quelque choſe de plus fini & de plus piquant que le Groupe inimitable d'Apollon & de Daphné ? M. Goi auroit fait dans la Sculp-

SCULPTURE.

ture des progrès étonnans ; il ne s'y appliqua que pendant sa jeunesse ; & ses prémiers essais étoient des Chefs-d'œuvre ; mais plein de religion il se consacra de bonne heure à un état plus conforme à la pureté de ses mœurs (v).

Adam a décoré la Cascade de S. Cloud d'un beau Groupe de dix-sept pieds de proportion, qui représente la Seine & la Marne. Simon Curé s'est signalé dans les Médailles & Médaillons qu'il composoit & réparoit parfaitement, dans les piéces d'argenterie pour les Eglises, dont les Bas-Reliefs sont d'une délicatesse rare, & d'une finesse extrêmement recherchée, & dans les bijoux, où tout est propreté, précision & élégance.

Du Vassé avoit un heureux talent pour les Ornemens : il a fait les dessseins & les modéles de plusieurs morceaux de Sculpture de la Chapelle du Château de Versailles, du Chœur de l'Eglise de Notre-Dame de Paris, de la grande Galerie & des principaux Appartemens de l'Hôtel de M. le Comte de

(v) Il mourut à Paris, Curé de Sainte Marguerite, le dix-huit Janvier 1738. âgé de 72. ans.

Toulouſe. Ainſi cet Art a paſſé depuis long-tems des Italiens aux François ; & ceux-là ſe ſont vû ſouvent réduits à emprunter nos Ouvriers (x) pour des Ouvrages de conſéquence.

SCULPTURE.

(x) Pujet, Théodon, le Gros.

PEINTURE.

LA Sculpture & la Peinture, filles du Deſſein, ont chacune des avantages qui leur ſont propres : l'une donne du relief à ſes figures ; l'autre ſuit les différentes teintes des corps, & pour les rapprocher de la Nature elle emploïe les Couleurs.

Egyptiens. L'invention en eſt dûë aux Egyptiens, du moins quant aux trois couleurs principales. La connoiſſance qu'ils avoient de la Chimie paroît conſtater cette opinion ; d'ailleurs, ce que les vieux reſtes de Bâtimens Egyptiens offrent aux Voïageurs de peintures antiques, montre un coloris vif & éclatant, qui a réſiſté à la longue ſuite de tant de ſiécles (a). Cependant, on ne ſauroit inférer ni de ces anciens monumens, ni du témoignage des Auteurs, que les Egyptiens aïent été de bons Peintres : au contraire, Petrone dit nettement qu'ils n'en formerent jamais que de mauvais, & qu'ils corrompirent cet Art.

(a) Voïages de Paul Lucas, tome 6. page 69.

PEINTURE. Grecs.

La Peinture paſſa bientôt d'Egypte en Grèce, où ſe formerent avec le tems les fameuſes écoles de Sycione, de Rhodes, & d'Athênes. Entre les illuſtres Peintres de la Grèce Phidias fut le plus ancien : il floriſſoit vers la 84. Olympiade, & fit à Athênes le portrait de Péricles ſon Mécéne. Panénus, frere de Phidias, peignit la Bataille de Marathon. Ces deux freres ne firent qu'ouvrir les portes de l'Art, où Polygnote entra le prémier par une plus exacte imitation de la Nature, & par l'heureux talent de l'embellir. Les ouvrages qui lui firent le plus d'honneur ſont les peintures à fraiſque du Temple des Dioſcures (b), & celles du Portique d'Athênes qu'on nommoit le Pécile (c), où il repréſenta les principaux événemens de la Guerre de Troïe. Ce Peintre étoit de Thaſe, Iſle de la Mer Egée : il eut pour Maître ſon pere Aglaophon, & parut avec éclat avant la 90. Olympiade.

En ce tems-là, Apollodore ſe ſignaloit par d'excellentes peintures, condui-

(b) Caſtor & Pollux.

(c) C'eſt-à-dire, le Varié, à cauſe du grand nombre de Tableaux qui ornoient cette Galerie.

PEINTURE.

tes avec beaucoup d'entente, ſoit pour la diſpoſition des ſujets, ſoit pour les jours & les ombres. Mais quelque habile qu'il fût dans ſon Art, on peut dire que ſon plus grand mérite a été d'avoir formé Zeuxis, qui porta plus loin que ſon Maître le Coloris, & le Clair-obſcur. Zeuxis repréſenta la famille d'un Centaure dans un Tableau dont la compoſition étoit très-ſavante (d); il donnoit néanmoins la préférence à ſon Athléte. On peut le regarder comme l'inventeur des portraits chargés, invention qui lui coûta la vie; car aïant peint une Vieille, cet ouvrage le fit tant rire qu'il en mourut (e). On ſait avec quelle ardeur Zeuxis entra en lice avec Parrhaſius; & l'événement de ce combat ſingulier eſt très-connu (f).

Parrhaſius prit d'abord leçon de ſon pere Evenot, Peintre médiocre : mais il fit de plus grands progrès ſous la conduite de Socrate (g), dont le talent pour les Arts n'étoit inférieur qu'à la profonde connoiſſance de la Philoſophie. La Na-

(d) Lucien dans ſon Zeuxis.
(e) Verrius Flaccus cité par Feſtus.
(f) *Plin. Hiſt. Natur. lib.* 35. *cap.* 10.
(g) *Xenoph. in Memorab. Socratis.*

ture avare de ſes dons les diſtribuë inégalement, même à ſes favoris. Parrhaſius eut pour ſon lot l'arrondiſſement des figures, les airs de tête délicats & paſſionnés, & la diſtribution élégante des cheveux. Il excelloit de plus dans l'expreſſion des mœurs : Pline (h) en tire la preuve de la peinture du Peuple d'Athênes. *Demon Athenienſium.* PEINTURE.

Pamphile fut le prémier qui appliqua à ſon Art la Géométrie, & le Calcul. Il fonda l'Ecole de Sycione ; & de peur que la Peinture ne vînt à s'avilir, il la fit interdire aux Eſclaves par un Edit des Etats de la Grèce.

De cette Ecole ſortirent de grands Peintres, Mélanthe dont Plutarque (i) releve le mérite ; le fameux Apelle, & Timanthe, ſi l'on peut s'en tenir à l'opinion qui le fait naître à Sycione. Les Anciens (k) font l'éloge de ſa ſageſſe, lorſqu'aïant épuiſé les expreſſions de la douleur la plus vive, en peignant la mere & les autres témoins du Sacrifice d'Iphigénie, il peignit Agamemnon la tête voilée, pour marquer qu'il étoit impoſſible

(h) *Hiſt. Nat. lib.* 35. *cap.* 10.
(i) *In vita Arati.*
(k) *Quintil. Inſt. Orat. lib.* 2. *cap.* 14.

PEINTURE.

à ſon Art d'exprimer la ſituation d'un malheureux pere, forcé d'immoler cette innocente victime. Le caractère de Timanthe étoit l'invention.

Ce qui eſt étonnant, c'eſt que ces prémiers Peintres ne ſe ſervoient que des trois couleurs matrices, qu'ils avoient empruntées des Egyptiens. Ce furent Echion, Nicomaque, Apelle, Protogéne, qui imiterent avec des couleurs compoſées toutes les nuances de la Nature. Apelle eſt le plus illuſtre : ſon tableau de la Calomnie, l'un des plus renommés, étoit une peinture allégorique dont Lucien fait la deſcription : le portrait d'Alexandre la foudre à la main fut un des principaux ornemens du Temple d'Ephèſe, & l'un des plus beaux ouvrages de cet Artiſan habile : le portrait en profil d'Antigone (l) donna la prémière idée de l'art du profil : la Victoire de Cyniſca (m) dans la Courſe des Chars aux Jeux Olympiques, peinte par Apelle d'une manière inimitable, augmenta ſa réputation (n) : mais ſon

(l) Ce Prince n'avoit qu'un œil.
(m) Sœur d'Agéſilas, Roi de Lacédémone.
[n] *Pauſanias, lib. 6.*

chef-d'œuvre fut ſa Vénus Marine, qui devint ſi célébre qu'on a cru qu'elle avoit contribué à établir le culte de cette Déeſſe, plus que toutes les fables des Poëtes. Il commença une autre Vénus, qui auroit, dit-on, ſurpaſſé la prémière, ſi la mort ne lui avoit pas arraché le pinceau : car il excelloit dans les peintures gracieuſes. Il avoit même développé tous les ſecrets de ſon Art dans trois volumes qu'on liſoit encore du tems de Pline. PEINTURE.

Cependant, cet Apelle cédoit à Amphion pour l'Ordonnance, & à Aſclepiodore pour le Lointain, & pour la juſte obſervation des diſtances (o). Les Peintres ſavoient donc dès-lors dégrader les figures. Quelques Ecrivains (p) le nient : d'autres (q) ſont pour l'affirmative ; & ſans vouloir égaler ſur ce point les Anciens aux Modernes, ils croïent que les Maîtres de l'Art dans le ſiécle d'Alexandre ont eu quelque idée de la Perſpective. Platon en donne la preuve

(o) Peliſſon, Diſcours ſur les Oeuvres de Sarraſin.

(p) Charles Perrault dans ſon Paralléle des Anciens & des Modernes.

(q) L'Abbé Sallier, Mém. de l'Acad. des Belles Lettres, tome VIII.

PEINTURE.

quand Socrate insinuë que les Peintres consultent les apparences, réglant leurs traits suivant les points de situation où doivent être les figures; & quand il ajoûte que la Peinture n'oublie rien pour nous fasciner les ïeux, n'est-il pas clair que cette illusion ne peut consister que dans la modification des grandeurs & des couleurs ?

Aussi, la Peinture étoit alors très-florissante, & si l'on peut faire fonds sur le témoignage de Pline, les Grecs étoient parvenus à peindre les mouvemens de l'ame, & à donner des sentimens à des figures muettes : il cite en preuve un Tableau où l'on voïoit une femme percée d'un poignard, & dont l'enfant sucçoit encore la mammelle. Ce Tableau étoit d'Aristide, le prémier, dit-il, qui ait porté le maniment du pinceau à une si grande perfection. Le Bacchus du même Peintre, que Mummius trouva à Corinthe, étoit dans ce goût (r). Lucien (s) donne un exemple bien remarquable de l'art de peindre les sentimens les plus intimes du cœur, & de représenter les passions les plus douces dans

(r) *Plin. lib.* 35. *cap.* 10.
(s) *In Herodoto.*

la deſcription qu'il fait du Mariage d'Alexandre & de Roxane, riante peinture où les graces de l'invention alloient de pair avec la beauté & la fineſſe des allégories. Et Auſone ne nous laiſſe pas ignorer que ces excellens Maîtres ſavoient auſſi exprimer les paſſions fortes & véhémentes, quand il parle de la Medée qui leve le poignard ſur ſes enfans : on peut les en croire; nous n'avons rien du moins qui les démente ; car il n'eſt venu juſques à nous aucun Tableau des anciens Grecs : il faut ſeulement obſerver de ne pas confondre les tems. PEINTURE.

Dans ces heureux tems, Protogéne, illuſtre nourriſſon de l'Ecole de Rhodes, ſe diſtingua par ſon *Jalyſe* (t). C'étoit un Tableau d'hiſtoire, qui avoit coûté ſept années d'un travail aſſidu ; qu'Apelle ne pouvoit ſe laſſer d'admirer, digne d'attention par l'écume qui ſortoit de la gueule d'un Chien haletant après une longue courſe, & qui donna lieu à bien des fables (v). Le *Satyre* & l'*Alexandre* de Protogéne ſont célébres dans l'Antiquité. Du reſte, on a reproché à

(t) Petit-fils du Soleil, & fondateur de la Ville de Rhodes.

(v) *Plin. lib.* 35. *cap.* 10.

PEINTURE.

ce Peintre ſa manière dure & auſtère, un goût difficile à contenter, qui ne lui permettoit pas de quitter le pinceau, & de finir ſes ouvrages. Nicias d'Athènes, & Pauſias de Sycione ſe ſignalerent, l'un par la Deſcente d'Ulyſſe aux Enfers, l'autre par un nouveau genre de peinture appellé *Cauſtique*, & qui conſiſtoit à plaquer ſur le bois, ou ſur l'yvoire des circs de différentes couleurs.

La Grèce toûjours paſſionnée pour les Arts conſerva chérement la Peinture, & vers les derniers tems, le fameux Aratus, Chef de la ligue des Achéens, s'y entendoit parfaitement (x). Cet Art paſſa la Mer, pénétra dans l'Afrique; & Juba, le Jeune, Roi de Mauritanie, ne crut pas avilir la pourpre en écrivant l'Hiſtoire des Peintres (y). Cependant ſous le Regne de Juba, & ſous l'Empire d'Auguſte, la Peinture avoit bien dégénéré. Les Grecs épris alors des charmes du Coloris négligerent abſolument le Deſſein, & par un choix bizarre, ils donnerent la préférence au brillant ſur

(x) *Plutar. in Vita Arati.*
(y) M. l'Abbé Sevin, Mém. de l'Acad. des Belles Lettres, tom. 4.

le ſolide, aux beautés fardées ſur les beautés naturelles. PEINTURE.

C'eſt Denys d'Halicarnaſſe qui nous apprend ce changement : il étoit à portée de juger du mérite des anciens & des nouveaux Peintres : le témoignage d'un Auteur Grec doit être reçu, quand il parle ſans prévention des Grecs ſes contemporains.

Il y avoit long-tems que les Romains goûtoient eux-mêmes la Peinture, & Marcellus y avoit donné occaſion, en faiſant tranſporter à Rome ce qui ſe trouva de Tableaux rares & précieux parmi les dépouilles de Syracuſe. L'inclination de ce Peuple pour ce bel Art devint enſuite très-forte, particulièrement vers la fin de la République, & ſous les Empereurs. Adrien & Alexandre-Sévère peignoient très-bien ; & Maximin I. fit repréſenter dans des Tableaux, qu'on mit à la porte du Sénat, ſes Victoires ſur les Allemands (z). Romains.

Il paroît néanmoins par les écrits des Anciens que les Peintres furent toûjours à Rome très-inférieurs à ceux de la Grèce. Vitruve leur reproche de n'ob-

(z) *Hiſtoria Auguſta.*

PEINTURE.

ſerver pas dans leurs Ouvrages une certaine convenance, & de s'abandonner un peu trop à une imagination peu réglée : delà ces caprices & ces idées monſtrueuſes que l'on nomme aujourd'hui *Groteſques*, & dont on attribuë l'invention à Apaturius, d'Alabande (a) : delà ces Moſaïques, ou aſſemblages de petites pierres coloriées, & d'aiguilles de verre rapportées enſemble, qu'on voit en tant d'endroits, ſur tout à Paleſtrine.

Ce qui reſte de peintures faites au pinceau eſt en trop petite quantité pour juger ſainement du mérite des Ouvriers de ce tems-là. Le morceau le plus conſidérable eſt la Noce de la Vigne Aldobrandine, d'une exécution très-hardie : mais le Nymphée du Palais Barberin ne tiendroit pas contre les Païſages de Pietro de Cortone, & les peintures modernes effaceroient ſurement les *Figurines* du Tombeau de Ceſtius.

Cet Art fut long-tems enſeveli en Occident ſous les ruines de l'Empire Romain. Les Orientaux le conſerverent avec plus de ſoin, mais entièrement dépouillé de ſon ancienne ſplendeur.

(a) *Plin. lib. 7. cap. 5.*

Cimabué le retira de leurs mains vers le milieu du treizième ſiécle (b), & avec le ſecours de quelques Florentins, il le mania avec plus d'adreſſe que n'avoient fait les Grecs, de qui il l'avoit reçu. Juſques-là on n'avoit peint qu'à fraiſque & à détrempe; au commencement du ſiécle ſuivant, Jean Van-Eyck, Flamand, qu'on appelle d'ordinaire Jean de Bruge, trouva le ſecret de peindre à huile (c). PEINTURE.

L'utilité de cette invention ſe fit bientôt ſentir. Les couleurs ſe conſervent long-tems: elles reçoivent une union, & une ſorte de vernis qu'on ne peut ſans ce moïen donner aux Tableaux. Dès-lors on s'en apperçut; & on s'attacha d'abord à copier la Nature; mais ſans l'ennoblir; on deſſinoit correctement, mais d'une manière fort ſéche, & qui tenoit encore du Gothique. Au quatorzième ſiécle on commença à peindre à l'huile.

Le Ghirlandajo peignit dans ce goût, quoiqu'il ſurpaſſât tous les Peintres de ſon tems, & tout ſon mérite conſiſta à former le célébre Michel-Ange (d): le Italiens.

(b) Il naquit en 1244.
(c) Felibien, Principes d'Architecture, Sculpture & Peinture, liv. 3. ch. 5. & 6.
(d) Né en 1474.

PEINTURE.

Pape Jules II. excita par ſes récompenſes le pinceau de ce jeune éleve, qui devint enſuite un grand maître dans ſon Art. Cet homme admirable tira la Peinture de l'état de médiocrité & de baſſeſſe où elle avoit langui : il excella dans le Deſſein, & établit l'Ecole de Florence.

ECOLE FLORENTINE.

LE beau feu de l'imagination, l'agrément & l'élégance caractériſent cette Ecole. Ces qualités ſont communes aux Poëtes & aux Peintres Toſcans : car le génie pittoreſque ne différe en rien du génie poëtique. Le Roſſo, André del Sarte, le Pontorme, Salviati, Procacini, Stephan della Bella ſe rendirent également recommandables par les riches inventions, & par les traits hardis, mais réguliers, gracieux, mais nobles, de leurs ſavantes peintures ; & il ne leur manqua que les beautés terribles qui frapent dans les Ouvrages du fondateur de leur Ecole. Des qualités ſemblables diſtinguerent Pietro Berretini, plus

plus connu ſous le nom de Pierre de Cortone, Ciro Ferri ſon éleve, & le fameux Tempeſte: & de nos jours, Benedetto Lutti ſoûtient la réputation que s'eſt acquiſe la nombreuſe poſtérité de l'illuſtre Michel-Ange.

PEINTURE.

ECOLE ROMAINE.

„ L'Ecole Romaine, dit un Ecrivain „ fort poli, donne l'idée la plus „ juſte de la fécondité, de la rapidité, „ de l'exactitude, & de la netteté avec „ laquelle on peut mettre au jour ce „ que l'on conçoit de grand, de pa„ thétique, de ſublime, & d'extraor„ dinaire. On admire dans les Ouvra„ ges des Peintres célébres que cette „ Ecole a enfantés, la vérité qu'ils ont „ donnée aux airs de tête, les contraſ„ tes qu'ils ont cherché dans les attitu„ des, les graces qu'ils ont étudiées, „ les caprices ingénieux, & les bizarre„ ries élégantes, dont ils ſe ſont ſervis „ pour réveiller l'attention du ſpecta„ teur, & pour jetter du vif & du pi„ quant dans leurs tableaux. „

PEINTURE.

Cette Ecole dut ſon origine à Raphaël, qui naquit à Urbin en 1483. Raphaël éleve de Pierre Perugin, & émule de Michel-Ange, les ſurpaſſa tous deux dans la Peinture : il enſeigna au prémier bien des choſes dont celui-ci fit uſage en peignant la Chapelle de Sixte, & il donna dans ſon Tableau de la Transfiguration un chef-d'œuvre de l'Art, qui ternit les plus belles peintures de ſon concurrent, & où l'on voit briller la ſageſſe de la compoſition.

Jules Romain (e), le bien-aimé Diſciple de Raphaël, & l'ornement de ſon Ecole, cultiva ſoigneuſement ce qu'on appelle la Poëſie de la Peinture. Quelle nobleſſe ! quelle fécondité ! quelle force ! Qui ne reconnoît ſon pinceau à ces expreſſions fiéres, ſouvent terribles, qui ſaiſiſſent l'eſprit & l'étonnent ? Si l'on veut comparer le Diſciple avec le Maître, on reconnoîtra aiſément que Raphaël charme par la douce majeſté de ſes figures, & que Jules Romain ſurprend par l'air impoſant qu'il donne aux ſiennes. L'un offre dans ſes tableaux le grand & le ſublime de la Poëſie ; l'au-

(e) Mort en 1546.

tre en exprime la fureur & l'enthouſiaſme. Nous avons peu d'ouvrages du dernier : la Chute des Géans, le Triomphe de Titus, & la Circonciſion ſont les plus remarquables. PEINTURE.

Les Diſciples de ces excellens Maîtres s'efforcerent de les imiter ; & dans les caractères de douceur ou de fierté qu'ils donnent à leurs Ouvrages, on reconnoît lequel des deux ils ont choiſi pour modéle. Perrin del Vague ſuivit la manière de Raphaël : il a peint les Muſes & les Pierides dans un petit Tableau, qui peut prouver ce que j'avance. L'Ecole Romaine a duré juſqu'à Carlo Maratti ; & ſes Diſciples Chiari, Paaſſeri, & Pietro de Petri ont retracé de nos jours les plus beaux traits des anciens Maîtres.

ECOLE LOMBARDE.

L'Ecole Lombarde doit ſa naiſſance au Correge. Ce Peintre devoit plus au génie qu'à l'Art. Je ne ſais quoi de naïf & de gracieux (f) plaît infiniment

(f) Le grand ne lui manque pas : témoin la Gloire de la Cathédrale de Parme.

PEINTURE.

dans tous ſes Ouvrages, & paſſa dans ceux du Parmeſan & du Bazoge. Annibal Carache plus illuſtre que ſes freres, deſſinoit d'un grand goût, & laiſſa pluſieurs éleves, entr'autres le Guerchin, l'Albane, Lanfranc, le Dominiquin, & le Guide. Le Guerchin ne ſe diſtingua que par la correction du Deſſein. L'Albane peignit avec beaucoup de grace les Nymphes & les Déeſſes, & forma Carle Cignani, & Jean-Baptiſte Mole admirable dans ſes Païſages. Lanfranc fit voir dans ſes peintures à fraiſque des beautés inconnuës depuis Raphaël: le Tableau qui repréſente S. Pierre ſur les eaux eſt un chef-d'œuvre de l'Art. Le Dominiquin excella pour les expreſſions: cette importante partie de la Peinture brille principalement dans le S. Paul, le S. Jerôme, le David, & le S. Sebaſtien de cet habile Peintre. Le Guide allia deux choſes qui ne paroiſſent pas faites l'une pour l'autre, la douceur & la force: on voit dans la plûpart de ſes Tableaux une belle ordonnance, & de beaux airs de tête. Enfin Daniel Creſpi, dit l'Eſpagnol, eſt dans ces derniers tems le principal ornement de cette Ecole.

PEINTURE.

ECOLE VENITIENNE.

QUand Raphaël jettoit les fondemens de l'Ecole Romaine, le Giorgion & le Titien, inſtruits par Jean Bellin, établirent l'Ecole Venitienne, qui s'étend juſqu'à Sebaſtien Ricci. Le Giorgion étant mort dans la fleur de la jeuneſſe, laiſſa peu d'ouvrages. Le Titien dans le cours d'une vie centenaire ſe fit aimer & eſtimer de tous les Princes de l'Europe: il conduiſit le pinceau de Lambert Zuſtrus & du vieux Palme: il fut le modéle du Tintoret, & de Paul Veronéſe, & il montra aux Peintres qui lui ſuccéderent l'art de flater les ïeux par la richeſſe & par la vérité des couleurs, art aimable & impoſant qu'on avoit un peu trop négligé.

CINQUIE'ME ECOLE.

VOilà les quatre prémières Ecoles de Peinture, qui ſe ſont renduës depuis ſi célébres. La Cinquième ſe ſub-

PEINTURE.

diviſa en trois autres, qui furent la Napolitaine, la Genoiſe, & celle de Luques. Là brillerent le Cangiago, Salvator Roſa, Lucas Jordans, & Soliméne.

A Milan, Leonard de Vinci, diſciple d'André Verrochio, s'étoit fait un grand nom long-tems auparavant par l'incomparable Portrait de Liſe, le mieux exprimé, & le plus fini qui ſoit ſorti de ſes mains : de Vinci eut pour éleves André Solario, & Jacques Pontorme, dont on a déjà parlé.

ECOLE ALLEMANDE.

AU deçà des Monts, Albert Durer renouvella en Allemagne l'Art de peindre, peu connu avant lui, & il lui donna un nouvel éclat. Jean Holbein (g) ne dut ſa capacité qu'à ſon génie. Supérieur aux Peintres de l'Ecole Romaine pour le Coloris, il les égala preſque dans la compoſition de ſes ſavantes Peintures.

(g) Né à Bâle en 1498, mort à Londres en 1554.

PEINTURE.

ECOLE FLAMANDE & Hollandoiſe.

ON doit ici diſtinguer deux différens âges, du moins pour l'Ecole Flamande. Elle eut à Anvers un excellent Peintre dans le célébre Rubens, qui porta la gloire de ſa Nation, & celle de ſon Art, juſqu'aux extrémités de l'Europe. Rubens eut une grande réputation; & il ſeroit allé encore plus loin, ſi au Coloris où il excelloit, il eût ajoûté la correction du Deſſein. Quelques-uns le reprennent de n'avoir introduit que des perſonnages allégoriques dans des Tableaux (h) d'Hiſtoire, où entr'autres beautés on admire des réflets (i) de lumière admirables. Vandeik digne éleve de Rubens, mit à profit les enſeignemens de ſon Maître dans les excellens Tableaux de Belizaire, de la Flagellation, & du Portement de Croix. Il

(h) De la Galerie du Luxembourg.
(i) Ce qui eſt éclairé dans les ombres par la lumière que renvoïent les objets voiſins & éclairés.

PEINTURE.

réüſſit auſſi très-bien dans la Portraiture, à laquelle il s'attacha particuliérement.

Vandermeule, & ſes Diſciples Jean Paul & Martin, peignoient parfaitement bien les Siéges, les Priſes des Villes, & les Batailles. Le dernier avoit une attention ſingulière à bien ordonner ſes compoſitions, à bien toucher les paſſions, à faire agir & mouvoir ſes figures.

Le naturel, le ſimple, le naïf, le champêtre, font l'aimable caractère du ſecond âge de l'Ecole Flamande : la couleur & le vrai ſont ſon partage. Elle compte parmi ſes bons Peintres Brill, Breughel, & Fouquieres, qui exprimerent avec tant de grace dans leurs Païſages ce que les Collines des Païs-Bas ont de plus frais, & de plus riant ; Bloëmart, & Berghem, qui excelloient pour les Paſtorales ; Watteau, qui s'étant borné à de petits ſujets, grouppoit avec beaucoup d'art ſes figures deſſinées d'une main légère ; Pater, ſi eſtimable par ſon Coloris ; le célébre Jordaëns ; l'ingénieux Quellin ; enfin, le fameux Grevenbroëck, inimitable pour les Marines, & pour l'art de faire les figures en petit, en obſervant exactement la

perſpective, la gradation des différens plans, les jours & les ombres, en un mot, la vérité des objets. PEINTURE.

On dit des Hollandois qu'on n'a vû chez eux qu'une Peinture morfonduë : avouons néanmoins que pluſieurs de leurs Peintres ont eu un talent merveilleux pour imiter le clair-obſcur, en plaçant à propos les jours & les ombres dans un petit eſpace renfermé. Téniers, Brauver, Van-Oſtade n'ont rien fait de grand : mais ils ont donné des ſcénes divertiſſantes ; ils ont repréſenté avec beaucoup de naïveté des Fêtes de Village. Antoine More, d'Utrecht, a fait des Portraits, & Corneille Polambourg, des Païſages.

En Angleterre, le ſeul Peintre d'Hiſtoire qui ſoit digne d'attention eſt le Chevalier Thomas Tornilk (k). Il a peint dans la Coupole de S. Paul de Londres l'Hiſtoire de cet Apôtre en griſailles rehauſſées d'or : les figures en ſont grandes, mais peu correctes.

(k) Mort en 1734.

PEINTURE.

ECOLE FRANCOISE.

LEs François ont une ſupériorité inconteſtable ſur les Anglois & ſur les Flamands pour le génie, le goût, le tour d'imagination, l'expreſſion, la correction, & les grandes ordonnances. Le goût pour la Peinture commença en France dès les prémiers tems du renouvellement de cet Art. CHARLES V. eut toûjours auprès de lui le fameux Jean de Brugé.

Sous le regne de LOUIS XI. René Duc d'Anjou, Roi de Jeruſalem, & des Siciles, fut un excellent Peintre, ſuivant Brantome, Rufi, & Bouche. Ce Prince ſe peignit lui-même, & ce Portrait eſt conſervé dans une Chapelle des Carmes d'Aix en Provence (1).

FRANÇOIS I. attira à ſa Cour André del Sarte, & quelques-autres bons Peintres, qu'il combla de bienfaits: mais ni les libéralités de ce protecteur des Arts, ni les leçons de ces maî-

(1) Montfaulcon, Monumens de la Monarchie Françoiſe, tome III.

tres habiles, ne furent pas alors capables de faire fleurir la Peinture dans ce Roïaume. Freminet & Jean Couſin ſurent les prémiers manier le pinceau. Simon Voüet, prémier Peintre de LOUIS XIII. eſt regardé avec raiſon comme le Reſtaurateur de ſon Art. Après s'être formé ſur le Valentin, & fait pluſieurs Tableaux qui ont beaucoup de force, il étala dans les derniers les charmes du Coloris, par une vive oppoſition des ombres & des lumières: cette oppoſition étoit toutefois trop marquée; car les beautés ſont des défauts, quand on les pouſſe trop loin. Voüet a peint la Galerie & la Chapelle du Palais Roïal, & pluſieurs endroits des Châteaux de Chilli & de Geſſi, & des Hôtels de Bullion & de Seguier. PEINTURE.

Jacques Blanchard ſans tomber dans cet excès, donna à ſa manière de colorier un brillant & une fraîcheur que la plûpart de nos Peintres n'ont pu imiter, & qui lui fit mériter les ſurnoms du Giorgion François, & du Titien moderne. Les Bacchanales qui ornent à Paris le Salon de M. Morin peuvent être miſes au rang des plus beaux ouvrages de Blanchard: mais le Tableau de la Deſcente du

PEINTURE.

S. Eſprit, qu'on voit à Notre-Dame eſt incomparable: l'ordonnance en eſt d'une beauté ſingulière : la lumière y eſt ſi vive, & ſi bien répanduë de tous côtés, que rien en ce genre n'approche davantage de l'idée de ce divin Miſtère (m).

Cependant le Sueur (n), diſciple de Voüet, laiſſant héritier Dorigni du pinceau de ſon Maître, peignit la Nature d'après l'idée du beau, qu'il mania en autant de façons différentes que les différens ſujets le demandoient. „ Il n'avoit, „ dit M. Perrault (o), aucunes attitudes, „ aucunes manières de groupper, de diſ„ poſer, de draper, ou de colorier, qui lui „ fuſſent plus ordinaires que les autres ; „ & ſans s'aſſujettir à rien de ce qu'il „ avoit vû, ni même de ce qu'il avoit „ fait, il ſe figuroit les objets ſelon la „ plus exacte vraiſemblance „. Le Sueur commença par la vie de S. Bruno pour les Chartreux de Paris : il s'attira une attention ſingulière par la Prédication de S. Paul à Ephèſe : & il finit par l'Hiſtoire de S. Gervais & de S. Protais, excel-

(m) M. Perrault, Hommes illuſtres, tom. 2.
(n) Euſtache le Sueur mourut en 1655. âgé de 38. ans.
(o) Hommes illuſtres, tom. 1.

lens Tableaux, ſoit du côté de la vivacité de l'expreſſion, ſoit du côté de la force de la couleur. Ce grand Peintre vit encore & dans ſes ouvrages, & en la perſonne de M. le Sueur, ſon petit-neveu. PEINTURE.

Le Pouſſin vers le même tems (p) s'efforçoit de rétablir à Rome la bonne Peinture en oppoſant ſes expreſſions fortes aux manières douces & tendres qui avoient alors la vogue. De retour en ſon païs, il forma le goût des François, comme il avoit corrigé celui des Romains. Ses Tableaux de Pyrrhus, de Rebecca, des Aveugles de Jericho, du Raviſſement de S. Paul, & de ce Païſage ſi vanté qu'on appelle *l'Arcadie*, montrerent que la Peinture pouvoit paſſer du naïf au grand, & du naturel au ſublime. On trouve dans le frapement de la Roche la plus belle, la plus riche, & la plus heureuſe compoſition que l'Art puiſſe ambitionner, & la ſageſſe de Timanthe, qui voila Agamemnon au Sacrifice d'Iphigénie, eſt fidellement retracée dans le Tableau de la mort de Germanicus.

(p) Nicolas Pouſſin, né en 1594. mort en 1665.

PEINTURE.

L'attachement du Pouſſin pour l'Antique lui avoit donné un air trop auſtère : le Brun (q) ne prit de l'ancienne Sculpture que ce qu'elle a de noble & de majeſtueux, ſans imiter ce qu'elle peut avoir de ſec & d'immobile : il excelloit à diſpoſer avec choix & avec ſageſſe tous les ſujets qu'il avoit à traiter ; ſes idées ſont grandes, ſes airs de tête variés ; & pour le comparer aux meilleurs Peintres qui l'ont précédé, il a autant d'invention que Raphaël, & plus de vivacité que le Pouſſin.

Les plus grands ouvrages de le Brun ſont la voûte du grand Eſcalier, & le plafond de la Galerie de Verſailles. Le nombre des Tableaux de chevalet eſt preſqu'infini : voici ceux qui fixent les regards des connoiſſeurs : un Silence, le Portement de Croix, le Crucifiement, l'Entrée à Jeruſalem, S. Jean l'Evangéliſte. On ne comprend pas comment un homme a pu ſi viſiblement marquer les effets de l'extaſe & de l'inſpiration divine, & peindre ce raviſſement miſtérieux que ce Saint eut dans l'Iſle de

(q) Charles le Brun, prémier Peintre du Roi mourut en 1690.

Pathmos (r). Le Brun s'éleve au ſublime, mais le pathétique ne lui manque pas : la famille de Darius en eſt la preuve. „ Cet excellent homme dans ce Ta„ bleau, dit un Auteur que je viens de „ citer, a étalé tout ſon génie, ſes gran„ des idées, & cette correction de Deſ„ ſein qu'on trouve ſi difficilement dans „ les ouvrages de la plûpart des Pein„ tres ; & il a fallu un grand art pour „ peindre ſur les viſages de dix-huit „ perſonnes qui regardent Alexandre, la „ crainte, la douleur, & l'admiration, „ & pour leur donner en même tems des „ attitudes toutes différentes „. PEINTURE.

Le Brun laiſſa ſon pinceau à Audran & à Vivien ſes imitateurs fidéles. Claude Audran avoit un génie très-fécond pour les ornemens des Plafonds & des Galeries & pour les décorations : on voit beaucoup de ſes ouvrages dans les Maiſons Roïales, & dans pluſieurs Hôtels ; & l'on fait grand cas des douze Mois de l'année, qui ont été éxécutés en Tapiſſeries pour le Roi. Joſeph Vivien peignoit en paſtel des Portraits grands comme nature deſſinés & colo-

(r) M. Piganiol de la force, Deſcription de Verſailles.

PEINTURE.

rés d'un goût admirable. Mais l'ouvrage qui lui a fait le plus d'honneur eſt la Réünion de la Maiſon de Baviere, heureuſe compoſition où l'allégorie eſt traitée d'une manière ſimple, quoique noble & majeſtueuſe (s). Ces deux Peintres nourris dans la même école, parvenus à un âge fort avancé, ſont morts en la même année.

1734. Pierre Mignard (t) ſucceſſeur de le Brun dans la charge de prémier Peintre, auparavant ſon émule dans l'Ecole de Voüet, ſe rendit recommandable par la fraîcheur de ſon pinceau : il fut extrêmement gracieux dans ſes deſſeins, & dans les attitudes aiſées qu'il donna à ſes figures. Mignard peignit le Cabinet de Monſeigneur, prémier Dauphin, la petite Galerie de Verſailles, celle de S. Cloud, & la Coupe du Val-de-Grace, fraiſque incomparable où les Maîtres ſe trouvent diſciples, & prennent de bonnes leçons. Tous ces Ouvrages & pluſieurs autres réüniſſent, au gré des connoiſſeurs, les différentes beautés des

(s) Mercure de France, Décembre 1734. tome 2.

(t) Né en 1610. mort en 1695.

peintures

peintures du Titien, du Carache & du Guide.

PEINTURE.

A Mignard ſuccéda Antoine Coypel, fils de Noël Coypel. Noël-Nicolas, frere d'Antoine, excella dans la correction, l'élégance & l'agrément du Deſſein : ſes compoſitions bien raiſonnées ſont auſſi piquantes que gracieuſes.

Si l'on aime la juſteſſe, la varieté, & la nobleſſe des expreſſions, qu'on jette les ïeux ſur les Ouvrages de Charles Coypel, & particulièrement ſur le Tableau qui repréſente la Sépulture de J. C. qu'on voit au maître-Autel de l'Egliſe de S. Nicolas du Louvre.

Un caractère gracieux eſt l'ame de la compoſition de Loüis de Boulogne. Magdeleine Boulogne (morte le 30. Janvier 1710.) fille & ſœur de MM. Boulogne, exerça la Peinture avec tant de juſteſſe & de délicateſſe, qu'elle mérita d'avoir rang & ſéance dans l'Académie Roïale de Peinture, & elle communiqua ſon goût & ſon habileté dans cet Art à ſa bonne amie Mademoiſelle de la Fayolle. La régularité des ſujets, la bonté des mœurs, le brillant & le tendre du Coloris ſe font admirer dans les Ouvrages de François le Moine. Le plus conſidé-

PEINTURE.

rable eſt l'Apothéoſe d'Hercule, ornement du plafond d'un Salon du Château de Verſailles. On louë les belles formes & l'obſervation exacte des convenances dans cette immenſe & magnifique peinture : rien n'y eſt négligé ; tout y eſt terminé. La dernière compoſition de M. le Moine repréſente d'une manière allégorique la Paix qui fut concluë à Cambrai. Ce Tableau eſt dans le génie de ce grand Peintre, & nous fait regretter ſa perte.

La force des expreſſions, & l'harmonie des couleurs caractériſent Lafoſſe. Des traits hardis, une imagination vaſte, beaucoup de correction dans le deſſein font eſtimer Jouvenet. Un air doux & tendre & quelque choſe d'élégant ſignalent Hoüaſſe & Silveſtre. La belle diſpoſition des figures eſt une des grandes qualités de Robert. Raoux avoit une manière de peindre délicate, agréable à la vûë, & extrêmement finie. Il réüſſiſſoit fort bien à la Portraiture, auſſi-bien que Rigault, Ferdinand, Vignon, de Troy, & Largilliere. D'autres ſe ſont bornés aux Païſages, comme Patel ; aux Marines, comme Monglard ; aux Perſpectives, comme Rouſſeau ; à l'Archi-

tecture, comme le Maire; aux Ornemens, comme Hüart, Huliot, Cotelle; à peindre les fleurs & les fruits, comme Fontenay. PEINTURE.

Ceux-ci ont enſeigné la pratique de leur Art; d'autres en ont donné les règles. Je ne parle que des François, comme plus connus, Roger de Siles, Auteur de quelques converſations ſur la Peinture, & d'un Dialogue ſur le Coloris, a traduit le Poëme Latin de Dufreſnoy de *l'Art de Peinture*. André Felibien a donné de bons préceptes ſur cette matière dans ſes Entretiens ſur la Vie & ſur les Ouvrages des plus excellens Peintres, mais pour y trouver ces préceptes, il y a bien des landes à parcourir. On tire plus de profit des Conférences de l'Académie de Peinture recueillies par cet Auteur.

Un Ecrivain judicieux dans ſon *Abbrégé de la Vie des Peintres* a tâché d'éviter la prolixité de Felibien, & la trop grande briéveté de Depiles. M. d'Argenville nous donne tout ce qui lui a paru intéreſſant dans l'Hiſtoire des Maîtres de l'Art, leur Manière, leurs Deſſeins, leurs Tableaux: ce Recueil contient plus de cent quatre-vingt vies de Peintres, &

PEINTURE.

prés de cent cinquante, dont la vie ne ſe trouve point ailleurs. Une autre ſingularité de ce Livre ſont les Portraits de tous ces Princes gravés en taille-douce, & aſſez reſſemblans, ornement qui, à coup sûr, ne déplaira pas aux Curieux.

On ne s'eſt point arrêté à la Peinture à huile, ou à fraiſque : on a inventé, ou perfectionné en même tems pluſieurs autres manières de peindre, ſur le verre, en émail, à la moſaïque, en marqueterie, &c.

L'Ecole Françoiſe conſerve encore aujourd'hui ſa réputation : elle n'a point dégénéré de la gloire que ſes illuſtres Fondateurs lui ont acquiſe. Vanloo dans ſes Tableaux d'Hiſtoire fait admirer la noble compoſition des ſujets, le grand goût des draperies, & la richeſſe du fond. Collin de Vermond montre dans ſa Cyropédie (v) une grande fécondité de génie, jointe à la correction du deſſein, à la vérité & à la varieté des caractères. Parocel, Peintre de Batailles, excelle dans le contraſte des attitudes. Boucher & Natoire plaiſent infiniment

(v) En 32. petits Tableaux.

pour la vive couleur ; & M. Chardin mérite bien des louanges pour ſa touche ſavante, & pour une intelligence ſingulière qui regne dans tous ſes Ouvrages.

PEINTURE.

PEINTURE CHINOISE.

A Quoi bon parler de la Peinture Chinoiſe ? Cet Art a des principes ; & les Chinois n'ont aucune connoiſſance de ces principes : ils ne ſavent pas même repréſenter un peu correctement les figures humaines. Il eſt vrai qu'ils ont le talent de peindre avec quelque propreté ſur les Eventails & ſur la porcelaine des fleurs, des animaux, & des païſages : mais il y a loin d'une pareille imitation de la Nature à l'Invention, au deſſein, & aux autres parties de l'Art qui fait les Peintres (x).

(x) Du Halde, Deſcription de la Chine.

PEINTURE.

PEINTURE EN MINIATURE.

ON ne s'eſt point arrêté en Europe à la Peinture à huile, ou à fraiſque. On a inventé, ou perfectionné pluſieurs autres manières de peindre, en Miniature, en Apprêt, en Email, à la Moſaïque, en Marqueterie.

Peindre en Miniature, c'eſt peindre avec des couleurs gommées en pointillant, c'eſt-à-dire en travaillant par points ronds, ou longs. Les petits ouvrages qu'on fait dans ce goût demandent une extrême délicateſſe, & veulent être regardés de près. Cette manière rétrecit l'eſprit, plus qu'elle ne l'étend; & malgré ſon agrément, elle n'a jamais été l'objet de l'ambition des grands Peintres. Magdeleine Corvina a peint en Miniature à Rome, & M. Klingſtet (y) à Paris. Les deſſeins du dernier à l'encre de la Chine ſont fort recherchés, principalement pour les têtes, qu'il rendoit avec tout le relief & le

(y) Né à Riga en Livonie.

caractère qu'on pouvoit deſirer, en y conſervant les graces, & la *Morbidezza* convenable. On voit auſſi de lui quelques morceaux libres, où il paroît de l'invention (z).

PEINTURE.

A

PEINTURE EN APPRET.

LA Peinture ſur le verre eſt toute moderne : un Peintre de Marſeille qui travailloit à Rome ſous Jules II. la fit connoître aux Italiens. Ceux-ci y réüſſirent très-bien ; entr'autres Lucas Peni qui a fait les cartons des vîtres de la Chapelle du Bois de Vincennes. Albert Durer en Allemagne, & Luc de Leïde en Hollande firent enſuite de nouveaux progrès en cet Art, que l'on porta depuis à une grande perfection ; ſoit que l'on conſidére la beauté du deſſein ; ſoit que l'on ait égard à l'apprêt des couleurs. Jacques de Paroy ſe ſignala dans cette tâche. Il étoit de S. Pourcin ſur Allier en Auvergne. Après de longues études ſous le Dominiquin, il fit quan-

(z) Mercure de France, Mars 1734.

PEINTURE.

tité de beaux ouvrages à Veniſe, & à Paris dans l'Egliſe de S. Merry, où entre les peintures du Chœur on admire le Jugement de Suſanne (a). Aujourd'hui cette manière de peindre eſt abſolument négligée : je ne ſais ſi l'on a raiſon de s'en priver : on me diſpenſera ſans doute d'entrer dans cet examen.

PEINTURE EN EMAIL.

LA Peinture en Email ſe fait ſur les métaux, & ſur la terre : celle-ci étoit en uſage chez les Toſcans du tems de Porſenna ; & après une longue ſuite de ſiécles, elle fut renouvellée en Italie ſous le Pontificat de Jules II. Alors on fit à Faïence, & à Caſtel-Durante dans le Duché d'Urbin, des vaſes peints en clair-obſcur d'un deſſein excellent : mais rien n'eſt comparable en ce genre aux Vaſes de l'Apoticairerie de N. D. de Lorette, & à ceux que feu M. le Cardinal de Polignac avoit dans ſon Cabinet : c'eſt en donner une idée bien

(a) Blancourt, Art de la Verrerie, Préf.

avantageuſe, que de nommer celui qui les a peints, l'illuſtre Raphaël. PEINTURE.

On fit en France dans le même goût des Ouvrages de Métal, connus ſous le nom d'Emaux de Limoges. Pierre Chartier, de Blois, fut un de ceux qui ſe diſtinguerent le plus entre les Emailleurs.

En ce tems-là, je veux dire ſous les Regnes de François I. de Charles IX. & d'Henri II. on ne connoiſſoit que les émaux clairs. Jean Toutin, de Châteaudun emploïa les émaux opaques. Dubié perfectionna ce ſecret. Robert Vauquert, de Blois, Diſciple de Morliere, d'Orleans, donna enſuite de plus belles couleurs, & deſſina plus correctement. On n'avoit encore vû que des Portraits de Miniature : les Portraits émaillés que Jacques Bordier & Jean Petito apporterent d'Angleterre, exciterent nos Ouvriers à les imiter, & cette entrepriſe réüſſit parfaitement à Loüis du Guernier.

PEINTURE.

PEINTURE à la Moſaïque.

ON découvrit dans le ſeizième ſiécle en pluſieurs endroits d'Italie quelques anciens Ouvrages à la Moſaïque : Soſus de Pergame y avoit excellé (b). C'en fut aſſez pour engager les bons Peintres à en faire autant. Les prémiers eſſais effacerent leurs modéles ; car qui n'avouëra pas que les beaux morceaux de Moſaïque antique ſeroient déparés, ſi on les mettoit à côté de ceux que Joſeph Pin & le Cavalier Lanfranc ont fait dans l'Egliſe de S. Pierre?

MARQUETERIE.

VErs le même tems on ſe mit à travailler à piéces de rapport ; ce qui ſe fit en deux manières, ou en ſe ſer-

(b) *Plin. lib. 36. cap. 25.*

vant de trois ou quatre ſortes de Marbres, ou avec de petites piéces de bois de différentes couleurs, qui par leur aſſemblage repréſentoient diverſes figures. PEINTURE.

La prémière manière eſt d'invention moderne; & elle n'a rien donné de plus parfait que le pavé de l'Egliſe Cathédrale de Sienne, commencé par Duccio, & achevé par Dominique Beccafumi. Les Romains avoient néanmoins ébauché cette manière; car ils revêtoient les murs & couvroient le pavé des Temples de pluſieurs quarrés de Marbre plus ou moins grands, & de différentes couleurs. Ils en avoient même fait un Art, qu'ils appelloient *Ars Quadrataria*; & ils avoient donné le nom de *Quadratarii* à ceux qui s'y appliquoient (c).

La ſeconde manière connuë des Anciens, ſelon Pline (d), a été portée fort loin par les Modernes: ébauchée à Florence par Filippo Bruneleſco, & par Benedetto de Maiano, elle a reçu depuis toute la perfection dont elle eſt ſuſceptible. Si l'Italie vante tant Jean de Vérone contemporain de Raphaël, quels

(c) *Plin. lib. 36. cap. 25.*
(d) *Hiſt. Nat. lib. 16. cap. 43.*

PEINTURE.

éloges ne doit-on pas à Jean Macé, & au célébre Boule, qui ont fait pour le feu Roi de ſi excellens ouvrages de Marqueterie ?

DAMASQUINURE.

LA Damaſquinure a pris ſon nom de la Ville de Damas ; c'eſt ainſi que l'on appelle certains ornemens arabeſques, plats, ou de bas-relief, qui ſe font ſur du fer avec des filets d'or ou d'argent. Les Anciens s'y ſont quelquefois adonnés. Quant aux Modernes, les François depuis le Regne d'Henri IV. ont ſurpaſſé les autres Nations dans cette ſorte de travail, & Curſinet qui mourut à Paris vers l'an 1660. a fait de fort beaux ouvrages en ce genre (e).

(e) Felibien des Avaux, Principes des Arts, liv. 3. ch. 10. 11. 12. 14. 15.

GRAVURE.

L'ART de graver les pierres précieuſes n'eſt pas nouveau, il étoit en uſage du tems de Moïſe : témoin les pierres du Rational, où on voïoit les noms des douze Tribus d'Iſraël. Il eſt probable que les Iſraëlites empruntèrent cet Art des Egyptiens, que ceux-ci le tranſmirent aux Grecs, & que les Romains le reçurent enſuite des Grecs. Quoiqu'il en ſoit, il eſt conſtant que les Romains ſe rendirent très-habiles dans la taille, & dans la gravure en creux & en relief des criſtaux & des pierres, particulièrement des Onices & des Cornalines : on en voit pluſieurs où l'on admire la beauté du deſſein, & l'excellence du travail : on peut mettre de ce nombre l'Apollon Actiaque du Cabinet du Roi ; Antoine & Livie, du Cabinet de l'Empereur (a) ; le Ciceron de Charles II. Roi d'Angleterre ; Marc-Antoine & Cleopatre, dont le Pere de Monfaulcon nous a donné le

Sur les pierres précieuſes.

(a) Charles-François-Joſeph.

GRAVURE.

deſſein dans ſon *Diarium Italicum* ; tous ouvrages du tems d'Auguſte, qui montrent que cet Art étoit alors dans ſa perfection.

La Gravure en creux étoit d'un uſage indiſpenſable : il n'y avoit que les Sceaux qui puſſent donner l'authenticité aux Actes ; car il étoit beaucoup plus facile de contrefaire l'écriture ſur les Tablettes de cire, que d'imiter parfaitement un Cachet ; ainſi, il paroît évident que le ſoin qu'eurent les Anciens d'avoir des Sceaux qu'il fut comme impoſſible de falſifier, contribua beaucoup à la perfection de la Gravure.

Les pierres gravées nous font connoître les anciens Graveurs : voici ceux dont on trouve les noms ſur les pierres du Cabinet du Grand-Duc : Agathopus, Allion, Amphoterus, Aſpaſius, Olus, Carpus, Cnæus, Epitynchanus, Hyllus, Oneias, Pigmon, Plotarchus, Quintus-Alexa, Scylax, Seleucus, Solon, & Teucrus. On ignore & le païs & le tems où ces Graveurs ont vécu ; car Pline & les anciens Auteurs n'en font aucune mention (b). Mais on ne ſauroit douter

(b) *Gemmæ antiquæ ex Theſauro Mediceo, tom. 2. Claſ. 1.*

que la Gravure n'ait jamais été plus parfaite que dans le ſiécle d'Alexandre : deux Médailles de ce Prince le montrent évidemment : l'une orne le Médaillier du Comte de Winchelſey ; l'autre ſe voit dans le Cabinet des Antiques du Duc de Saxe-Gotha. Il n'eſt pas moins certain que ces Médailles ſont de Pyrgotéle. On ſait qu'Alexandre par un Edit donna à cet Ouvrier le Privilége excluſif de graver ſes Médailles ; preuve non ſuſpecte du bon goût du Prince, & de l'habileté de l'Artiſan. GRAVURE.

Les Médailles conſerverent long-tems l'élégance du deſſein, qu'elles perdirent enſuite ſous les derniers Empereurs. On ne voit plus depuis Sévère de Médailles Gréques qui aïent quelque beauté. Les Latines réſiſterent davantage à la corruption du goût : mais après Gordien Pie elles dégénérerent ſenſiblement, & ſous Gallien elles furent méconnoiſſables. Les Médailles.

Cet Art ſe renouvella avec les autres du tems du Pape Martin V. au commencement du quinzième ſiécle. L'un de ſes reſtaurateurs fut un Florentin nommé Jean *delle Cornivole*, parce qu'il ne travailloit que ſur les Cornalines ; d'autres graverent enſuite ſur toutes ſortes de

GRAVURE. pierres, & ſur des criſtaux, & repréſenterent de plus grands ſujets: on ne ſauroit ſans injuſtice ſe diſpenſer de diſtinguer de la foule de tous ces Graveurs le fameux Dominique de Cameï, Milanois, qui grava ſur un Rubis Balais le Portrait de Loüis le More, Duc de Milan.

Il faut pouſſer juſqu'au dernier ſiécle, ſi l'on veut voir les Médailles dans toute leur perfection. Jean Varin a fait celles de LOUIS XIII. ouvrages incomparables, qui diſputent en beauté avec les plus belles Médailles antiques. Toute la Monnoïe qui porte l'empreinte de ce Prince, & celle qui a été fabriquée pendant la Minorité du feu Roi, eſt de la même main, & d'un travail auſſi recherché, parce que Varin avoit la conduite des poinçons & des quarrés, & qu'il les avoit gravés. Après ſa mort arrivée en 1672. Claude Ballin eut la direction du balancier des Médailles & des Jettons juſqu'au 28. Janvier 1678. Dans ce qui nous reſte de cet habile Artiſte, on retrouve ce génie admirable & inventif, ce diſcernement exquis, qui fait le mérite de tous les ouvrages d'Orfévrerie qu'il a fait pour Sa Majeſté.

La

La Gravure en creux devoit naturellement conduire les Anciens à la Gravure en Taille-douce : il eſt étonnant qu'après avoir trouvé le ſecret de graver ſur le Marbre & ſur le Bronze leurs Loix, & leurs Inſcriptions, ils en ſoient demeurés là, & qu'ils n'aïent point pris en gré de graver ſur le Cuivre les plus excellentes peintures. GRAVURE.

Cependant, cette découverte ſi utile étoit réſervée aux Modernes, & au tems du renouvellement des Arts. Auparavant, on faiſoit de fort belles Miniatures qui ornoient les Livres à grands frais. On voit de ces Miniatures peintes en or, en outremer, en vermillon & autres couleurs, relativement aux ſujets traités dans les pages qui les contenoient, dans le Tite-Live de la Bibliothéque de Sorbonne, & dans un Manuſcrit du commencement du quatorzième ſiécle, cotté 1250. & qui de la Bibliothéque de M. Colbert a paſſé dans celle du Roi. On voit encore de ces peintures d'un travail très-délicat, faites du tems de LOUIS XII. Cet uſage ſe maintint pendant le Regne de François prémier ; mais dans la ſuite on donna aux Graveurs la tâche des Peintres, & l'on vit d'abord des piéces gra-

GRAVURE. En bois.

vées en bois : un Orfévre de Florence en fit les prémiers eſſais ; d'autres le ſuivirent. Albert Durer & Lucas furent du nombre. Hugo de Carpi fit des Eſtampes qui paroiſſoient lavées de clair-obſcur, en ſe ſervant de trois planches, dont l'une étoit pour les jours, l'autre pour les demi-teintes, & la troiſième pour les contours, & pour les ombres.

En Taille-douce.

Cette ſorte de gravure tomba peu à peu, lorſqu'on eût trouvé la manière de graver ſur le Cuivre, infiniment plus facile que la prémière, & qui donne aux Eſtampes plus de douceur & d'agrément : enfin, on inventa preſque dans le même tems la Gravure à l'eau forte ſi commode pour les grandes ordonnances, & pour les piéces où l'on veut faire paroître l'Art, & le Deſſein.

A l'eau forte.

Les bornes que je me ſuis preſcrites dans cette Inſtruction ne me permettent pas de parcourir tous les Graveurs : cette connoiſſance ne ſauroit même intereſſer que des Curieux d'une certaine eſpéce ; & pour faire connoître en deux mots ceux qui y excellerent dès les prémiers tems, je n'ai qu'à nommer Henri Goltius, Abraham Boſſe, Jerôme Corck, Baltazar Peruzzi, Jean-Jacques Cara-

glio, les deux Baptiſtes, l'un François, l'autre Venitien; Franceſque, Parmeſan; Corneille Cort, Flamand; Baptiſte del Moro, Marc-Antoine, ¶ M. S. Martin, ¶ M. C; Raphaël, ¶ S. R; Marc de Ravenne, ¶ S. R; Auguſtin de Veniſe, ¶ A. V. & Jean-Baptiſte Mantuan, ¶ B. M. (c). GRAVURE.

Dans la ſuite, ſi les Graveurs mirent dans leurs Eſtampes moins de force d'expreſſion que ceux qui les avoient précédés, ils y firent paroître plus de goût, & plus de délicateſſe. Ils perfectionnerent la Gravure par des inventions nouvelles. Charles Audran (d) fils de Loüis, ſe ſervit de burins à loſanges très-étroits, & preſque comme des canifs, qui mordant plus profondément dans le Cuivre, faiſoient qu'on tiroit de chaque planche quatre à cinq mille Eſtampes, toutes très-noires, & auſſi nettes que belles, talent que nul autre Graveur n'a eu. Charles, ou Karles laiſſa pour éleves Claude Audran, ſon frere (e), & Gre-

¶ ¶ ¶. Marques caractériſtiques de ces Graveurs.

(c) Felibien, Entretiens ſur les Vies des Peintres.

(d) Mort en 1674. âgé de 80. ans.

(e) Mort à Lyon en 1676. âgé de 79. ans.

GRAVURE.

goire Huret. Le prémier fut pere de Germain, de Gerard, & de Claude Audran. Germain mourut à Lyon en 1711. âgé de 98. ans, & laiſſa ſon burin à Pierre Drevet. Gerard grava les Batailles d'Alexandre de M. le Brun. Il eſt le prémier qui ait entrepris de ſi grandes planches, & qui les ait faites avec autant de facilité que d'intelligence (f). Claude fut Profeſſeur à l'Académie Roïale de Peinture. Benoît Audran (g), fils de Germain, & éleve de Gerard, grava pluſieurs deſſeins du Pouſſin, du Sueur, de le Brun, de l'Albane, & de Mignard. Il ne fut inférieur qu'à Gerard, & eut pour éleve Tardieu. Jean Audran, fils de Germain, a gravé les douze Mois de l'Année, peints par Claude Audran, ſon frere aîné.

Claude Melan (h) non content de la pratique ordinaire de tous les Graveurs, qui n'emploïent que la double taille, ou à traits croiſés, inventa la ſimple taille, & imita tout par un ſeul & unique trait, qui allant toûjours en tournant, eſt d'une épaiſſeur plus ou moins grande, ſelon

(f) Il mourut en 1703. âgé de 62. ans.
(g) Mort en 1721. âgé de 60. ans.
(h) Mort en 1688. âgé de 94. ans.

les différens objets qu'il a à repréſenter. Parmi ſes Ouvrages dont le nombre eſt très-grand, on fait un cas tout particulier d'une tête de Chriſt deſſinée & ombrée avec ſa couronne d'épines, & le ſang qui ruiſſele de tous côtés. Son burin réüſſit parfaitement aux Antiques du Cabinet du Roi, parce que l'uniformité de ſa gravure conſerva une blancheur très-convenable au Marbre. Melan étoit l'auteur de la plûpart des Deſſeins qu'il gravoit ; &, ce qui eſt bien rare, ce qu'il avoit gravé avoit plus de feu, de vie, & de liberté, que le Deſſein qu'il imitoit, ou le Tableau qu'il copioit. GRAVURE.

François Chauveau (i) prit une manière fine & agréable en gravant les Ouvrages de Laurent de la Hire : mais la vivacité de ſon imagination ne s'accommodant pas de la lenteur du burin, il ſe mit à graver à l'eau forte, & à ne graver que ſes pures penſées. Du reſte, ſi Chauveau n'a pas donné à ſa gravure la douceur, ni la délicateſſe, que d'autres ont portée juſqu'au dernier point de perfection, il y a mis tout le feu, toute la force, & tout l'eſprit dont ſon

(i) Mort en 1674.

GRAVURE.

Art eſt ſuſceptible. Une fécondité admirable pour inventer ſes ſujets, & pour les embellir, une varieté & un tour ingénieux pour diſpoſer toutes ſes figures, font le caractère de cet excellent Graveur (k).

Robert Nanteüil (l) Deſſinateur & Graveur du Cabinet de Sa Majeſté, eſt le prémier qui ait gravé avec ſuccès les Portraits dans toute leur grandeur: &, ce qui eſt plus conſidérable, le noir de l'encre & le blanc du papier n'y faiſoient pas ſeulement le clair-obſcur, mais tenoient lieu de toutes les autres couleurs que demande un Portrait, lorſqu'il eſt en grand.

Jacques Calot (m) éleve de Jules le Pariſien, & plus ancien que ces Graveurs, eſt plus connu qu'eux tous; deux choſes lui ſont propres: de ramaſſer en peu de place une infinité de choſes, & de peindre dans deux ou trois coups de burin l'action, la démarche, & le caractère particulier de chaque figure (n). Ses Ouvrages les plus remarquables ſont

(k) Perrault, Hommes illuſtres, tom. 1. & 2. Eloges de Melan & de Chauveau.
(l) Mort en 1678. âgé de 48. ans.
(m) Mort en 1635. âgé de 41. ans.
(n) Perrault, Eloges de Calot & de Nanteüil.

les Miſéres de la Guerre, les Siéges de S. Martin de Ré, de Breda, & de la Rochelle, mais particulièrement les Tentations de S. Antoine, & deux Vûës de Paris, admirables pour la Perſpective, qui y eſt exactement obſervée, pour la vérité des objets, pour la varieté, la naïveté, & ſi j'oſe le dire, le mouvement des figures. Nul Graveur avant Calot n'avoit tenté de faire voir diſtinctement cinq ou ſix lieuës de païs en un pouce d'étenduë. Nul Graveur après Calot n'a eu un ſemblable talent, à la réſerve de le Clerc, qui a ſuivi de près ce grand homme. GRAVURE.

Sebaſtien le Clerc excelloit en la connoiſſance de la Perſpective, & de l'Architecture, & il en enſeigna tous les ſecrets à Bernard Picart (o) éleve pour la Gravure & le Deſſein, de ſon pere Etienne Picart ſurnommé le Romain. Bernard reçut auſſi de bonnes leçons de la Foſſe, Hoüaſſe, Coypel, &c. & il ſe perfectionna dans la Compoſition par les liaiſons qu'il eut avec Van-Schuppen, jeune Peintre, fils de Van-Schuppen, Graveur habile. Entre les Ouvrages de Deſſein &

(o) Mort en 1733. âgé de 60. ans.

GRAVURE. de Gravure de Picart, on fait un cas ſingulier du Sacrifice de Noë après le Déluge, de la Tour de Babel, de la Bataille de Joſué contre les cinq Rois Cananéens, & du Maſſacre des Innocens.

Quand on gravoit d'après les Peintres, on ſe contentoit de bien ſaiſir le goût particulier de chacun d'eux. Cochin encherit ſur cette imitation en gravant au miroir; car par ce moïen toutes les actions ſont à droite dans les Eſtampes comme dans les Tableaux.

Le deſir de s'épargner le travail, & d'attraper plus facilement la reſſemblance dans la Portraiture, a fait inventer le *Mezzo-Tinto*, ou la *Piéce Noire*. Cette manière qui eſt fort goûtée des Anglois, ne ſauroit ſoûtenir la comparaiſon de la Gravure. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à jetter les ïeux ſur les Eſtampes de Vermeulen, de Simoneau, de Poilly, de Chéreau, de Maſſon, de Pinau, de Cars, de Mlle. Stella, de Bartoli, de Venturini, & de tant d'autres qui ont fleuri ſous le Regne de LOUIS XIV. & qui fleuriſſent ſous celui du Prince qui nous gouverne.

Les piéces de ces habiles maîtres rendent ſenſibles les différentes qualités qui

les caractériſent. Elles ont inſpiré un goût pour la Gravure, qui ennoblit cet Art : les préjugés s'évanouiſſent : une molle oiſiveté n'eſt plus l'apanage de la Naiſſance ; & la Nobleſſe Françoiſe commence à manier le burin (p). Un tel exemple donnera ſans doute une émulation incroïable aux artiſans vulgaires. Ainſi, les Ouvrages des plus grands Peintres ſe multiplieront à l'infini : on connoîtra toutes les Ecoles ſans avoir vû de Tableaux ; & des beautés cachées dans des Cabinets ſe retrouveront en mille endroits différens. GRAVURE.

De plus, les Ouvrages de tous les Graveurs ſe trouvent réünis dans les Collections qu'on en a faites. Tout le monde connoît le Recueil d'Eſtampes de la Bibliothéque Roïale : mais tout le monde ne connoît pas la Collection de quatre mille Deſſeins originaux & bien choiſis, que M. Dargenville a apportés de ſes Voïages, & dont il augmente tous les jours le nombre, & les cent volumes d'Eſtampes des Graveurs les plus renommés.

(p) M. le Comte de Cailus grave lui-même. M. de Saint Maurice, Officier aux Gardes, grave auſſi.

GRAVURE.

Le goût des Curieux varie & ſur le choix des Eſtampes, & ſur la préférence qui leur eſt dûë. Bien des gens n'eſtiment que les anciennes. Les contours en ſont tracés d'un trait égal, & bien noir, mais d'une gravure bien maigre, ſans dégradation, & ſans rondeur. La prévention plûtôt que la raiſon enfante ce jugement, & ferme les ïeux ſur l'extrême beauté des Eſtampes modernes.

IMPRIMERIE.

TEls ſont les avantages de la Gravure : avant qu'on la mît en œuvre, on avoit trouvé l'Imprimerie, ſi favorable à l'avancement de toutes les Sciences. L'origine de cet Art eſt fort incertaine ; Polydore Virgile (a) fait honneur de ſon invention au Chevalier Jean Guttemberg, de Maïence, qui, ſelon Munſter, ne divulgua ſon ſecret qu'en 1457. Vignier (b) ſuit cette opinion ; d'autres la combatent, & attribuënt la découverte de l'Imprimerie à Jean Fauſte. Pâquier (c) qui l'appelle *Fuſtius*, & le fait Diſciple de Guttemberg, prétend qu'il fit la prémière épreuve de cet Art ſur les Offices de Ciceron, & il ajoûte que ce Livre ſortit de la Preſſe le 4. Février 1466. Les nouveaux Editeurs du Threſor de Robert Etienne ne conviennent avec Pâquier ni du prémier Ouvrage qui fut imprimé, ni de l'année

(a) *De Rerum Inventoribus, lib. 2. cap. 7.*
(b) Bibliothéque hiſtoriale, tom. 2.
(c) Recherches de la France, liv. 4. ch. 24.

IMPRIMERIE.

de ſon impreſſion. Si on les en croit, Jean le Begue (d) eut la préférence ſur Ciceron, & le prémier Livre qui vit le jour fut le Lexique de cet Ecrivain Genois, qui, ſelon l'uſage de ſon tems, avoit pris le nom de ſa patrie. Ce Dictionnaire (e) du treizième ſiécle, & d'une médiocre érudition, fut imprimé à Maïence par Fauſte en 1460. au rapport des mêmes Editeurs. Trithéme aſſure qu'avant cette Edition de Fauſte il en avoit paru une autre du même Ouvrage, non en caractères fondus, mais ſculptés en bois & immobiles. Ce fait, quoiqu'appuïé d'une grande autorité, paroît choquer la vraiſemblance, & n'a pas été reçu favorablement des Auteurs. Quelques-uns ont cru que les Chinois avoient précédé les Européens dans cette invention. Mais quand cette opinion ſeroit auſſi ſure, qu'elle eſt douteuſe, on ne ſauroit ne pas tomber d'accord que ceux-ci ont ſi bien perfectionné cet Art dès qu'il leur a été connu, qu'on ne peut leur refuſer tout le mérite de la découverte. Après tout, le meilleur eſt de ſe taire ſur les queſtions problémati-

(d) *Balbus.*
(e) *Catholicon Joannis de Janua.*

ques, & de ne prendre parti que lorſqu'on y eſt entraîné par l'évidence.

IMPRIMERIE.

Les progrès de l'Imprimerie n'ont pas été lents: née dans le quinzième ſiécle, le ſiécle ſuivant la vit dans toute ſa vigueur. Les Imprimeurs ſavans dans les Langues, & verſés dans la belle littérature ont donné pendant près de ſix vingts ans des éditions très-exactes: tels étoient à Paris les Etiennes, Vaſcoſan, Morel.

Imprimeurs illuſtres.

Robert Etienne, gendre de Badius Aſcenſius, travailla d'abord ſous Simon de Colines, qui avoit épouſé ſa mere: mais aïant depuis levé boutique, il ſurpaſſa en exactitude tous ceux qui exerçoient la même profeſſion. On dit que pour rendre ſes éditions plus correctes, il en faiſoit expoſer les feuilles dans les Places publiques, & qu'il donnoit des ſommes conſidérables à ceux qui y trouvoient quelque faute. C'eſt ce qu'on a remarqué entr'autres dans ſon Nouveau Teſtament Grec. Robert Etienne avoit ennobli ſa profeſſion par un grand fond de Doctrine: il en donna des preuves non équivoques dans ſon Threſor de la Langue Latine, excellent Ouvrage qu'il publia en 1536. & en

1549.

IMPRIMERIE.

1543. M. de Thou (f) ne parle de cet Imprimeur qu'avec des éloges. La France, dit cet Hiſtorien, doit plus à Robert Etienne pour avoir perfectionné l'Imprimerie, qu'elle ne doit aux plus grands Capitaines pour avoir étendu ſes frontières. Mais par une révolution qui eſt aſſez commune dans l'Empire des Lettres, les ſavantes Notes que cet Imprimeur fit ſur la Bible lui attirerent une perſécution, qui l'obligea de ſe retirer à Geneve, où il finit ſes jours. Comme Robert Etienne s'étoit attaché à la Langue des Romains, Henri Etienne, ſon fils, ouvrit les Threſors que les Grecs nous ont laiſſés; & il mit en lumière pluſieurs Auteurs, qu'il corrigea avec beaucoup de ſoin. Son fils Paul Etienne, Imprimeur fort exact, mourut à Lyon en 1598. preſque ſeptuagénaire.

Faut-il s'étonner de la bonté des Editions des Etiennes, puiſque les plus grands hommes ne dédaignoient pas de corriger leurs épreuves? L'illuſtre Aimar Ranconnet, Préſident au Parlement de Paris, fut, ſelon Menage (g), Correcteur de Robert & de Charles Etien-

(f) *Hiſt. ann.* 1559.
(g) Antibaill. p. 1.

ne. Ce Magiſtrat joignit à une exacte recherche de l'antiquité ſacrée & profane la gloire de découvrir les vraïes ſources du Droit Romain, dont on n'avoit en France qu'une notion fort obſcure (h).

IMPRIMERIE.

Guillaume Morel, de Tailleul en Normandie, ſelon la Croix du Maine, Correcteur de Tilletan, eut enſuite une Imprimerie. La connoiſſance qu'il avoit de la Langue Gréque le fit ſuccéder à Adrien Turnebe dans la Direction de l'Imprimerie Gréque Roïale, place importante que Morel laiſſa en mourant à Jean Bienne. Quant à Vaſcoſan, la beauté de l'édition de Plutarque le fit autant priſer des Curieux, que l'excellence de la verſion d'Amiot l'avoit fait admirer des hommes doctes; & l'on peut dire que l'Imprimeur ne contribua pas moins que le Savant à illuſtrer le Philoſophe.

L'Imprimerie fut ſous les Gryphes très-célébre à Lyon; les étrangers y venoient apprendre ce bel Art, qui les rendoit propres à des profeſſions plus relevées : témoin le fameux Théodore

(h) *Thuan. ann.* 1559.

IMPRIMERIE.

Zuinger, qui après avoir été pendant trois ans Garçon Imprimeur en cette ville, exerça avec applaudiſſement la Médecine à Bâle ſa patrie.

En ce tems-là, Bâle ne le cédoit nullement à Lyon ni pour les Siences, ni pour les Arts : Froben & Oporin y faiſoient fleurir l'Imprimerie. Jean Oporin étoit fils de Jean Herpſt, Peintre : mais ſa deſtinée l'appelloit à quelque choſe de plus utile que la Peinture, & ſon goût pour les Belles Lettres le portoit à les cultiver. Il acquit beaucoup de gloire par les Ouvrages qu'il compoſa, & il ſe rendit encore plus célébre par le nombre prodigieux de volumes qui ſortoient de ſes Preſſes : il en avoit trente-deux qui rouloient en même tems : & plus de cinquante Garçons travailloient ſous lui, & ſous Robert Winter, ſon Aſſocié, qui prit le nom de Chimerinus (i). Melchior Volmar, de Rotwil en Suiſſe, commenta une partie de l'Iliade, pendant qu'il corrigeoit les éditions de Gourmont.

L'alliance des Lettres humaines avec

(i) *Voglerus, Introd. in Not. Scriptorum.* Teiſſier, Addit. aux Eloges de M. de Thou.

l'Imprimerie

l'Imprimerie s'étendoit de tous côtés. Jean Sturmius étoit Imprimeur à Louvain, avant que d'être Profeſſeur Roïal à Paris, & Recteur de l'Académie de Straſbourg ; & ce goût étoit tellement accrédité, que chez les Imprimeurs les plus petits génies vouloient paſſer pour érudits. Plantin, qui ne ſavoit pas même la Langue Latine (k), orna ſes Editions de ſavantes Préfaces, qui paroiſſant ſous ſon nom, lui valurent celui de ſavant perſonnage, que M. de Thou lui prodigue (l), quoiqu'il les dût à Lipſe, ou à quelque autre de ſes amis. IMPRIMERIE.

La qualité d'Imprimeur mit en réputation Plantin à meilleur titre que ſa qualité d'homme docte. Encore, cette haute réputation qu'il ne méritoit pas de perdre, il parut la devoir en partie à Giſelin, Pulman, Geſdal, Hardouïn, Kilien, & Raphélenge, ſes illuſtres Correcteurs. Mais pour nous borner à une louange qui ſoit propre à Plantin, arrêtons-nous à ſon Imprimerie, l'une des plus rares merveilles de l'Europe. Ce ſuperbe bâtiment étoit le principal orne-

(k) Balzac, Lettre à Chapelain, liv. 1. lettre 27.
(l) Ann. 1589.

IMPRIMERIE.

ment de la ville d'Anvers; magnifique dans ſa ſtructure, il préſentoit une infinité de Preſſes, de caractères de toutes ſortes de grandeurs & de figures, de matrices à fondre des Lettres, & mille autres commodités, qui montoient à des ſommes immenſes (m). L'uſage des richeſſes eſt ſans doute bien légitime, quand elles ſervent à honorer les Siences, & à aider les Savans.

Plantin ne fixoit pas tous les ſuffrages; Jerôme Commelin les partageoit avec lui. Né à Douai, il exerça d'abord ſa profeſſion en France: mais il crut trouver un plus beau théatre en Allemagne, où les Lettres étoient alors floriſſantes, & il s'établit à Heidelberg. Commelin porta l'exactitude juſqu'à corriger ſur les anciens manuſcrits les livres qu'il imprimoit, & à faire ſur pluſieurs Auteurs d'excellentes Notes (Heliodore & Appollodore ſont de ce nombre) (n). Il eut de plus de bons Reviſeurs, entr'autres le fameux Sylburgius (o). Avec de tels moïens on parvient à perfectionner les Editions; & ce n'eſt pas ſans raiſon

(m) Baillet, Jugement des Savans, tom. 2.
(n) *Valer. Andr. Bibliot. Belgii.*
(o) *Melchior Adam, Vit. Philoſ.*

que Caſaubon, Juge impartial, faiſoit beaucoup de cas de celles de Commelin. IMPRIMERIE.

Nous avons vû ailleurs des Aſtronomes devenir Antiquaires : voici un Aſtronome qui ſe fait Imprimeur ; c'eſt Pierre Appian, de Lauſznich en Miſnie. L'exemple eſt unique : mais il ſeroit à ſouhaiter que tout Mathématicien voulût du moins corriger les épreuves de ſes Livres : les fautes qui ſont de dangereuſe conſéquence dans les calculs algébriques, ſeroient moins à craindre.

En Italie, les Manuces ſe firent un plus grand nom par l'étenduë de leurs connoiſſances, que par la beauté de leurs Editions. Ce qui ſatisfait l'eſprit fit négliger ce qui plaît aux ïeux. On fit moins de cas de l'Imprimeur que du Savant. En Italie.

Une union ſi utile aux Lettres eut une aſſez courte durée : dans le dix-ſeptième ſiécle, les Imprimeurs ne ſe piquerent plus d'érudition, & plus avides de gain que de gloire, ils eurent peu de délicateſſe pour le choix des Correcteurs, & pour la netteté des caractères. Cependant, leur profeſſion s'étendoit de tous côtés ; elle étoit cultivée chez les Nations polies, & chez les Nations barbares.

L'Imprimerie précédemment intro- En Angleterre.

IMPRIMERIE.

duite en Angleterre & exercée à Weſtminſter par Guillaume Eaxton (p), non à Oxford par un étranger, comme quelques-uns l'ont cru, répandoit ſes Preſſes dans une Iſle où les Siences commençoient à fixer leur ſéjour.

Avant le regne du Czar Pierre le Grand, l'Imprimerie n'étoit pas inconnuë aux Moſcovites : mais les caractères Ruſſes étoient preſque indéchiffrables, ſoit par la bizarrerie de leurs figures, ou par des abbréviations trop fréquentes. Ce Prince pour faciliter les études, changea ces caractères, & mit par-là ſes ſujets en état de pénétrer dans les hautes Siences.

Les païs Orientaux ont éprouvé un changement encore plus merveilleux. La Turquie, le ſiége de l'ignorance, voit aujourd'hui dans ſa Capitale rouler des Preſſes d'où ſortent des éditions incomparables, & la Syrie, dénuée de tout ſecours, a préſentement dans les Montagnes du Liban une Imprimerie (q), qui lui fournit abondamment

(p) Diſſertation de M. Midleton imprimée en 1735.

(q) Etablie à Antoura en faveur des Chrétiens, par les Miſſionnaires Jéſuites.

des Livres traduits (r) en Arabe.

IMPRIMERIE.

Corneille à Beughem a fait l'hiſtoire de la naiſſance de l'Imprimerie en faiſant un Catalogue des Livres qui ſe ſont imprimés depuis 1459. juſqu'en 1500. Il n'eſt pas douteux que les anciennes éditions ne ſoient ſouvent préférables aux nouvelles : du moins eſt-il certain que les derniers Editeurs doivent conſulter les prémiers. Ainſi ces ſortes de Catalogues ne peuvent être que fort utiles ; ſur tout ſi leurs Auteurs ont le ſoin de faire obſerver les différences qui ſe trouvent entre les différentes éditions, & ce qu'il y a d'ajoûté ou de retranché. Comme la Bibliothéque du Roi eſt bien fournie de ces éditions anciennes, le Pere Labbe s'eſt reſtreint à leur Liſte, qu'il conduit juſques à l'époque où Beughem a terminé ſon Catalogue.

(r) La prémière de ces traductions eſt celle du Traité du P. de Nieremberg, intitulé : Le Diſcernement du Tems & de l'Eternité.

BIBLIOGRAPHIE.

DE l'Imprimerie il eſt naturel de paſſer à la connoiſſance des Livres & des Auteurs ; car en multipliant les Livres à l'infini, elle en a rendu le choix très-difficile ; c'eſt ce qui a porté pluſieurs Savans à s'offrir de guider les autres, & les Ouvrages qu'ils ont fait dans cette vûë, ils les ont appellés Bibliothéques.

Telephe, Grammairien de Pergame (a), pour faire connoître les bons Livres, compoſa l'Art des Bibliothéques ſous l'empire d'Antonin Pie. Photius parut entrer dans la carrière que Telephe avoit ouverte : mais il n'imita qu'imparfaitement ſon modéle, en ſe bornant à l'examen des Ouvrages qui tomboient entre ſes mains. Au ſurplus, rien n'eſt plus exact que l'analyſe qu'il en fait ; rien n'eſt plus lumineux que le jugement qu'il en porte.

Dès les prémiers jours du renouvelle-

(a) *Suidas.*

ment des beaux Arts, & du tems de Pétrarque, Guillaume Paſtrengo donna l'idée d'une Bibliothéque Univerſelle. Le goût de ce Savant fut la meſure de ſes forces ; il en reconnut bientôt la foibleſſe, & il ne fit pas difficulté de l'avouer. C'eſt aſſez, dit-il à la fin de ſon livre, d'avoir commencé de ſi grandes choſes (b). La candeur d'un tel aveu ſoulage la honte d'une entrepriſe mal concertée. BIBLIOGRAPHIE.

Dans le ſiécle ſuivant, Raphaël de Volterre ſuivit les traces de ce Bibliographe dans ſon Antropologie, qui fait partie de ſes Commentaires imprimés à Paris en 1515. L'Ouvrage eſt bien mince & fort décharné, & l'on ne peut louer dans l'Auteur que ſon intention, qui eſt ſans contredit fort bonne. Ce deſſein fut enſuite beaucoup mieux exécuté par Conrad Geſner : ſa Bibliothéque Univerſelle contient en abbrégé la Vie des Ecrivains, le Titre de leurs Ouvrages, les Jugemens que les Savans en ont porté, & quelques morceaux qui en font connoître le ſtile. C'eſt ſur ce plan que travaillerent dans la ſuite Con-

(b) *Maffei Verona illuſtrata, part.* 2.

BIBLIOGRAPHIE.

rad Lycosthene, Robert Constantin, Josias Simler, & Jean Frisius. Les deux prémiers ne furent pas heureux dans leur entrepriſe : les Epitomes de Friſius & de Simler eurent un accueil plus favorable. Après ces Auteurs, Antoine Verdier & La Croix du Maine ont fait un aſſez bon Supplément à l'Abbrégé de la Bibliothéque de Geſner. Jean Hallervod eſt moins exact. Pour Ciaconius, il ſeroit peut-être préférable à la plûpart de ceux qui l'ont précédé, & qui l'ont ſuivi : mais queſt-ce que l'érudition dénuée d'une bonne Critique (c) ?

Je paſſe à deſſein pluſieurs autres Bibliothécaires, & je m'arrête à Théophile Spizelius. Ce Savant donna une eſpéce d'Eſſai de Bibliothéque Univerſelle ſous le titre de *Sacra Bibliothecarum illuſtrium Arcana retecta*, imprimé à Auſbourg en 1668 : mais cet Eſſai n'a pas toute la clarté qu'on pourroit deſirer : il eſt d'ailleurs incomplet ; car il ne fait mention que de cent treize Auteurs. Depuis ce tems-là, on a demandé un pareil Ouvrage, qui comprît ce qui eſt diſperſé dans les Bibliographies, dans

(c) M. Camuzat, dans ſa Préface ſur la Bibliot. d'Alf. Ciaconius.

les Vies des Hommes illuſtres, &c. On l'a promis, on l'a annoncé (d), on l'a tenté, on en a donné des deſſeins: c'eſt tout ce qu'on a fait (e).

Le célébre Jean-Albert Fabricius mérite néanmoins quelque exception : il eſt juſte de le tirer du nombre des autres Bibliographes. Une excellente Notice (f) des anciens Auteurs Latins dont les écrits ſont venus juſques à nous, commença à faire connoître ce grand homme dans le Monde ſavant : mais l'Ouvrage qui fit le plus d'honneur à Fabricius fut ſa Bibliothéque Gréque (g) d'un travail immenſe, & d'un goût exquis.

La Bibliographie n'a point de bornes. C'eſt, à mon avis, ce qui a déterminé le Pere de Montfaulcon ſi capable de l'embraſſer toute entière, à ſe fixer à la partie de cet Art la plus intereſſante, & la plus précieuſe. Ce Savant s'eſt donc borné à faire connoître au Public ce qu'il y a de rare & d'utile en tout genre de

(d) En 1681. 1715. & 1738.
(e) Journal des Savans, Décembre 1738.
(f) Intitulée Bibliothéque Latine, & imprimée à Hambourg en 1697. puis à Veniſe en 1728.
(g) En 14. volumes imprimés ſucceſſivement depuis 1705. juſqu'en 1728.

BIBLIOGRAPHIE.

Littérature dans les Manuſcrits des Bibliothéques, & des principaux Cabinets de l'Europe (h). La ſeule Bibliothéque du Roi renfermoit en l'année 1735. trente-trois mille Manuſcrits, dont quatre mille ſont Grecs. On peut juger par cet échantillon de l'étenduë d'un tel Ouvrage. Au reſte, ce que le ſavant Bénédictin ne fait qu'effleurer, s'exécute avec un ſuccès étonnant. Un Catalogue (i) qui eſt quelque choſe de plus qu'un ſimple Catalogue, commence à paroître, conduit par une main habile, & va faire négliger tous les autres, & épargner bien des recherches.

(h) *Bibliotheca Bibliothecarum Manuſcriptorum Nova.*

(i) Catalogue des Livres de la Bibliot. du Roi.

AUTEURS DE L'HISTOIRE LITTE'RAIRE.

APrès avoir donné dans cette Inſtruction une légère idée de l'origine, du progrès, de la décadence, & du renouvellement de chaque Sience, & de chaque Art en particulier, il ne me reſte qu'à indiquer les ſources les plus connuës de l'Hiſtoire Littéraire, afin que les jeunes gens qui ne ſont pas initiés dans cette ſorte d'étude, ſachent où recourir, & puiſſent même mettre quelque ordre dans leurs lectures.

Ordre de lecture.

Si l'on veut prendre cette Hiſtoire en détail, après avoir lu ce que Suetone & M. Baillet ont écrit ſur les Grammairiens, on peut parcourir le peu que nous avons de Vies de ceux qui ſe ſont fait un nom dans l'étude des Belles Lettres.

Grammairiens.

AUTEURS DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE.

M. de Peireſe l'un des plus illuſtres en ce genre, a mérité d'avoir pour Hiſtorien un Philoſophe auſſi célébre que Gaſſendi. N. Chorier voulant faire honneur au Dauphiné ſa patrie, a écrit la vie (a) de Pierre de Boiſſat de l'Académie Françoiſe.

Poëtes.

Pour avoir quelque connoiſſance de l'Hiſtoire de la Poëſie, on doit recourir aux vies des Poëtes Grecs & Latins, par Gerard Voſſius: à ce qu'a écrit Giraldi des Poëtes de ſon tems; aux Jugemens des Savans ſur les Poëtes, par Baillet. Les Vies qui ſont à la tête des meilleures éditions, & des traductions Françoiſes de chaque Poëte, mettent au fait de bien des choſes qu'on chercheroit vainement dans Voſſius, ſoit que ces vies nous viennent des Anciens, ſoit qu'elles partent d'une main moderne: nous avons la vie du Taſſe par l'Abbé Decharnes, & celle de Malherbe, par Racan ſon Diſciple.

Orateurs.

Ciceron dans le Livre intitulé *Brutus*, & Quintilien au prémier chapitre du dixième Livre de ſes Inſtitutions, font connoître les anciens Orateurs, & mar-

(a) Imprimée à Grenoble en 1680.

quent leurs différens caractères. M. Gibert traite des anciens Rhéteurs. Jean Henri Boëcler, & Gerard Voſſius donnent une notice de tous les Hiſtoriens Grecs & Latins. Martin Zeiller joint aux Hiſtoriens les Chronologiſtes & les Chorographes; & M. Baillet nous apprend ce qu'on doit penſer des Critiques Hiſtoriques.

AUTEURS DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE. Rhéteurs.

M. Du Pin avoit entrepris un grand ouvrage ſur les Hiſtoriens: mais il n'a pouſſé ſa Bibliothéque Univerſelle que juſques à Diodore de Sicile: on peut lire enſuite ſuivant ſon loiſir les vies détachées de quelques Hiſtoriens modernes, de Fra-Paolo par exemple, de Pierre Du Puy, par Nicolas Rigault: mais je n'oſerois conſeiller la lecture de l'Hiſtoire infidelle d'Eudes de Mezerai publiée en Hollande: un Hiſtorien moins partial étoit dû ſans doute à un Ecrivain qui aimoit tant la vérité.

Hiſtoriens.

A l'Hiſtoire de la Philoſophie, de George Hornius, on peut faire ſuivre les vies des Philoſophes célébres que Diogene Laërce & Eunape ont écrit en Grec, & dont il ne manque pas de verſions Latines, & l'Abbrégé qui a paru

Philoſophes.

AUTEURS DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE.

sous le nom de M. Fénélon Archevêque de Cambray. Si l'on veut entrer dans un plus grand détail, on lira la vie des deux principaux Chefs de la Philosophie, Pythagore & Socrate : nous avons la vie de Pythagore écrite en Grec par Porphyre, & en François par M. Dacier : la prémière est accompagnée des Observations de Luc Holstenius, & d'une Dissertation de cet habile Critique sur la vie & sur les écrits de Porphyre.

Socrate a aussi deux Historiens, l'un ancien, l'autre moderne, Xenophon & Charpentier. Gassendi a fait les vies d'Epicure & de Tycho-Brahé, & M. Baillet celle de René Descartes. M. de Launoy a traité des différentes fortunes qu'Aristote a couru dans l'Université de Paris, & des différens jugemens qu'on a portés de sa doctrine. Melchior Adam s'est restreint aux Philosophes Allemands, & M. Menage aux femmes qui se sont mêlées de Philosophie. Mrs. Leclerc & Freind ont fait l'Histoire de la Médecine, & Olaüs Borrichius celle de la Chimie, dont il défend l'ancienneté contre Conringius. Melchior Adam a aussi fait la vie des Médecins & des Théologiens de son païs.

On trouve dans l'Apparat ſacré d'Antoine Poſſevin Jeſuite les noms & l'Hiſtoire de tous les Auteurs Eccléſiaſtiques, avec un catalogue de leurs Ouvrages. M. Du Pin qui eſt venu dans des tems plus éclairés, donne dans ſa Bibliothéque une ſuite plus exacte de ces Ecrivains : mais comme dans un Ouvrage de cette étenduë, il eſt difficile d'éviter les mépriſes, les Remarques du P. Petit Didier doivent accompagner cette lecture. C'eſt à peu près ſur le même plan que le R. P. Ceillier Bénédictin de la Congrégation de S. Vanne a entrepris l'Hiſtoire Générale des Auteurs Sacrés & Eccléſiaſtiques, dont il n'a mis au jour juſqu'à préſent que les trois prémiers volumes, qui contiennent l'Hiſtoire des Ecrivains des trois prémiers ſiécles.

AUTEURS DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE. Auteurs Eccléſiaſtiques.

Stampelius, & M. de Launoy ont fait ſucceſſivement deux Traités des écoles célébres de l'Europe ; la ſaine & exacte critique de M. de Launoy lui fera donner la préférence ſur ſon concurrent par tous les lecteurs judicieux. Ce Docteur François a auſſi écrit en particulier l'Hiſtoire du Collége Roïal de Navarre, dans laquelle il a fait entrer

Ecoles célébres.

la vie & le catalogue de cent trente-quatre Auteurs de cette Société.

AUTEURS DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Nous avons les vies détachées de quelques Théologiens, celles du Cardinal Bellarmin par les PP. Fuligatti & Frizon Jéſuites, de M. Arnaud Docteur de Sorbonne, du P. Mabillon, de M. Nicole & de quelques-autres : mais ſi on lit celle du P. Morin de l'Oratoire, il faut être en garde contre l'humeur aigre & le ſtile piquant de M. Simon, à qui on l'attribuë.

Théologiens.

Droit.

Le Droit Eccléſiaſtique, le Droit Romain, & le Droit François ont leurs Hiſtoriens particuliers qui ſont aſſez connus.

Arts.

Voſſius a donné l'Hiſtoire des Mathématiciens ; Boxhornius & Mallinſkrot celle des Imprimeurs. Mrs. Félibien & Deſpiles, Vaſari & Carlo Dati ont écrit les vies des Peintres, des Sculpteurs, & des Architectes : mais Vaſari trop prévenu pour ſa nation, louë ſouvent les Italiens aux dépens de la vérité. Félibien fait ſon Héros du Pouſſin. Deſpiles touché du mérite de Rubens marque un excès de complaiſance pour ce grand Peintre : il l'a même choiſi préférablement à tous les étrangers pour faire ſon hiſtoire,

hiſtoire, diſtinction que Pierre Mignard a reçuë depuis quelques années parmi nos Peintres François.

AUTEURS DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE.

L'Hiſtoire de ces beaux Arts ſi ſouvent maniée n'eſt point entièrement épuiſée : M. l'Abbé Paſcoli de Perouſe y travaille à nouveaux fraix, & le prémier volume qui a déjà vû le jour, a fait connoître au Public ce qu'il doit attendre de la ſuite de cet important Ouvrage. On peut dire le même de M. le Roy ; ce qu'on a vû de lui a plu aux juſtes eſtimateurs, & dépoſe en faveur de l'Hiſtoire de l'Orfévrerie que la République des Lettres attend avec impatience.

Hiſtoire Littéraire en général.

Nous n'avons parlé juſqu'ici que des Auteurs qui ſe ſont bornés à un ſeul Art : d'autres ont embraſſé la totalité des Sciences ; mais dans cette vaſte carrière, ils ont pris des routes bien différentes. Tantôt les Savans ſont rangés par Nations ; tantôt ils paroiſſent ſuivant l'ordre chronologique. Quelquefois il s'agit de l'Hiſtoire des Compagnies ſavantes. Souvent c'eſt l'Hiſtoire Littéraire qui renferme pluſieurs ſiécles, ou que l'on reſtreint à un certain nombre d'années. Les uns donnent de ſimples Mémoires, les au-

AUTEURS DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE.

tres ſont des Eloges. Cette varieté a ſon agrément : des Acteurs célébres qui ſe montrent ſur la Scéne ſous différens maſques ſont toûjours ſurs de plaire & d'inſtruire. Donnons maintenant des exemples de ces différentes Méthodes, mais ſans nous aſtreindre à un ordre trop exact, & ſelon que ces exemples ſe préſenteront à la mémoire.

Antoine Sanderus a fait l'Hiſtoire des plus fameux Ecrivains de Bruges, de Gand, & de toute la Flandre. Valere André dans ſa Bibliothéque des Païs-Bas donne l'Hiſtoire Littéraire de ces Provinces. Scevole de Sainte Marthe & Charles Perrault, ont fait l'éloge des hommes illuſtres qui ont fleuri en France. Les Peres Bénédictins ont commencé à donner l'Hiſtoire Littéraire des Gaules. Le P. de Colonia Jéſuite a illuſtré les Savans du Lyonnois : deux Ouvrages de conſéquence qui ſont ſur le métier, éterniſeront la mémoire des hommes doctes du Languedoc & de la Provence. Les Savans d'Eſpagne trouvent leur place dans la Bibliothéque Eſpagnole de Nicolas Antoine. Leon Allatius dans ſes *Apes Urbanæ*, fait un catalogue des Auteurs qui ont fleuri à Rome depuis

1600. juſqu'à l'an 1632. & des Ouvrages qu'ils ont donnés au public.

AUTEURS DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Polydore Virgile traite de l'origine des Arts & de leurs prémiers Inventeurs. Vincent Placcius donne une notice des Auteurs anonymes, & démaſque les plagiaires. Adrien Baillet fait paſſer en revûë les Auteurs déguiſés, & les Enfans devenus célébres par les Etudes. M. Huët ancien Evêque d'Avranches donne l'Hiſtoire des Traducteurs. Simon Paul a fait l'Hiſtoire Littéraire. Cave s'eſt borné à la Littérature Eccléſiaſtique. Le R. P. Niceron Barnabite nous a déjà donné trente-quatre volumes de Mémoires curieux & bien remplis ſur l'*Hiſtoire des hommes illuſtres dans la République des Lettres*. Les Savans de tout païs ont pour Panégyriſtes Paul Jove, le Préſident de Thou, & quelques-autres, ſans oublier Lorenzo Craſſo, ni Girolamo Ghillini.

Les Ecrivains qui ont fleuri dans les différens Ordres Religieux, ont leurs Hiſtoriens particuliers. Charles de Viſch a fait la Bibliothéque des Auteurs de l'Ordre de Cîteaux; Théodore Petreius celle des Chartreux; Pierre Luccius celle des Carmes; Jean Rivius & Philippe

AUTEURS DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Elsius ont traité des Ecrivains de l'Ordre des Hermites de S. Augustin. Léandre Albert a donné les hommes illustres de l'Ordre des Freres Prêcheurs : mais cet ouvrage se trouve entièrement effacé par celui que les Peres Echard & Quetis ont donné depuis quelques années de tous les Ecrivains de cet Ordre, en 2. vol. in-fol. Enfin, les Peres Ribadeneira, Alegambe & Sotuel Jésuites successivement ont recueilli avec soin dans leurs Bibliothéques les principales actions, & tous les écrits des Savans de leur Société.

Quelques-uns ont fait entrer dans un seul ouvrage l'Histoire & la critique de tous ceux qui portent le même nom ; ce dessein qui est assez bizarre, a été exécuté par Leon Allatius à l'égard des Georges & des Simeons dans deux Diatribes séparées, où l'on voit des choses fort curieuses. Ce Bibliothécaire du Vatican a fait quelques écrits semblables sur les Methodius, les Nicetas, les Philoüs, les Psellus, & les Nils. M. de Launoy a composé une Dissertation sur les Victorins.

Histoire des Académies.

L'Histoire des différentes Académies établies depuis un siécle, fait connoître plus particulièrement les Savans, & instruit de l'avancement des Arts.

AUTEURS DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE.

M. Peliſſon a écrit l'Hiſtoire de l'Académie Françoiſe depuis ſon établiſſement juſques à l'année 1652. il a pour continuateur M. l'Abbé d'Olivet, très-digne de partager la tâche de cet illuſtre Ecrivain.

M. de Boze a donné l'Hiſtoire de l'Académie des Inſcriptions & Belles Lettres, & l'on voit ici quelque choſe de plus que de ſimples faits : l'érudition des Académiciens y paroît dans tout ſon jour par mille excellens morceaux de Littérature, qui y ſont rapportés en entier ou par extraits.

L'Hiſtoire de l'Académie des Siences commencée par M. Duhamel, & continuée par M. de Fontenelle, en nous faiſant part des pénibles travaux de cette ſavante Compagnie, nous inſtruit des plus belles découvertes faites depuis près d'un ſiécle, & nous donne une infinité de connoiſſances très-utiles, ſoit pour la Phyſique, ſoit pour les Mathématiques.

On peut lire après cela les Actes de Leipſic, l'Hiſtoire de la Société Roïale de Londres par Thomas Sprot, les Tranſactions philoſophiques, le Journal des Savans, les Nouvelles de la République des Lettres, & les Mémoires pour ſervir

AUTEURS DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE.

à l'Hiſtoire des Siences & des beaux Arts, vulgairement appellés Journaux de Trévoux.

Cette étude, comme l'on voit, eſt d'une grande étenduë; & qui voudroit lire tout ce qui a été écrit ſur ces matières, ſe mettroit en danger de négliger des études plus importantes. Il y a donc à choiſir : chacun en uſera à cet égard ſelon ſon goût, ou ſelon ſes engagemens particuliers.

AGRICULTURE ET JARDINAGE.

L'Homme innocent jouïſſoit dans une heureuſe abondance de tous les fruits de la terre, qui n'étoient faits que pour lui (a): devenu coupable, il trouva la nature changée à ſon égard, & il eut à vaincre l'inclémence des Saiſons, la ſtérilité de la terre & l'indocilité des brutes (b). Mais pendant que ce qui avoit été fait pour le bonheur de l'homme devenoit ſon ſupplice, Dieu en le condamnant à un travail pénible & opiniâtre, lui ménagea quelques reſtes de connoiſſances, au milieu de cette profonde ignorance, qui étoit la punition de ſon péché. Aidé de ce ſecours, qu'il fortifia par des expériences réïterées, l'homme apprit peu à peu à diſtinguer les tems de ſemer & de recueillir, à don-

(a) *Gen. c. 2. v. 8. & 15.*
(b) *C. 3. v. 17. & 18.*

ner à la terre les façons néceſſaires, à domter les animaux intraitables.

AGRICULTURE ET JARDINAGE.

Adam inſtruiſit ſes enfans par ſon exemple autant que par ſes préceptes. Caïn s'adonna au Labourage; Abel embraſſa la vie paſtorale, & ſe borna au ſoin de ſes troupeaux (c).

Avant le Déluge.

Les prémières colonies qui précéderent le Déluge, & celles qui le ſuivirent, répandirent par tout les ſecrets de l'Agriculture: néanmoins cet art ſi ſimple dans ſes commencemens, ainſi que tous les autres arts, ne ſe perfectionna que pendant une longue ſuite d'années. Tubalcaïn forgea le fer (d), & il ne fut pas difficile d'appliquer au labourage la nouvelle invention de cet ouvrier induſtrieux. Noé planta la vigne (e), & ſes enfans la porterent par tout de proche en proche.

Après le Déluge.

Iſraëlites.

Abraham & les autres Patriarches, qui ſe regardoient comme voïageurs & étrangers ſur la terre, n'eurent aucune demeure fixe, s'attacherent à la vie paſtorale, & ennoblirent une profeſſion, qui paſſant dans les derniers tems par des mains viles, a perdu depuis plu-

(c) *Gen. c. 4. v. 2.*
(d) *C. 4. v. 22.*
(e) *C. 9. v. 20.*

ſieurs ſiécles ſa prémière dignité. Mais leurs deſcendans étant établis dans la Paleſtine, devinrent tous laboureurs, & depuis le chef de la Tribu de Juda juſqu'au dernier cadet de Benjamin, ils menerent tous la charruë. La naiſſance ne faiſoit alors aucune diſtinction, & le travail de la campagne étoit une occupation honorable.

AGRICULTURE ET JARDINAGE.

Gedeon battoit lui-même ſon bled, quand un Ange lui dit qu'il délivreroit le peuple (f). Saül conduiſoit une couple de bœufs, tout Roi qu'il étoit, lors qu'il reçut la nouvelle du péril où étoit la Ville de Jabes (g).

En cultivant l'Agriculture, les Iſraëlites ne négligerent pas l'Art paſtoral; puiſque David gardoit ſes brebis quand Samuël l'envoïa chercher pour le ſacrer Roi (h): d'ailleurs, les Lévites n'avoient pas d'autres biens que des troupeaux. Leur deſtination particulière au culte de Dieu les obligeoit à ſe détacher des ſoins temporels; auſſi ne furent-ils point compris dans le partage des terres. Au reſte, la vie paſtorale paſſa toû-

(f) *Jud. c. 6. v. 11.*
(g) *Reg. l. 1. c. 14. v. 5.*
(h) *C. 16. v. 11.*

AGRICULTURE ET JARDINAGE.

jours chez les Iſraëlites pour la manière de vie la plus parfaite. Car dans les ſiécles les plus corrompus, les Récabites (i) abandonnant leurs héritages, demeuroient ſous des tentes uniquement appliqués à la nourriture du bêtail (k), & ils conſerverent cette coûtume pendant 180. ans, juſques à la captivité de Babylone.

Les Juifs après leur retour ne perdirent pas le goût qu'ils avoient toûjours eu pour le ménage des champs, & malgré les révolutions qui les firent paſſer ſucceſſivement ſous la domination de différens maîtres, ils furent pâtres & laboureurs. Sous les Maccabées, *chacun*, dit l'Ecriture (l), *cultivoit ſon champ*, & pendant le tems qu'ils étoient ſoumis aux Romains, nous voïons dans l'Evangile la plûpart des Paraboles tirées de la vie champêtre: *un ſemeur* (m), *une vigne* (n), *le bon arbre* (o), *le bon paſteur* (p).

(i) Enfans de Jonadab, fils de Recab, qui vivoit du tems de Jehu Roi d'Iſraël.
(k) *Reg. l.* 4. *c.* 10. *v.* 1. *Jerem. c.* 35. *v.* 6.
(l) *Macc. c.* 45.
(m) *Luc. c.* 8. *v.* 4.
(n) *Matth. c.* 20. *v.* 1.
(o) *C.* 7. *v.* 17.
(p) *Joan. c.* 10. *v.* 11.

Le Jardinage ne fut pas inconnu aux Hébreux : mais la ſimplicité de leurs mœurs bannit de leurs Jardins la magnificence & le luxe. AGRICULTURE ET JARDINAGE.

Salomon fit des Clos, où il mit toutes ſortes d'Arbres fruitiers (q), & des plantes aromatiques [r] ; il eſt vrai qu'il nous dit lui-même qu'il avoit fait faire des reſervoirs d'eau. Or il eſt évident que ce Prince ne pouvoit ſe procurer ces Lacs dans un païs auſſi ſec que la Paleſtine, qu'en faiſant tailler des canaux dans le roc, ouvrir des montagnes, élever des aqueducs : mais il ajoûte qu'il ſongeoit moins à embellir ſes Jardins qu'à en arroſer les jeunes plantes : en effet on ne voit ni chez les Iſraëlites, ni chez les autres peuples Orientaux ces jeux de l'eau, que l'art ſait varier à l'infini, & qui en forçant la nature, n'ont d'autre but que de rendre plus agréables les lieux qu'on aime.

Les Chaldéens, loin d'imiter cette modération des Iſraëlites, pouſſerent le Jardinage juſques aux derniers raffinemens. Ils étoient naturellement vains ; un Empire d'une étenduë immenſe leur Chaldéens.

(q) *Eccl. c. 2. v. 5. & 6.*
(r) *Canti. paſſim.*

AGRICULTURE ET JARDINAGE.

avoit enflé le cœur ; non contens du grand, ils viſoient au merveilleux, & les mœurs des peuples ſe peignent toûjours dans leurs ouvrages.

Rien n'eſt plus étonnant que les Jardins ſuſpendus de Babylone. Amytis femme de Nabucodonoſor aimoit les montagnes & les forêts de la Médie ; elle ne trouvoit rien de ſemblable dans la Babylonie, qui eſt un païs plat & uni. Son mari pour ſe conformer à ſon goût, fit élever dans ſon Palais des Jardins à la hauteur de ces montagnes : ils formoient un quarré parfait de ſeize cens pieds de circuit, & diſtribué en pluſieurs larges terraſſes, qui s'élevoient en forme d'amphithéatre, à la hauteur de deux cens coudées. On montoit d'une terraſſe à l'autre par un eſcalier large de dix pieds ; ce prodigieux édifice étoit ſoûtenu par de grandes voûtes bâties l'une ſur l'autre, & entouré d'une muraille de vingt-deux pieds d'épaiſſeur. L'eau de l'Euphrate montoit à la plus haute terraſſe par le moïen d'une pompe, & arroſoit les Jardins qui étoient ſur toutes les terraſſes (s).

(s) Prideaux, Hiſt. des Juifs, T. 1. Rollin, Hiſt. anc. liv. 8. ch. 1.

Les Chaldéens qui habitoient la contrée où l'Agriculture avoit pris naiſſance, perfectionnerent cet Art ſi utile. Hérodote qui vivoit dans des tems fort éloignés de cette prémière antiquité, nous apprend (t) que les campagnes de Babylone rapportoient deux & trois cens grains pour un. AGRICULTURE ET JARDINAGE.

Les Rois de Perſe avoient une attention particulière à faire fleurir l'Agriculture. Dans cette vûë, ils viſitoient en perſonne toutes les Provinces de leur Empire, ou envoïoient à leur place des Inſpecteurs. Les Satrapes ſuivoient exactement les intentions de leurs maîtres: car les graces étoient réſervées à ceux dont la Province étoit la mieux cultivée (v). Perſans.

Les Perſes connurent mieux que les Chaldéens en quoi conſiſte la véritable beauté des Jardins; celui du jeune Cyrus (x) eſt célébre dans l'Hiſtoire. Lyſander (y) admira la propreté de ſes

(t) *Hiſtor. lib.* 1.
(v) *Xenoph. Oecon.*
(x) A Sardes, Ville de Lydie, près du mont Tmolus.
(y) Capitaine Lacédémonien, qui fut tué dans la bataille que Conon gagna contre lui l'an de R. 360.

AGRICULTURE ET JARDINAGE.

allées, la disposition des arbres, & la régularité du quincunce qu'ils formoient: mais aïant appris que Cyrus avoit tracé ces alignemens, & que la plûpart de ces arbres avoient été plantés de sa main, il s'écria : „ C'est avec raison que vous „ passez pour le plus heureux Prince du „ monde, puisque votre vertu va de pair „ avec votre fortune (z).

Lydiens. L'Art & la nature embellissoient à l'envi les Jardins de Tissapherne, Gouverneur de Lydie & d'Ionie sous le regne de Darius Nothus. Un de ces Jardins surpassoit tous les autres par l'abondance des eaux, par la fraîcheur des bocages, par la beauté des grottes & des sales vertes qu'on y avoit ménagées : aussi ce Satrape lui donna-t-il le nom d'*Alcibiade*. Rien ne marquoit mieux la préférence que méritoient cet illustre Athénien, & ce Jardin magnifique.

Egyptiens. Les Egyptiens attribuoient à leur Osiris l'invention de l'Agriculture (a). Il est certain que ce peuple descend de Cham fils de Noé par Mizraïm : il est donc probable que Cham est Osiris ; car,

(z) *Xenoph. Oecon. Cic. de Senect. cap.* 17.
(a) *Diod. lib.* 1. *Sect.* 1.

comme chacun ſait, il étoit ordinaire dans ces tems reculés de déïfier les inventeurs des Arts. AGRICULTURE ET JARDINAGE.

Les Egyptiens pouſſerent la ſuperſtition juſqu'à adorer les animaux qui ſervent au labourage : preuve évidente & de leur aveuglement, & de l'honneur qu'ils rendoient à l'Agriculture.

La grande richeſſe de ce païs étoit le bled : Rome & Conſtantinople, les deux maîtreſſes du Monde, ne ſubſiſtoient que par les convois d'Egypte.

Les Phéniciens, ſi connus dans l'Ecriture Sainte ſous le nom de Philiſtins, s'adonnoient à l'Agriculture, puiſque les Iſraëlites étoient réduits à aller chez eux pour aiguiſer les outils qui ſervent au labourage (b) : mais ſe trouvant trop ſerrés ſur la côte depuis les conquêtes du peuple de Dieu, ils ſe répandirent dans la plûpart des Iſles de la Méditerranée, & y porterent tous les ſecrets de l'Agriculture. La vigne réüſſit merveilleuſement dans les Iſles de l'Archipel, ſur tout à Chio, à Tenedos & à Mételin, où les vins furent excellens. Phéniciens.

La colonie la plus célébre des Phéni-

(b) *Reg. lib.* 1. *cap.* 13. *v.* 19.

ciens fut celle de Cartage, établie ſous la conduite de Didon l'an 888. avant l'Ere chrétienne, & 135. ans avant la fondation de Rome (c), ſoit que cette Princeſſe eût bâti pour lors cette Ville, ſoit qu'elle l'eût ſeulement augmentée & fortifiée.

AGRICULTURE ET JARDINAGE.

Les Cartaginois ſuivirent le goût de leurs ancêtres, & firent une étude très-ſérieuſe de l'Agriculture. Magon, cet illuſtre Général, écrivit ſur cette matière 28. Livres, que le Sénat Romain fit traduire en Latin par un Décret exprès, ſelon Columelle (d), & qui, ſi l'on en croit Servius, ſervirent de modéle à Virgile dans la compoſition de ſes Géorgiques.

Siciliens.

Cerès, la Déeſſe des moiſſons, naquit, diſent les Anciens (e), dans la Sicile, où elle inventa l'uſage des bleds & la culture des terres. Le ſens de cette fable n'eſt point équivoque; cette Iſle étoit fertile en bled; le labourage y étoit en honneur: on le jugeoit même digne d'occuper les Rois. Gelon (f) Tyran

(c) Boſſuet, Hiſt. Univ. p. 1.
(d) *Lib.* 1.
(e) *Cic. Verr. de Signis.*
(f) Il vivoit environ l'an 484. avant J. C.

de

de Syracuſe, animoit quelquefois par ſa préſence le travail de la campagne, & il donna un exemple qui fut ſuivi par Hieron ſon ſucceſſeur. AGRICULTURE ET JARDINAGE.

Les Hiſtoriens n'oublient pas les pâturages de la Sicile, ſes grands vignobles, ni le cellier de Gellias, Agrigentin, où il y avoit 300. tonneaux taillés dans le roc, dont chacun tenoit cent amphores, c'eſt-à-dire, dix muids meſure de Paris.

Qui ſera ſurpris après cela de la richeſſe & de la magnificence de ces laboureurs Siciliens, qui ſe ſervoient de vaſes d'or & d'argent ciſelé, & qui ornoient leurs maiſons de Statuës de grand prix (g)?

Le tems qui fait inventer les Arts, les fait auſſi oublier, quand ils s'éloignent du lieu de leur origine. Les enfans de Noé qui s'établirent en Europe, y porterent ſans doute l'Agriculture; cependant leurs deſcendans qui entrerent dans la Grèce, étoient ſi ſauvages qu'ils broutoient à la manière des bêtes (h). Pelaſgus leur apprit à ſe nourrir de gland; ce qui lui fit décerner les honneurs di- Grecs.

(g) *Cic. Verr. de Signis.*
(h) *Pauſan. lib. 8.*

AGRICULTURE ET JARDINAGE.

vins. Les Athéniens qui prirent les premiers une teinture de politeſſe, enſeignerent aux autres Grecs l'uſage du bled, & les labours néceſſaires pour préparer la terre à recevoir cette précieuſe ſemence (i). Cet aliment plus ſain & plus délicat que le gland, parut bientôt aux Grecs un préſent digne des Dieux : ils voulurent ſe perſuader qu'ils le tenoient de Cerès ; & pour marquer à cette Déeſſe leur gratitude, ils inſtituerent ces cérémonies & ces myſtères ſi célébres dans l'antiquité païenne (k). Triptolème fut aſſocié à ce culte. Les bleds que les vaiſſeaux de ce Prince porterent de Sicile, & le ſoin qu'il eut d'enſeigner l'Agriculture aux habitans du païs, firent croire qu'il avoit été inſpiré par cette Déeſſe, à qui les Siciliens attribuoient l'abondance de leurs moiſſons.

La Politique ſe joignit à la Religion. Les Rois d'Athênes, convaincus qu'il y a plus de gloire à gouverner ſagement un petit Etat, qu'à l'aggrandir par des conquêtes, voulurent éloigner leurs ſujets de la guerre, & les emploïerent uniquement à la culture de la terre. Un

(i) *Juſtin. Hiſtoriar. lib.* 2.
(k) *Cic. Verr. de Signis.*

travail assidu perfectionna l'Agriculture, qui fut bientôt réduite en Art.

AGRICULTURE ET JARDINAGE.

Hésiode, que l'opinion commune fait contemporain d'Homère, fut le prémier qui écrivit sur cette matière. Il intitula son Poëme *les ouvrages & les jours*, parce que l'Agriculture demande qu'on observe exactement les tems & les saisons. L'Astronomie dans laquelle les Grecs avoient fait quelque progrès, leur servit à déterminer les différentes saisons de l'année : ils comptoient le Printems, depuis l'Equinoxe, qui arrive quand le Soleil entre au prémier degré du Bélier, jusqu'au lever des Pléïades ; l'Eté, depuis le lever des Pléïades jusqu'au lever de l'Arcture ; l'Automne, depuis le lever de l'Arcture jusqu'au coucher des Pléïades, & l'Hiver, depuis le coucher des Pléïades jusqu'à l'Equinoxe du Printems (1).

Cependant la connoissance de l'Astronomie jetta les Grecs dans de grandes erreurs par rapport à l'Agriculture ; car il est rare que l'homme se tienne précisément dans les bornes du vrai. Comme ils régloient l'année par le cours de la

(1) *Hippocrat. lib. 3. de Diæta.*

AGRICULTURE ET JARDINAGE.

lune, & les saisons par celui des étoiles, ils crurent que les Astres donnent des influences bonnes ou malignes aux corps sublunaires. Delà ces frivoles observations touchant les différentes phases de la lune, & ces distinctions superstitieuses des jours heureux & des jours malheureux. Le Jardinage en fut infecté; car les Grecs ne négligerent pas cette importante partie du ménage des champs.

Pisistrate (m) & Cimon se distinguerent autant à Athènes par la magnificence de leurs Jardins, que par leurs vertus civiles & militaires. Ils donnerent même un exemple de desintéressement auparavant inconnu, & qu'on n'a pas imité depuis, en ouvrant leurs Vergers à tous les citoïens, & leur y laissant prendre les fruits qui leur convenoient.

L'Eloge que Socrate fait de l'Agriculture, nous montre bien clairement ce que pensoient de cet Art les Athéniens, le peuple le plus poli qui fut jamais, dans les bons tems de leur République. L'Agriculture, dit-il, est l'occupation la plus digne de l'homme, & la plus conforme à sa nature: elle est la nour-

(m) Athenée, liv. 12.

ricière de toutes les conditions & de tous les âges ; la ſource de la ſanté, de la force, de la richeſſe, & des plaiſirs honnêtes : elle eſt la maîtreſſe de la tempérance, de la juſtice, de la religion, en un mot de toutes les vertus. AGRICULTURE ET JARDINAGE.

Xénophon, qui fait ſi bien parler Socrate, ne faiſoit pas moins de cas que ſon maître d'un Art qui eſt conſtamment le plus ancien & le plus utile de tous les Arts. On le voit par ſon *Oeconomique*, l'un de ſes meilleurs ouvrages, & que Ciceron dans ſa jeuneſſe traduiſit en Latin (n). Mais ce qui eſt plus étonnant, c'eſt que dans les derniers tems où la corruption des mœurs fut extrême, Philopémen, ce grand Capitaine, cultivoit ſon héritage à la tête de ſes vignerons, ou de ſes laboureurs, quand il n'étoit pas à la tête de ſes troupes.

Il eſt vrai (car à quoi bon le diſſimuler ?) que ce goût n'étoit pas général dans toute la Grèce. Les Crétois faiſoient cultiver leurs terres par des eſclaves tirés des peuples que Minos avoit ſubjugués, & qui leur en païoient tous les ans une

(n) *Offic. lib. 2. cap. 24.*

certaine ſomme. Il eſt vrai auſſi que les Lacédémoniens, fidéles imitateurs des Crétois, ſe ſervoient des Ilotes pour la culture de leurs champs. Une oppoſition ſi marquée ne pouvoit venir que de la différente conſtitution de ces Républiques. Sparte, qui ne reſpiroit que la guerre, ne demandoit que des ſoldats. Athênes, où les mœurs étoient plus douces, & qui aimoit le plaiſir, vouloit des laboureurs, des vignerons & des artiſans.

AGRICULTURE ET JARDINAGE.

Les prémières colonies Gréques qui ſe répandirent dans cette partie de l'Italie, qu'on nomma la grande Grèce, y enſeignerent l'Agriculture aux habitans du païs ; & les dernières colonies venuës de Corinthe ſous le regne de Numa * (o) y perfectionnerent cet Art.

Romains. Il fut en honneur à Rome dans les prémiers tems de la République. Les Sénateurs les plus illuſtres s'appliquoient au labourage : ils n'avoient d'éclat & de majeſté qu'en public. M. Curius après avoir triomphé du Roi Pyrrhus, des Sabins & des Samnites, finit ſes jours à la

* L'an de Rome 40. avant J. C. 714.
(o) Boſſuet, Hiſt. Univ. p. 1.

campagne. Quintius Cincinnatus menoit la charruë, lorſqu'il fut élu Dictateur. Régulus Général des armées Romaines pendant la prémière guerre Punique, demanda ſon congé au Sénat, pour aller cultiver ſes terres que ſon abſence avoit fait négliger.

AGRICULTURE ET JARDINAGE.

Il eſt vrai que les Romains amollis par le luxe Aſiatique s'éloignerent inſenſiblement de cette noble ſimplicité de leurs ancêtres, & qu'ils laiſſerent à leurs eſclaves les travaux les plus pénibles de la vie ruſtique. Mais ſans piquer eux-mêmes leurs bœufs, les hommes Conſulaires regardoient comme une récompenſe des ſervices qu'ils avoient rendus à la Patrie la liberté de ſe retirer aux champs; auſſi reſpectables quand ils veilloient à la culture de leurs héritages, qu'à la tête des Légions, ou dans les fonctions des Magiſtratures. Caton le Cenſeur, cet illuſtre Romain, Capitaine, Orateur, Politique, Juriſconſulte, après avoir gouverné des Provinces, ne dédaigna pas d'écrire dans un fort grand détail toutes les façons qu'il faut faire aux terres. Il adreſſa à ſon fils, ſelon Servius, cet ouvrage, le prémier qui eût paru en Latin ſur l'Agriculture; preuve

AGRICULTURE ET JARDINAGE.

évidente qu'il écrivoit moins pour l'oſtentation que pour l'uſage : mais l'avons-nous aujourd'hui dans toute ſa pureté, & tel qu'il eſt ſorti de la plume de Caton ? Un habile Critique * malgré ſa qualité d'Editeur, ne ſauroit ſe le perſuader : il trouve que ce qui eſt venu juſqu'à nous ſous un nom ſi célébre, n'eſt qu'un aſſemblage informe de fragmens mal digérés, parmi leſquels peut-être y en a-t-il quelques-uns qui n'appartiennent qu'à l'Abbréviateur. Le traité de Varon ſur le même ſujet ſent moins la ſuppoſition ; le plan en eſt aſſez régulier, & l'on voit briller dans cet ouvrage l'érudition Gréque & Latine du ſavant homme qui l'a compoſé.

Caton n'avoit pas oublié la culture des vignes : car elles étoient de ſon tems auſſi communes en Italie, qu'elles y avoient été rares ſous Romulus & Numa (p). Elles avoient même attiré les Gaulois qui s'établirent le long du Pô, où ils ne négligerent ni le figuier ni l'olivier (q).

Virgile empruntant le langage des

* Jean-Matthias Geſner.
(p) *Plin. Hiſt. Nat. lib.* 14. *Sect.* 14.
(q) *Plutarch. in Camill.*

Muſes, embellit les préceptes qu'Héſiode & Magon avoient donné ſur l'Agriculture, d'une verſification, qui fera le deſeſpoir de tous ceux qui voudront marcher ſur ſes traces. C'eſt dommage qu'il ait défiguré un Poëme ſi parfait par cent remarques puériles, ſur les bonnes & mauvaiſes qualités des jours de la ſemaine, ou de la lune, & ſur les variations de l'air, qu'il attribuë hardiment à l'aſpect de la Canicule, au lever & au coucher de certaines Conſtellations. Vitruve contemporain de Virgile, & grand Architecte, ſans ſortir des bornes de ſa profeſſion, donna des règles pour bâtir les étables, les preſſoirs, les celliers, les greniers & les moulins (r).

AGRICULTURE ET JARDINAGE.

Ainſi l'Agriculture étoit floriſſante ſous les Empereurs. Julius Græcinus pere d'Agricola, & qui vivoit ſous Caïus, fit quelques écrits ſur ce bel Art (s). Peu de tems après, Columelle natif de Cadix en Eſpagne, compoſa ſes douze Livres, qui ſe reſſentent encore de la bonne latinité, & forment un corps de préceptes aſſez complet touchant le travail de la campagne. Les Quintiles, ces deux freres

(r) *Lib. 6. cap. 9.*
(s) *Lipſ. Not. in Tacit.*

AGRICULTURE ET JARDINAGE.

ſi illuſtres qui furent Conſuls * enſemble, publierent quelques livres ſur l'Agriculture, dont il ne nous reſte que des fragmens. Albin avoit écrit des Géorgiques, lorſqu'il fut déclaré Céſar par Septime Sévère. Ce que nous avons aujourd'hui de Gargile Martial annonce un ouvrage conſidérable que l'injure des tems nous a ravi. Ce morceau roule ſur les maladies des bœufs & des chevaux : ſon auteur vivoit ſous Alexandre Sévère : & Végéce qui nous a laiſſé quatre Livres ſur le même ſujet, fleurit ſous l'empire de Valentinien II.

Les Arts ne ſe perfectionnent que lorſqu'ils favoriſent le goût du Prince : or il n'eſt pas douteux que la plûpart des Empereurs n'aimaſſent l'Agriculture. Adrien ſe plaiſoit à Antium (t), & il ſe retira à Tivoli la pénultième année de ſon regne (v). Dioclétien après avoir abdiqué l'empire, paſſa les neuf dernières années de ſa vie dans une maiſon des champs près de Salone ; & Maxime Hercule voulant le porter à reprendre la pourpre ; ſi vous voïez, lui répondit-il,

* L'an de J. C. 151.
(t) *Philoſtr. Apoll. Vit. lib.* 8. *cap.* 8.
(v) *Aurel. Vict.*

les légumes qui ſont le fruit de mon induſtrie & de mon aſſiduité au travail, vous ne me parleriez pas de la puiſſance ſouveraine (x). AGRICULTURE ET JARDINAGE.

Il eſt tems de paſſer au Jardinage. Les Romains s'y appliquerent fort tard, & il ſemble que Lucullus leur en ait donné l'exemple. Il fut le prémier qui porta les Ceriſiers en Italie de Céraſonte Ville du Pont (y), & nous n'avons rien de certain ſur le tems où les Romains ſe procurerent le Citronnier, l'Abricotier, & le Pêcher, que les expéditions de Perſe, d'Arménie & de Médie avoient fait connoître aux Grecs. D'ailleurs, la ſimplicité qui regnoit dans les Jardins du tems d'Auguſte, fait ſentir qu'ils n'étoient pas bien anciens. Virgile (z) n'y met que des Roſiers, des Endives, du Perſil, des Concombres, des Narciſſes, des Acanthes, du Lierre & du Myrthe. Et dans la Deſcription du Jardin qu'il avoit vû à Tarente, il ne parle que des herbes potagères (*Olus*) du Lys, de la Verveine, du Pavot, de l'Acanthe, ou Branque-urſine, & en faveur des abeilles,

(x) *Vict. Epict. Eutrop. &c.*
(y) *Plutarch. in Lucull.*
(z) *Georg. lib. 4. v.* 121. *& ſequ.*

AGRICULTURE ET JARDINAGE.

du Tilleul & du Pin. Ce laborieux Jardinier, ajoûte-t-il, avoit planté en quinconce des Ormes, des Poiriers & des Pruniers, ſans négliger les Planes qui donnent un ſi beau couvert aux buveurs.

Horace (a) ſe plaint que le goût que les Romains prenoient pour le Jardinage, nuiſoit à la culture des champs.

Le Plane, inutile, dit-il, l'emporte ſur la Vigne, & les plantes aromatiques tiennent déjà la place des fertiles Oliviers : ce goût alla croiſſant, & les Jardins prirent une forme plus régulière ſous les regnes de Domitien & de Trajan. Pline le jeune décrit fort au long (b) les beautés de ſa maiſon de Toſcane : on y voit des parterres de buis, des piéces d'acanthe, une allée tournante en forme de Cirque, un Manége, ou *Hippodrome*, un Lit de gazon, des Fontaines.

On peut inférer d'un paſſage de Macrobe, que dans les tems poſtérieurs on avoit encore encheri ſur le Jardinage. Virgile ne connoiſſoit que trois ſortes de Poires : *Cruſtumium*, la Poire-Perle ; *Syrium*, la Bergamote ; *Volemum*, le Bon-Chrétien. Macrobe en pouſſe l'énumé-

(a) *Lib.* 2. *Od.* 15.
(b) *Lib.* 5. *Ep.* 6.

ration juſqu'à 32. eſpéces, & il parle de 23. eſpéces de Pommes, qui conſtamment n'étoient pas toutes connuës ſous les prémiers Empereurs.

AGRICULTURE ET JARDINAGE.

Après la chute de l'Empire Romain en Occident, laquelle fut ſuivie de la ruine de tous les Arts, celui de l'Agriculture triompha, pour ainſi dire, pendant quelque tems de l'ignorance des Barbares qui inonderent l'Italie. Pallade * ſe rendit célébre vers le regne de Théodoric; car le plus ancien auteur qui parle de cet écrivain eſt Caſſiodore. Il publia à Naples ſes 14. Livres, dont le ſtile, quoique ſimple, n'eſt pas dépourvu d'élégance. Pallade traite ſon ſujet avec beaucoup de netteté par la méthode régulière qu'il a ſu y appliquer: il établit d'abord divers préceptes généraux, & deſcendant enſuite dans le détail, il les rapporte aux travaux qui conviennent à chacun des douze mois de l'année.

Dans les Gaules, Marſeille fondée par les Phocéens (c) fut le berceau de l'Agriculture: on peut croire que cette ancienne Gaulois.

* Palladius, Rutilius, Taurus, Æmilianus.

(c) L'an avant Jeſus-Chriſt 590. ſelon M. de Mandajors dans ſon Hiſtoire Critiq; de la Gaule Narb. ou 578, ſelon M. Boſſuet, Hiſt. Univ. P. I.

AGRICULTURE ET JARDINAGE.

colonie apprit aux Gaulois l'Art de cultiver les Vignes ; du moins eſt-il certain qu'il y en avoit quelques-unes dans la Gaule Narbonnoiſe avant la conquête de Jules-Céſar. Ces plantations ſuſpenduës par la défenſe de Domitien, s'étendirent au loin ſous Probus. Dans la ſuite, l'Agriculture reçut un grand échec par les incurſions des Francs & des autres Barbares qui ne cherchoient qu'à butiner, & les guerres civiles qui ſuivirent la mort de Clovis, donnerent à cet Art le coup mortel. Les malheurs du tems changerent les terres labourées en forêts, les prairies en marécages, les fermes en maſures, & réduiſirent cette contrée dans l'état de dévaſtation, où elle étoit au commencement du VIII. ſiécle. Charlemagne remédia au mal, & la ſageſſe de ce Prince auroit eu des ſuites heureuſes : mais la diviſion de ſes enfans, les ravages des Normands, & les petites guerres brouillerent tout. Enfin nos Rois firent reſpecter l'autorité ſouveraine, & la France changeoit de face, quand les guerres de la Religion penſerent la faire retomber dans l'anarchie & la confuſion d'où elle venoit de ſortir. Il n'eſt donc pas ſurprenant que l'Agriculture ait fait chez nous

François.

si peu de progrès, que tout ce que nous avons en notre langue de complet sur le travail de la campagne, se réduit aux tristes productions de trois misérables Ecrivains (d), qui ont entassé sans choix & sans stile toutes les remarques de nos païsans, & toutes les erreurs du vulgaire.

AGRICULTURE ET JARDINAGE.

Les François si indifférens sur l'Agriculture, ont toûjours eu pour le Jardinage une attention extraordinaire. Les Princes croisés nous rapporterent de leurs voïages d'Outremer dans le XII. & le XIII. siécle des fruits * auparavant inconnus en Occident. L'Amiral de Coligny, si fameux dans l'Histoire, façonnoit lui-même les arbres de son Jardin, & il fut trouvé une serpette à la main, par les deux Gentilshommes que Catherine de Medicis avoit envoïés pour épier sa conduite. Toutefois cet Art encore informe n'a été porté à sa dernière perfection que pendant le dix-septième siécle. M. d'Andilly, ce laborieux & savant Ecrivain, aimoit à jardiner aux

(d) Théatre d'Agriculture d'Olivier des Serres. Maison Rustique de Charles Etienne, & Jean Liébault.

* Les Prunes de Damas & de Ste. Catherine, & plusieurs sortes de Raisins.

AGRICULTURE ET JARDINAGE.

heures de ſon loiſir : il philoſopha profondément ſur la nature des arbres, & joignant la pratique à la théorie, il acquit des connoiſſances qui avoient échappé à tous ceux qui l'avoient précédé (e).

Vers le même tems, le célébre la Quintinie étudia d'abord le Jardinage dans les Auteurs qui en ont traité : mais il s'apperçut bientôt que les Anciens n'étoient pas allés bien loin. Il parcourut l'Italie en Phyſicien, en rapportant de ce païs une riche moiſſon d'obſervations : il fit ſes prémières épreuves dans le Jardin de M. Tambonneau. Le feu Roi connut le mérite de la Quintinie, & le récompenſa en créant en ſa faveur la charge de Directeur Général des Jardins des Maiſons Roïales. Cet homme induſtrieux ne fut pas plûtôt pourvû de cet emploi, qu'il fit le nouveau Potager de Verſailles ; & diſtribuant ce grand eſpace en 34. Jardins, il ſut leur donner le degré de chaleur qui leur étoit néceſſaire. La Quintinie fit plus : il inſtruiſit la poſtérité par un excellent ouvrage ¶. Il y en-

(e) Perrault, hommes illuſtres, T. I.

¶ Inſtructions pour les Jardins fruitiers & potagers.

ſeigna

ſeigna les tailles en talus & en crochet, dont il étoit l'inventeur, & le pincement des arbres (f). Il détruiſit la ſuperſtition gênante des lunaiſons, & il apprit à couper le chevelu aux arbres qu'on replantoit. Le Jardinage eſt un champ où l'on trouve toûjours à glaner. Un ſolitaire encheriſſant ſur la Quintinie, mit en uſage les arroſemens en forme de pluïe, ſi néceſſaires dans le tems de ſéchereſſe, qu'ils ne ſauroient être ſuppléés par tous les arroſemens qu'on donneroit par le pied. Il trouva la manière de tranſplanter les arbres ſans motte avec toutes leurs branches & leurs racines, & de leur faire porter du fruit dès la prémière année *. D'autres ont vû clairement par des expériences réïterées, que quand la lumière retombe par réflexion ſur les eſpaliers, les arbres en profitent beaucoup plus, que ſi les raïons du Soleil étoient directs, & ils ont appliqué la Géométrie au Jardinage par les murs inclinés à l'horizon.

(f) Perrault, hommes illuſtres, T. 2.
* Voïez le Livre intitulé : Jardinier Solitaire.

AGRICULTURE ET JARDINAGE.

Toutes ces découvertes ſont admirables ; avouons cependant qu'il étoit réſervé à M. le Nautre de connoître mieux que perſonne tout ce qui peut contribuer à la beauté des Jardins. Rien ne lui fit plus d'honneur que l'heureuſe diſpoſition du Jardin des Thuileries, où il ſut corriger d'une manière fort ſimple l'irrégularité du terrein. S'il parut bon Géométre dans les alignemens tracés de ſa main, il montra qu'il étoit grand Deſſinateur par la juſteſſe & l'élégance des parterres, dont il embellit une infinité de maiſons de plaiſance. Mais ce fut principalement à Verſailles qu'il fit valoir ſes talens. On y diſtingue du prémier coup d'œil les Boſquets * qui ſont de ſon invention. Un goût fin & délicat les caractériſe. La Nature s'y fait ſentir malgré tous ſes déguiſemens.

Eſpagnols.

Les Eſpagnols ont un avantage qui manque à leurs voiſins, un trait complet de l'Agriculture. Jean Ferrera l'entreprit par l'ordre du Cardinal Ximenez. Cet habile écrivain recueillit dans cet ouvrage tout ce que les Anciens & les

* Le Labyrinthe, la Sale du Bal, l'Arc de Triomphe, &c.

Modernes ont dit d'important ſur ce bel Art, avec les obſervations particulières qu'il avoit fait lui-même pendant pluſieurs années qu'il s'étoit appliqué à cette étude (g). AGRICULTURE ET JARDINAGE.

Les Anglois naturellement inventifs & féconds en expériences, traitent l'Agriculture comme ils manient la Phyſique. Exacts ſcrutateurs de la Nature, ils la ſuivent pas à pas; ils obſervent curieuſement toutes ſes démarches, & font uſage avec une ſagacité merveilleuſe de ce qu'ils ont puiſé dans une ſavante théorie. Anglois.

Le labourage eſt en honneur à la Chine depuis la fondation de ce vaſte Empire. Les Chinois conſtans dans leurs maximes, n'ont jamais changé de conduite à cet égard, & ils n'ont rien rabatu de l'eſtime qu'ils avoient pour l'Agriculture, même ſous la domination des Tartares. Les Relations les plus fidelles & les plus récentes nous apprennent que, dans l'Ordre du Peuple, les laboureurs tiennent le prémier rang, & que pour donner à ſes ſujets une haute idée du travail de la Campagne, l'Em- Chinois.

(g) Hiſt. du Card. Ximenez par M. Marſolier, liv. 4.

AGRICULTURE ET JARDINAGE.

pereur va tous les ans à certain jour marqué, tracer quelques ſillons avec la charruë, & y ſemer pluſieurs ſortes de grains (h).

(h) Deſcription géographique & hiſtorique de l'Empire de la Chine par le P. du Halde.

CHASSE ET A PÊCHE.

L'Homme aïant perdu par ſon péché l'empire qu'il avoit ſur les animaux, il eut beſoin de toute ſon induſtrie pour détruire ceux qui lui étoient nuiſibles. Cette guerre contre les bêtes farouches fut bientôt réduite en Art. Sanchoniathon dans le fragment qu'Euſebe nous a conſervé de cet Hiſtorien Phénicien, en fixe l'époque à la ſixième génération, & la perfection de la Chaſſe à la ſeptième qui inventa le fer. Nous voïons dans l'Ecriture (a) les armes qu'on emploïoit contre les bêtes. *Prenez votre carquois & votre arc*, dit Iſaac à ſon fils Eſaü, *& lorſque vous aurez pris quelque choſe à la Chaſſe, vous me l'apprêterez.* Ce paſſage nous montre encore que cet exercice avoit alors pour but

(a) *Gen. cap. 27. v. 3.*

CHASSE ET PE'CHE. Iſraëlites.

l'utilité de fournir les tables. Dans la ſuite les Iſraëlites, après leur établiſſement dans la terre de Chanaan, cultiverent cet Art pour conſerver leurs bleds & leurs vignes. La plûpart des expreſſions figurées des Livres ſaints ſont tirées de la Chaſſe. Il y eſt ſouvent parlé de filets & de piéges: mais les chiens & les équipages étoient inconnus aux Hébreux, parce qu'ils avoient moins en vûë le plaiſir que la néceſſité.

Quant à la Pêche, Sanchoniathon la fait bien ancienne, lorſqu'il en attribuë l'invention à la ſixième génération, long-tems avant le Déluge. L'autorité de l'Ecriture doit prévaloir ſur l'autorité de Sanchoniathon: il ne fut permis qu'à Noé & à ſes enfans de ſe nourrir de tout ce qui a vie & mouvement (b). D'un autre côté, un Auteur célébre (c) paroît être tombé dans l'excès oppoſé, en reculant trop la Pêche chez les Iſraëlites. Les Iduméens leurs voiſins avoient bien raffiné dans cet Art. Dès le tems de Job, contemporain du Patriarche Joſeph, la pêche des Baleines étoit pour ce peuple une pêche ordinaire en cer-

(b) *Gen. cap. 9. v. 3.*
(c) M. Fleury, Mœurs des Iſraëlites, n. 11.

taines saisons, & il étoit instruit de l'usage qu'il en devoit faire (d). Est-il donc vraisemblable que la Tribu de Zabulon qui occupoit les côtes de la mer, & que sa situation invitoit à la Pêche, eût négligé si long-tems un exercice si utile? CHASSE ET PE'CHE.

Nemrod arrière petit-fils de Noé, & qui regna le prémier à Babylone, fut un violent Chasseur, dit l'Ecriture (e). La politique eut beaucoup de part à ce genre de vie, & les suites en furent heureuses. Ce Prince s'attira l'affection des peuples qu'il délivroit de l'attaque des bêtes; & il trouva dans ses compagnons de Chasse des soldats accoûtumés à la discipline, qui le mirent en état de faire des conquêtes. L'exemple de Nemrod fut suivi par ses successeurs. Les Sculptures des deux Palais de Babylone représentoient les Chasses de Ninus & de Sémiramis contre des Lions & des Léopards. Il est à croire que les mœurs des Princes passant toûjours à leurs sujets, les Chaldéens firent beaucoup de cas de la Chasse, & qu'ils cultiverent soigneusement cet exercice. Chaldéens.

(d) *Job. cap.* 40. *v.* 25.
(e) *Gen. cap.* 10. *v.* 9.

CHASSE ET PÊCHE. Perſans.

Les Perſes ſe firent de la Chaſſe une occupation importante: ils la regardoient comme une excellente préparation à la guerre. Ils y emploïoient les mêmes armes; les fléches, le javelot, l'épée, la hache, la pique & le bouclier d'oſier (f). Les deux Cyrus en faiſoient leurs délices, & le dernier avoit à Celenes, Ville de Phrygie, un Parc rempli de bêtes ſauvages (g). Artaxerxe Longue-main donna des maîtres à ſes enfans pour les exercer à la Chaſſe (h); & les Rois des Parthes, qui dans la ſuite des tems ſuccéderent à la puiſſance des Rois des Perſes, venoient quelquefois chaſſer à Babylone, Ville dont l'enceinte, ſuivant les prédictions des Prophêtes, ne ſervoit alors qu'à renfermer toutes ſortes de bêtes (i).

Egyptiens.

Les Egyptiens s'appliquoient à la Chaſſe dans les tems de leur plus grande politeſſe: c'étoit l'exercice le plus ordinaire des enfans qu'on élevoit auprès de Séſoſtris. La dextérité que Ptolomée Epiphane faiſoit paroître à la Chaſſe eſt

(f) Xenophon, Cyropedie.
(g) Xenophon, Retr. liv. 1.
(h) *Plat. in Alcib.* 1.
(i) *Hier. in Iſa. cap.* 13.

célébre dans l'Hiſtoire. Son Ambaſſadeur dit aux Achéens, que ce Prince avoit tué un taureau ſauvage d'un coup de trait (k), & il crut louer aſſez ſon maître par cette ſeule circonſtance. CHASSE ET PE'CHE.

La Pêche étoit d'un uſage commun en Egypte, puiſque celle du Lac Mœris rapportoit quelquefois au Roi un talent d'argent par jour. Quelques Auteurs (l) ont cru néanmoins que les Egyptiens ne mangeoient pas de poiſſon : mais le texte d'Herodote (m) ſur lequel ils ſe fondent, reſtreint la défenſe aux Prêtres.

Les Grecs qui attribuoient à leurs fauſſes Divinités la communication des ſecrets de l'Agriculture, voulurent donner à la Chaſſe la même origine. Apollon & Diane enſeignerent cet Art à Chiron, fils de Saturne & de la Nimphe Naïs. Chiron eut pour diſciples Cephale, Eſculape, Melanion, Neſtor, Amphiaraüs, Pelée, Telamon, Meleagre, Theſée, Hippolite, Palamede, Ulyſſe, Diomede, Caſtor & Pollux, Machaon, Podalire, Antiloque & Achille. Cephale, Eſcula- Grecs.

(k) *Polyb. Legat. cap.* 37.
(l) M. Fleury, Mœurs des Iſraëlites.
(m) *Hiſtoriar. lib.* 2.

CHASSE ET PÊCHE.

pe, Amphiaraüs, Caſtor & Pollux jouïrent de l'immortalité. Les autres ne ſurvécurent point à Chiron, qui ne mourut qu'après avoir élevé & inſtruit Achille. Ces Héros, après avoir détruit les bêtes farouches qui infectoient la Grèce, ſurent vaincre les tyrans qui l'opprimoient : ils rendirent les Grecs ſupérieurs à leurs ennemis.

Lacédémoniens.

Les Lacédémoniens, guerriers de profeſſion, cultiverent avec un ſoin infini un Art qui favoriſoit leur paſſion dominante. Leur occupation fut la Chaſſe ; ils ne s'y épargnerent pas. Ce pénible exercice les endurcit au travail ; il leur donna des forces pour ſubjuguer leurs voiſins, & pour étendre les bornes de leur République. Les Spartiates n'étoient pas nés pour les Lettres : auſſi n'ont-ils rien écrit ſur la Chaſſe. Les Athéniens au contraire ne négligeoient aucun genre de Littérature, & leurs Philoſophes ne crurent point s'avilir en traitant cette matière. Xenophon diſciple de Socrate, fait une admirable peinture (n) des chaſſes au liévre, au cerf, au ſanglier. Il parle des chiens courans, de leurs

(n) Xenophon, *de Venatione.*

différentes eſpéces, & des noms qu'on leur donnoit. Il décrit les lacs, les toiles, ou les rets, dont les chaſſeurs faiſoient uſage; les armes dont ils ſe ſervoient, les piéges qu'ils tendoient aux bêtes les plus cruelles ¶, les amorces empoiſonnées qu'ils leur préſentoient, tout cela dans le dernier détail; enſorte que l'on voit qu'il en étoit parfaitement inſtruit. Un Calliſthéne, ſavant dans l'Anatomie & dans la Botanique, a fait un traité de la Chaſſe, que l'opinion commune ne croit pas indigne du parent d'Ariſtote, & de l'Hiſtorien d'Alexandre. Philopémen, qu'on appella le dernier des Grecs, parce qu'il fut le dernier appui de leur liberté, s'exerçoit à la Chaſſe, quand il n'alloit pas en Campagne. CHASSE ET PÊCHE.

Un bel eſprit (o), qui avoit plus de politeſſe que d'érudition, nie nettement que parmi les Romains la Chaſſe fût l'exercice des honnêtes gens. Ignoroit-il que le Second Africain, qui prit Carthage & la réduiſit en cendres, digne héritier du grand Scipion, ſe plaiſoit extrêmement à la Chaſſe? La Macédoine, Romains.

¶ Les lions, les léopards & les ours.
(o) Voiture, Lettre 125.

CHASSE ET PÊCHE.

où cet exercice faiſoit le divertiſſement des Rois, lui fournit de quoi ſatisfaire ſon inclination, & fut l'école où ce Héros, en terraſſant les bêtes, apprit à vaincre les ennemis de ſa patrie.

La Chaſſe, dit Horace (p), eſt un noble exercice ; les Romains l'aiment ; elle contribuë à la ſanté, & même à la réputation. " Aimez-la, dit-il à Lol-„ lius, & quand un ami puiſſant fera „ partir ſa meute & ſes chevaux pour la „ Chaſſe, partez, pour avoir le plaiſir de „ manger de la venaiſon, qui vous aura „ coûté quelque fatigue. „ Ce Poëte dépeint ailleurs (q) un certain Gargilius qui faiſoit paſſer dès le matin au milieu du Marché toiles, piqueurs & valets tout à travers du peuple ; afin de repaſſer comme en triomphe à ſa vûë, ſuivi d'un mulet chargé d'un ſanglier qu'il venoit d'acheter. On faiſoit donc tant de cas de la Chaſſe ſous l'empire d'Auguſte, qu'on croïoit ſe donner du relief en s'y appliquant, & qu'on vouloit, à quelque prix que ce fût, paſſer pour bon Chaſſeur.

Ce goût ne fit qu'augmenter ſous les

(p) *Lib.* 1. *Ep.* 18.
(q) *Lib.* 1. *Ep.* 6. de la traduc. du P. Tarteron.

CHASSE ET PÊCHE.

ſucceſſeurs d'Auguſte. Domitius Enobarbus, aïeul de Néron, donna des Chaſſes dans le Cirque & dans tous les quartiers de Rome (r). Les gens de Lettres ne dédaignoient pas cet exercice. Pline le jeune, écrivant à Tacite (s), vante fort une Chaſſe où il a pris trois ſangliers. "Vous ne ſauriez croire, ajoûte-t-il, combien le mouvement du corps donne de vivacité à l'eſprit; ſans compter que l'ombre des forêts, la ſolitude, & ce profond ſilence qu'exige la Chaſſe, ſont très-propres à faire naître d'heureuſes penſées."

La Chaſſe faiſoit les délices de la plûpart des Empereurs; c'étoit le délaſſement ordinaire de Trajan & d'Antonin Pie: mais Adrien, Prince vif & bouillant, & qui ne connoiſſoit la médiocrité ni dans les vertus ni dans les vices, aimoit les chiens & les chevaux, juſqu'à leur dreſſer des tombeaux, & à leur faire des épitaphes, & il fonda dans la Myſie une Ville, qu'il appella *Adrianotheres*, (la Chaſſe d'Adrien) parce qu'il avoit tué de ſa main un Ours en ces quartiers-là.

(r) *Suet. in Neron.*
(s) *Lib. 1, Ep. 6*, de la traduc. de M. de Sacy.

CHASSE ET PE'CHE.

Lucius Verus, collégue de Marc Aurele, donna dans le même excès, & pendant que les Parthes ravageoient tout l'Orient, il s'amuſoit à chaſſer dans la Poüille. Alexandre Sévère, Odenat qui fut fait Auguſte par Gallien, & Zenobie ſa femme, l'Empereur Tacite, & quelques-autres eurent plus de modération (t). Loin de négliger les Provinces qui étoient en proïe aux Barbares, ils s'accoûtumoient dans les travaux de la Chaſſe à ſouffrir ceux de la guerre; & le vieux Maximin ne rétablit la diſcipline dans les Légions, qu'en les faiſant ſouvent exercer à la Chaſſe. En ces tems, les Grecs étoient encore les ſeuls qui écriviſſent ſur la Chaſſe. Oppien, d'Anazarbe en Cilicie, aïant ſuivi ſon pere en l'Iſle de Malthe, quelques-uns diſent en celle de Meleda, où Septime Sévère l'avoit exilé, il y compoſa en 5. Livres ſon Poëme ſur la Chaſſe, & le dédia à l'Empereur Caracalla. Némeſianus, qui vivoit ſous les Empereurs Carin & Numérien, vers l'an de J. C. 284. & plus de 66. ans après Oppien, fut le prémier des Romains qui traita

(t) *Lamprid. in Alexand. Trebel. Pol. Trig. Tyran. Hiſt. cap.* 14.

le même ſujet. Nous avons une partie de ſon Poëme.

Pline le jeune met la Pêche au nombre des plaiſirs de la Campagne (u). On ſait que les Romains eſtimoient beaucoup certains poiſſons, le Sarget, l'Eſturgeon, le Turbot & l'Heriſſon de mer (x). Lucullus fit percer des montagnes, & creuſer des foſſés auprès de Naples, pour faire venir l'eau de la mer dans ſes réſervoirs (y). Le Palais d'or de Néron enfermoit des étangs dans ſon enceinte (z). Vitellius fit un feſtin à l'Empereur ſon frere, où il y avoit deux mille poiſſons, tous exquis (a); & nous apprenons de Lampride qu'Alexandre Sévère s'exerçoit quelquefois à pêcher.

La Pêche a une liaiſon ſi intime avec la Chaſſe, que ces deux Arts eurent les mêmes Ecrivains. Oppien fit auſſi un Poëme ſur la Pêche vers l'an 200. de l'Ere chrétienne, & cet ouvrage plut tant à l'Empereur Septime Sévère, que ce Prince lui donna une piéce d'or pour

(u) *Lib. 2. Epiſt. 8.*
(x) *Horat. lib. 2. Sat. 2.*
(y) *Plutarch. in Lucull.*
(z) *Suet. in Neron.*
(a) *Eutrop. Hiſt. Rom. lib. 7.*

CHASSE ET PÊCHE.

chaque vers du Poëme, ce qui fit appeller ſes vers des vers dorés (b). Néméſianus qui vécut dans des tems poſtérieurs, écrivit ſur le même ſujet avec moins d'élégance; & la belle Littérature périt enfin en Occident avec l'Empire Romain.

Gaulois. La Chaſſe étoit d'un uſage commun dans les Gaules: il y avoit au milieu de chaque bourg un arbre ſacré, où les Chaſſeurs ſuſpendoient quelques parties des animaux qu'ils avoient pris, & qu'ils conſacroient à leur Déeſſe *Arduina*, ou *Arduenna* (c). Les Germains, du tems de Jules-Céſar, & les Sueves qui étoient les plus puiſſans & les plus belliqueux de la Germanie, s'occupoient principalement à la Chaſſe [d].

François. Les Francs, peuples Germaniques, s'étant établis dans les Gaules, y perfectionnerent un exercice qui étoit ſi fort du goût des naturels du païs, & que les Romains n'avoient pas négligé. Ceux qui ſont verſés dans nos antiquités n'ignorent pas que la Chaſſe terminoit ces grandes aſſemblées, que nos prémiers

(b) Tillem. Hiſt. des Emp. Vie de Caracalla.
(c) De Perrin, Eloge hiſtoriq. de la Chaſſe.
(d) *Cæſ. Bel. Gall. lib. 4. init. lib. 6. cap. 2.*

Rois

Rois tenoient autrefois ſous le nom de *Parlemens*. Bientôt la haute nobleſſe s'arrogea le droit de chaſſer ſeule ſur ſes terres ; & les Barons qui firent part de ce privilége à leurs Vaſſaux, ne manquerent pas de le leur faire acheter en quelque façon par certaines redevances. CHASSE ET PE'CHE.

Quand la Langue Françoiſe, peu ſuſceptible de Stile dans ſon origine, ſe trouva toute formée au bout de pluſieurs ſiécles, la Chaſſe ne manqua pas d'Ecrivains. Gaſton Phœbus Comte de Foix, & le Roy Charles IX. voulurent bien lui prêter leur plume. Jean Franchière, Guillau, Tardif, Artelouche, & quelques-autres traiterent de la Fauconnerie. Mais comme la Chaſſe du Cerf a toûjours eu la préférence, on a fait un grand Art de la Vénerie, & on y a apporté une application toute particulière : il eſt vrai que les Auteurs qui ont entrepris d'écrire ſur ce ſujet n'y ont pas également réüſſi. Fouilloux, dit-on, eſt confus & plein de verbiages ; il n'a pas approfondi ſon ſujet. Salnouë a tout dit ; mais il manque de méthode ; il n'a pas donné aux matières qu'il traite l'arrangement convenable. Savary, qui eſt venu après lui, a mis l'ordre néceſſaire,

CHASSE ET PÊCHE.

& a réduit à 2500. vers latins ce que Salnouë avoit traité avec une étenduë capable de rebuter les lecteurs les plus patiens. Enfin l'Auteur des *Dons des enfans de Latone*, a encore encheri sur la préciſion de Savary, & dans ſon Poëme intitulé Diane, ou, Loix de la Chaſſe du Cerf (e): il a ſu renfermer en quinze cens vers François tous les ſecrets de ſon Art. Cependant la briéveté qui regne dans cet ouvrage, toute admirable qu'elle eſt, n'en fait pas tout le mérite; avec quelle netteté, & quelle élégance ce charmant Auteur n'explique-t-il pas l'âge des Cerfs, les fumées, les abbatures, les portées, le raire, le frayoir, la manière de dreſſer le Limier, la diſpoſition des relais, & cent autres choſes, qui paroiſſent faire un contraſte étonnant avec la belle Poëſie? En vérité, il faut beaucoup de juſteſſe & d'élevation, pour ennoblir un Poëme didactique par une fiction ingénieuſe, & par des images vives & naturelles.

(e) Il eſt diviſé en 6. Chants & imprimé à Paris en 1734. & ſe trouve à Lyon, chez les Freres Duplain.

ART DE L'EQUITATION.

L'Art de monter à cheval fut connu des Iſraëlites ſous Salomon. Ce Prince entretenoit quarante mille chevaux, qu'il avoit fait venir d'Egypte (a): mais cet exemple négligé par ſes ſucceſſeurs, que le ſchiſme des dix Tribus affoiblit, ne fut imité par ſes voiſins que dans des tems poſtérieurs. En effet, la plus ancienne époque de l'Equitation au regard de la Chaldée, ne remonte pas plus haut que le regne d'Ezéchias *: du moins ce n'eſt qu'en ce tems-là qu'il eſt parlé dans l'Ecriture (b) de la Cavalerie Aſſyrienne, & long-tems après on voit dans l'Hiſtoire les Perſes donner des maîtres aux enfans des Rois, pour

(a) *Paral. lib. 2. cap. 9. v. 25.*
* Roi de Juda.
(b) *Reg. lib. 4. cap. 18. v. 23.*

ART DE L'EQUITATION.

leur apprendre à monter à cheval depuis l'âge de ſept ans juſqu'à celui de quatorze.

Il y avoit alors 4. ou 5. cens ans que l'Equitation étoit cultivée par les Trerons & les Gymmériens, nations ſeptentrionales qui apporterent cet Art dans l'Ionie & la Lydie, lorſqu'ils y firent leur prémière incurſion un peu avant Homère, 150. ans après la priſe de Troïe. Vers le tems de Bellerophon, 13. à 14. cens ans avant J. C. les Theſſaliens, dit l'Abbé Gedoyn (c), acquirent la réputation d'excellens Cavaliers, combatant à cheval contre des taureaux ſauvages, d'où ils eurent le ſurnom de *Centaures*; & les Lapythes, peuples du même païs, ſe diſtinguerent dans l'Art de fabriquer des mors & des caparaçons, & de bien manier un cheval. Pelops, ajoûte-t-il, introduiſit dans les Jeux Olympiques les courſes de chevaux, leſquelles après une longue interruption, n'y reprirent leur place qu'environ cent ans après le rétabliſſement de ces Jeux par Iphitus.

Tout eſt ſuſpect & incertain dans les

(c) Mém. de l'Acad. des Bel. Lettres, T. 8.

tems fabuleux, & avant l'Ere fameuſe des Olympiades où commencent les tems hiſtoriques. Il eſt donc plus sûr de fixer avec un ſavant Académicien (d) l'époque de l'Equitation, par rapport à la Grèce Européenne, à la prémière guerre de Meſſenne 743. ans avant J. C. Elle y prit naiſſance dans la Macédoine, d'où elle paſſa en Theſſalie, & delà dans la Grèce Méridionale : car la ſeule Theſſalie fourniſſoit aux Grecs des chevaux, qui dégénéroient par tout ailleurs faute de bons pâturages. La Cavalerie Gréque ne devint nombreuſe qu'au tems d'Ageſilas (e). Les Athéniens furent fort attentifs à faire fleurir l'Art de l'Equitation : ils avoient des maîtres qui montroient à monter à cheval (f).

ART DE L'EQUITATION.

L'Hippiatrique, ou, la manière de traiter les chevaux, eut parmi les Grecs quantité d'Ecrivains. Nous avons la plûpart de ces Auteurs dans un Recueil qui fut traduit en Latin (g) par l'ordre de François I. Mais rien n'égale la beauté des deux Livres de Xenophon, que leurs

(d) M. Freret, Recherche ſur l'origine de l'Art de l'Equitation, Mém. de l'Acad. des B. L.
(e) *Ibid.*
(f) *Plat. in Lachete.*
(g) Par Ruellius.

ART DE L'EQUITATION.

Traducteurs (h) ont intitulé : *de re equeſtri, & de Magiſtri equitum officio.* Dans le prémier pour prémunir les jeunes gens contre les fourberies des Marchands de Chevaux, Xenophon parcourt les différentes parties du Cheval : le ſabot, la jambe, le jarret, l'encoulure, la tête, l'avant-main & l'arrière-main. Il s'arrête enſuite au Cheval de bataille, ſans négliger le Cheval de parade, & veut que celui-là ſoit ardent à la main, obéïſſant & fidéle. Il enſeigne la bonne manière de panſer un cheval, de l'emboucher, de l'exercer à la courſe, & à franchir un foſſé, & il finit par la deſcription de l'armure du Cavalier. Le ſecond traité ne roule que ſur les Courſes de chevaux, & l'on y voit par occaſion quels chevaux ſont les plus propres pour la Cavalerie.

L'Equitation fut cultivée de bonne heure en Italie, puiſque Romulus n'aïant qu'un corps de 3000. hommes d'Infanterie, avoit un corps de Cavalerie de 300. hommes. Mais ſi vous en exceptez le peu d'enſeignemens que Végéce nous donne, les Romains ne nous

(h) Joachim Camerarius & Jean Ribittus.

ont rien laiſſé que je ſache, ſur cette matière.

ART DE L'EQUITATION.

Après le renouvellement des Lettres, l'Italie a été long-tems en poſſeſſion de l'Art de monter à cheval ; & c'étoit en ce païs-là ſeul qu'on pouvoit ſe former parfaitement dans les exercices du Manége. Pluvinel fut le prémier qui ôta aux Etrangers la ſupériorité qu'ils avoient ſur nous à cet égard, & il porta l'Equitation à un ſi haut degré de perfection, que depuis ce tems-là, c'eſt chez nous qu'on vient de tous les endroits de l'Europe s'inſtruire dans cette ſience. Soleiſel, qui vint enſuite, digne éleve de Mrs. de Memon & de Buade, s'appercevant qu'on ne pouvoit rien ajoûter aux préceptes de Pluvinel, pour bien dreſſer un homme de cheval, s'appliqua à bien dreſſer le cheval même. Il étudia les propriétés de cet animal, ſes perfections, ſes défauts, ſes maladies, les remédes qu'il y faut apporter, & les différentes manières de le nourrir, de l'emboucher & de le manier. Il avoit toûjours pratiqué l'ancienne méthode : mais aïant reconnu que celle du Duc de Neufcaſtel étoit plus courte & plus générale, il l'adopta 20. ou 25. ans avant

ART DE L'EQUITATION.

ſa mort (i). Les grands hommes ſont exempts de la baſſe jalouſie, qui eſt l'écueil de tant d'Ecrivains; & ſans ſonger à leur propre gloire, ils n'ont en vûë que l'inſtruction publique. Ce qui fait encore beaucoup d'honneur à Soleiſel, c'eſt d'avoir formé d'excellens diſciples. M. Vandeuil marche ſur ſes traces, & M. de la Guerinière éleve de M. Vandeuil, vient de nous montrer (k) que le bel Art qu'il profeſſe n'a rien perdu de ſon luſtre, & qu'il a peut-être gagné par la manière ſolide & méthodique dont il l'a traité.

(i) Perrault, Hommes illuſtres, T. 2.
(k) Ecole de Cavalerie, 1736.

ART GYMNASTIQUE.

LA Gymnaſtique, ainſi que la plûpart des Arts dont nous venons de parler, contribuoit à la ſanté, augmentoit les forces, & formoit de bons ſoldats. Les Anciens prenoient un grand ſoin du corps, que nous négligeons trop. La Courſe à pied étoit un des principaux exercices des Iſraëlites (a), & la Lutte ne leur étoit pas inconnuë, même du tems des Patriarches; témoin la Lutte de l'Ange contre Jacob (b).

Hercule, Caſtor & Pollux, Ajax & Ulyſſe furent les prémiers Athlétes dans la Grèce. Theſée les ſurpaſſa par une adreſſe plus étudiée, & il établit les prémières écoles publiques, qu'on nomma Paleſtres & Gymnaſes. Là ceux qui ſe deſtinoient à la profeſſion d'Athlé-

(a) *Reg. lib.* 2. *cap.* 18. *v.* 17.
(b) *Gen. cap.* 32. *v.* 24.

ART GYMNASTIQUE.

tes apprenoient ſous différens maîtres à renverſer ſon adverſaire en ſe colletant (c); à combatre à coups de poings (d); à lancer bien loin un palet fort peſant (e), ou un javelot; à s'exercer à la Courſe. Mais l'eſſentiel de l'éducation de ces jeunes éleves conſiſtoit en un régime très-auſtère: car tout étoit réglé ſelon les loix de la plus exacte tempérance; le ſommeil, l'heure des repas, le choix des alimens, qui dans les prémiers tems étoient groſſiers: des noix, des figues ſéches, du fromage & du gros pain. Ces Athlétes ainſi formés acqueroient des forces immenſes; mais contre l'inſtitution de leur Art, ils n'étoient propres ni à la guerre, ni à aucune action qui pût déranger leur manière de vie, & la Gymnaſtique ne ſervit qu'à l'oſtentation. Il eſt vrai qu'une voracité étonnante prit bientôt la place de cette ſobriété. Milon le Crotoniate étoit à peine raſſaſié de 20. livres (f) de pain, d'autant de viande, & de 15. pin-

(c) La Lutte.
(d) Le Pugilat.
(e) Le Diſque.
(f) Vingt Mines.

tes (g) de vin en un jour. S. Paul dans ſa deuxième Epître aux Corinthiens (h) leur propoſe l'exemple des Athlétes, qui *gardent*, dit-il, *en toutes choſes une exacte tempérance*. Ils avoient donc repris pour lors leur ancienne frugalité.

ART GYMNASTIQUE.

Mais ils avoient vers ce tems-là bien encheri ſur la magnificence de leurs Gymnaſes. C'étoit de ſuperbes édifices bâtis à grands frais, ſpacieux & compoſés de trois parties; d'un Periſtile, ou d'une Cour entourée de portiques; d'un Xyſte, ou lieu planté d'arbres; & d'un Stade, qui étoit une allée de quatre-vingt-dix toiſes, bordée d'un côté de pluſieurs degrés, qui formoient un Théatre long & recourbé par les deux bouts (i). Le Stade fut deſtiné aux Exercices Agoniſtiques; l'Hippodrome étoit pour les Courſes de Chevaux & de Chars. C'eſt ainſi qu'on appelloit une enceinte de quatre Stades de long ſur un Stade de largeur, laquelle ſe rétreciſſoit à ſon

(g) Trois Conges.
(h) *Cap. 9. v. 25.*
(i) Vitruve, liv. 5. ch. 11. de la traduction de M. Perrault.

ART GYMNASTIQUE.

extrémité des deux côtés de la borne (K).

Les Romains donnerent dans une eſpéce de curioſité qui ne fait pas honneur à leur politeſſe. Les deux Brutus leur apprirent à goûter le plus barbare de tous les Spectacles, le Combat des Gladiateurs. Charmés de cette nouveauté, les Romains la réduiſirent en Art, & y chercherent des délicateſſes & des agrémens. Cette contagion paſſa de Rome en Grèce par les ſoins d'Antiochus Epiphane Roi de Syrie : elle ſe répandit enſuite dans tout l'Empire Romain. Marc Aurele & les plus ſages païens ne purent en arrêter le cours ; ce miracle étoit réſervé à la Religion Chrétienne, & le grand Conſtantin abolit enfin ce cruel ſpectacle. Dans la ſuite les Combats Gymnaſtiques, qui tenoient au culte des faux Dieux, eurent le même ſort. Les Tournois ſuccéderent en France ; & en Eſpagne, les Combats contre les Taureaux. Nos peres retinrent pourtant la Lutte juſques vers la fin du XVI. ſiécle (l),

(K) M. de la Barre, Diſſert. dans l'Hiſt. de l'Acad. des Bel. Let.

(l) Vigénere, Tableaux de Philoſtrate.

& l'on voit encore aujourd'hui en certains lieux des traces de la Lutte & de la Courſe (m).

ART GYMNASTIQUE.

(m) M. Capperon, Réflexions ſur la bizarrerie des uſages. *Adr. Valeſ. Notitia Galliar. in voce Marcellacum.*

ART DU DIALOGUE.

Grecs.

CET Art né dans la Grèce, parut avec éclat parmi les Grecs. Les ſavantes converſations de Socrate ſont les plus anciens Dialogues que nous connoiſſions : Platon les tranſmit à la Poſtérité ; & ils ne ſe trouverent pas déparés en paſſant par les mains de ce Philoſophe : la Morale s'y dépouille de ſa rigidité : l'auſtère vertu ſe rend aimable : la Métaphyſique perd ſa ſéchereſſe, & la Logique ſes épines : les ornemens ſagement diſpenſés égaient les matières abſtraites : l'inſtruction quitte ſon air didactique ; elle devient agréable par une varieté bien entenduë : en liſant ces Dialogues, on entre en quelque façon dans un charmant commerce avec les Sages de l'Antiquité, entretiens qui mettent en œuvre les talens de la nature, & qui ſervent à les polir.

Les ſujets graves & plaiſans, ſérieux & enjoués ſont également du reſſort du Dialogue. Lucien ſans perdre de vûë l'utile, choiſit des ſujets ſuſceptibles d'agrément, & il les traita avec une ſimplicité fine, & une gaieté naïve, qui demandent beaucoup d'art pour ne pas tomber dans le puéril ou dans le bouffon. Lucien crut mieux inſtruire les vivans, en prenant ſes interlocuteurs parmi les morts; & il les fit moraliſer d'une manière fort ſpirituelle ſur la fauſſe fermeté que les Philoſophes affectent de faire paroître en mourant, & ſur le malheur ridicule des jeunes gens qui meurent avant les vieillards dont ils ſe croïoient héritiers, & à qui ils faiſoient la cour.

ART DU DIALOGUE.

Ciceron mit toute l'Urbanité Romaine dans ſes dialogues de l'Orateur, & prenant ſon vol plus haut, il examina dans d'autres entretiens ce que les Anciens penſoient de la Divinité, & de la nature de l'ame.

Romains.

Les Italiens aiment ce genre d'écrire: leur naturel flegmatique les y porte; ils l'ont toûjours ſoigneuſement cultivé.

Italiens.

Les François, dont l'eſprit eſt prompt & vif, n'ont pas le même penchant pour le Dialogue: ils n'y ſont venus

François.

ART DU DIALOGUE.

que fort tard. M. Saraſin les a mis en train ; & depuis ce célébre Auteur, pluſieurs ont écrit dans ce goût ſur toutes ſortes de matières. M. Paſcal, ſous le nom de Loüis de Montalte, & ſous le titre de Lettres Provinciales, donna des entretiens, agréable mêlange de ſolidité, de plaiſanterie, & de délicateſſe. M. Duhamel dans deux Dialogues Latins, fit entrer en lice Ariſtote & Deſcartes. Ce que la Phyſique a de plus brillant, ce Savant le mit dans tout ſon jour, ſelon les différentes idées des Philoſophes anciens & modernes, ſans prendre parti, & avec quelque indifférence. Et pour apprécier en deux mots ces deux Ouvrages, on peut les repréſenter comme un tiſſu de raiſonnemens philoſophiques qui ont dépouillé leur ſéchereſſe ordinaire, en paſſant au travers d'une imagination fleurie & ornée, & qui n'y ont pris cependant que la doſe d'agrément qui leur convenoit (a).

Le Pere Malebranche dans ſes Méditations chrétiennes & métaphyſiques, introduiſit le Verbe parlant à lui comme à ſon Diſciple, & lui découvrant les

(a) Eloge de J. B. Duhamel dans l'Hiſtoire de l'Académie des Siences.

plus

plus ſublimes vérités de la Religion. Ce Dialogue, au jugement de M. de Fontenelle, a une nobleſſe digne, autant qu'il eſt poſſible, d'un tel interlocuteur: l'art de l'Auteur a ſu y répandre un certain ſombre auguſte & majeſtueux, propre à tenir les ſens & l'imagination dans le ſilence, & la raiſon dans l'attention & dans le reſpect (b).

ART DU DIALOGUE.

Un Auteur ſe peint dans ſes Ouvrages. Voulez-vous connoître les *Converſations* du Chevalier de Meré? Jettez les ïeux ſur le portrait de ce galant homme: ce portrait vient de bonne main (c). M. de Meré eſt un eſprit délicat, qui touche finement les choſes, & les laiſſe preſque toutes à deviner aux perſonnes judicieuſes: il a une grande abondance de penſées, & il penſe bien: mais à force de polir ſon ſtile, il l'exténuë. Cet Auteur eſt quelquefois guindé, & peu naturel (d). Une riche parure ſied mal au Dialogue: ce genre d'écrire exige une noble ſimplicité.

Cette affectation vicieuſe gâte tous

(b) Eloge du P. Malebranche dans l'Hiſt. de l'Acad. des Siences.
(c) M. de Sorbiere.
(d) Mêlang. d'Hiſtoire & de Littérature, tom. 3.

ART DU DIALOGUE.

les Ouvrages du Pere Bouhours : ſes *Entretiens* n'en ſont pas exempts. M. l'Abbé de la Chambre appelloit ce Jéſuite l'Empeſeur des Muſes, à cauſe qu'il paroît plus d'art & de contrainte dans ce qu'il écrit, que de facilité & de naturel.

M. de Fontenelle nous a donné des Dialogues ſur le plan de ceux de Lucien. L'Ecrivain François exprime parfaitement l'enjouëment naïf de cet illuſtre Grec, ſans négliger ni les caractères des interlocuteurs, ni les bienſéances. Ce fidéle imitateur de Lucien parut un Auteur original dans ſes entretiens ſur la pluralité des Mondes, où il mit à la portée des Dames les matières de Phyſique qui n'étoient connûës que des Phyſiciens. Il faut beaucoup d'art & d'adreſſe pour traiter la Philoſophie d'une manière qui ne ſoit point philoſophique, & pour l'amener à un point où elle ne ſoit ni trop ſéche pour les gens du monde, ni trop badine pour les Savans. Ces entretiens paſſent parmi les connoiſſeurs pour des chefs-d'œuvres en matière de Dialogues.

Lucien a auſſi ſervi de guide à M. Deſpreaux dans un Dialogue intitulé,

les Héros de Roman. Mademoiſelle de Scudery & Calprenede avoient dégradé les plus grands hommes de la République Romaine, en leur faiſant jouer le rolle d'amans. Deſpreaux, à l'imitation de Lucien, mit la ſcéne dans les Enfers, & il vengea les Héros de l'ancienne Rome, aux dépens de ceux qui leur avoient donné un maſque ſi ridicule.

STILE ÉPISTOLAIRE.

L'Art du Dialogue & le Stile Epiſtolaire ont une grande connexité; car les Lettres ſont des entretiens qu'on a par écrit avec les abſens. La ſolidité des penſées ſe fait principalement remarquer dans les Lettres de Platon; & une certaine fleur d'expreſſion, qui eſt propre à Iſocrate, brille dans les Lettres de ce charmant Auteur.

Les Lettres de Ciceron ſont ſans contredit ce que l'Antiquité nous a laiſſé de plus parfait: M. Bayle leur donne la préférence ſur tous les Ouvrages de cet Orateur: un homme de Lettres ne devroit jamais ſe laſſer de lire ce livre; un homme d'Etat devroit le ſavoir par cœur. On y trouve cent particularités dont l'Hiſtoire n'a point fait mention: on y voit avec un plaiſir infini le caractère de pluſieurs illuſtres Romains repréſentés au naturel; le jeu de leurs

passions & les ressorts de leurs démarches y sont développés avec une finesse qui marque une grande connoissance du cœur de l'homme : la Morale, la Politique & l'Eloquence y regnent par tout. STILE EPISTOLAIRE.

Sénéque en écrivant à ses amis dogmatise aussi gravement qu'un Sophiste en instruisant ses disciples; & s'il s'avise d'égaier son discours, c'est en faisant des pointes.

Les Epîtres de Pline le jeune ont des agrémens singuliers pour les amateurs de la Littérature. Mais ces Epîtres ont un air de vanité qu'on ne sauroit approuver. Pline seroit plus estimable, s'il parloit moins de lui-même. Il est son propre historien. Son stile se ressent de cette affectation basse & puérile que son siécle avoit substituée au beau naturel qui caractérisoit le siécle d'Auguste. Les Lettres du dixième livre sont incomparables : elles regardent le Ministère : les réponses de Trajan leur donnent du lustre : rien n'exprime mieux l'*imperatoriam brevitatem* des Anciens, que ces réponses si courtes, si précises & si sages.

M. le Duc de Montausier faisoit grand

STILE EPISTOLAIRE.

cas des Lettres d'Ange-Politien : ce Seigneur les donnoit volontiers aux Savans qu'il chériſſoit. Politien ne ſe trouve-t-il pas par-là bien dédommagé du mépris & des injures de Vivez & des Scaligers (a) ?

Un Commentateur n'eſt lu qu'en faveur de l'Auteur qu'il commente. Mais qui liroit les Lettres de Rabelais, ſi elles n'étoient pas décorées des Remarques hiſtoriques d'un ſavant Critique ? Ici l'Ecrivain diſparoît devant l'Interpréte.

Bongars ne nous apprend preſque rien des affaires de ſon tems. Une telle ſéchereſſe dans un Politique a fait croire à un homme d'eſprit qu'on avoit ſupprimé les autres Lettres de Bongars, ou mutilé celles que nous avons. Les Lettres de Buſbeque à l'Empereur Rudolphe ſecond ſont mieux remplies, & beaucoup plus utiles. C'eſt un beau portrait des affaires de France ſous le Regne d'Henri III. Buſbeque raconte les choſes ſi naïvement, qu'elles ſemblent ſe paſſer à nos ïeux. On ne trouve point ailleurs tant de faits hiſtoriques en

(a) Mêlanges d'Hiſtoire & de Littérature.

STILE EPISTOLAIRE.

ſi peu de diſcours. Les grands mouvemens & les petites intrigues de la Cour, y ſont également bien marqués.

Le Cardinal d'Oſſat dans ſes Lettres à M. de Villeroy, peut guider nos Miniſtres, qui conduiſent les affaires que nous avons avec la Cour de Rome.

Le Cardinal Mazarin s'eſt acquis plus de gloire par ſes Lettres, que par les ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat, ſur leſquels la prévention avoit jetté d'épais nuages. Un bel eſprit (b) diſoit de cette Eminence: à moins de lire ſes Lettres, on ne croiroit pas qu'il eût été ſi honnête homme.

Les Lettres de Wicquefort & de Barlée, d'une latinité fort inférieure à celle de Bongars, n'ont ni agrément, ni utilité réelle. Ces Meſſieurs ne débitent que des nouvelles de vieille date, qui ne nous apprennent rien. Les bons mots qu'ils affectent n'ont pas grand ſel. On pouvoit ſe paſſer de traduire ces Lettres en notre Langue.

Un bon Ecrivain parle bien de ce qui concerne ſa profeſſion. Le Politique fait diſcuter une affaire. Le Philoſophe, ou

(b) M. l'Abbé de la Chambre.

STILE EPISTOLAIRE.

le Mathématicien éclaircit quelquefois dans ſes Lettres des queſtions de Phyſique, ou des propoſitions de Géométrie avec plus de netteté, que dans un cours de Philoſophie, ou de Mathématiques. Delà, l'utilité qui réſulte de la lecture des Lettres de Deſcartes : Sorbiere les regardoit comme des chefs-d'œuvres pour la doctrine, & les préféroit pour le ſtile à celles de Balzac. Cette louange eſt d'autant plus ſincère, qu'elle vient d'un ennemi. Sorbiere avoit accoûtumé de rabaiſſer Deſcartes pour élever Gaſſendi.

Le Recueil des Lettres de Deſcartes peut avoir donné lieu à la Collection des Lettres de Leinitz, & de celles des Savans du Nord, qui compoſent le *Commercium Epiſtolicum*. On y trouve, à la vérité, quelques petits détails étrangers à la doctrine : mais ces détails ſont ſuffiſamment juſtifiés par la haute réputation de ces grands hommes.

Les Lettres d'Hubert Languet, qu'on ne doit lire que dans l'édition de Leyde de 1646. ſont politiques & hiſtoriques, & de plus, elles donnent de bons avis pour le progrès des Siences. Ces Lettres ſont écrites en Latin avec beaucoup de politeſſe. Languet étoit extrêmement

retenu à porter un jugement. Mais ſa circonſpection lui manque, quand il a à parler des Italiens & des Eſpagnols : il les traite mal, parce qu'il ne les aime pas. Il eſt plus favorable aux Allemands : la gravité des mœurs & l'honnête pudeur ſont, ſelon lui, leurs vertus dominantes, qui les élevent au deſſus de toutes les Nations de l'Europe.

STILE EPISTOLAIRE.

Les Lettres de Caſaubon ſont parfaitement belles. Les connoiſſeurs les mettent au rang de celles de Grotius & de Scaliger pour l'érudition, & même un peu au deſſus pour la facilité & la netteté du ſtile, qui eſt tout-à-fait épiſtolaire. Il y a néanmoins pluſieurs choſes, qui ſont des énigmes pour le lecteur, s'il n'a recours aux Opuſcules de Colomiez, où il trouvera la clef des Lettres de Caſaubon (c).

Henri Dupuy, éleve de Juſte Lipſe, & Profeſſeur de Rhétorique (d), homme dont la ſageſſe égaloit la doctrine, exprime ſes mœurs dans ſes Lettres, qui ne reſpirent que l'honnêteté & la vertu. Dupuy en a diviſé le Recueil en pluſieurs

(c) Mêlang. d'Hiſt. & de Littér. tom. 2. pag. 410. & ſuiv.

(d) A Louvain.

STILE EPISTOLAIRE.

Centuries : mais il donne des titres trop badins à ces différentes parties ; & en cela il eſt trop répréhenſible.

Les Lettres de Roland Deſmarets (e) ſont bien Latines, & écrites avec grand ſoin. Mais ces Lettres faites à plaiſir, purs ouvrages de fantaiſie, n'ont ni variété qui plaiſe, ni agrément qui pique : leur uniformité fatigue : les ſujets ne ſe préſentent pas : ils ſont curieuſement recherchés, & traités d'une manière trop méthodique. On diroit que Deſmarets a fait des Diſſertations en voulant écrire des Lettres.

Les Lettres de Gui Patin ſont le portrait de ſon cœur & de ſon eſprit : le ſtile en eſt ſimple & naïf : le fond eſt ſouvent infecté d'impiétés & de médiſances atroces. Patin étoit moins religieux que Dupuy. On reproche au prémier ſon humeur ſatyrique & fantaſque, ſon inconſidération & ſa témérité.

Nul ne doit forcer ſon génie. Mais qui ſe contente de ſon lot ? Balzac, au lieu de ſe borner à l'embelliſſement de notre Langue, a paſſé toute ſa vie à écrire des Lettres, dont il n'a jamais

(e) Frere de Deſmarets de Saint Sorlin.

pu attraper le véritable caractère. Le ſtile de Balzac eſt plein d'hyperboles, & d'hyperboles outrées : le ſtile épiſtolaire aime la ſimplicité & l'exacte vérité. Quel contraſte ! STILE EPISTOLAIRE.

Si Voiture eſt moins correct que Balzac, il eſt du moins plus naturel. Il eſt de plus l'unique original de cette partie de la politeſſe que nous appellons galanterie. Les Anciens ne connoiſſoient que la tendreſſe : Voiture eſt le prémier qui ait ſu dire des choſes flateuſes d'une manière agréable. Du reſte, cet Ecrivain ingénieux, tout naturel qu'il paroît dans ſes Lettres, travailloit long-tems à leur donner ce tour galant, qui ne ſe trouve point ailleurs. Les Epiſtoliers qui l'ont ſuivi, ne lui reſſemblent ni pour le tour, ni pour l'eſprit, parce qu'il leur a été plus facile de le négliger, que de l'imiter. Montreuil & le Païs, qui ont oſé ſe meſurer avec ce charmant Auteur, ont été de mauvais Singes & d'infortunés copiſtes. M. de Fontenelle eſt peut-être le ſeul qui ait approché de Voiture, ſans trop s'écarter de ſon ſiécle.

Rien n'eſt ſi joli que le mêlange des Lettres de M. le Comte de Buſſy, &

STILE EPISTOLAIRE.

de celles qu'il recevoit de ſes amis. On y voit des gens d'Egliſe, d'Epée, & de Robe, dire tour-à-tour des choſes graves & des choſes plaiſantes. On y voit des Dames qui viennent en ſe jouant partager avec M. de Buſſy la gloire de bien écrire. Madame de Sevigné ſe diſtingue dans cette lice. Les Lettres de la Marquiſe ſont moins châtiées que celles du Comte; mais elles ſentent moins le travail; elles ont un tour aiſé & naturel qui plaît infiniment. On l'a dit (f), & on ne ſauroit trop le répéter. Les femmes vont loin dans ce genre d'écrire. Ce qui eſt en nous l'effet d'une longue étude, & d'une pénible recherche, coule de ſource, & ſe trouve ſous leur plume. Les termes les plus communs, paſſant par leurs mains, ont le charme de la nouveauté, & ſe placent aux endroits les plus convenables. En un mot, il n'appartient qu'aux femmes de rendre délicatement une penſée délicate, & de mettre en œuvre un enchaînement de diſcours, qui n'eſt lié que par le ſens.

(f) M. de la Bruïere, Mœurs du Siécle, chap. I.

BLASON, ARMOIRIES, TOURNOIS.

LEs Armoiries ſont en quelque ſorte une Hiſtoire abbrégée des familles: elles marquent les différens degrés de Nobleſſe, & les différentes alliances; elles font quelquefois alluſion à une action éclatante. Quelques Auteurs ont prodigué l'érudition pour montrer que les Armoiries nous viennent des Grecs & des Romains: mais les Ecrivains les plus judicieux (a) en fixent le commencement vers le onzième ſiécle; avant ce tems-là, diſent-ils, nulles Armoiries ni ſur les Tombeaux, ni ſur les Sceaux, ni ſur les Monnoies; nul Hiſtorien qui en parle. L'Hiſtoire de Geoffroy, Comte d'Anjou, & fils de Foulques, écrite par un Moine de Marmoûtier, eſt le plus

(a) Velſer, du Cheſne, Fauchet, du Tillet, Blondel, Sainte-Marthe, &c.

ancien monument qui faſſe mention des Armoiries. Les voïages d'outre-mer ſous Henri & Philippe prémiers, Rois de France, donnerent occaſion à ces marques d'honneur, & les Tournois les mirent en vogue.

BLASON, ARMOIRIES, TOURNOIS.

Mais à qui devons-nous l'origine des Tournois ? C'eſt ſur quoi les Savans ne ſont pas d'accord. Pancirol (b) les attribuë à Emanuël Comnene, Empereur de Conſtantinople. Le Pere Méneſtrier (c) en donne l'invention aux Allemands. M. l'Abbé de Choiſi (d) en fait honneur à un Gentilhomme François nommé Geoffroy de Preüilli. Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain que les peuples belliqueux ont toûjours été paſſionnés pour les exercices militaires ; & entre ces exercices, les François ont donné la préférence aux Tournois, combats feints très-propres à diſpoſer à en gagner de véritables.

Deux filles de qualité accompagnées de Hérauts d'armes annonçoient le Tournoi en chantant, & au ſon des Trompettes, des Clairons & des Hautbois. Le Prince qui faiſoit l'appel, &

(b) Livre 2. des choſes nouvellement inventées.
(c) Origine des Armoiries, ch. 3.
(d) Hiſtoire de Philippe de Valois, liv. 2. ch. 7.

celui qui le recevoit, choiſiſſoient deux Chevaliers d'une haute probité, pour être Juges du Tournoi. Ces Juges fixoient le jour, le lieu, & les conditions du Combat; régloient les rangs des ſpectateurs, & examinoient en préſence des Dames les *Blaſons* & les vertus des Ecuïers qui vouloient entrer en lice: car le libertinage, la lâcheté, la médiſance, étoient des ſujets d'excluſion. Ainſi, la crainte d'être rejetté contribuoit à la politeſſe des mœurs, & faiſoit éviter les meſalliances.

BLASON, ARMOIRIES, TOURNOIS.

Quand les Quadrilles étoient en bataille, on ſonnoit la charge: les Tenans & les Aſſaillans, gens braves & adroits, ſe diſputoient long-tems la victoire; & dès qu'elle s'étoit déclarée, les vaincus ſortoient des Barrières ſans Trompettes, & les vainqueurs alloient recevoir les prix de la main des Dames (e).

Le Tournoi finiſſoit par des Joûtes, eſpéces de Duels qui ſe faiſoient avec des armes *courtoiſes*, c'eſt-à-dire, qui ne bleſſoient point. Deux braves pour

(e) Ducange, Diſſertation VI. ſur Joinville, & dans ſon Gloſſaire Latin, au mot, *Torneamentum*.

BLASON, ARMOIRIES, TOURNOIS.

faire voir leur adreſſe, rompoient une ou deux Lances en courant à toute bride, & ſe donnoient des coups ſi terribles, qu'il falloit être bon homme de cheval pour n'être pas deſarçonné.

Les Joûtes & les Tournois devinrent moins fréquens après l'invention des armes à feu : on n'eut plus beſoin d'apprendre à manier des armes dont on ne ſe ſervoit plus, & le malheur qui arriva à Henri II. fit proſcrire pour toûjours des exercices ſi meurtriers (f).

C'eſt aux François que l'on doit le Blaſon : eux ſeuls en ont fait un Art ; & c'eſt en notre Langue que les étrangers blaſonnent leurs Armoiries. Les Auteurs qui ont écrit du Blaſon, ſont en trop grand nombre pour les faire paſſer ici en revûë. Le Pere Méneſtrier les a tous raſſemblés dans ſa Bibliothéque : c'eſt là qu'on peut voir leurs noms & leurs Ouvrages.

Quant aux Armoiries, leur origine eſt fort obſcure, ainſi que nous l'avons inſinué. Ce que l'uſage autoriſe peu à peu, indépendamment de la raiſon, a toûjours des commencemens incertains. On

(f) M. le Gendre, Mœurs & Coûtumes des François.

no

ne voit point de véritables Armoiries avant le Regne de Loüis le jeune. Dans le Sceau de ce Prince paroît la prémière Fleur de lys, fer de l'*Angon*, ou Javelot des anciens François; & cette piéce d'abord multipliée dans l'Ecu de nos Rois, puis réduite au nombre de trois par Charles V. conſtituë les Armes de France (g). Les Hauts-Barons ſuivirent bientôt l'exemple du Souverain: les Seigneurs qui ſe croiſoient mirent leurs Armoiries ſur les Bannières & Etendars qu'ils faiſoient porter à la Guerre Sainte; & à leur retour, ils les graverent ſur leurs Sceaux, les peignirent ſur leurs Ecus, les broderent ſur leurs Cottes-d'Armes. Delà, toutes les ſortes de Croix qui ſe trouvent dans les Ecuſſons.

BLASON, ARMOIRIES, TOURNOIS.

Dans la ſuite, les Tournois perfectionnerent les Armoiries, qui emprunterent de ces combats la plûpart de leurs piéces. Les *Chevrons*, les *Pals*, les *Jumelles*, faiſoient partie de la Barrière, qui fermoit le Camp. Les figures d'Aſtres & d'Animaux venoient des noms des Tenans & des Aſſaillans, qui ſe faiſoient appeller Chevaliers *du Soleil*, *du Lion*,

(g) Sainte-Marthe, Traité des Armes de France.

BLASON, ARMOIRIES, TOURNOIS.

de l'Aigle, &c. Alors, les Armoiries auparavant arbitraires, devinrent héréditaires : elles servirent à distinguer les Maisons les unes des autres, à marquer les alliances, & à fixer les différens degrés de Noblesse.

Les Armoiries étant fixées, il étoit naturel de fixer aussi les noms propres, qui varioient au gré de chaque particulier ; & vers le même tems, il ne fut plus permis de prendre un nouveau nom sans la permission du Prince. Loüis XI. changea le surnom d'Olivier le Mauvais en celui de Dain par Lettres-Patentes données à Chartres au mois d'Octobre 1474. (h), & dans la suite, l'Ordonnance d'Amboise du 26. Mars 1555. confirma la défense de changer de nom sans être autorisé. Ainsi, la distinction de chaque famille & de chaque particulier devint invariable ; & il y eut moins d'obscurité dans les généalogies.

(h) Observations sur les Mémoires de Comines, de l'édition de Denis Godefroy.

ART DE TRADUIRE.

LA République des Lettres dans ſes différens âges n'a jamais manqué de Traducteurs : mais elle n'eſt redevable de l'Art de traduire qu'aux Savans qui ont fleuri dans les deux derniers ſiécles. Les Grecs qui ſe donnoient l'honneur de l'invention des Arts, & qui appelloient barbares tous les peuples, ne laiſſoient pas de tourner en leur Langue les Livres des Chaldéens, & des autres Orientaux. Ptolomée Philadelphe voulut embellir ſa Bibliothéque de la verſion du Pentateuque, & Philon de Biblos traduiſit en Grec les Annales que Sanchoniathon avoit écrites en Langue Phénicienne. Les Romains fidéles imitateurs des Grecs, n'eurent garde de négliger les Traductions. On vit à Rome le Traité d'Agriculture de Magon, Général Carraginois, tra-

Grecs.

Romains.

ART DE TRADUIRE.

duit en Latin par ordre du Sénat, & l'Urbanité des Romains ſuccéder à l'Atticiſme des Grecs dans l'excellente Traduction que Ciceron avoit faite des Plaidoïers d'Eſchine & de Démoſthéne.

Comme les Siences furent long-tems en oubli, les Traductions le furent auſſi. Il eſt vrai que la Religion en conſerva quelquefois l'uſage. S. Jerôme fit ſur l'Original Hébreu une verſion de la Bible, connuë ſous le nom de Vulgate, & Rufin, Prêtre d'Aquilée, traduiſit en Latin plus de ſoixante & dix Homelies d'Origene, ſon Livre des Principes, & l'Hiſtoire d'Euſebe.

Des matières Eccléſiaſtiques la Traduction paſſa aux matières profanes à la renaiſſance des Belles Lettres. Les Grammairiens, poſſeſſeurs des richeſſes littéraires, qui à la priſe de Conſtantinople avoient échappé aux vainqueurs, mirent les Livres Grecs en leur Langue, c'eſt-à-dire, en Latin : car c'étoit alors la Langue de tous les Savans de l'Europe; & ces Traducteurs ſont en ſi grand nombre, que le dénombrement des plus célébres remplit la moitié du troiſième tome du Jugement des Savans de M. Baillet.

ART DE TRADUIRE, François.

On traduiſoit auſſi en Langue vulgaire à meſure que chaque Langue venoit de ſe former. Mais nous avons paſſé dans cette tâche les autres Nations ; & l'émulation de nos Ecrivains eſt telle, qu'il y a peu de bons Auteurs de l'Antiquité qui n'aïent exercé pluſieurs de nos beaux eſprits. Denis d'Halicarnaſſe, qui ne ſe laiſſe pas manier aiſément, a trouvé deux Traducteurs admirables, l'un (a) pour la délicateſſe de l'expreſſion, l'autre (b) pour l'exactitude. M. Dacier & le Pere Tarteron ont donné un Horace François, le prémier aux gens de Lettres, le ſecond à ceux qui préférent la politeſſe à l'érudition. Le Pere Catrou & le Pere Fabre ont traduit Virgile, celui-ci en un ſens littéral, celui-là d'une manière qui tient du poëte. Deux fameux Ecrivains ont exprimé leurs caractères dans la Traduction des Epîtres de Ciceron à Atticus : l'Abbé de Saint Real connoiſſoit parfaitement l'ancienne Rome, & M. Mongault parloit bien ſa Langue. Enfin M. l'Abbé d'Olivet & M. l'Abbé Maſſou ont entrepris & exécuté heureuſement la choſe du monde la plus

(a) Le Pere Lejai, Jéſuite.
(b) M. Bellenger.

ART DE TRADUIRE.

difficile, la Traduction des Entretiens de l'Orateur Romain ſur la Nature des Dieux.

Rien de plus rare qu'une Traduction pure ſans baſſeſſe, élégante ſans affectation, délicate ſans raffinement, & en même tems hardie, pleine de feu & de jugement, telle en un mot que les Traductions incomparables de l'illuſtre d'Ablancourt: & il eſt aiſé de juger que la plûpart des Verſions Latines ou Françoiſes étoient fort défectueuſes. Chacun ſuivoit ſon génie: mais le plus beau naturel doit être conduit par l'Art. On ſentit la néceſſité des préceptes; & il parut raiſonnable de commencer par les Auteurs Grecs dans un ſiécle où ils étoient l'unique objet des Traductions. Henri Etienne donna des règles pour les bien traduire: quiconque les obſervera exactement ne s'écartera pas du bon chemin. Il ouvrit cette carrière par ſon Threſor de la Langue Gréque. Jacques de Billi marcha ſur les pas de ce ſavant Critique, & animé du même eſprit il mit au jour ſes Obſervations, & ſon Recueil des *locutions Gréques*. La Traduction des Peres Grecs eſt d'une extrême conſéquence. Jean-Gaſpard Sui-

cer a donné de bons préceptes ſur cette matière dans ſon Threſor Eccléſiaſtique (c). On peut encore conſulter les Etudes Monaſtiques du Pere Mabillon. ART DE TRADUIRE.

Chaque Langue a ſon génie. Le Latin différe du Grec pour le tour de phraſe, & l'arrangement des mots. Il y a donc des règles qui ſont propres à la Langue Latine; & tout Traducteur y aura égard, s'il veut faire paſſer en ſa Langue un Ouvrage écrit en Latin.

Ces règles importantes, M. de l'Etang les expoſe avec une netteté admirable dans un Traité de la Traduction imprimé à Paris en 1660. & dédié à Madame la Marquiſe de Sablé. Les préceptes de cet Ecrivain judicieux ſe réduiſent à ceux-ci: 1°. bien entendre les deux Langues; 2°. rendre exactement les ſentimens de ſon Auteur; & même ſes propres paroles, lorſqu'elles ſont remarquables; 3°. conſerver le génie de l'Original; 4°. faire parler chacun ſelon ſes mœurs, & ſon naturel; 5°. rendre beautés pour beautés, ſi l'on ne peut exprimer celles de l'Auteur; 6°. éviter un long circuit de paroles, ſi ce n'eſt pour

(c) Imprimé en deux volumes *in-folio* à Amſterdam en 1682.

ART DE TRADUIRE.

rendre le ſens plus intelligible & la traduction plus élégante; 7o. tendre toûjours à la clarté du ſtile; & pour cet effet, couper ou partager quelquefois les périodes; 8o. unir enſemble celles qui ſont trop courtes; enfin, rechercher ſoigneuſement tout ce qui ſert à orner la diction.

M. de l'Etang joint les exemples aux préceptes : ces exemples ſont de deux ſortes, bons & mauvais; & le but de ce contraſte eſt de porter à ſuivre les uns, & à fuir les autres. Les excellens Traducteurs fourniſſent les exemples de la prémière claſſe; & pour rendre l'oppoſition plus frapante, l'Abbé de Maroles prête à l'Auteur les exemples de la ſeconde eſpéce.

Quoique M. de l'Etang ſoit très-eſtimable, il s'en faut bien qu'il ait porté ſes vûës auſſi loin que M. Huet, ancien Evêque d'Avranches. Ce ſavant Prélat marque avec un jugement ſolide & éclairé les défauts de la plûpart des Traducteurs, dans le Traité de la meilleure manière de traduire (d); & un homme d'eſprit conſeille à ceux qui n'entendent pas la Langue des anciens Auteurs,

(d) *De optimo genere interpretandi.*

de ne lire les Traductions qui en ont été faites, qu'après avoir lu l'Ouvrage de M. Huet (e).

ART DE TRADUIRE.

M. l'Abbé Regnier ſavoit toutes les fineſſes de notre Langue ; & s'étant long-tems exercé à la Traduction, il étoit très-propre à en donner les règles. Il touche quelque choſe de cet Art dans ſa Diſſertation ſur Homère, qu'il publia en l'année 1700. Cet illuſtre Abbé tient pour règle certaine qu'un Traducteur doit s'attacher à rendre, le plus parfaitement qu'il eſt poſſible, le ſens & l'eſprit de ſon Auteur ; & cette règle, ſelon les différentes matières, ou demande une exactitude rigoureuſe, ou ſouffre une liberté plus grande. L'exactitude ſcrupuleuſe, qui veut qu'on eſſaïe de rendre juſqu'au moindre mot, ne regarde guére que les Livres ſacrés ; & elle eſt principalement emploïée dans les endroits de ces Livres, qui renferment quelque myſtère, ou quelque précepte.

On peut prendre plus de liberté dans la Traduction des Auteurs profanes : mais cette liberté a ſes bornes ; car les matières de Sience & de Dogme exi-

(e) Mêlanges d'Hiſtoire & de Littérature, tom. 3. pag. 461.

ART DE TRADUIRE.

gent une grande préciſion dans les termes. Il n'en eſt pas de même ſi l'on traduit un Orateur, un Hiſtorien, ou un Poëte. Il ſuffit de garder ce qui appartient aux mœurs du ſiécle & du païs où ont écrit les Auteurs qu'on entreprend; de traduire & de tourner leurs expreſſions comme ils les auroient tournées eux-mêmes, s'ils avoient eu à écrire dans la Langue & dans le tems où on les traduit. Du reſte, cette liberté, ſelon M. l'Abbé Regnier, rend une Traduction plus laborieuſe, loin de la rendre plus aiſée; & plus l'Ouvrage qu'on traduit eſt excellent dans ſon genre, plus il faut de travail & de talent pour faire paſſer dans une Traduction les beautés de l'Original, qui dépendent toûjours de l'expreſſion, & d'une harmonie inſéparable de la poëſie, & qui ſe refuſe à la proſe.

POIDS ET MESURES DES ANCIENS.

LA diſtance des tems & des lieux couvre de bien des nuages les écrits des anciens Auteurs; & cette obſcurité vient ſouvent du peu de lumière que les traductions les plus fidelles & les meilleurs Commentaires nous donnent ſur les poids & ſur les meſures anciennes. La voïe la plus ſure pour voir bien clair dans cette matière, c'eſt de conſulter les Savans qui l'ont approfondie. Il eſt vrai qu'on a l'embarras de choiſir, & qu'on ſe met en danger de s'égarer, ſi l'on a le diſcernement bon.

Au renouvellement des Belles Lettres, les Grammairiens tâcherent de pénétrer dans la connoiſſance des Poids & des Meſures: un heureux hazard en fit

POIDS ET MESURES DES ANCIENS.

naître l'occaſion. Budé lit le Digeſte : le mot *As* l'arrête : incertain ſur ſa ſignification, il ſuſpend l'étude du Droit, pour ſe jetter dans les Humanités ; il parcourt les Hiſtoriens, les Orateurs & les Poëtes : de la recherche des Monnoies Romaines, il paſſe à celle des Poids & des Meſures ; & il donne le ſignal de cette nouvelle étude aux ſcrutateurs de l'Antiquité.

Leonard Portio, & André Alciat fameux Juriſconſultes, ſuivirent l'exemple de Budé. George Agricola, Médecin Allemand, vint enſuite. Il encherit ſur ceux qui l'avoient précédé : il découvrit leurs mépriſes. Agricola eut Alciat pour adverſaire, & il eut à ſoûtenir de rudes attaques : mais ſa profonde érudition, dit M. de Thou (a), tourna à ſon avantage ce combat littéraire. Cet Hiſtorien ajoûte qu'Agricola mérita d'être eſtimé des hommes les plus doctes de ſon ſiécle, & qu'il fut lié d'une étroite amitié avec Eraſme, cet illuſtre Reſtaurateur des Belles Lettres.

Vers le même tems, on vit pluſieurs Savans examiner à fond les Poids & les

(a) *Hiſt. ſui Temp. ad ann.* 1555.

Meſures des Anciens. Les plus célébres furent Cornaro, Loritus, Bibliander, Curion, Simler, Luc Petus, Ciacon, Neandre & Chytrée.

POIDS ET MESURES DES ANCIENS.

Jean Cornaro de Zuichaw, s'appelloit Hanbot ou Hagenbot. C'étoit un excellent Médecin : car s'attacher à des choſes éloignées de ſa profeſſion, c'eſt le vice de tous les ſiécles. Mais il y a lieu d'être ſurpris que les Médecins parlant bien la Langue Latine, Cornaro ait négligé la pureté de cette Langue.

Henri Loritus prit le nom de Glarean de la Ville de Glaris ſa patrie. Il joignit à la connoiſſance de la Philoſophie & des Mathématiques, celle de la Poëtique, de la Géographie, & de l'Hiſtoire; & ce qui eſt plus rare, la Sience ne fut dans Loritus ni fauſſe, ni ſuperficielle (b).

Theodore Bibliander entendoit pluſieurs Langues : il étoit éloquent, & il a fait ſervir à l'intelligence des Livres ſacrés ſes recherches ſur les Monnoies, les Poids & les Meſures (c).

Celio Secundo Curione, car ce Piémontois portoit tous ces noms, étoit conſommé en toutes ſortes de Sciences,

(b) *Eraſm. in Epiſt.*
(c) *Melchior Adam de Vitis Philoſophorum.*

POIDS ET MESURES DES ANCIENS.

au jugement de M. de Thou (d), qui ſurement ſe connoiſſoit en doctrine.

Joſias Simler, l'ornement de la Suiſſe, ne publia qu'un Vocabulaire, qui contient les noms Grecs, Latins, Hébreux, & Arabes des Monnoies, des Poids & des Meſures, quoiqu'il fût très-capable de creuſer cette importante matière.

Les Eſpagnols donnent à Pierre Ciacon le ſurnom de Varron de ſon ſiécle : les autres Nations lui accordent volontiers la qualité d'homme érudit.

Michel Neandre que je mets au nombre des Ecrivains des Poids & des Meſures, ne doit pas être confondu avec un autre Auteur du même nom : celui-ci naquit à Sora dans la Sileſie, celui-là à Joachimſtal.

David Chytrée ferma la lice, & à l'imitation de Bibliander, il ſe borna aux Poids, aux Monnoies, & aux Meſures dont il eſt fait mention dans l'Ecriture Sainte.

Les Savans du dernier ſiécle recueillirent les fruits des travaux de ces Ecrivains : la plûpart ſe rendirent diſciples de Budé : ſon autorité eſt encore fort

(d) *Hiſt. ad ann.* 1569.

grande : on eſt preſque toûjours de ſon avis. Cependant comme il n'eſt point d'Art qui ne puiſſe être porté à un plus haut degré de perfection, il faut convenir que depuis quelques années on eſt allé bien loin en fait de Poids & de Meſures. On eſt remonté à leur prémière origine. Car s'il y a une Langue Matrice d'où les autres ont été dérivées, il eſt croïable qu'il y a auſſi une Meſure Matrice ; & c'eſt la Coudée Egyptienne, que les Hébreux appellent *Ammah*, c'eſt-à-dire, *Mere*. De cette Coudée les Anciens formerent leurs grandes & petites Meſures ; du cube de cette Coudée ils firent leurs Meſures creuſes ; & de la peſanteur du cube d'eau de cette Coudée, ils étalonnerent d'abord leurs Poids, comme dans la ſuite ils étalonnerent leurs Meſures creuſes par le volume d'eau de la peſanteur de ces Poids (e).

POIDS ET MESURES DES ANCIENS.

Ce fondement poſé, l'illuſtre Jean Greaves, Profeſſeur d'Aſtronomie à Oxford, dans ſon traité du Pied Romain, nous a donné la préciſion du Derac du Caire en le rapportant à nos Meſures.

(e) Mêlanges d'Hiſtoire & de Littérature, tom. 1. p. 140. & ſuiv. de la quatrième Edition.

POIDS ET MESURES DES ANCIENS.

Ce Savant a reconnu par ſes expériences que ce Derac contient préciſément 1824. milliémes des milles qui diviſent le Pied d'Angleterre ; que le Pied de Paris contient 1068. des mêmes milliémes, & que l'Once priſe ſur l'étalon du Châtelet peſe 472. grains & demi poids de Troy d'Angleterre.

D'un autre côté, M. Cumberland, Docteur Anglois, dans ſon Eſſai ſur le recouvrement des Poids & des Meſures des Juifs, démontre géométriquement que le Derac du Caire étoit l'ancienne Coudée des Egyptiens & des Hébreux, & que la ſixième partie du cube faiſoit le Bath ; je veux dire que le cube du Derac contenoit exactement ſix Baths.

En ſuivant ces principes on peut accorder bien des contradictions apparentes, & réſoudre pluſieurs difficultés qui ſe trouvent dans l'Ecriture. L'Hébreu, le Chaldéen & les Septante donnent aux Cheveux d'Abſalon le poids de deux cens Sicles, que S. Epiphane reſtreint à cent vingt-cinq, & que Joſeph explique par cinq Mines. Ceux-là ſont dans l'erreur qui prennent ces Sicles pour des Sicles de quatre Dragmes. Il eſt certain que ces Ecrivains ont dit la même choſe

en

en des termes différens, & qu'ils ont entendu une pesanteur égale à 1. livre 14. onces 7. gros, 14. grains deux vingt-unièmes, poids de Marc de Paris (f).

POIDS ET MESURES DES ANCIENS.

M. Greave a fait aussi un excellent Traité du denier Romain. Mais rien n'a tant exercé les Savans que le Sesterce, ou les Sesterces: car c'est la seule manière d'exprimer en François le *Sestertius* & le *Sestertium* des Latins. On sait que le *Sestertius* étoit une Monnoie en espéce, & le *Sestertium* une somme valant mille piéces de cette Monnoie: mais l'évaluation du *Sestertius*, connu sous le nom de petit Sesterce, partage nos Auteurs. L'opinion commune ne le met qu'à un sol. M. d'Ablancourt (g) prétend qu'il valoit dix-huit deniers, & Bouterouë deux sols, un denier & un peu plus de notre Monnoie (h). Ainsi cent mille petits Sesterces feroient plus de dix mille livres. Il résulte delà que l'évaluation du *Sestertium*, ou du grand Sesterce varie selon les différentes opinions.

Les Mesures Itinéraires ont leurs difficultés: on les explique diversement. La

(f) Mêlanges d'Hist. & de Littérature, &c.
(g) Tacite, Table des termes anciens.
(h) Traité des Monnoies.

POIDS ET MESURES DES ANCIENS.

Lieuë des anciens Gaulois eſt, ſelon les uns, de quinze cens pas géométriques, & ſelon d'autres (i), de quatre Milles (k), ou de vingt mille pieds. L'uniformité de ſentimens eſt toute entière ſur le Stade des Grecs: tous les Savans s'accordent à donner à cette Meſure 125. pas, ou 625. pieds plus petits que celui de Roi d'environ un quinzième ou un ſeizième: mais ils trouvent de grands embarras à fixer la Paraſange des Perſes; car elle s'étendoit depuis vingt Stades juſqu'à ſoixante; & pour s'en tenir à quelque choſe d'arrêté, on eſt réduit à faire d'une Meſure incertaine une Meſure commune de trente Stades, ou d'environ quatre mille pas géométriques. On ſait aſſez que ces ſortes de Meſures ſont d'une extrême conſéquence pour l'ancienne Géographie.

(i) Vigénere, d'Ablancourt, &c.
(k) Le Mille eſt de quatre mille pas géométriques.

ORIGINE
DE LA
POESIE FRANÇOISE.

LEs Bardes furent les prémiers Poëtes des Gaulois ; ils chantoient ſur la lyre, dit un ancien hiſtorien (a), de petits Poëmes pour louer les bons, pour blâmer les méchans, pour inſpirer l'amour de la vertu & l'horreur du vice. La Poëſie Celtique ſervoit encore, tantôt à animer les ſoldats à combatre vaillamment, tantôt à terminer le différent des armées qui étoient en préſence. Les Bardes, prémiers Poëtes des Gaulois.

Les Druides, Prêtres & Philoſophes, firent de la Poëſie un uſage conforme à leur profeſſion ; ils mirent en vers leurs Loix & leurs Cantiques.

La Poëſie Latine ſuccéda à la Gau- Poëſie Latine des Gaulois.

(a) *Ad inſtrumenta lyris non diſſimilia, aliorum laudes, aliorum vituperationes decantant.* Diod. Sicul. lib. 5.

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇOISE.

loiſe, quand les Romains eurent réduit les Gaules ſous leur puiſſance. Terentius Varro, Cornelius Gallus, & Valerius Cato furent d'excellens Poëtes ; mais à meſure que l'Empire tomboit en décadence, le goût pour la bonne Poëſie s'affoibliſſoit, & il s'anéantit vers le commencement du ſixième ſiécle. Sidonius Apollinaris, par une bizarrerie, qui auparavant n'avoit point eu d'exemple, s'aviſa de faire des vers qu'on peut appeller *Rétrogrades* (b), parce qu'ils ſe tournent lettre pour lettre, ou mot pour mot : en voici deux exemples.

Roma tibi ſubitò, motibus ibit amor.

Præcipiti modo quod decurrit tramite flumen,
Tempore conſumptum jam citò deficiet.

Le prémier vers pentamétre ſe lit également en commençant par la droite ou par la gauche, & le diſtique qui ſuit aura le même ſens, ſi vous en retournez

(b) Sidonius les appelle *Recurrentes*, & Diomède le Grammairien les nomme *Reciproces*.

tous les mots en rétrogradant de telle ſorte, que le dernier du pentamétre ſoit le prémier de l'hexamétre (c).

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇOISE.

Charlemagne donna ſes ſoins pour reſſuſciter la Poëſie: mais depuis pluſieurs ſiécles le génie poëtique avoit diſparu. Alcuin s'en tint aux règles de la verſification, & il négligea cette cadence harmonieuſe qui en fait l'agrément. Théodulphe, plein de feu, & moins dur qu'Alcuin, compoſa pluſieurs piéces en vers, où l'on entrevoit de la verve, & quelques beaux traits (d). La chute de la maiſon de Charlemagne entraîna la chute des études, & la Poëſie rentra dans le cahos d'où elle venoit de ſortir.

Les Gots établis dans les Gaules, étoient une des principales cauſes du mal; leurs Poëtes nommés *Runers*, introduiſirent la conſonance, & leurs ouvrages en vers s'appellerent *Runes*, & enſuite *Rimes*. La nouveauté a des appas. La Rime fut ſi bien reçuë dans la Poëſie vulgaire, qu'on voulut aſſujettir à ſes

Origine de la Rime: elle eſt introduite par les Gots.

(c) Paſquier, Recherches de la France, liv. 7. chap. 14.
(d) M. le Bœuf, Diſcours ſur l'état des Sciences, &c.

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇOISE.

loix la Poëſie Latine ; la nobleſſe des penſées, le choix des mots, la vivacité de l'expreſſion, tout fut ſacrifié à la Rime : les commencemens en toutes choſes ſont imparfaits ; les prémiers vers Latins qu'on fit dans ce goût étoient froids & languiſſans. Dans la ſuite, & ſous le regne de Loüis VII. Leoninus, ou Leonius ſe diſtingua en ce genre de Poëſie, & lui donna ſon nom (e).

Des Poëtes appellés Fatiſtes.

Les Provinces ſoumiſes aux François avoient auſſi leurs Poëtes : on les appelloit *Facteurs* ou *Fatiſtes*, & leurs œuvres, *Faits* (f), petits Poëmes chantés par des Chœurs accompagnés de danſes. Chilpéric prémier, qui ſe piquoit de Poëſie, avoit des Fatiſtes à ſa Cour (g). Ce Prince fit de vains efforts pour faire fleurir un Art, qui ſe reſſentoit de la groſſièreté de ceux qui le cultivoient. La Poëſie n'avoit point de fictions, l'eſprit en faiſoit tout le mérite : ceux qui ſavoient trouver de jolies penſées, & qui avoient

(e) Poëte Pariſien, Chanoine de S. Benoît, puis Religieux de S. Victor : on a de lui deux Epîtres en vers rimés, adreſſées à Adrien IV. & à Alexandre III. *Paſquier, liv. 7. ch. 2.*

(f) Du Chêne, Préf. ſur les œuvres d'Alain Chartier.

(g) Hiſtoire Littéraire de la France, tome 3.

l'art de les mettre en leur jour, furent nommés *Troubadours*, ou *Trouveres*, & l'on donna ce nom par diſtinction aux Poëtes Provençaux; c'eſt-à-dire, aux Poëtes des Provinces Méridionales du Roïaume: car la Langue Provençale n'étoit point alors bornée au païs qu'on appelle maintenant la Provence (h).

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇOISE.

Des Troubadours.

Ces Troubadours parurent d'abord ſous le regne de Loüis le Débonnaire: mais ce ne fut que ſous Hugues Capet qu'ils *romaniſerent* tout de bon (i). Les prémiers ſont peu connus, & le plus ancien de ces Poëtes dont il ſoit fait mention dans deux Manuſcrits de la Bibliothéque du Roi, eſt Guillaume X. Comte de Poitiers & Duc d'Acquitaine, qui mourut en 1125. Pierre Rogier fut auſſi en réputation de bel eſprit; il étoit d'Auvergne: la dignité de Chanoine, qui impoſe quelque néceſſité de mener une vie chrétienne, n'empêcha pas Rogier de ſe faire *Jongleur*, & en cette qualité d'aller dans les Cours des Princes chanter leurs belles actions ſur

(h) Hiſtoire de Languedoc par les PP. Bénédictins, tome 2.

(i) Titon du Tillet, Honneurs & Monumens, &c. 4. Diſc.

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇOISE.

la vielle : ces bonnes gens n'en ſavoient pas davantage, & le Clergé étoit pour lors dans des ténébres auſſi épaiſſes que le peuple ; il eſt vrai que par un heureux retour ce *Jongleur* quitta le monde, & mourut dans l'Ordre de Grammont (k).

Pierre Vidals, Toulouſain, ſe diſtingua des autres Poëtes par ſes ſaillies & ſes emportemens extravagans. Il faiſoit des vers avec beaucoup de facilité : mais il obſcurcit ce talent par ſes médiſances.

Raimond Jourdain, Vicomte de Saint Antonin en Rouërgue, fut auſſi habile Troubaire que brave Chevalier.

Pierre Cardinal, né à Veillac au Diocéſe du Puy, & Chanoine de la Cathédrale de cette Ville, après avoir appris, dit l'Auteur de ſa vie, *à lire & à chanter*, il ſe mit dans la dévotion, & fit pluſieurs Sirventes (l), pour reprendre *la folie de ce monde & les faux Clercs*. Cependant, tout dévot qu'il étoit, il parcourut les Cours *des Rois &*

(k) Titon du Tillet, Honneurs & Monumens, &c. 4. Diſc.

(l) Satyres Provençales contre les Eccléſiaſtiques, ſelon Paſquier dans ſes recherches, &c.

des gentils Barons, menant avec lui ſon *Jongleur*. Il fut fort honoré de Jacques, Roi d'Aragon ; ce Prince aimoit la Poëſie Provençale ; &, ce qui eſt à remarquer, Alphonſe II. & Pierre II. Rois d'Aragon, cultiverent eux-mêmes cette Poëſie (m). ORIGINE DE LA POESIE FRANÇOISE.

Les Provençaux ſont pleins d'eſprit ; ils ont l'imagination vive, la conception prompte, beaucoup de feu, de brillant & de fineſſe, toutes qualités qui caractériſent le genre de Poëſie que nous traitons ; il n'eſt donc pas ſurprenant que la Provence ait vû naître quantité de Poëtes. Noſtradamus en a fait une longue énumération : mais parmi les fables & les anachroniſmes de cet Hiſtorien, la vérité ſe préſente rarement ; ainſi, loin de choiſir un guide ſi infidéle, je m'arrête à ce qui me paroît le plus certain, ſans ſuivre ſcrupuleuſement l'ordre des tems. Poëtes Provençaux.

Le prémier qui ſe rencontre eſt Jaufred Rudel : il étoit en vogue en 1161. Sail de Scoba (en 1194.) fut ſingulièrement protégé par Hermengarde, Vicomteſſe de Narbonne. Guilhem de S. Deſ-

(m) Hiſtoire de Languedoc, tome 3.

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇOISE.

dier fit un Traité des Songes, dans lequel il prétendit donner des règles pour n'en avoir que de vrais & d'agréables. Arnaud Daniel compoſa des *Sextinas*, des *Sirventes*, des *Aubades*, des *Martégales*, & un Chant intitulé : *Fantaumaries del Paganiſmé*. Raimond Jourdan ſe fit connoître par ſes *Fantaumaries de las Donas*. Foulques de Marſeille fut d'abord *Jongleur*, puis Moine de Cîteaux, & enfin Evêque de Toulouſe.

1206.

Poëſie des Troubadours.

La plûpart des Poëſies des Troubadours conſiſtoient en Sonnets, Paſtorales, Chanſons, Sirventes, & pluſieurs autres petites Piéces, entre leſquelles les Tençons tenoient bien leur coin ; c'eſt ainſi qu'on appelloit des queſtions ingénieuſes ſur l'amour, qui donnerent lieu à l'établiſſement d'une Cour qu'on nomma la Cour d'amour. Là des gens d'eſprit terminoient par leurs déciſions les diſputes que les Tençons avoient fait naître ; & les Arrêts de ce Tribunal ſuprême étoient irréfragables.

Origine de la Cour d'amour.

Origine de la Comédie.

Après les Tençons, les Comédies tenoient un haut rang ; quelques-uns en fixent l'origine au douzième ſiécle, & en attribuënt l'invention aux Troubadours. Arnaud Daniel, de Taraſcon ;

Anſelme Faydit, d'Avignon, & Lucas de Grimaud ſe rendirent célébres dans le genre théatral ; mais au lieu de repréſenter une action, ils ſe contentoient d'en faire le récit, & ils donnoient à leurs piéces un air de Dialogue, plûtôt que de Comédie ; ce n'étoit pas là le ſeul défaut de ces Poëtes. Un bon Comique corrige ſans bleſſer : il ſait donner de l'agrément à la cenſure la plus vive ; c'eſt un grand art que celui de concilier & de réünir des choſes ſi oppoſées : il eſt plus difficile de bien peindre que de médire ; & nos Trouveres prirent le dernier parti, plus aſſorti à leur génie. Grimaud déchira dans ſes vers le Pape Boniface VIII. & d'un autre côté, Baptiſte de Paraſols noircit la réputation de Jeanne, Reine de Naples : cependant la Comédie Provençale avec tous les défauts que nous venons de toucher, ſe répandit dans les Provinces voiſines, & l'on met parmi les Troubadours qui ont travaillé pour le Théatre, Hugues Brunet de Rhodez ; Guy d'Uſez ; Giraud de Bournel, Limouſin, & Bertrand de Pezards de Péſenas (n).

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇOISE.

(n) Hiſtoire du Théatre François.

ORIGINE DE LA POÉSIE FRANÇOISE

A ces prémiers Comiques on vit succéder vers la fin du treizième siécle les Confreres de la Passion, gens religieux à l'excès, qui par une dévotion à leur guise jouoient les choses saintes : ils avoient pris cette idée des Pélerins, qui chantoient des Cantiques au retour de Jérusalem, de S. Jacques, de Sainte Reine, du mont S. Michel ; & ils firent place aux Clercs de la Bazoche, & ensuite aux Enfans sans souci, dont le chef se nommoit le Prince des Sots. Les principaux Auteurs de ces *Moralités*, furent Jean Michel, Evêque d'Angers, qui fit la Comédie de la Passion, & Greban Docteur en Théologie, qui composa le *Triomphant Mystère des Actes des Apôtres*. Leur intention étoit bonne, ils croïoient édifier le peuple ; mais le peuple se lassant bientôt de ces représentations sérieuses, il fallut pour lui plaire, mêler aux *Mystères* quelques farces tirées de sujets profanes & souvent burlesques, que l'on nomma les *Jeux des pois pilés*.

Confreres de la Passion.

La Poësie Provençale eut ses révolutions. Florissante sous les Comtes de Provence, principalement sous Raimond Beranger dernier du nom, & beau-père

de S. Loüis ; elle tomba dans le mépris après la mort de Jeanne I. Reine de Sicile.

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇOISE.

La Poëſie négligée en Provence, fut introduite en Eſpagne par le Comte de Barcelone. Et comme le langage Provençal a un certain rapport avec le langage Italien, cette conformité fit trouver grace en Italie à la Poëſie Provençale; les Italiens la goûterent à un tel point, que le Dante & Pétrarque prirent leurs plus belles piéces des Troubadours.

Décadence de la Poëſie Provençale.

Les Jongleurs accueillis par les Comtes de Flandres, perdirent leur crédit du tems de Guy : ils ne purent fixer la fortune, & pour comble de diſgrace, leur nom fut donné aux Pantomimes, puis aux Bateleurs (o).

Cependant la Poëſie Françoiſe ſous une meilleure forme prenoit de lents accroiſſemens. Helinand, Moine de l'Abbaïe de Fremond, fit en langue vulgaire un Poëme ſur la mort, qu'Antoine Loiſel a publié. Pierre de Saint Cloct, &

Accroiſſemens de la Poëſie Françoiſe, & ſes premiers Auteurs.

(o) Les Jongleurs ſont nommés *Joculatores* & *Batalores* dans les anciennes Ordonnances. Paſquier, Recherches de la France, liv. 7. ch. 3.

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇOISE.

Jean *li Nivelois* inventerent les vers de douze ſyllabes, & s'en étant ſervi dans la Vie d'Alexandre, ces vers furent nommés Alexandrins.

Hugues de Beroy, Moine de Clugny, fit une mordante Satyre ſous le nom de *Bible-Guiot*. Huïon de Mery, Religieux de S. Germain des Prés, donna ſon *tournoiement de l'Ante-Chriſt*. Guillaume de Lorry & Jean de Meurs ſe firent admirer par leurs *moëlleuſes ſentences* & par leurs *belles locutions*. Et dans des tems poſtérieurs, on vit paroître Alain Chartier, Secretaire du Roi; Arnould & Simon Grebans, Manceaux; George Chaſtelain, François de Villon, Coquillard, Official de Rheims, Meſchinot, Moulinet, Jean le Maire, Clément Marot & Melin de Saint Gelais.

Jacques Pelletier, qui ſuivit de près ces Poëtes, introduiſit dans la Poëſie une manière d'écrire les mots plus conforme à leur prononciation; mais Baïf & quelques-autres ſe partageant en diverſes ortographes, firent abandonner cette nouveauté. Après eux ſe mirent ſur les rangs Ronſard, du Bellay, Pontus de Tiart, Magny, Belleau, Tahureau, les Jamins, le Caron, la Péruſe, Deſ-

portes, Grevin, Garnier & une infinité d'autres Poëtes.

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇOISE. Vers mesurés.

Dans ce tems on commença à ſe perſuader que notre Poëſie étoit ſuſceptible du mêtre des Latins. Jodelle, Deniſot & Baïf en firent l'eſſai : mais leurs vers meſurés ne plurent pas (p). D'Aubigné attribuë à Mouſſet cette invention.

De nos jours les Italiens & les Anglois ont mieux réüſſi à dégager leurs vers de la contrainte & de l'uniformité de la Rime. Et chez nous, M. de la Motte s'eſt déclaré contre cette conſonance affectée, dont M. de Voltaire & M. le Préſident Bouhier ont pris la défenſe ; les raiſons de M. de la Motte ſont fortes & ſolides : mais que peuvent des raiſons contre la tyrannie de l'uſage ?

Je ne ſais quel Poëte du quinzième ſiécle donna un mauvais exemple, qui ne fut pas contagieux ; les meilleures choſes mal aſſorties font un mêlange vicieux : il ſera facile de juger par le début du Poëte ſi la bigarrure des vers François & des vers Latins, dont il a cru orner

(p) Paſquier, Recherches de la France, liv. 7. ch. 3. 6. 7. 12.

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇOISE.

son Poëme (q), est digne de la majesté de l'Epopée (r).

Dole, qui franche te disoïe,
Nunc facta es sub tributo;
Ainsi, comme l'ancienne Troïe,
Civitas plena populo.

Après avoir suivi la Poësie Françoise depuis sa naissance jusqu'à la fin du seizième siécle, il est bon de s'arrêter à quelques Poëmes, qui avoient été mis à l'écart dans la prémière partie de ces *Essais*.

DIFFERENS POËMES François.

VAUDEVILLE.

LE Vaudeville est une sorte de chanson qui est dans la bouche du peuple. Un Ecrivain fort versé dans nos an-

(q) Ce Poëme est intitulé : Prise & destruction de la ville de Dole par les François en 1479.

(r) Lettre de M. le Bœuf à M. Fenel dans le Mercure de Juin 1735, tome 1.

tiquités

tiquités (s), donne une origine très-ancienne au Vaudeville François, en le mettant dans la bouche des ſujets de Charlemagne. Sous le regne de ce Prince, les Romans prirent naiſſance; c'eſt ainſi qu'on appelloit des chanſons qui furent compoſées alors ſur les batailles & ſur les conquêtes des anciens Rois des Païs-bas.

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇOISE.

Le Vaudeville mis en oubli, fut renouvellé long-tems après au terroir de Vire, petite ville en Normandie ſur la Riviére du même nom (t). Il eſt aſſez vraiſemblable qu'on l'appella d'abord Vaudevire, ce qui marquoit nettement ſon origine, & que par corruption on a dit depuis Vaudeville. Quelques Auteurs (v) attribuënt ce genre de Poëſie à Olivier Baſſelin. Si ce fait eſt douteux, il eſt du moins certain que dès le regne de Philippe I. (x) & vers la fin du onziéme ſiécle, ces Chanſons étoient en réputation. Ives de Chartres (y) les appelle *Rithmicas Cantilenas*, & on en vit un

(s) M. le Bœuf dans ſa Diſſertation ſur l'état des Siences en France ſous Charlemagne.
(t) Coulon, des Riviéres de France, tom. 1.
(v) Bourgueville, Antiquités de Caën.
(x) Il commença à regner l'an 1060.
(y) *Epiſt.* 68.

fort grand nombre ſur un jeune homme qu'on appelloit Flore, du nom d'une femme, parce qu'il menoit une vie lâche & efféminée. Ainſi le Vaudeville eut pour objet de cenſurer les vices; ce motif n'eſt nullement répréhenſible: mais on n'en demeura pas là, on s'imagina fauſſement qu'on ne pouvoit bien peindre de certains vices, à moins qu'on ne déſignât les vicieux; & la licence alla ſi loin, que pour en arrêter le cours, Ives, Evêque de Chartres, reclama l'autorité du Saint Siége par une Lettre que ce Prélat écrivit au Pape Urbain II. (z). Il étoit digne d'un Evêque de s'oppoſer au progrès d'une Satyre, qui prêtoit trop à la malignité; mais les efforts de ce grand homme furent probablement inutiles. La dépravation des mœurs, qui augmentoit d'âge en âge, conſerva le Vaudeville, & nous l'a même tranſmis.

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇOISE.

Il y en a de fort jolis dans Voiture, & dans les Recueils de Serci.

Sous le regne de Charles V. on vit naître en France le Chant Roïal; il ne fut pourtant en honneur que du tems

CHANT ROYAL.

(z) M. l'Abbé Maſſieu, Hiſtoire de la Poëſie Françoiſe.

d'Henri II. & ce fut Marot, qui ſous François prémier commença à le mettre en crédit (a). Le Chant Roïal étoit un Poëme de cinq couplets & d'un envoi, le tout ſur trois, quatre, ou cinq rimes.

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇOISE.

La Balade, moins longue que le Chant Roïal, n'avoit que trois couplets & un envoi, qui étoit comme l'abbrégé de la Balade, & qu'on nomma ainſi, parce qu'on l'adreſſoit au Prince des Jeux Floraux, pour ſe le rendre favorable dans la diſtribution des prix (b). On crut donner plus d'agrément à ces ſortes de Poëmes, en répétant un même vers à la fin des couplets & de l'envoi, & ce vers répété toûjours plaiſant & ingénieux, s'appella Refrain.

BALADE.

On ne ſait pas bien les prémiers auteurs de la Balade, quoiqu'on n'ignore pas que ce genre de Poëſie avoit cours ſous Charles V. (c). Froiſſard du moins contribua beaucoup à le mettre en vogue (d); le *Paradis d'Amour*, le *Tem-*

(a) Paſquier, Recherches de la France, liv. 7. ch. 6.
(b) Richelet, Diction. François, lettre C. & lettre E.
(c) Ce Prince monta ſur le thrône en 1364.
(d) C'eſt l'Hiſtorien : il compoſa ſes Poëſies depuis 1362. juſqu'en 1394.

ple d'*Honneur*, la *Fleur de la Marguerite*, & quelques piéces ſemblables de ce Poëte ne ſont pas inconnuës aux curieux (e).

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇOISE. 1434.

René d'Anjou, Roi des deux Siciles & Comte de Provence, qui vint enſuite, fit pluſieurs Balades (f): mais comme certains Poëtes ſuivoient leur caprice: au lieu de ſe conformer à l'uſage, un Prieur de Ste. Genevieve de Paris, crut devoir fixer par des règles invariables la véritable manière de faire des Balades, & il mit au jour un Art Poëtique, qui avoit pour titre: *Art de dictier Ballades & Rondels* (g).

Ces trois petites Piéces que l'on nomme Lay, Virelay, Triolet, ont la même origine que la Balade; elles parurent dans le même tems.

LAY. Le Lay étoit la Poëſie lyrique de nos vieux Poëtes, & rouloit ſur des ſujets tantôt triſtes, tantôt gais, quelquefois moraux; on en vit de deux ſortes. Le grand Lay fut compoſé de vers de différente meſure ſur deux rimes; Alain

(e) Paſquier, Recherches de la France, liv. 7. c. 6.
(f) Hiſtoire du Théatre François.
(g) M. l'Abbé Maſſieu, Hiſtoire de la Poëſie Françoiſe.

Chartier en fit dans ce goût, qui lui firent beaucoup d'honneur. Le petit Lay n'a que ſeize ou vingt vers diviſés en quatre couplets, preſque toûjours ſur deux rimes; Molinet en a fait de cette eſpéce qui ſont aſſez mauvais. ORIGINE DE LA POESIE FRANÇOISE.

Le Virelay, petit poëme comique & plaiſant, a pour inventeurs les Picards, ſi l'on en croit Légalier dans ſa Poëtique. *VIRELAY.*

Le Triolet, petite piéce amoureuſe ou ſatyrique de huit vers de huit ſyllabes, partagés en trois couplets, eſt rarement en uſage: on fit de jolis Triolets durant la dernière guerre de Paris. *TRIOLET.*

Le Quintil François eut pour inventeur Fontaine, contemporain de du Bellai, qui vivoit ſous Henri II. *QUINTIL.*

Le Quatrain eſt une Stance de quatre vers. La matière des Quatrains eſt la morale; leur caractère eſt la ſimplicité & la gravité. Cette eſpéce de Poëſie fut portée à une grande perfection par Pibrac, Préſident à mortier au Parlement de Paris (h), & Chancelier du Duc d'Alençon. Les Quatrains de ce grand Magiſtrat furent d'abord traduits en Grec *QUATRAINS.*

(h) Gui du Faur de Pibrac mourut en 1584.

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇOISE.

par Florent Chrétien & par Pierre du Moulin ; le même Florent & Auguſtin Prévot les mirent en vers Latins, auſſi-bien que Chriſtophle Loiſel, Martin Opitius, & Nicolas Herbon ; enfin ces Quatrains ſi vantés paſſerent dans la Langue Turque, dans l'Arabe & dans la Perſane (i). Les François leur firent un auſſi bon accueil que les étrangers : on les faiſoit apprendre par cœur aux enfans ; & malgré leur vieilleſſe, on les lit encore aujourd'hui avec quelque plaiſir, tandis qu'on néglige les Quatrains de Godeau & de Démarais.

DIZAINS. Un Lyonnois contemporain de Pibrac, nommé Maurice Seve, eſt le prémier qui ait fait des Dizains ſous le regne d'Henri II. c'étoit, dit Paſquier, un Poëte obſcur & ténébreux (κ). Mélin de Saint Gélais ne fut pas plus heureux dans ce genre de poëſie : à peine trouve-t-on dans cet auteur deux ou trois Dizains qui ſoient bons.

EPITAPHES. La renaiſſance des Lettres avoit appliqué les eſprits à la Poëſie ; différens Poëmes s'enfantoient : on voïoit s'introduire

(i) Teiſſier, Additions aux Eloges de M. de Thou.

(κ) Recherches de la France, liv. 7. ch. 6.

de nouveaux genres ; & depuis le regne de Charles VII. les Epitaphes en vers étoient fort à la mode ; celles de Marot furent extrêmement goûtées, ce Poëte excelloit en penſées agréables. Ceux qui dans la ſuite aimerent le ſtile naïf, ceux qui voulurent écrire naturellement, ne firent rien de joli que ſur ce modéle. Malherbe même qui viſoit toûjours au grand, ſemble s'être formé ſur Marot, quand les ſujets qu'il avoit à traiter demandoient beaucoup de fineſſe. L'Epitaphe d'une Dame de la Cour de François prémier, & celle d'un Gentilhomme âgé de cent ans, ſont également ingénieuſes ; & ſi vous en exceptez quelques mots ſurannés de la prémière, elle ne vous paroîtra pas déparée par la ſeconde : vous trouverez dans ces deux piéces un tour aiſé, une grande délicateſſe.

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇOISE.

Ronſard a fait des Epitaphes ſur divers ſujets : mais ce Poëte, au jugement du Cardinal du Perron (1) " n'a pas bien „ réüſſi aux petits vers, parce que ſon eſ„ prit n'étoit porté qu'à repréſenter des „ guerres, des ſiéges de ville & des com„ bats. „

(1) *Perroniana.*

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇOISE.

Ce Cardinal, grand amateur de la Poëſie, ne put ſe refuſer à un Poëme, qui depuis long-tems avoit la vogue : témoin la belle Epitaphe qu'il fit pour Simon Marion, Avocat Général au Parlement de Paris.

ANAGRAMMES.

Dorat, émule de Ronſard, & qu'on appelloit le Pindare François, fit des Epitaphes ſur le tombeau d'Anne de Montmorenci. Ce Poëte eſt le prémier qui a introduit les Anagrammes en France ; c'eſt le nom propre d'une perſonne, dont on a ſi ingénieuſement changé de place les lettres, qu'elles font un ſens obligeant ou ſatyrique. Cette nouveauté eut la vogue ; pluſieurs s'y exercerent : mais de tous les Anagrammatiſtes, Thomas Billon, gentilhomme Provençal, eſt le ſeul à qui ce jeu d'eſprit ait apporté quelque utilité ; il avoit une adreſſe ſingulière dans ce métier ſingulier, & cette adreſſe lui valut une penſion de douze cens livres, dont Loüis XIII. le gratifia.

Charles Utenhove, quoique Flamand de nation, fut le fidéle imitateur de Dorat ; & comme Dorat, il fit des Anagrammes & des Epitaphes Latines & Françoiſes.

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇOISE. *ACROSTICHE.*

L'Acroſtiche vient naturellement à la ſuite de l'Anagramme : on ſait qu'un Acroſtiche eſt un mot que font toutes enſemble chaque prémière lettre ou chaque autre lettre de chaque vers de quelque petite piéce : on voit dans un Manuſcrit de la Bibliothéque du Chapitre de Sens des rimes curieuſes ſur Agnés, qui fut ſi fameuſe ſous Charles VII. c'eſt un joli Acroſtiche, l'origine en eſt ancienne. Le prémier ouvrage de St. Auguſtin contre les Donatiſtes fut un Cantique en rimes acroſtiches, ſuivant l'ordre de l'Alphabet, & d'un ſtile très-ſimple, parce que ſon Auteur n'avoit en vûë que l'inſtruction du petit peuple. On voit par cet exemple que ſur la fin du quatrième ſiécle la rime étoit quelquefois ſubſtituée au mêtre dans les vers Latins ; & on en uſoit ainſi pour aider la mémoire, & pour être plus libre à choiſir ſes mots.

¶ Dans le dernier ſiécle on vit d'aſſez bonnes Epitaphes. M. Des-Reaux entre autres, en fit pour deux Académiciens (m), où il exprima d'une manière fort ſpirituelle leurs différens caractères.

¶ *Retract. lib.* 1. *cap.* 20.
(m) MM. d'Ablancourt & Patru.

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇOISE.

L'Epitaphe née en France paſſa les Monts, & plut infiniment en Italie : quoiqu'elle tombe ſouvent dans le raffinement, lorſqu'elle eſt maniée par les Poëtes Italiens, elle a quelquefois chez eux une beauté non fardée; c'eſt ce qu'on peut remarquer dans l'Epitaphe que Bellori fit en vers pour le Pouſſin, & que Félibien nous a conſervée dans ſes entretiens ſur les Vies des Peintres.

POESIE MACARONIQUE.

Remi Belleau (n) égaia ſa veine dans une piéce en vers Macaroniques, qu'il intitula : *Dictamen metrificum de Bello Huguenotico & Ruſtrorum pigliamine, ad Sodales.* C'étoit un Poëme Latin, burleſque, mais ingénieux, mêlé de mots Italiens & François, auſquels il donna une terminaiſon Latine.

On attribuë l'invention de la Poëſie Macaronique à Jacques Folengius, qu'on croit auteur de celle qui a été publiée ſous le nom de Merlin Coccaïe. Le ſtile Macaronique eſt propre à repouſſer les Critiques qu'on ne croit pas mériter une réponſe ſérieuſe. François Hottoman s'en ſervit contre deux émules, Antoine Mattarel & Papire Maſſon. Beze en tira

(n) Il mourut en 1576.

les traits qu'il lança contre le Préſident Lizet; mais comme la Satyre eſt toûjours odieuſe, cet écrivain jugea à propos de ſe cacher ſous le nom de Benedictus Paſſavantius. ORIGINE DE LA POESIE FRANÇOISE.

Le Sonnet, qui vaut un long Poëme quand il eſt régulier, devint un jeu ridicule par l'invention des Bouts-Rimés. Un Poëte fantaſque nommé Dulot, au commencement du dernier ſiécle, s'aviſa de donner à remplir des rimes bizarres, qu'il appelloit des *Sonnets en blanc*; c'eſt aſſez le ſort des nouveautés, que de commencer par plaire: ainſi cette extravagance eut d'abord un grand ſuccès. Quelque tems après, on ſembla s'en dégoûter: on ſentoit déjà la futilité d'un travail ſi ingrat, & les Bouts-Rimés alloient être proſcrits, lorſqu'un grand Magiſtrat les remit en réputation ſans y penſer, en faiſant un Sonnet en Bouts-Rimés ſur la mort du Perroquet d'une Dame de qualité. Cet exemple réveilla tout ce qu'il y avoit de gens qui ſe mêloient de rimer; & cette Poëſie auroit peut-être ôté le cours à toutes les autres, ſi M. Sarraſin ne ſe fût oppoſé à ce mauvais goût, & n'eût terraſſé BOUTS-RIMES. 1654.

Dulot par un Poëme admirable (o), imitation plaiſante du Poëme Epique (p). La raiſon fut écoutée, & le Sonnet en blanc relégué dans les Provinces où il a bien de la peine à ſe ſoûtenir.

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇOISE.

ENIGMES. Je ne conſidére ici l'Enigme que comme un petit Poëme ; ainſi on me diſpenſera de chercher ſon origine chez les Grecs & chez les Orientaux. Auſone me fournit pour ce genre de poëſie une date plus récente : l'Idille de ce Poëte intitulée *Gryphus*, eſt une véritable Enigme, & paroît avoir donné ſon nom au Logogryphe. Auſone, ſelon la coûtume de ſon tems, en propoſa l'explication à ſes amis dans un repas. L'Enigme a pour but d'exercer les eſprits ; c'eſt un tableau où l'on peint ingénieuſement une choſe, & où l'on fait voir ſes cauſes & ſes effets ſans la nommer : ce jeu littéraire a toûjours plu aux François ; il amuſoit les Princes dès le tems de Charlemagne. Cotin a fait un ample Recueil d'Enigmes, mais le plus grand nombre eſt celui des mauvaiſes.

(o) Ce Poëme eſt diviſé en quatre Chants, & intitulé, *Dulot vaincu*.

(p) M. Peliſſon, Argument de la défaite des Bouts Rimés, page 133.

POËME HISTORIQUE.

LE Poëme Héroïque veut que l'action ſoit grande & noble, une & entière. Mais cette action ne ſuit pas l'ordre des tems dans le Poëme Epique, & elle le ſuit exactement dans le Poëme Hiſtorique (a). De plus, la Fable Epique (b) eſt eſſentiellement une allégorie, d'où réſulte une vérité morale (c); telle eſt l'idée que l'Iliade & l'Enéïde nous donnent de l'Epopée: tels les préceptes d'Ariſtote & d'Horace ſur ce genre de poëſie. Le Poëme Epique exige encore l'intervention des Dieux; il ne ſe ſoûtient que par la fiction, & à l'aide d'un merveilleux bien ménagé; il ſurprend l'eſprit, & le charme (d).

(a) C'eſt le ſentiment du Taſſe, de Caſtelvetro, de Victorius, & du Pere Mambrun, Jéſuite.
(b) C'eſt le ſujet de ce Poëme.
(c) Selon le Pere le Boſſu.
(d) *T. Petronii Arbitri Satyricon.*

POEME HISTORIQUE. Différence du Poëme Epique au Poëme Hiſtorique.

C'eſt ce qui diſtingue un Poëme véritablement Epique d'une Hiſtoire en vers, & c'eſt l'ignorance de ces règles, ou le peu de ſoin qu'on a eu de les réduire en pratique, qui a fait naître le Poëme Hiſtorique; lequel a paru d'abord ſous le maſque ſéduiſant de l'Epopée, puis ſous le nom de l'Hiſtoire. Lucain commença à brouiller les idées, il quitta le chemin battu; & il ne dut qu'au mauvais goût qui s'étoit déjà introduit, l'accueil favorable que ſon ſiécle fit à ſa Pharſale.

Auteurs du Poëme Hiſtorique.

Dans les ſiécles ſuivans, les Poëtes perdirent tout-à-fait de vûë les qualités eſſentielles du Poëme Epique. Oppien mit en vers la Guerre des Parthes & la priſe de Ctéſiphon, Capitale de leur Empire; ce Poëte vivoit ſous Caracalla, comme il nous l'apprend lui-même (e), & non pas ſous Antonin Pie, ainſi que le prétend Euſébe (f). Le lieu de ſa naiſſance eſt incertain: on croit communément qu'il étoit d'Anazarbe, Ville de Cilicie; mais on n'a pour garant qu'une petite vie d'Oppien, miſe à la tête de

(e) *Venat. lib.* 1.
(f) Chron.

ſes Œuvres, & cette vie eſt ſuſpecte aux Savans (g).

POEME HISTORIQUE.

Oppien avoit écrit en Grec; l'Empereur Gordien, le troiſième de ce nom, qui porta le titre d'Auguſte, fit dans ſa jeuneſſe un Poëme Latin diſtribué en trente Livres, & intitulé *Antoniniade*. C'eſt la vie d'Antonin Pie, & de Marc Aurele, & le récit bien circonſtancié des guerres & des vertus civiles & militaires de ces deux Princes. Capitolin (h) louë la beauté de la verſification de Gordien; je ne ſais ſi on jugeroit aujourd'hui auſſi avantageuſement de ce Poëme, qui n'eſt pas venu juſqu'à nous.

Les Chrétiens firent de la Poëſie un uſage plus conforme à la ſainteté de leur profeſſion. S. Cyprien, qu'il ne faut pas confondre avec l'Evêque de Cartage, compoſa un Poëme ſur la Réſurrection des Morts dans le tems des plus rudes perſécutions contre l'Egliſe. On remarque dans cette piéce un ſtile barbare, & peu d'exactitude par rapport à la meſure, & on la trouve à la ſuite

(g) Tillem. Hiſtoire des Empereurs, tom. 3. pag. 142.
(h) *In Trib. Gordian.*

POEME HISTORIQUE.

des Ouvrages de Tertulien, & dans le neuvième volume de la grande Collection des Peres Martenne & Durand.

Cette Collection nous préſente encore trois Poëmes Hiſtoriques ſur des ſujets fort importans, mais qui ſont traités dans le même goût: la vie de Jeſus-Chriſt, celle des Patriarches, & l'Incarnation. Les deux prémiers ſont de Juvencus, Prêtre Eſpagnol, qui, du tems du Grand Conſtantin, & en 329. mit en vers les quatre Evangiles ſuivant la Concorde & la Genèſe qu'il traita ſommairement. Le Poëme ſur la vie de N. S. a reçu de grands éloges du Concile tenu à Rome ſous le Pape Gélaſe, de S. Jerôme, & du vénérable Béde, qui le cite ſouvent. Dans cette Hiſtoire l'Auteur ſuit preſque mot à mot le texte ſacré, en ſacrifiant, dit-il, à la vérité l'agrément du ſtile. Sedulius tint une conduite toute oppoſée; il fit ſon Poëme ſur l'Incarnation, de différens vers de Virgile, ouvrage d'un Auteur laborieux, mais d'un petit génie.

L'Empereur Julien aïant défendu aux Chrétiens d'enſeigner & d'étudier les Lettres humaines, Apollinaire, le Grammairien, voulut mettre les fidéles en état

état de ſe paſſer des Auteurs profanes. Dans cette vûë, il écrivit en vers héroïques l'Hiſtoire Sainte juſqu'au Regne de Saül, en vingt-quatre livres intitulés des vingt-quatre lettres de l'Alphabet Grec. S'il imita le ſtile d'Homère, il ne ſuivit pas la conſtitution de l'Iliade, ni la ſimplicité de l'Epopée. Ce Poëme d'Apollinaire devint bientôt inutile; la perſécution de Julien dura peu, & on revint à la lecture des bons Ecrivains de l'antiquité.

POEME HISTORIQUE.

Le goût du cinquième ſiécle ne fut pas plus épuré que celui du ſiécle précédent. Quintus Calaber ¶ s'imagina fauſſement qu'Homère dans ſon Iliade s'étoit propoſé de raconter le ſiége de Troïe, depuis ſon commencement juſqu'à la priſe de cette Ville; ſans s'appercevoir que ce Poëte n'avoit eu d'autre deſſein que de chanter la colére d'Achille, & qu'il avoit rendu complette l'action de ſon Poëme, par le retour de ce Héros dans l'armée des Grecs. Cette mépriſe groſſiére fit naître le monſ-

¶ Rhodoman conjecture que Quintus le Calabrois étoit contemporain de Nonnus, de Muſée, & de quelques-autres Ecrivains du cinquiéme ſiécle.

POEME HISTORIQUE.

trueux Supplément que Quintus donna à l'Iliade, dans lequel il nous détaille tout ce qui s'eſt paſſé devant Troïe pendant les derniers tems du ſiége. L'élocution dans ce Poëme eſt auſſi vicieuſe que la conſtitution; quelque choſe de mol, d'énervé & de lâche; beaucoup de verbiage & d'inégalité, forment le ſtile de Quintus, au jugement d'un Savant (i), que la qualité d'Editeur n'aveugle point ſur le mérite de ſon Auteur.

Cet ancien Ecrivain trouva un imitateur parmi les modernes. Quintus avoit allongé l'Iliade par une addition ſuperfluë de quatorze Livres: Maffei Végio voulut de ſon côté prolonger l'Enéïde d'un treizième Livre, pour y décrire les Noces d'Enée & de Lavinie, quoique l'action du Poëme de Virgile fût ſuffiſamment terminée par la mort de Turnus.

Ainſi, en dépit des règles, le Poëme hiſtorique s'établiſſoit, rude & barbare dans les ſiécles d'ignorance, poli & orné dans de meilleurs tems: on voit un exemple de cette dureté de ſtile dans le *Ligurinus* de Gunther, ou Hiſtoire en vers de l'Empereur Frideric Barbe-

(i) M. Pauw.

rouſſe, & dans le Poëme ténébreux (k) de Rainerius de Grancis, de la Ville de Piſe (l), & de l'Ordre des Freres Prêcheurs. M. Muratori nous donne cette Piéce, qui roule ſur les Combats donnés en Toſcane, dans le tome onzième de ſon Recueil des Ecrivains d'Italie. POEME HISTORIQUE.

Guillaume le Breton dans ſa *Phillipide* a quelqu'élevation; mais il la doit, auſſi-bien que Gunther, aux phraſes toutes empruntées des Anciens. A ces Poëmes informes & preſque inintelligibles, faiſons ſuccéder le petit Poëme hiſtorique que Pierre de Quiqueran de Beaujeu, Evêque de Senés, publia vers le milieu du ſeizième ſiécle (m); il regne plus de douceur & d'agrément, & même plus de nobleſſe dans ce Poëme, que dans toutes les poëſies des ſiécles précédens.

(k) *Caliginoſum*, dit M. Muratori; il eſt diviſé en huit livres.
(l) Il vivoit en 1342.
(m) En 1539. ſous ce titre: *De adventu Annibalis in adverſam ripam Arelatenſis Agri.*

MITHOLOGIE.

Prémier âge de la Mithologie.

LA Poëſie appliquée dès ſon origine à la Religion, célébra le culte du vrai Dieu chez les Iſraëlites, & honora chez les autres Peuples les fauſſes Divinités qu'ils reſpectoient; ainſi les prémiers Poëtes Grecs trouvant des opinions établies & vénérées, ils s'y ſoumirent malgré leur abſurdité; & s'accommodant à la foibleſſe des autres hommes, ils leur préſenterent le faux qui leur plaiſoit, pour leur faire recevoir les utiles leçons de Morale & de Politique, qu'ils cachoient ſous des fictions aſſorties à leurs préjugés.

Mais le vulgaire ſuperſtitieux confondit bientôt le faux & le vrai, il prit à la lettre les fictions les plus monſtrueuſes, parce qu'elles favoriſoient leurs paſſions & leurs vices. En effet, ſi l'agrément de ſtile eſt ſouvent une conviction pour les ignorans (a), il n'eſt pas ſurprenant que dans ces circonſtances,

(a) *Auguſt. lib. 2. de anima & orig. cap. 1.*

l'enthouſiaſme poëtique ſoûtenu des plus grandes beautés de l'art paſſât pour inſpiration, & que les Poëtes fuſſent regardés comme des Prophêtes. MITHOLOGIE.

Cependant, une Philoſophie, quoique toute humaine, préparoit les Grecs à recevoir une Doctrine plus pure (b); & ceux qui cherchoient ſérieuſement la vérité, ſentoient le ridicule des Fables, qui étoient le fondement de la Religion dominante. Platon même, deſeſpérant de ramener les Poëtes, crut devoir décrier la Poëſie, & s'élever contre les Ouvrages d'Homère, la ſource de toutes les Traditions qui avoient cours.

Dans des tems poſtérieurs, les diſciples de ce grand Homme moins éclairés, ou moins ſincères que leur Maître, tinrent une conduite bien oppoſée à la ſienne. L'idolatrie fortement attaquée par les Apologiſtes de la Religion Chrétienne, trouva de zélés défenſeurs dans pluſieurs Philoſophes Platoniciens; ceux-là avoient montré doctement la fauſſeté des Fables; ceux-ci s'efforcerent de les expliquer par des allégories ſur des

(b) *Clem. Alex. lib.* 1. *Stromat.*

MITHOLOGIE.

choſes naturelles. Veſta fut le feu; Neptune, l'eau; Junon, l'air; Cybele, la Terre. Au défaut des objets ſenſibles, ils s'aiderent des choſes intellectuelles. Minerve dans les Poëtes fut le ſimbole de la prudence, Mars celui de la force, Vénus celui de la beauté; ils ne virent plus dans Homère les combats indécens des Dieux: ils virent ſimplement le combat des vertus & des vices dans l'homme.

Second âge de la Mithologie.

Tel fut le prémier âge de la Mithologie, qui fut bientôt enſevelie ſous les ruines du culte des fauſſes Divinités. Quand les lettres humaines commencerent à renaître, cet Art parut avec plus de bienſéance, & avec moins de danger: on ſentit la néceſſité de la connoiſſance des Fables pour l'intelligence des anciens Auteurs; & les Grammairiens tâcherent de les expliquer pour concilier en quelque façon l'ineptie de ces Fables avec la politeſſe des Peuples qui les avoient tranſmiſes à la Poſtérité.

Auteurs Mithologiſtes.

Jean Boccace, Florentin, ouvrit la carrière; il étoit contemporain de Pétrarque, & floriſſoit dans le quatorzième ſiécle. Poëte, Hiſtorien & Philoſophe,

il étala une profonde érudition dans la Généalogie des Dieux, ouvrage plein de curieuſes recherches, & dont l'utilité particulière eſt de nous faire connoître des Livres que Boccace avoit lus, & qui ne ſe trouvent plus aujourd'hui (c). MITHOLOGIE.

Les Italiens qui avoient les prémiers ſaiſi cette étude, s'y diſtinguerent dans les ſiécles ſuivans; mais nul ne ſe fit un plus grand nom en ce genre-là, que le célébre Lilio Gregorio Gyraldi, de Ferrare (d): il poſſédoit les Belles Lettres, & connoiſſoit l'antiquité à fond, au jugement de M. de Thou (e). Auſſi eut-il pour maître Guarini & Calcondyle, les plus fameux Grammairiens de ſon tems. Gyraldi donna des preuves de ſon ſavoir dans le Livre qu'il publia ſous le titre de *Syntagma de Diis Gentium*; Livre admirable pour les ſurnoms des Dieux, dont la liſte eſt faite avec beaucoup de ſoin, quoique ſon Auteur ait ſouvent négligé de donner l'explication de ces noms; c'eſt la penſée d'un Savant (f),

(c) *Voſſi. de Hiſtor. Latinis, lib. 3. cap. 1.*
(d) Il mourut en 1552.
(e) *Hiſtor. ſui Temp.*
(f) M. l'Abbé Bannier de l'Académie des Inſcriptions & Belles Lettres.

MITHOLOGIE.

bon Juge ſur cette matière ; & c'eſt auſſi avec raiſon que cet illuſtre Académicien ajoûte que dans l'Ouvrage de Gyraldi, excellent pour ce qu'il contient, on ne rencontre pas tous les ſujets qui ont trait à une Mithologie, & qui doivent y entrer.

Cet habile Critique fait moins de cas de la Mithologie de Cartari continuée par du Verdier, production fort mince, aſſez mal digérée, & peu inſtructive.

Noël le Comte [*Natalis Comes*] eſt plus ſavant, mais on l'accuſe d'être trop prévenu pour les ſens allégoriques & moraux des Fables.

Blaiſe de Vigenaire, Auteur exact & judicieux, n'eſt pas exempt de ce reproche ; ſon commentaire ſur les Tableaux de Philoſtrate eſt prodigieuſement ſavant, mais trop mêlé de Phyſique & de Morale.

C'eſt ici où finit le ſecond âge de la Mithologie.

Troiſième âge de la Mithologie.

Le troiſième âge nous préſente un ſyſtême plus ſuivi, plus vraiſemblable, & dont les fondemens ſont plus ſolides.

Il eſt certain que chez les Grecs, les

Poëtes furent les prémiers Hiſtoriens (g) : ils voilerent les faits hiſtoriques d'une infinité de Fables, ſoit pour donner plus d'agrément à leurs récits, ſoit pour s'envelopper d'une myſtérieuſe obſcurité, ſe contentant d'être entendus des gens d'eſprit, & mépriſant le vulgaire ; ils ſuivoient en cela l'exemple des Egyptiens & des Orientaux, & ils entroient dans leurs vûës. Cependant une longue ſuite de ſiécles augmenta les ténébres : ce n'eſt qu'après pluſieurs efforts auſſi vains qu'infructueux, que la plûpart des Mithologiſtes modernes ſont parvenus à débrouiller un peu ce cahos ; & ſans craindre un deſaveu du Public, on peut aſſurer que de tous les Ecrivains qui ont pris cette tâche, M. l'Abbé Bannier eſt celui qui a le plus doctement expliqué les Fables relativement à l'Hiſtoire (h).

MITHOLOGIE.

Il ne faut pas neanmoins diſſimuler que d'autres Savans ont tracé des plans de Mithologie aſſez réguliers ; tout le monde connoît le *Ciel des Poëtes*, que M. Pluche a ſi habilement dévoilé : mais

(g) *Voſſ. de Hiſtoricis Græcis, lib. 4. cap. 1.*
(h) Dans ſa Mithologie imprimée à Paris en 1738.

MITHOLOGIE.

le Syſtême Mithologique de M. Bianchini n'eſt connu que des gens de Lettres. Selon cet Antiquaire, ce n'étoit point du raviſſement d'Hélene qu'il s'agiſſoit entre les Grecs & les Troïens, c'étoit de la navigation de la Mer Egée & du Pont-Euxin; & la guerre ne ſe termina point par la priſe de Troïe, mais par un Traité de Commerce. Grace à cette ſavante découverte, l'Iliade ſe développe; le reproche fait ſi ſouvent à Homère d'avoir donné aux Dieux les foibleſſes des hommes, ſe trouve détruit par l'allégorie que le Poëte rend conforme au goût Oriental. Son Jupiter eſt le ſucceſſeur de Séſoſtris au tems de la guerre de Troïe, Roi de l'Ethiopie Orientale, ou Arabie; Junon eſt la Syrie, alliée à l'Ethiopie Orientale, avec quelque dépendance; Minerve eſt l'Egypte mere des Arts; Mars n'eſt plus le Dieu de la guerre, c'eſt une ligue de l'Arménie, de la Colchide, de la Thrace & de la Theſſalie. Du reſte, le grand Roi n'empêche pas les Princes ſes Vaſſaux de prendre parti pour les Grecs ou pour les Troïens, il les laiſſe ſuivre leurs différentes vûës; cette allégorie n'eſt point arbitraire, elle a ſon fondement dans

l'Antiquité, ſi nous en croïons M. Bianchini : mais pour n'en être pas bleſſé, il faut bien connoître les Anciens, & s'être familiariſé avec eux (i).

MITHOLOGIE.

(i) *La Iſtoria Univerſale*, &c.

HISTOIRE DES VOYAGES.

DEux Siences ont une liaiſon naturelle avec l'Hiſtoire ; la Géographie, & la connoiſſance des Mœurs & des Religions : mais les Relations des Voïageurs, quand elles ſont exactes, ſervent de fondement à la Géographie, & nous font un plus grand détail que les Hiſtoires des uſages & des Coûtumes des peuples.

On n'a rien d'écrit de l'Hiſtoire des Voïages des Orientaux.

Les Orientaux ne nous ont laiſſé aucune inſtruction ſur leurs voïages de long cours ; ils étoient cependant grands Navigateurs. David envoïoit ſes Flottes vers les côtes d'Afrique, de Perſe & des Indes ; & les Vaiſſeaux de Salomon revenoient d'Ophir chargés d'Or, ſoit qu'on place cette contrée ſi célébre dans l'ancienne Ibérie, ſoit qu'on la mette dans

l'Arabie Méridionale (a). Les Phéniciens après avoir raſé toutes les côtes de la Méditerranée, hazarderent la périlleuſe navigation de l'Océan Oriental, & établirent des colonies, ſelon Diodore, dans l'Amérique. Il n'eſt pas poſſible que ces peuples ſi experts dans l'art de naviger n'euſſent fait de bonnes obſervations ſur les différentes routes qu'il falloit tenir, ſur les marées, les dangers, les reconnoiſſances, ſur la manière d'entrer dans chaque Port, ſur le fond qui s'y trouvoit, & ſur cent autres choſes qu'un Pilote ne doit pas ignorer; & le ſoin qu'ils prenoient d'inſtruire la poſtérité, les obligeoit de faire des Relations très-fidelles de leurs voïages. Il eſt à croire que les Egyptiens qui avoient appris la Marine des Tyriens leurs voiſins, avoient ſuivi leur exemple; mais tous ces Journaux furent ſans doute enveloppés dans la ruine des fameuſes Bibliothéques d'Alexandrie & de Pergame.

Les Grecs.

L'injure des tems nous prive auſſi d'une partie conſidérable de ce que les Grecs avoient écrit ſur cette matière: car il n'y avoit point dans toute la Mé-

(a) Prideaux, Hiſtoire des Juifs, &c. Partie 1. liv. 1.

HISTOIRE DES VOYAGES.

diterranée de parage qui ne leur fût connu ; nous n'avons pas de Relation plus ancienne que celle que Xénophon nous a laiſſée ſous le titre de *Retraite des dix mille*. Dans cet Ouvrage, où cet Auteur décrit l'expédition de Cyrus * contre ſon frere Artaxerxes, & la fameuſe retraite des dix mille Grecs, qui avoient ſuivi le jeune Prince ; on ne penſe pas lire une hiſtoire, mais faire un voïage de plus de ſept cens lieuës, où l'on compte tous les gîtes & toutes les Hôtelleries d'une manière ſi préciſe, que la Carte de M. Deliſle d'après Xénophon ne fait pas moins d'honneur à l'Hiſtorien Grec qu'au Géographe François (b) : en effet, il n'eſt point d'Hiſtorien qui marque avec une exactitude plus ſcrupuleuſe les diſtances des lieux, & toutes leurs ſingularités, & qui jette plus d'agrément dans le récit des petites choſes.

Avant J.C. 401.

Nous pouvons regarder comme une Relation, la Géographie de Strabon diviſée en dix-ſept Livres ; car il étoit grand voïageur (c), &, ce qui eſt plus

* Fils de Darius Nothus, Roi des Perſes.

(b) Cette Carte faite pour le Roi, parut en 1721.

(c) *Strab. lib. 2.*

important, il voïageoit en Philoſophe; cet Ouvrage eſt écrit avec beaucoup de ſoin & de jugement, & l'on reconnoît aujourd'hui la plûpart des lieux dont parle cet Auteur, tant ſes deſcriptions ſont exactes; c'eſt un des plus précieux monumens de l'Antiquité. Strabon originaire de l'Iſle de Créte, naquit à Amaſée dans le Pont, & vécut ſous Tibère (d).

Après la Géographie de Strabon, je trouve la Navigation de la Mer Rouge, dont l'Auteur eſt peu connu. Il eſt conſtant qu'il s'appelle Arrien; mais ceux qui prétendent que c'eſt le même que l'Hiſtorien d'Alexandre, n'ont peut-être pas d'autres preuves que la conformité du nom; quelques-uns (e) le mettent ſous le regne de Trajan: & cette opinion me paroît la plus vraiſemblable, ainſi ce ſera celui à qui Pline le jeune adreſſe pluſieurs Lettres. Il n'eſt pas douteux que l'Auteur des Guerres d'Alexandre ne ſoit le même que celui de qui nous tenons une Deſcription des côtes du Pont-Euxin; celui-ci, poſtérieur

(d) *Voſſius de Hiſtor. Græcis, lib. 2. cap. 6.*
(e) Tillem. Hiſtoire des Empereurs, tom. 2. pag. 292.

HISTOIRE DES VOYAGES.

au prémier, vivoit ſous Adrien & les deux Antonins.

En ce tems-là fleurit Pauſanias, qui compoſa le Voïage Hiſtorique de la Grèce, la ſeizième année d'Antonin Pie, 153. ou 154. de l'Ere chrétienne; cette Relation comprend en dix livres l'Attique, la Corinthie, l'Argolide, la Laconie, la Meſſénie, l'Elide, l'Achaïe, la Béotie & la Phocide. Et parmi ces Etats qui étoient les principaux de la Grèce, ſe trouvent confondus quelques-autres moins conſidérables, qui n'occupent Pauſanias qu'en paſſant. Quant aux prémiers, l'Hiſtorien en recherche l'origine dans l'Antiquité la plus éloignée, d'où il les conduit d'âge en âge juſqu'à ſon tems; s'il a trop déféré aux Traditions des Peuples, & ſi ſur ce point il n'eſt pas exempt de blâme: on ne ſauroit diſconvenir que cet Auteur ne manque ni d'élevation, ni d'éloquence, & qu'il a quelquefois dans ſa narration les mêmes beautés qu'Hérodote & Thucidide (f). Au reſte, l'identité de trois Pauſanias imaginée par Voſſius (g) eſt

(f) M. l'Abbé Gedoyn, Préf. ſur ſa Traduction de Pauſanias.

(g) *Lib. 2. de Hiſtoricis Græcis, cap.* 14.

inſoûtenable;

insoûtenable; celui dont nous venons de parler étoit Lydien (h); le second naquit à Césarée en Cappadoce, & le troisième à Lacédémone, & parcourut toute l'Asie, selon Suidas.

Denys le Géographe dont nous avons les écrits, parut sous Septime Sévère, selon Saumaise (i), en cela peu d'accord avec le Cardinal Noris & le Pere Pagi, qui trompés par Vossius, confondent ce Denys avec un autre de même nom, qui florissoit sous Auguste. Ce Denys par l'ordre de cet Empereur, alla visiter les païs de l'Orient, & dressa d'amples Mémoires de ce voïage pour l'instruction de Caïus César, qu'Auguste avoit choisi pour pacifier les troubles de l'Arménie.

Voici deux Voïageurs moins connus que les précédens: Pythéas & Euthymènes; l'un & l'autre étoient Gaulois de nation, nés à Marseille, & ils ont écrit en Grec leur Langue maternelle. M. Baillet les place avant la cent quatorzième Olympiade: Pythéas eut pour principal objet de savoir la Géographie à fond; & dans la vûë d'y faire quelque pro-

(h) *Pausan. Eliac. l. 1. c. 13.*
(i) *In Solynum.*

HISTOIRE DES VOYAGES.

grès, il entreprit de longs voïages, & il parcourut toutes les côtes de l'Océan, depuis Cadix juſqu'à l'embouchure du Tanaïs. Pythéas fit la Relation de cette courſe dans un Livre intitulé, le Tour de la Terre; l'ancien Scholiaſte d'Apollonius de Rhodez fait mention de cet Ouvrage, qu'on croit être le même qui eſt nommé: *le Circuit du Monde*, [*Periplus Orbis*] dans l'Abbrégé d'Arthémidore d'Ephèſe. Pythéas eſt le prémier qui a découvert l'Iſle de *Thule*, aujourd'hui l'Iſlande.

Euthymènes ſeconda Pythéas, dans le deſſein de perfectionner la Géographie, & il prit les mêmes voïes avec un ſuccès égal; car comme ſon émule avoit découvert les contrées du Nord, Euthymènes reconnut celles du Sud; le mérite attire l'envie: Pythéas avoit eu Polybe pour contradicteur; Euthymènes eut Sénéque pour cenſeur (k).

Les Latins.

Aux Voïageurs Grecs, faiſons ſuccéder les Latins, quoique peu connus. C. Balbillus, Préfet d'Egypte du tems de Néron, rédigea par écrit ce qu'il avoit vû de plus remarquable dans cette Pro-

(k) Hiſtoire littéraire des Gaules, tome 1.

vince ; c'étoit un homme, dit Sénéque (l), conſommé en toute ſorte de littérature ; ſon Ouvrage étoit donc fort ſavant : mais ce n'eſt pas la ſeule perte que nous avons faite en ce genre-là. HISTOIRE DES VOYAGES.

On trouve enſuite un grand vuide juſqu'à Rutilius, Maître des Offices, & Préfet de Rome, ſous l'Empereur Honorius ; il étoit Gaulois, & nous a laiſſé un Itinéraire en vers hexamétres & pentamétres, diviſé en deux Livres ; c'eſt la Relation de ſon voïage maritime, depuis Oſtie juſques aux Gaules : mais elle ne nous conduit qu'au Port de la Lune, aujourd'hui Lécrice, à l'entrée de l'Etat de Gènes (m). En 417. ou 420.

Sur la fin du neuvième ſiécle, Other, Norvégien, & Wlſtan, Anglois, parcoururent la Mer Baltique, & pénétrerent juſqu'au fond du Nord. Alfred, ou Alured, Roi d'Angleterre, fit la Relation de leurs Voïages, & l'écrivit en Langue Anglo-Saxonne. Le regne de ce Prince, qui commença en 872. fut floriſſant pour les Lettres, par la pro- Voïageurs modernes. Voïage du Nord.

(l) *Lib. 4. Natur. quæſt. cap. 2.*
(m) Tillem. Hiſt. des Empereurs, tom. 5. pag. 658.

HISTOIRE DES VOYAGES.

tection qu'il donna aux Savans, & par la fondation de l'Université d'Oxford (n).

Les troubles qui agiterent l'Europe pendant le dixième & le onzième siécle, arrêterent le cours des voïages, qui ne furent repris que dans le douzième: alors l'Asie en fut le principal objet, & les Croisades en firent naître l'occasion; car il étoit important de bien connoître un païs où l'on portoit si souvent la guerre. Ainsi le nombre des Voïageurs multiplioit à l'infini: voici les principaux; Benjamin de Tudele, Jean du Plan-Carpin, N. Asselin, Guillaume de Rubruquis, Marc Paul, Vénitien, Haiton, Arménien, Jean de Mandeville & Ambroise Contarini; comme quelques-unes de leurs Relations sont devenuës assez rares, Pierre Bergeron les a toutes recueillies, & publiées à la Haye en 1735.

De l'Asie.

Aux Indes Orientales. 1493.

La nouvelle route aux Indes Orientales que les Portugais ouvrirent en doublant le Cap de Bonne-Espérance, leur facilita les navigations de long cours; ils firent de grandes découvertes dans

(n) *Polyd. Vergil. Hist. Anglia, lib. 5.*

des régions peu connuës, & l'illuſtre Jean de Barros (o) nous en a conſervé le détail intereſſant dans ſes admirables Décades écrites en ſa Langue, & traduites en Eſpagnol par Alfonſe Ulloa.

HISTOIRE DES VOYAGES.

Les avantages que les Portugais retiroient de leur Commerce, inviterent les Hollandois à établir leurs Compagnies des Indes, & dès l'année 1595. quatre Vaiſſeaux équipés par une Société de Marchands, aborderent à l'Iſle de Java. Peu de tems après, ſix Navires d'Amſterdam firent voile vers les Moluques, qui produiſent ces épiceries d'un uſage ſi commun, & dont les Hollandois font ſeuls le Commerce (p).

Etabliſſement de la Compagnie des Indes en Hollande.

Ces habiles Navigateurs avoient déjà en trois différentes traites (q) eſſaïé de ſe fraïer un chemin pour aller à la Chine, à travers les glaces de l'Océan Septentrional ; ils furent à la vérité fruſtrés de leur attente : mais on leur doit la prémière découverte de la *Nova-Zembla*, & de la contrée qui eſt au 80. Degré de

A la Chine & au Japon.

(o) Il mourut en 1577. preſque ſeptuagénaire.
(p) Le Girofle ne ſe trouve aujourd'hui que dans l'Iſle d'Amboine, & la Muſcade dans celle de Banda.
(q) En 1594. 1595. & 1596.

HISTOIRE DES VOYAGES.

Latitude. Le Journal de ces Navigations, écrit d'une manière simple & sans ornement, fut imprimé à Amsterdam en 1598. 1600. & 1601.

Dans le même tems, un motif moins intéressé, & des vûës plus pures, faisoient courir les Mers à de zélés Missionnaires, qui annonçoient l'Evangile aux Indiens, aux Japonois, aux Pérouans, & qui nous ont laissé des Relations écrites en forme de Lettres; les prémières ne roulent que sur leurs travaux apostoliques (r); les dernières offrent de plus une agréable varieté de mœurs, de coûtumes, d'histoire naturelle (s).

Ou la curiosité, ou quelqu'autre motif porta des particuliers à faire des voïages; & l'ambition d'être regardés par la postérité comme de grands Voïageurs, les engagea pour la plûpart à donner la Relation de leurs courses.

D'Afrique. Pierre Gilles, d'Albi, pendant plus de quarante ans, alla en diverses contrées de l'Afrique, parcourut l'Asie &

(r) *De Rebus Japonicis, Indicis & Peruanis Epistolæ ab anno* 1577.

(s) Lettres curieuses & édifiantes des RR. PP. de la Compagnie de Jesus.

la Grèce, ſelon les ordres de François I. & procura à ce Prince la plus grande partie des Livres Grecs, dont il enrichit ſa Bibliothéque. La mort empêcha Gilles de mettre la dernière main à ſes Mémoires: Pierre Belon, du Mans, ſon infidéle Secretaire, s'en fit honneur, & les publia en ſon nom (t).

Jean-Baptiſte Ramuſio, Vénitien, préféra aux voïages de long cours, qui n'ont pour but qu'une paſſion inſatiable de voir des païs inconnus, le ſervice de ſa République, à laquelle il fut fort utile dans pluſieurs Ambaſſades; mais comme il connoiſſoit les avantages que la Géographie peut retirer des voïages, il compila les Relations les plus exactes des plus célébres Navigateurs, ornées des doctes Préfaces de ſa façon, & de quelques Diſſertations philoſophiques (v).

Antoine Govea, Religieux de l'Ordre de S. Auguſtin, & Evêque dans les Indes, écrivit en Langue Portugaiſe le Journal d'un Voïage d'Alexis de Ménéſes, Archevêque de Goa (x).

D'Italie.

George Fabrice, de Kemnis en Alle-

(t) *Thuan. Hiſtor. ad annum* 1552.
(v) *Ibid. ad ann.* 1557.
(x) *Ibid. Hiſt. ann.* 1565.

HISTOIRE DES VOYAGES.

magne, donna un Itinéraire en vers héroïques, & une Deſcription de la Ville de Rome; ce dernier Ouvrage eut en ſon tems de fameux Panégyriſtes, entre leſquels on compte Juſte-Lipſe, Gaſpard Barthius, & pluſieurs autres bons Ecrivains (y).

De France & d'Allemagne.

On doit à la recherche des Médailles la Relation qu'Hubert Goltzius fit de ſon Voïage en France, en Allemagne & en Italie.

D'Amérique.

Il manquoit à Chriſtophle Colomb un Hiſtorien de ſes découvertes. L'Italie qui avoit donné la naiſſance à ce grand homme, lui devoit cet Hiſtorien, & elle trouva en Gambara un Auteur très-propre à l'acquiter.

A Conſtantinople.

Les Ambaſſades de Boëſbec à la Porte donnerent lieu à la belle Relation des Voïages de ce Miniſtre à Conſtantinople & à Amaſée; & une exacte connoiſſance de la Langue Hébraïque détermina Arrias Montano à traduire l'Itinéraire de Benjamin, Rabin très-célébre.

Autour du monde.

Je termine le dénombrement des Voïageurs du ſeizième ſiécle par Abraham

(y) Teiſſier, Additions aux Eloges de M. de Thou.

Ortébius, ami de Montano. Le *Théatre de l'Univers*, & le *Threſor Géographique* du prémier ſont aſſez connus : mais tout le monde ne ſait pas que ce ſavant homme paſſa ſa vie à voïager, & qu'il grava ſes cartes ſur les points de longitude & de latitude pris aux différentes régions qu'il avoit parcouruës.

HISTOIRE DES VOYAGES.

Ainſi les Voïages des Savans ſervoient dès-lors à l'avancement des Siences, & annonçoient déjà l'utilité qu'ils devoient apporter aux beaux Arts, & qu'ils leur apporterent en effet pendant le dix-ſeptième ſiécle. Chardin, Leunclarius, Wanſleb, le Comte Marſigli, joignirent la critique à une curioſité fort étenduë. M. Marſigli à Conſtantinople examina le Boſphore de Thrace & ſes fameux courans; il obſerva en Hongrie les ruines du Pont de Trajan, & le cours du Danube; il fit en Provence de curieuſes recherches ſur l'*Hiſtoire Phyſique de la Mer* (z), & ſinguliérement ſur les fleurs du Corail, & dans tous les païs où la profeſſion des armes le portoit : il leva des plans, meſura la

Quel fruit on a tiré des Voïages des Savans.

(z) C'eſt le titre de l'Ouvrage que M. Marſigli a fait ſur cette matière, & qui a été imprimé à Amſterdam en 1715.

HISTOIRE DES VOYAGES.

vîteſſe des Riviéres, étudia les foſſiles, & ſe fit un fonds très-riche de tout ce qui peut ſervir à l'Hiſtoire naturelle.

Jacob Spon, & George Wheler, rendirent plus complette la ſience des Médailles & des Antiques ; quelques Voïageurs enrichirent les Cabinets d'une ample moiſſon de Manuſcrits ; d'autres enrichirent la Médecine de la connoiſſance de pluſieurs Simples, & de leurs différens uſages ; & le célébre M. de Tournefort, après avoir reconnu dans la Grèce toutes les Plantes des Anciens, en rapporta près de quatorze cens qui avoient échappé à leurs recherches, & des preuves d'une végétation qu'ils n'avoient jamais ſoupçonnée. On voit avec un plaiſir mêlé d'horreur ce Botaniſte intrépide deſcendre dans la grotte d'Antiparos, & divers marbres former dans cette affreuſe caverne, où la nature cachoit ſon jeu, une nouvelle eſpéce de Jardin.

1700.

Voïages de Czar Pierre I.

Mais le principal objet de nos ſavans Voïageurs, fut la Géographie, & même l'Aſtronomie ; un voïage à Copenhague en 1716. procura au Czar Pierre I. une Carte des côtes de Danemarck & de Suéde ; mais une Carte ſi exacte, que

nulle ſinuoſité, nul banc de ſable n'échappa à l'attention de ce Prince: & quelques années après, la priſe de la Ville de Derbent lui valut une connoiſſance de la Mer Caſpienne, fort différente de celle qu'on en avoit communément; l'Empereur de Ruſſie ſuivoit, ſans y penſer, les vûës d'un Empereur de Conſtantinople, pour perfectionner la Géographie. Conſtantin Porphyrogénete, dans le dixième ſiécle, fit une Deſcription de ſon Empire; cet Ouvrage fut le fruit, ou des Voïages du Prince, ou des Relations qu'il ramaſſa, & en nos jours il a ſervi de canevas à M. Deliſle pour ſa Carte de l'Empire Grec du moïen âge. HISTOIRE DES VOYAGES.

Ceux qui ſavent ce que c'eſt qu'une Carte géographique, & la manière dont elle ſe fait, n'ignorent pas que pour la dreſſer, un Géographe doit avoir recours aux Meſures Itinéraires, aux diſtances des Lieux, répanduës en une infinité de Livres de voïages; & s'il y trouve des contradictions, il eſt obligé de concilier celles qui ne ſont qu'apparentes, & de faire un choix bien raiſonné, quand elles ſont réelles; il eſt vrai que les Obſervations aſtronomiques ſont Cartes géographiques.

HISTOIRE DES VOYAGES.

d'un grand ſecours pour déterminer ſurement les points principaux d'une Carte : mais on a juſqu'ici très-peu d'Obſervations, & l'on n'y défére pas toûjours. M. Deliſle pour convaincre les incrédules, ſe ſervit utilement des Portulans & des Journaux de Pilotes ; & en produiſant ces ſortes de témoins que le gros des Savans ne recuſe guéres, il s'autoriſa à raccourcir la Méditerranée de trois cens lieuës, & l'Aſie de cinq cens.

Utilité des Voïages, & obſervations qu'ils ont procuré ſur la figure de la Terre.

Voici quelque choſe de plus important, & qui intereſſe particulièrement la Navigation : on a donné pendant pluſieurs ſiécles une ſurface plane à la Terre. Les Voïages faits autour du Monde par François Drach, Amiral d'Angleterre, par Guillaume Dampier, & par un Capitaine Normand, nommé Gonneville, ne permirent pas de douter que la ſuperficie de la Terre ne fût ſphérique ; car les Eclipſes de Lune qui paroiſſoient dans des païs, avant qu'on les vît dans d'autres plus Occidentaux, montrerent d'une manière ſenſible que la Terre eſt ronde d'Orient en Occident. Et de plus, quand on vit les Etoiles Septentrionales s'abbaiſſer, & les Auſtrales s'élever, à

meſure qu'on alloit vers le Midi; on ſe convainquit que la Terre eſt ronde auſſi du Midi au Septentrion.

Les découvertes ſe ſuccédent : une vérité connuë & bien approfondie conduit ſouvent à une autre vérité; on s'apperçut que la peſanteur diminuë quand on s'approche de l'Equateur, & qu'elle augmente quand on s'approche du Pole, & on conclut tout naturellement que la Terre étoit applatie vers les Poles : d'un autre côté, lorſque la meſure du Méridien qui traverſe la France fut achevée en 1718. on vit avec étonnement qu'on avoit trouvé les Degrés vers le Nord plus petits que vers le Midi ; & de ce fait on tira une concluſion oppoſée à la prémière, & on ſe perſuada que la Terre étoit allongée vers les mêmes Poles. Chaque opinion eut ſes défenſeurs, & l'Académie Roïale des Sciences ſe trouvant partagée, le Roi voulut faire décider la queſtion par des Aſtronomes, qui allerent en 1736. les uns (a) ſous l'Equateur (b), les autres (c) vers le Pole (d).

(a) MM. Godin, Boguer & de la Condamine.
(b) A Quilo, Province du Pérou.
(c) MM. de Maupertuis, Clairaut, Camus, le Moſnier le fils, & l'Abbé Hoûtier.
(d) A Torno, Ville de Laponie.

HISTOIRE DES VOYAGES.

Il eſt clair que ſi la Terre eſt applatie vers les Poles, un Degré du Méridien terreſtre doit être plus long vers les Poles que vers l'Equateur. Les Académiciens qui avoient eu pour leur Lot le Septentrion, trouverent que le Degré du Méridien ſous le Cercle polaire, eſt plus grand de près de mille Toiſes, qu'il ne devroit être dans la ſuppoſition de l'allongement de la Terre, & ſon applatiſſement fut déterminé : du reſte, la connoiſſance de la figure de la Terre n'eſt pas une curioſité ſtérile.

Cette connoiſſance eſt liée avec celle de la diſtance des lieux, ſi néceſſaire aux Navigateurs, & avec la fixation du Paralaxe de la Lune, ſi néceſſaire aux Aſtronomes.

Sur l'Aſtronomie.

Ceux-ci ont tiré des Voïages de grands ſecours pour leur Art. Douze Conſtellations auſtrales, inconnuës à l'Antiquité, ont paru aux Navigateurs de la Mer du Sud : on a pris pluſieurs points fixes ſur les Côtes par des Obſervations aſtronomiques ; & on a trouvé la Latitude & la Longitude de pluſieurs lieux. Enfin, M. de la Loubere rapporta de Siam en 1687. une méthode fort ſingulière qui s'y pratique, pour calculer les

mouvemens du Soleil & de la Lune, & qui enrichit la Chronologie de deux Epoques fameuſes dans les Indes, dont l'une eſt civile, & tombe dans l'année 544. avant J. C. & l'autre eſt aſtronomique, & tombe dans l'année 638. après ſa naiſſance.

HISTOIRE DES VOYAGES.

Caractères de quelques Hiſtoriens des Voïages.

Telle eſt l'utilité des Voïages : & cette utilité s'unit ſouvent à l'agrément. L'Abbé de Choiſi a des vivacités réjouïſſantes ; il eſt toûjours gai & enjoué. Le Pere Tachard n'a pas ces graces légères, mais il offre des beautés plus réelles ; il voit en Savant, il écrit en homme d'eſprit. Corneille le Bruyn eſt généralement eſtimé ; & conſtamment il mérite de l'être. Comme il étoit bon Deſſinateur & bon Peintre, il a mieux exécuté les Deſſeins qu'il nous a donnés, que s'il les avoit fait exécuter par un autre. Un Lecteur équitable paſſera l'éponge ſur le goût Allemand de cet Ecrivain, qui s'arrête un peu trop à des minuties, & ſur une certaine ſéchereſſe inſéparable des petits détails.

Thevenot, Garde de la Bibliothéque du Roi, donne des preuves d'un goût & d'un diſcernement exquis dans le Recueil des Relations de quelques voïageurs

HISTOIRE DES VOYAGES.

qu'il a mis au jour, & qui mériteroit bien d'être continué. Ce Recueil eſt plus utile qu'agréable à lire: il ſera toûjours priſé de ceux qui aiment la ſincérité & l'exactitude.

Le Pere du Halde, Jéſuite, a mis dans un bel ordre les matériaux que lui ont fourni ſes Confreres. Le vaſte Empire de la Chine eſt par les ſoins de cet illuſtre Ecrivain, un païs très-connu: & grace au célébre Kemfer, les Iſles du Japon fermées aux étrangers pendant pluſieurs ſiécles, font diſparoître dans la Géographie un vuide, qu'on deſeſpéroit de pouvoir jamais remplir.

Tavernier connoiſſoit bien la Perſe, puiſqu'il y avoit fait ſix voïages: il céde toutefois à Chardin, qui eſt aujourd'hui un des voïageurs les plus eſtimés. Mais Vincent le Blanc & la Boullaïe le Goux, ſont des Auteurs bien maigres & bien décharnés; & qui prend plaiſir aux petits contes, quoique déplacés, peut lire Pietro della Vallé, où il trouvera d'ailleurs de fort bonnes choſes.

Paul Lucas a ſes partiſans & ſes adverſaires: les uns l'accuſent d'outrer le merveilleux, & de ne débiter que des Fables: les autres entreprennent de le juſtifier.

juſtifier. Le vrai de la choſe eſt qu'il y a beaucoup de prévention de part & d'autre : mais malgré les préjugés, on ne ſauroit nier que Lucas n'ait donné dans ſes Voïages des choſes ſingulières.

Les Relations de Monconys ſont plûtôt des Mémoires pour faire quelque choſe de bon, que de bonnes Relations : elles ſont pleines de fatras : tout y eſt brut & informe.

Olearius eſt exact : il ſera toûjours eſtimé.

On ne ſe fie plus à Jean Struys. Les dernières découvertes font voir qu'il ne connoiſſoit ni la Mer Caſpienne, ni les environs de cette Mer. On peut, au contraire, prendre confiance en M. de la Roque en ſon voïage de Syrie. Ses recherches ſur le Mont-Liban, & ſur les antiquités d'Heliopolis ſont curieuſes & inſtructives.

La deſcription d'Athênes & de Lacédémone anciennes & modernes ſeroit plus utile, ſi elle étoit moins ſuperficielle. Elle plaît au Lecteur, mais ne répond pas à ſon attente.

Le Pere Labat a mis beaucoup d'agrément dans ſa Relation des Iſles de l'Amérique. Ce Livre eſt fort bien fait :

HISTOIRE DES VOYAGES.

il eſt écrit avec une grande exactitude.

La partialité rend Miſſon moins eſtimable. Cet Ecrivain n'impoſe à perſonne; car il ſacrifie ſans ménagement la vérité aux interêts de ſon parti.

Les Mémoires du Pere le Comte ſe faiſoient lire avec plaiſir lorſque l'Empire de la Chine nous étoit peu connu : mais ſa longue digreſſion ſur Confucius n'a jamais enlevé tous les ſuffrages. Eſt-ce une choſe fort merveilleuſe qu'il y eût anciennement du ſens commun à la Chine ?

Daper & Lionel Waffer ſont de fameux Voïageurs : l'un a bien décrit l'Iſthme de Darien ; l'autre nous a donné ce que nous avons de meilleur ſur l'Afrique.

On prend dans Herera une notion aſſez exacte des Indes Occidentales. Mais ſi l'on veut connoître plus a fond le Perou & le Mexique, on peut recourir à l'Hiſtoire de la Conquête de ces deux grandes Contrées.

Mafée ne préſente qu'une charmante Latinité dans ſon Hiſtoire des Indes.

La Relation du Pere Feüillée, Minime, précieuſe aux Aſtronomes, dégoûte le commun des Lecteurs par la dureté de ſon ſtile.

Gemelli ne donne d'autorité à ſa Relation qu'en citant ſes témoins.

Le Pere Lucas avoit tenté de découvrir un chemin par terre pour aller à la Chine : mais Iſbrants, qui a écrit après ce Jéſuite, en a marqué la véritable route.

La Relation Univerſelle de Jean Botero, le Voïage des Canaries, & les Navigations curieuſes autour du Monde de Jean de Bottencourt, promettent beaucoup, & donnent peu. Le Public n'eſt plus la dupe de ces Auteurs ; il ne lit plus leurs Ouvrages.

Le Journal de Woodes Rogers, Armateur Anglois, trop rempli de termes de Marine, & par-là ennuïeux aux Lecteurs qui ne cherchent qu'à s'amuſer, peut être utile aux gens de Mer, principalement pour la Navigation de la Mer du Sud. Le Pere d'Acugna Eſpagnol, & les Peres Grillet & Bechamel, François, avoient publié avant Rogers, le prémier une Relation de la Riviére des Amazones, les autres leur voïage à la Guiane. On remarque dans les Ouvrages de ces Peres plus d'ordre & de méthode, que dans l'ouvrage d'un Armateur ſans Lettres, bon Pilote, mauvais Ecrivain.

HISTOIRE DES VOYAGES.

Je ne mets pas au rang des Voïageurs, Sadeur, le Baron de Hontan, & les autres Ecrivains de ce caractère : leurs prétendus voïages, fruits amers de l'impiété & du libertinage, ſont des Relations faites à plaiſir dans le Cabinet pour débiter des ſyſtêmes contre la Religion.

Entre ces Voïages & ceux de Cyrus & de Sethos ¶, il n'y a de commun que la fiction ; mais dans ceux-ci, la fiction eſt ingénieuſe, ſavante, utile aux mœurs, propre à inſtruire un jeune Prince, excellente copie de la Cyropédie de Xénophon, & de l'Odyſſée d'Homère.

On applaudit aux Voïages de Gulliver dès qu'ils virent le jour : les charmes de la nouveauté, & une ſatyre piquante, quoiqu'enveloppée, les firent ſaiſir à l'inſtant. Il y a long-tems que ce petit Livre n'eſt connu que de certaines gens, qui y veulent trouver bien des myſtères, & à qui les contes les plus abſurdes ne déplaiſent pas. Quant aux véritables Relations, on peut dire en général que les meilleures nous viennent des Anglois. Car les Hollandois craignant de nuire à

¶ De MM. de Ramſay & Terraſſon.

leur Commerce, ne veulent pas que l'on profite de leurs Voïages, & ils n'en laiſſent tranſpirer que ce que leurs Compagnies jugent à propos.

Perſonne ne doute que la lecture des Livres de Voïages ne ſoit fort agréable, & nous avons montré qu'elle étoit très-utile. Mais un cœur Chrétien y trouvera une utilité plus réelle que celle dont nous avons parlé, puiſqu'elle eſt d'un ordre ſupérieur : il adorera avec une crainte reſpectueuſe les jugemens de Dieu, qui laiſſe errer tant de Nations dans leurs voïes : il priera le maître de la moiſſon d'envoïer des ouvriers dans ſa moiſſon, & il remerciera humblement la divine Providence de l'avoir ſéparé de cette maſſe de corruption par une miſéricorde toute gratuite.

CHRONOLOGIE.

LA Géographie & la Chronologie ſont les deux ïeux de l'Hiſtoire ; l'une détermine la ſituation des lieux : l'autre meſure la durée des tems ; celle-ci peut être conſidérée en deux manières : car elle établit certains points fixes, d'où différens Peuples comptent diverſement les années, & elle réduit toutes ces Eres à une ſupputation uniforme. Nous avons parlé ailleurs ¶ de la prémière ſorte de Chronologie, & c'eſt ici le vrai lieu de dire un mot de la ſeconde ; la date en eſt bien récente : cette Sience exige une étenduë de connoiſſance qu'on ne trouve point avant le ſeizième ſiécle.

Quels ſont les prémiers Chronologiſtes. Scaliger.

Joſeph Scaliger, qui vint au monde en 1540. réünit en ſa perſonne toutes les qualités qui peuvent faire un excellent Chronologue ; il poſſédoit bien toutes les Langues ſavantes ; il avoit étudié l'Hiſtoire de tous les Peuples & de tous

¶ Principes de l'Hiſtoire, Partie I. à Paris chez Alix 1733.

les Ages; & il joignoit à une érudition sans bornes une sagacité non commune. Avec de tels secours, il vint à bout de défricher un Art hérissé d'épines, & il étonna les Savans par la publication qu'il fit en 1598. de son Livre de la Correction des Tems; la matière en est vaste, & elle y est traitée avec un ordre & une netteté admirables. CHRONOLOGIE.

Dans le même tems, Abraham Bucholtzer, sorti d'une ancienne famille de Schonau en Allemagne, selon quelques-uns (a), & selon d'autres (b) de Schoonoven en Hollande, fit un *Index* chronologique, qui fut continué par deux de ses fils (c), aidés du célébre Sculter. Ce savant homme dressa des Fastes Consulaires, & tâcha de fixer les deux importantes dates de la Naissance de N. S. & de la prémière année de son ministère public. Bucholtzer.

David Chytrée, contemporain & compatriote de Bucholtzer, fit des Notes chronologiques sur l'Histoire d'Hérodote & de Thucydide, & y ajoûta les principales Epoques de l'Histoire Univer- Chytrée.

(a) M. Teissier.
(b) M. de Thou.
(c) Godefroi & Abraham.

selle, depuis le commencement du Monde jusques à son tems.

CHRONOLOGIE.

Mercator. Gerard Mercator, Flamand de nation, mit au jour sa Chronologie, qu'il avoit exactement calculée, dit M. de Thou (d) sur le cours du Soleil & de la Lune ; ouvrage fort estimé par Onuphre Panvinio, Juge compétant en cette matière.

Genebrard. Gilbert Genebrard, Professeur en Langue Hébraïque au Collége Roïal, témoigna par plusieurs Ouvrages qu'il avoit une profonde connoissance de la Chronologie, & mérita d'avoir Pontan pour continuateur (e).

Mais malgré la réputation de ces Ecrivains, Scaliger donnoit le ton à tous les Chronologistes. Calvisius le prit pour son guide, & suivit exactement ses principes ; on regardoit l'Ouvrage de Scaliger comme une règle à laquelle on devoit se conformer ; ce préjugé, qui n'étoit pas sans fondement, ne put em-

Le P. Petau. pêcher le Pere Petau de courir la même carrière. Scaliger avoit redressé la plûpart des erreurs qui s'étoient glissées dans la Chronologie : le Pere Petau vit les écarts où ce grand homme étoit tombé,

(d) Ann. 1594.
(e) Eloges de Sainte Marthe.

& il entreprit de les corriger par ſon Livre de la Doctrine des Tems. Le ſavant Jéſuite, pour bien remplir ſa tâche, s'aida des lumières que lui fournit l'Aſtronomie, trop négligées par ceux qui l'avoient précédé. CHRONOLOGIE.

Riccioli fut moins heureux; il s'aviſa de réformer ces deux Siences : mais ſa réformation n'eut pas le ſuccès qu'il en eſpéroit; il eſt vrai que les plus habiles ont adopté la méthode que ce Pere avoit introduite, & abandonnant la Période Julienne, ils ont compté avec lui pour les tems antérieurs à Jeſus-Chriſt, les années, en remontant depuis l'Ere vulgaire. Riccioli.

Le Pere Briet, plus modeſte que Riccioli, marcha preſque toûjours ſur les pas du Pere Petau; il ne manqua à Simſon que la clarté, & à Tirin que l'étenduë. Uſſérius fit paroître la Chronologie des Aſſyriens ſous une forme plus régulière, en réduiſant à cinq cens ans avec Hérodote la durée de leur Empire, que la plûpart trompés par Diodore de Sicile, faiſoient aller à quatorze cens; tous ces Auteurs n'ont écrit qu'en Latin, & ſemblent n'avoir eu en vûë que les Savans : le Pere Labbe Le P. Briet. Simſon. Tirin. Uſſérius. Le Pere Labbe.

CHRONOLOGIE. 1666.

crut avec raiſon qu'il ne devoit pas négliger le commun des lecteurs, & il fit en leur faveur une Chronologie Françoiſe aſſez exacte.

Uſſérius ſembloit être né pour donner ſur ces matières la Loi à ſon ſiécle. Auſſi a-t-il encore aujourd'hui un nombre prodigieux de diſciples: mais la Chronologie eſt une Sience, où l'on fera toûjours de nouvelles découvertes; du moins en a-t-on fait d'aſſez importantes: voici les principales.

Découvertes faites ſur la Chronologie, & quelques autres Auteurs qui en ont traité.

Le Pere Petau regardant comme ſucceſſives les trente Dynaſties Egyptiennes de Manéthon, s'étoit déterminé à les rejetter, parce qu'il ne pouvoit pas ajuſter leur commencement avec le tems du déluge; d'un autre côté, Manéthon, Eratoſthéne & Syncelle ſont peu d'accord ſur la ſuite des trente-huit Rois de Thébes. M. le Chevalier Marsham dans ſa Chronique a débrouillé doctement ce cahos; il a montré que ces Dynaſties étoient, non ſucceſſives, mais collatérales, & il a tâché de concilier les anciens Hiſtoriens ſur tous les points qui les partageoient.

Le Pere Tournemine.

Les Modernes ne ſont pas moins diviſés ſur la Concordance de l'Hiſtoire

Sainte avec la Profane. Delà cette multitude de ſyſtêmes, qui ne ſauroient tenir devant celui que le Pere Tournemine expoſe avec tant de netteté dans la nouvelle édition de Ménochius. CHRONOLOGIE.

La Chronologie Lydienne étoit fort ténébreuſe : on ne va plus à tâtons dans cette Hiſtoire depuis les vives lumières que M. Freret y a répanduës. Freret.

On avoit toûjours ſuppoſé que la Chronologie Chinoiſe ne pouvoit pas s'accorder avec celle de l'Ecriture : le même Académicien a fait voir leur conformité, non par des conjectures, mais en ſe fondant ſur les Traditions aſſurées de cette Nation, leſquelles ne font remonter ſon Hiſtoire qu'au tems de la Vocation d'Abraham.

Enfin, les points débatus entre les Savans ont été diſcutés, & les queſtions les plus abſtruſes ſe trouvent aujourd'hui éclaircies dans les Epoques célébres de Gravius, dans les Eglogues chronologiques de Samuël Petit, & dans l'*Opus Chronologicum* de Robert Bayle. Gravius. Petit. Bayle.

Il y a plus : on a eu recours à différentes Méthodes pour aider la mémoire & pour faciliter l'étude de la Chronologie, où tout eſt ſec, maigre & déchar- Méthodes pour la Chronologie.

CHRONOLOGIE.

Diviſion des Tems.

Ages du Monde.

Epoques.

Diviſion de M. Bianchini.

né ; delà la fameuſe diviſion des Tems en Héroïques, Fabuleux & Hiſtoriques ; delà l'invention des ſix âges du Monde ; delà les Epoques, points fixes commodes pour le calcul : mais les âges ont entr'eux de trop grands eſpaces, & les Epoques les plus remarquables partagent les tems d'une manière trop inégale. M. Bianchini ſentit ces inconvéniens ; & pour y remédier, il imagina une diviſion plus facile ; quarante ſiécles depuis la Création juſqu'à Auguſte, ſeize ſiécles d'Auguſte à Charles V. chacun de ces ſeize ſiécles partagé en cinq vingtaines d'années, de ſorte que dans les huit prémiers, de même que dans les huit derniers, il y a quarante de ces vingtaines, comme quarante ſiécles dans la prémière diviſion, régularité de nombres favorable à la mémoire : au milieu des ſeize ſiécles comptés depuis Auguſte, ſe trouve Charlemagne, époque illuſtre. M. Bianchini avoit imaginé de plus de mettre à la tête de chaque ſiécle de la quarantaine, & de chaque vingtaine d'années, la repréſentation de quelque Monument hiſtorique (e).

(e) M. de Fontenelle, Eloge de M. Bianchini dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences.

CRITIQUE.

LA Critique a deux objets principaux ; elle examine les Ouvrages de l'eſprit, & pour lors on l'appelle Philologie, Art ſubordonné à la Grammaire ; elle donne des Règles pour le diſcernement des écrits ſuppoſés & des faits hiſtoriques ; & c'eſt la Critique proprement dite, qui eſt la matière de ce chapitre.

Sa naiſſance.

L'époque de ſa naiſſance n'eſt pas fort ancienne ; il y avoit des Savans dans le quinzième ſiécle : mais ces Savans n'avoient ni goût, ni critique. Que peut-on penſer d'un Evêque de Nevers, qui pour établir dans le Concile de Bâle la préſéance des Ambaſſadeurs du Duc de Bourgogne ſur ceux des Electeurs, avança que ce Prince de la Maiſon de France deſcendoit de Francus, Prince Troïen, d'Evandre, Roi des ſept Montagnes en Italie, & de Janus, petit fils de Noë. Quelqu'inſoûtenable que fût cette prétention, on n'eut garde de la con-

CRITIQUE.

tredire ; on ne trouva rien à y oppoſer (a).

Tirons néanmoins de la foule Laurent Valle, qui au commencement du même ſiécle avoit écrit contre la prétenduë Donation du Grand Conſtantin ; il étoit Romain, Chanoine de S. Jean de Latran, & Secretaire du Pape : mais malgré tous ces engagemens, il eut aſſez de force d'eſprit pour ſe défaire du préjugé de ſon païs, aſſez de pénétration pour s'appercevoir d'une erreur accréditée, & aſſez de généroſité pour la combatre (b).

Quels ſont les prémiers Critiques du ſeizième ſiécle.

Les Grammairiens du ſeizième ſiécle en ſe familiariſant avec les Anciens, ſentirent la néceſſité de diſcerner le vrai d'avec le faux, & préparerent les voïes à la Critique. Joſeph Scaliger d'une érudition immenſe, & au jugement de Caſaubon (c), capable d'enſeigner tout ce qu'on pouvoit apprendre, fit une Diatribe ſur la Critique : mais cette Science fut alors peu approfondie, puiſqu'Alphonſe Ciacon, l'une des plus grandes

(a) *Veterum Scriptorum & Monumentorum Collectio.* tom. 8.

(b) Boiſſard, *Elog. Viror. Doctr. præſtant.* tome 1.

(c) *Prolog. in Opuſc. Scalig.*

lumières de l'Eſpagne, avançoit d'un air grave que Trajan avoit été délivré des Enfers par les priéres de S. Gregoire, & donnoit libéralement la Pourpre Romaine à S. Jerôme. Des Fables ſi abſurdes ne furent relevées que dans le dernier ſiécle, où la Critique fit des progrès conſidérables. CRITIQUE.

Blondel ſe diſtingua des hommes doctes de ſon tems par ſa pénétration à bien démêler un point d'hiſtoire. Perſonne n'a jamais donné plus d'application à chercher un éclairciſſement, & n'a eu plus de ſagacité pour le trouver; il examina à fond l'hiſtoire fabuleuſe de la Papeſſe Jeanne, que les Catholiques avoient bonnement reçuë, & que les Proteſtans avoient révêtuë de toute la vraiſemblance dont elle étoit capable; & remontant à l'origine de cette fable, il découvrit quelle n'avoit pas d'autre fondement que le peu de fermeté du Pape Jean VIII. qui conſentit au rétabliſſement de Photius; ce qui fit dire à pluſieurs Ecrivains que Jean avoit gouverné le Siége de Rome, avec la molleſſe & la lâcheté d'une femme. Quelles erreurs la Critique a d'abord corrigé.

Bien des Auteurs faiſoient deſcendre nos Rois de la deuxième & troiſième

CRITIQUE. Race d'Anſbert, qui, ſelon eux, avoit épouſé Blitilde, fille de Clotaire I. Chifflet avoit embraſſé avec joie ce ſentiment, croïant y trouver une preuve pour combatre la loi fondamentale, qui exclut les femmes de la Couronne. Blondel en réfutant cet Ecrivain partial, montra que la Chronologie renverſoit entièrement ſon ſyſtême (d).

Cet habile Critique témoigna encore dans un autre Ouvrage qu'il avoit le cœur François; on s'étoit fauſſement perſuadé que la formule *Regnante Chriſto*, s'étoit introduite en France dans les actes publics du tems de Philippe I. Ce Prince, diſoit-on, aïant répudié Berthe, & épouſé Bertrade, femme de Foulques, Comte d'Anjou, fut excommunié par Hugues de Lyon, Légat du Pape, puis par le Pape Urbain II. lui-même, dans les Conciles d'Autun & de Clermont; & l'on ajoûtoit qu'à cette occaſion on ſe ſervit de cette formule, comme ſi Philippe n'avoit plus été reconnu pour Roi légitime. Blondel étoit trop judicieux pour ſouſcrire aveuglément à un ſentiment auſſi contraire à

(d) *Aſſertio Genealogiæ Francicæ.* Voïez plus bas l'Hiſtoire Généalogique.

là

la vérité, qu'injurieux à l'autorité Roïale; il produiſit des Diplômes antérieurs & poſtérieurs au regne de ce Prince où la formule étoit emploïée; & il fit voir clairement que l'uſage de compter les années de Philippe I. n'avoit jamais été interrompu. CRITIQUE.

Les Décrétales attribuées aux Papes des quatre prémiers ſiécles, quoique forgées à plaiſir par Iſidore le Marchand, étoient extrêmement accréditées; les plus habiles ſentoient la nouveauté de ces piéces, ſans pouvoir les convaincre de faux: mais Blondel ſut aſſez de Critique, pour y voir les preuves de ſuppoſition, & pour les montrer aux autres.

Le Pere Petau, tout plongé qu'il étoit dans ſes diſcuſſions chronologiques, ne laiſſa pas d'être un aſſez bon Critique. L'autorité de Baronius ne put l'éblouir; ce ſavant Cardinal avoit reçu trop légèrement l'Hiſtoire du Baptême de Conſtantin par le Pape S. Sylveſtre: le docte Jéſuite mit dans un beau jour les raiſons qui favoriſent le témoignage d'Euſébe, & il montra la fauſſeté des Actes de S. Sylveſtre, dont l'Auteur eſt le prémier qui ait parlé du Baptê-

me de cet Empereur à Rome (e).

CRITIQUE. Il y a eu des siécles où l'ignorance étoit si grande, qu'on ne faisoit aucun scrupule d'inventer des histoires entièrement fausses, pourvû que ce fût dans l'intention d'exciter, ou d'augmenter la piété des fidéles. M. de Launoy dans un siécle plus éclairé, comprit que la vérité ne pouvoit pas être honorée par le mensonge; s'il respecta les Traditions bien fondées, il combatit les fabuleuses : il attaqua le frivole, sans ébranler le solide : il réfuta les Miracles dénués de preuves, sans douter de la Toute-puissance de Dieu; il fit voir qu'on pouvoit être bon Catholique, & refuser au prémier Evêque de Paris la qualité d'Aréopagite, & que la Religion n'avoit nul interêt à soûtenir l'arrivée de Sainte Magdelaine en Provence, ou le merveilleux outré dont on avoit orné la retraite de S. Bruno dans le Désert (f).

Gerson est le prémier où se trouve cette fable *: il ne la donne que pour un bruit confus; & il écrivoit plus de

(e) Art de penser, part. 4. ch. 13.
(f) Perrault, Eloges des hommes illustres, tom. 2.
* Traité de la Simplification du cœur.

quatre cens ans après S. Bruno. S. Antonin vint enſuite, & d'un ton déciſif il raconta toute l'Hiſtoire du Chanoine damné, que Pierre Dupuits copia, & que Surius repolit. CRITIQUE.

Les Critiques crurent devoir remonter plus haut, & ils trouverent que Guibert de Nogent, Abbé au Diocéſe de Laon, auteur contemporain, dit nettement que ce furent les mauvais exemples de Manaſſés, Archevêque de Reims, qui porterent S. Bruno à la retraite; & Pierre le Vénérable, qui n'oublie rien pour jetter du merveilleux dans l'origine des Chartreux, ne parle point du mort. Cependant cet Ecrivain n'étoit pas délicat dans le choix des miracles: il en prenoit à toutes mains, pour groſſir le Livre qu'il avoit fait ſur cette matière.

Le ſilence des Martirologiſtes & des Hiſtoriens qui avoient écrit avant Gerſon, fut auſſi très-défavorable à l'opinion commune; & S. Bruno lui-même acheva de convaincre les Savans de la fauſſeté du motif qu'on lui attribuoit trop légèrement. Ce Saint dans une Lettre qu'il écrit à Raoult de Vert, Prévôt & Chanoine de Notre-Dame de Reims, entretient ſon ami des douceurs de ſa

CRITIQUE.

ſolitude, & des raiſons qui l'ont déterminé à ſe confiner dans un Déſert. Il l'exhorte à ſuivre ſon exemple, & à fuir les périls inſéparables du Commerce du monde. Enfin il rappelle en ſa mémoire les penſées qui l'avoient touché dans une converſation fort édifiante. C'étoit là l'occaſion de lui parler du *mort*, Sermon plus pathétique que celui qu'il lui fit ſur les vaines joies du ſiécle.

Critiques du dix-ſeptième ſiécle.

Les Critiques du dix-ſeptième ſiécle eurent encore à corriger un abus bien conſidérable, & qui avoit jetté de profondes racines; on ſe faiſoit par tout un honneur d'avoir pour Patron de ſa Province, ou de ſon Egliſe un Saint du tems des Apôtres, ou du moins des prémiers Diſciples. Dans cette vûë, il n'y avoit point de Fable dont on ne s'étaïât, ni de Monument qu'on ne corrompît. Pour tarir la ſource du mal, quelques Savans ſe crurent obligés à retrancher des pieuſes créances celles dont les fondemens ne pouvoient ſubſiſter avec une exacte connoiſſance de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. M. Boüillaud examina la Chronique de S. Benigne, & en dévoila le faux. Dom Ruinart, perſuadé que les Monumens authentiques étendent le vrai & le per-

pétuënt, donna dans toute leur pureté les Actes des Martyrs des prémiers siécles. M. Baillet écrivit les Vies des Saints, dégagées des faits que l'ignorance ou la mauvaise foi avoit introduits depuis sept ou huit cens ans; & M. de Tillemont, poussé par un ardent amour de la vérité, mit en œuvre une Critique judicieuse dans ses laborieuses recherches sur l'Histoire de l'Eglise. Il s'étoit renfermé dans les six prémiers siécles; mais les tems ténébreux qui avoient suivi les beaux jours du Christianisme, méritoient une discussion particulière. Surius crédule à outrance, entassant faits sur faits sans examen & sans choix, avoit contribué à augmenter ces ténébres; & ceux qui écrivirent depuis des Vies des Saints, ne consultoient que Surius: son autorité étoit grande: avec un tel appui, les Fables les plus absurdes trouverent créance dans les esprits: les Critiques eurent bien de la peine à détromper les peuples: M. Baillet & les autres bon Ecrivains de ce siécle sont entrés dans les travaux des Critiques; ils ont profité de leurs découvertes. Le dénombrement des erreurs fameuses en ce genre iroit à l'infini. CRITIQUE.

CRITIQUE. On ne s'attend pas que j'entre dans ce détail : j'en ai déjà touché quelque choſe.

La Critique eſt également néceſſaire à ceux qui écrivent l'Hiſtoire des derniers ſiécles, & à ceux qui la liſent : les matériaux de cette Hiſtoire ſont les Mémoires qui ſe trouvent à la Bibliothéque du Roy, & ailleurs : mais il faut beaucoup d'application & de recherche pour ſéparer le vrai d'avec le faux dans ces ſortes de Mémoires. Nos prémiers Hiſtoriens écrivoient des Romans plûtôt que des Hiſtoires ; ils ne faiſoient pas difficulté, quand il manquoit quelque choſe à la vie d'un Héros, d'y coudre des Fables pour remplir le vuide de ſon Héroïſme. C'eſt ce qui a trompé Varillas dans les Hiſtoires élégantes & polies qu'il a données au Public. C'eſt ce qui a nui à Monſieur Raguenet dans ſa prémière Hiſtoire de Cromwel, qu'il paroît avoir tirée des Mémoires infidéles du Docteur Broſſe.

Il ſemble qu'on ſoit plus porté à ſe défier de la ſincérité de nos vieux Chroniqueurs ; car on ſait que ces bonnes gens, avides du merveilleux, le rece-

voient ſans examen. Une ancienne Chronique de Tours raconte que lorſqu'on enterra Heloïſe dans le Tombeau d'Abelard, décédé depuis vingt-ans, ce fidéle Epoux leva les bras, les étendit, & embraſſa tendrement ſa chere Epouſe. Le croiroit-on, qu'un conte où le faux ſaute aux ïeux, pût impoſer à un Ecrivain judicieux ? Cependant, André Ducheſne ſi verſé dans nos antiquités, a voulu faire paſſer cette Hiſtoire pour un point d'hiſtoire bien prouvé dans ſes Notes ſur les Lettres d'Abelard & d'Heloïſe. Il eſt vrai que depuis Ducheſne la Critique a gagné du terrein : mais elle ſera toûjours un ſecours impuiſſant contre le reſpect aveugle qu'ont certaines gens pour tout ce qui eſt ancien. CRITIQUE.

La Critique, loin de nuire à la Religion, lui ſera toûjours utile, ſi on ſait éviter deux excès ; l'un, d'une trop grande crédulité ; l'autre, d'un doute affecté de tous les faits ſurnaturels. Rejettons les Fables que des hommes trompeurs & ſuperſtitieux ont forgées : profitons des faits certains que la Divine Providence a fait paſſer juſqu'à nous. De quelle utilité la Critique eſt à la Religion.

DIPLOMATIQUE.

Connoiſſance des Chartres.

LA Diplômatique explique les Chartres, les applique à l'Hiſtoire, diſcerne les fauſſes d'avec les véritables ; de tous les ſecours qui ſervent à acquerir une parfaite connoiſſance des faits hiſtoriques, il n'en eſt point qui ne doive céder cet avantage aux Chartres. Nous n'avons que des Mémoires fort infidéles ſur l'Hiſtoire des Rois de la prémière Race, ſur tout depuis le commencement du Regne de Clovis II. juſqu'au Regne de Pepin le Bref ; & M. Obrecht croïoit que pour avoir quelque choſe de certain, il faudroit aller déterrer les Titres des anciens Chapitres, ou Monaſtères d'Alſace, qui ſont preſque tous de la fondation de ces Princes. La découverte en étoit infaillible, ſi une mort prématurée n'avoit pas enlevé ce grand homme ; je ſais que les Chartres ne ſont pas néceſſaires à ceux qui ſe bornent à une notion ordinaire de l'Hiſtoire, & qu'il eſt rare de trouver des gens qui aïent aſſez de courage & de patience pour débrouil-

En 645. En 751.

ler le cahos de certains tems ténébreux : mais je ſais auſſi que quelque limité que ſoit le nombre des Savans qui s'attachent à l'étude de la Diplômatique, les lumières qu'ils tirent de cette Science ſe répandent facilement ſur tous les autres. DIPLÔMATIQUE.

Si les Chartres ſont utiles à l'hiſtoire d'un Empire, elles ne le ſont pas moins à l'uſage de l'hiſtoire de ſes Provinces. Dom Lobinau, comme chacun ſait, a puiſé dans les Diplômes qui concernent la Bretagne, & qu'il a mis ſous les ïeux du lecteur, l'excellente Hiſtoire de cette Province. De plus, les Chartres nous mettent au fait des Priviléges que les Princes ont accordés aux Univerſités & aux Communes des Villes, & des Exemptions que les Papes ont données aux Egliſes & aux Monaſtères, à la recommandation des Princes; ainſi, on ne connoîtra que ſuperficiellement l'Univerſité de Reims, & les célébres Abbaïes de Notre-Dame de Soiſſons, de Saint Germain des Prés, &c. ſi on ne parcourt l'ample Recueil de Marlot, l'Ouvrage de Dom Michel Germain, & quelques-autres de cette nature. De quelle utilité ſont les Chartres.

Ce n'eſt que ſur les Chartres que ſont

DIPLÔMATIQUE.

fondées les Hiſtoires des Maiſons ſouveraines & des anciennes familles, & l'on ſeroit encore flottant ſur la véritable origine de la Maiſon d'Autriche, ſans le Cartulaire de l'Abbaïe de Mure en Suiſſe, imprimé en 1618. par les ſoins d'un Ambaſſadeur de France.

Il y a des Chartres fauſſes.

L'eſprit d'interêt, prémier mobile des actions de la plûpart des hommes, a diſtillé ſon venin ſur des monumens qui ne devoient pas ſe reſſentir de leur corruption. Une infinité de Chartres ont été ou falſifiées, ou ſuppoſées, & Ducheſne en trouve plus de fauſſes que de véritables dans les Mémoires de la France, qui portent le nom de Jean de la Haïe (a); la néceſſité de ſéparer le vrai du faux, a fait tirer de la Critique des règles pour faire ce diſcernement, & l'application de ces règles à l'examen des Chartres, eſt le principal objet de la Diplômatique.

Le Pere Mabillon a beaucoup approfondi cette Science.

Cette Sience doit tout ſon luſtre au Pere Mabillon; il avoit un eſprit orné de toute ſorte de doctrine, une pénétration & une ſagacité admirable pour démêler ce qu'il y avoit de plus confus,

(a) Biblioth. des Hiſtoriens de France.

& pour approfondir ce qu'il y avoit de plus difficile. La méthode de ce grand homme eſt très-ſimple : car quoiqu'il ſe fût fixé aux Diplômes des Rois Mérovingiens & Carlovingiens, au lieu de diſcuter chaque Chartre en particulier, il réünit ſes règles ſous un point de vûë, & par-là il étend l'uſage de ſes principes ſur les Diplômes de tous les païs & de tous les tems ; il montre à faire un exact parallele du ſtile & de l'eſprit des Chartres qu'on regarde comme douteuſes, avec celles qui ſont inconteſtablement de ceux à qui on les attribuë, ou du moins avec d'autres Chartres du même ſiécle ; & il enſeigne à mettre dans tout ſon jour la ſuppoſition de celles qu'on croit infectées de cette tache, en faiſant voir qu'elles ont été copiées ſur des Chartres plus anciennes. DIPLÔMATIQUE.

Il n'y a point de règle d'un uſage plus général que celle qui découvre la fauſſeté des Chartres par les notes chronologiques qu'on y met ordinairement ; car il eſt clair que ſi on trouve, par exemple, dans des Titres du dixième ſiécle, ou des précédens, les années de l'Ere chrétienne dont on ne s'eſt ſervi dans ces Monumens publics que dans Méthodes pour diſcerner les véritables Chartres d'avec les fauſſes.

DIPLÔMATIQUE.

l'onzième siécle, on ne sauroit douter que ces sortes de piéces ne doivent être rejettées ; cependant le Pere Mabillon, aussi retenu qu'éclairé dans sa Critique, nous avertit de n'emploïer cette règle qu'avec quelque modération, & d'examiner auparavant si ces dates, qui n'étoient point dans les originaux, n'ont point été ajoûtées par des copistes.

Ce Savant applique aux Sceaux ce qu'il a dit des notes chronologiques, & il nous apprend que bien que nos Rois aïent reçu des Romains l'usage des Cachets, & que l'on voïe aujourd'hui l'anneau de Childéric, qui fut trouvé dans son Tombeau, il ne paroît pas que dans la prémière Race on apposât des Sceaux aux Actes ; qu'on n'usoit alors que de Monogrammes, manières de Chiffres qui contenoient les lettres des noms des Princes François, & que ce ne fut que sous les Carlovingiens que l'on commença à se servir des Sceaux qui devinrent communs dans la famille de Hugues Capet (b).

Rien n'est plus lumineux que l'Ou-

(b) Mabillon, *de re Diplomatica.* Lanlglet du Fresnoy, Méth. pour étudier l'Histoire.

vrage du Pere Mabillon : mais comme il eſt impoſſible de faire rien de parfait, ou qui ſoit généralement goûté, cet Ecrivain a eu des contradicteurs. Les Papebrocs, les Germons, les Hardouins ſeroient moins connus, ſi la Diplômatique du Savant Bénédictin étoit ſans défaut : mais entre ces Critiques, Germon mérite une attention particulière, ſa cenſure eſt judicieuſe.

DIPLÔMATIQUE.

Les Allemands naturellement laborieux vont loin dans les Siences qu'ils cultivent; ils ſe ſont attachés à la Diplômatique, & ils y ont fait de grands progrès. M. Hert donna en 1700. une Diſſertation ſur cette matière (c), mais ce Juriſconſulte n'avoit point vû aſſez d'anciennes Chartres, pour ſatisfaire pleinement le Public; & c'eſt pour remplir le vuide du travail de cet Ecrivain, que M. l'Abbé de Gotweic a donné (d) depuis quelques années une nouvelle Diplômatique Germanique, qui commençant à Conrad I. finit à Fréderic II.

Les Allemands ſe ſont fort appliqués à cette Science.

Au reſte, ſi cet Abbé a ſuivi l'exem-

(c) Dans le ſecond Volume de ſes Opuſcules.

(d) Dans le tome préliminaire de la Chronique de ſon Monaſtère, imprimée en 1732.

DIPLÔMATIQUE.

ple du Pere Mabillon, en faiſant pour la Nation Allemande ce que ſon émule avoit fait pour la Nation Françoiſe ; l'Auteur Allemand s'eſt fort éloigné de la méthode de l'Ecrivain François ; l'un, ainſi que nous l'avons obſervé, réünit ſes principes ſous un point de vûë : l'autre donne ſes règles ſur les Diplômes de chaque Roi de Germanie.

On ne voit pas que les Anglois, quoique bons Critiques, aïent travaillé ſur la Diplômatique. Nul n'étoit plus en état d'en donner une excellente que M. Hunfrey Wanley ; il avoit une connoiſſance particulière des anciens Manuſcrits & des caractères des différens ſiécles : mais ſes occupations & ſon inconſtance ne lui permirent pas d'exécuter ce projet (e).

Compilations des Diplômes.

Je ne parle pas des Compilations des Diplômes ; le nombre en eſt fort grand, & ces Recueils ne ſont pas rares : on ſait qu'ils ne méritent pas tous une égale confiance ; celui de Goldaſt eſt des plus infidéles, c'eſt pourtant un fort bon homme qui n'y entend point de fineſſe, & qui ne trompe ſes lecteurs, que parce qu'il a été lui-même trompé par de faux Diplômes.

(e) Il mourut en 1726. âgé de 55. ans.

Les Palais des Princes d'où les Diplômes ſont datés, ſont une partie des choſes dont la connoiſſance eſt néceſſaire à ceux qui veulent entendre parfaitement les Chartres. Dom Michel Germain a compoſé un Ouvrage ſur les Palais de nos anciens Rois, & ce Traité fait le quatrième Livre de la Diplômatique du Pere Mabillon; pluſieurs Auteurs Allemands, comme Leuber, Fritch, Okel, Hert, Freher & l'Abbé de Gotweic, ou de Gotteweich, ont auſſi parlé des Palais des Empereurs.

DIPLÔMATIQUE. Les Palais des Princes.

M. Ficoroni annonça en 1733. une explication des Plombs qui ont ſervi aux Conſtitutions des Empereurs Romains, depuis Trajan juſqu'à Juſtinien, & aux Bulles des Papes, depuis le V. juſqu'au XII. ſiécle: rien n'eſt plus curieux que ce que promet au Public ce ſavant Antiquaire; je ne ſais pas s'il lui a tenu parole.

Plombs des Conſtitutions des Empereurs & des Bulles des Papes.

HISTOIRE GÉNÉALOGIQUE.

LEs Diplômes ſont le fondement de l'Hiſtoire des Familles, & les Compilateurs des Chartres ſont pour l'ordinaire des Généalogiſtes : ainſi l'Hiſtoire Généalogique vient naturellement à la ſuite de l'Hiſtoire Diplômatique : mais comme l'origine des Diplômes qui nous ſont connus, eſt poſtérieure à l'établiſſement des Etats, qui ſe formerent du débris de l'Empire Romain ; examinons prémièrement par quelles voïes les Anciens ont conſervé le dénombrement de leurs ancêtres.

Moïſe eſt le prémier Chronologiſte.

Le prémier Ecrivain fut le prémier Généalogiſte. Moïſe dans la Genèſe marque l'origine de toutes les Nations que les Iſraëlites avoient quelque interêt de connoître, & il entre dans un plus grand détail ſur les deſcendans de Loth, d'Abraham, d'Iſmaël, & d'Eſaü ; ſoit qu'il tînt tous ces faits d'une Tradition

Tradition orale non interrompuë ; ſoit que l'écriture fût en uſage dès devant le Déluge.

HISTOIRE GE'NE'ALOGIQUE.

Chronologie des Orientaux.

Tous les Orientaux, lorſque ces Peuples n'étoient pas encore mêlés, diſtinguoient nettement leur tige ; & ils faiſoient gloire de porter les noms de leurs auteurs. Les Iſraëlites ſe nommoient les enfans d'Iſraël ; les Iduméens, les enfans d'Edom ; les Moabites, les enfans de Moab.

Des Iſraëlites.

Les douze Tribus des Iſraëlites étoient douze familles deſcenduës de douze Freres ; ils conſervoient la pureté de leur race, évitant de s'allier avec les Nations deſcenduës de Chanaan ; ils gardoient ſoigneuſement leurs Généalogies, & ſavoient toute la ſuite de leurs aïeux, juſqu'au Patriarche de leur Tribu, d'où il étoit facile de remonter au prémier homme. De plus, leurs familles étoient fixes, attachées par la Loi à certaines terres, où elles demeurerent pendant neuf cens ans, juſqu'à la captivité de Babylone. Après leur retour, Eſdras recueillit les Généalogies, qui ſont au commencement des Paralipomènes, où il s'étend principalement ſur les trois Tribus de Juda, de Lévi, & de Benjamin ; & dans les der-

HISTOIRE GE'NE'ALOGIQUE.

niers tems, il paroît que les Juifs ne s'étoient pas relâchés ſur ce point, par l'attention que St. Joſeph, ſimple artiſan, eut à conſerver ſa Généalogie (a).

La diſtinction des Tribus s'éteignit à la venuë du Meſſie.

La diſtinction des Tribus & des Familles étoit néceſſaire, juſqu'à la venuë du Sauveur du Monde. De Lévi devoient naître les Miniſtres des choſes ſacrées; d'Aaron devoient ſortir les Prêtres, & de Juda le Meſſie: mais le Meſſie étant venu, & le Sacerdoce nouveau aïant commencé en ſa perſonne, on n'eut plus beſoin d'Aaron, de Lévi, de Juda, ni de leurs familles, dont la diſtinction périt entièrement à la ruine de Jéruſalem (b).

Les Prêtres Egyptiens étoient tous Chronologiſtes.

Chez les Egyptiens, les Prêtres ſeuls dépoſitaires des faits hiſtoriques, étoient tous Généalogiſtes; la Religion les obligeoit à prendre ſoin de la mémoire de leurs peres: on ſait avec quelle dépenſe ils embaumoient les corps morts, & avec quelle vénération ils les gardoient. Une longue ſuite de Momies étoit ſans doute plus propre à conſerver le ſouvenir des grands hommes d'une famille, que nos Arbres généalogiques; les enfans en vo-

(a) Mœurs des Iſraëlites, ch. 2. §. 15. 29.
(b) Boſſuet, Hiſtoire Univerſelle, 2. part. art. 10.

ïant les corps de leurs ancêtres, se souvenoient de leurs vertus, & s'excitoient à les imiter; ce qui nourrit notre vanité par un pompeux étalage de titres fastueux, les portoit aux actions louables par les inscriptions modestes, mais instructives, qui étoient gravées sur ces Momies, & rendoit immortelle la reconnoissance qu'ils devoient à leurs parens (c).

Les Rois d'Egypte à ces sentimens de Religion, qui leur étoient communs avec leurs sujets, ajoûterent une magnificence extraordinaire dans la construction de leurs sépulcres; & ils les érigeoient, non comme des trophées de leur grandeur, mais comme des Monumens sacrés, qui devoient faire connoître à la Postérité les bons Princes: en vérité, cette prévoïance, & ce soin de l'avenir, marquent des ames bien nobles.

Cependant il faut avouer que les anciens Egyptiens les plus illustres nous sont aujourd'hui aussi inconnus, malgré toutes ces précautions, qu'ils étoient connus autrefois: si nous voïons leurs Momies, leurs Piramides, leurs Obelisques, nous ne savons pas lire leurs Hiérogliphes;

(c) Bossuet, Hist. Univ. 3. part. art. 3.

HISTOIRE GE'NE'A-LOGIQUE.

d'ailleurs, leurs Livres d'Hiſtoire ſont perdus pour nous. Les mêmes nuages, & de plus grands encore, couvrent les Généalogies Aſſyriennes. Les Rois de Ninive & de Babylone prenoient pluſieurs noms, ou, ſi l'on veut, pluſieurs Titres, qui leur tenoient lieu de nom propre; & les Peuples les traduiſant, ou prononçant différemment, la confuſion des noms en mit beaucoup dans l'Hiſtoire des familles; car qui le croiroit, s'il n'étoit bien averti, que Sargon eſt Sennachérib, & que Tonos Concoleros eſt Sardanapale?

Les Aſſyriens.

Les Grecs.

L'égalité de condition propre aux Etats populaires, fait conjecturer que les Grecs étoient peu curieux de dreſſer des Généalogies: mais s'ils ſembloient négliger les avantages de la naiſſance, ils étoient avides de gloire, jaloux de l'honneur de leur Patrie, convaincus que les belles actions des particuliers étoient les belles actions de la République, ils tâchoient d'immortaliſer par des Monumens publics la mémoire des grands hommes; ainſi, ſans aucun autre ſecours, on connoiſſoit les plus fameux perſonnages en ſe promenant dans les Villes de la Grèce: car de quelque côté qu'on ſe

tournât, on trouvoit des Bas Reliefs & des Statuës d'hommes illuſtres, dont l'attitude marquoit ſouvent le ſujet qui les avoit fait ériger (d). Ces brillantes peintures que le ciſeau d'un artiſan habile paroiſſoit animer, faiſoient ſur l'eſprit une impreſſion plus vive que les Momies de l'Egypte.

HISTOIRE GE'NE'ALOGIQUE.

Chez les Romains, la diſtinction des familles en Patriciennes & Plébéïennes, auſſi ancienne que leur République, obligeoit les prémières à conſerver avec ſoin la mémoire de leurs ancêtres, non par des Tables généalogiques, mais par leurs portraits en cire, rangés ſuivant leur ſuite naturelle, & mis ſous les ïeux à l'entrée de leurs maiſons: c'eſt à cet uſage que Juvenal fait alluſion, quand il dit aux Romains de ſon tems qui dégénéroient de la vertu de leurs peres: Vous avez beau parer vos Salons de ces vieux portraits en cire, qui repréſentent tant de Héros de votre famille: la vertu ſeule eſt la vraie nobleſſe (e).

Les Romains.

Les Romains, même de Race Plébéïen-

(d) *Pauſanias, paſſim.*

(e) *Tota licèt veteres exornent undique cera Atria: nobilitas ſola eſt atque unica virtus.* Sat. 8.

HISTOIRE GE'NE'A-LOGIQUE.

ne, avoient un autre moïen de conſerver le ſouvenir de leurs peres; c'étoit d'ajoûter à leur nom ceux du pere, de l'aïeul & du biſaïeul : & par-là, les Actes publics, ſur tout les Inſcriptions ſépulcrales étoient de véritables Généalogies. Les exemples en ſont innombrables; je me contente de citer l'Epitaphe de Munatius Plancus, & celle de Plautius Silvanus, qu'on voit dans les Antiquités du Pere de Monfaucon (f).

Les Médailles, les Marbres, & les anciens Auteurs forment l'Hiſtoire généalogique.

Ces Monumens aïant péri par l'injure du tems, ou par la dévaſtation des Barbares, les Grammairiens du ſeizième ſiécle chercherent dans les Médailles qu'on avoit ramaſſées de tous côtés, dans les vieux Marbres, & dans les anciens Auteurs, des ſecours pour découvrir l'origine, & pour marquer la ſuite des familles Gréques & Romaines. Wolphius tira ſes familles Gréques des Oraiſons d'Iſocrate. Richard Streinnius, Ubbo Emmius, & Fulvius Urſinus, mirent à profit tout ce que la belle littérature dirigée par un goût exquis, & par un diſ-

Des familles Gréques.

(f) *Lucius Munatius, Lucii filius, Lucii nepos, Lucii pronepos, Plancus, &c.*
Tiberio Plautio, Marci filio, Auli nepoti, Silvano, Æliano, &c.

cernement sûr, peut fournir de matériaux pour éclaircir les familles Romaines. L'Ouvrage de Streinnius ne se ressent point de la jeunesse de son auteur, il a la maturité que peuvent donner de longues & pénibles recherches. Emmius a disposé son travail par Tables, qu'on trouve à la fin de sa Chronologie; cette méthode a sa commodité. L'Ouvrage d'Ursinus est toûjours joint à celui de son ami Antonius Augustinus.

HISTOIRE GE'NE'ALOGIQUE.

Les familles Romaines.

Dans le dix-septième siécle, le savant M. du Cange a illustré l'Histoire Byzantine par un Commentaire très-curieux & très-recherché, où il passe en revûë les familles des Empereurs de Constantinople; ce point d'Histoire étoit fort embrouillé, & couvert de plusieurs nuages: la gloire d'en démêler l'embarras & d'en percer les ténébres, étoit réservée à un Ecrivain aussi laborieux & aussi pénétrant que M. du Cange.

Des Empereurs de Constantinople.

Les Généalogies étoient peu nécessaires dans les commencemens de notre Monarchie, parce que tous les François nobles de race & de naissance se distinguoient des Romains leurs sujets par l'habit, le langage & les coûtumes, & qu'ils n'avoient aucun égard dans les

HISTOIRE GE'NE'ALOGIQUE.

mariages aux degrés de parenté : mais quand les François furent confondus, & avec les anciens habitans, & avec les nouveaux Colons, ils chercherent à mettre de la différence par des titres d'honneur entre les vainqueurs & les vaincus, entre les maîtres & ceux qu'ils regardoient, ou comme des roturiers, ou comme des eſclaves.

Des François.

Vers la fin de la ſeconde Race & au commencement de la troiſième, les Gouvernemens devinrent des Fiefs héréditaires, qui furent érigés en Duchés, Marquiſats & Comtés ; & des petites parties détachées de ces grands corps ſe formerent les Vicomtés & les Baronies. De-là la diſtinction des différentes qualités, de hauts & puiſſans Seigneurs, que prirent ceux qui poſſédoient des Seigneuries Suzeraines ; de Banerets, qualité qui fut pour les Seigneurs qui avoient droit de porter Banière, pour faire aſſembler leurs Vaſſaux ; de Châtelains, dûë à ceux qui avoient un *Châtel*, ou Maiſon Seigneuriale, avec droit de Juſtice ; d'Ecuïers, qui ſe donnoit aux Gentilshommes qui pouvoient porter un Ecu armorié.

L'inſtitution des Ordres de Chevalerie, dont les ſeuls nobles pouvoient être

revêtus, & celles des Joûtes, des Tournois, & des Carouſels, où on n'admettoit que de *preux* & braves Chevaliers, firent créer des Officiers publics pour examiner les armes, les blaſons, les alliances, la nobleſſe. Ces Officiers ſont connus ſous les noms de Héraut, d'où eſt venuë la dénomination de Sience Héraldique, de Rois d'armes, de Gardes des Armoriaux, de Généalogiſtes. Nous avons encore aujourd'hui pluſieurs de ces Armoriaux : les plus anciens ſont, les Joûtes faites à Chevancy en 1285. la Deſcription d'un Tournoi fait en 1289. dans la Ville de Hui, & un Armorial de l'an 1310. qui comprend les noms & les armes des Chevaliers qui allerent à Rome au Couronnement de l'Empereur Henri VII. HISTOIRE GE'NE'ALOGIQUE.

Il eſt tems d'en venir à quelque choſe de plus précis ſur les Généalogies réduites en Art. De la Maiſon de France.

Vers la fin du ſeizième ſiécle, la mort d'Henri III. aïant éteint la branche de Valois, & un faux-zèle de Religion diſputant la Couronne au Roi de Navarre; pluſieurs de nos Ecrivains s'exercerent ſur la Généalogie de la Maiſon de France, & ſe mirent à en rechercher curieu-

HISTOIRE GE'NE'ALOGIQUE.

ſement l'origine : les uns moins amis de la vérité que des étrangers qui en vouloient à cette riche ſucceſſion, n'oublierent rien pour étaïer la prétention de ces Princes, & ne firent aucune difficulté d'emploïer pour cela les Fables les plus abſurdes ; les autres, pour donner plus d'antiquité à la Maiſon de France, la firent deſcendre d'Ansbert Sénateur Romain, & mari de Blitilde, prétenduë fille de Clotaire I. Quelques-uns enfin par le même eſprit, & encheriſſant ſur la fiction, adopterent une vieille hiſtoire, qui faiſoit ſortir nos Rois des cendres de l'ancienne Troïe ; ce dernier ſentiment étoit trop fabuleux pour avoir des ſectateurs ; mais on recevoit aveuglément le mariage d'Ansbert & de Blitilde, lorſqu'une Critique éclairée en fit ſentir le faux à M. le Duc d'Eſpernon, à MM. de Sainte Marthe, à David Blondel, à M. Chantereau, & à quelques-autres. Ces Ecrivains dont l'exactitude eſt généralement reconnuë, ont prouvé que de S. Arnoul, Maire du Palais, & Prince du Sang Roïal, ſont ſortis par Pepin de Hériſtel ſon petits fils, Charles Martel, chef de la Branche des Carlovingiens, & Childebrand, chef de la branche des Capétiens.

Antoine de Souſa, Jéſuite, a fait la Généalogie des Rois de Portugal, & Théodore Godefroy a cherché leur origine; ceux-là ſe trompent, qui l'attribuënt, ou à Godefroy de Boüillon, ou à la Maiſon de Lorraine : celle de Portugal a pour tige Henri, en faveur de qui Alphonſe VI. Roi de Leon, érigea le Portugal en Comté l'an 1073. Un Manuſcrit de l'Abbaïe de Fleury, imprimé à Francfort par les ſoins de Pierre Pithou, nous apprend que le Comte Henri étoit fils d'Henri, fils unique de Robert, Duc de Bourgogne; ce Duc, comme chacun ſait, étoit fils de Robert, Roi de France, & petit fils de Hugues Capet (g).

HISTOIRE GÉNÉALOGIQUE. Des Rois de Portugal.

La Maiſon de Savoye eut pour Hiſtorien Lambert Vanderburg dans le ſeiziéme ſiécle, & elle a M. de Lille & Guichenon dans le dix-ſeptième : l'opinion la plus généralement ſuivie, la fait deſcendre de Witikind, Duc des Saxons.

La Maiſon de Savoye.

Quoique la Maiſon de Médicis, dont le prémier nom, ſelon quelques-uns, *Toſchi*, fut noble ; il paroît cependant qu'elle ne fut d'abord admiſe à Florence que parmi les familles populaires, d'où

De la Maiſon de Médicis.

(g) M. de la Clede, Hiſtoire de Portugal.

HISTOIRE GE'NE'A-LOGIQUE.

l'on tiroit les Chefs qui gouvernoient la République ſous le nom de *Prieurs*. Parvenuë enfin à la ſouveraine puiſſance dans ſa patrie, elle a maintenu ſon luſtre juſqu'à Jean Gaſton de Médicis le dernier de cette Maiſon. Scipion Ammirato & Eugene Gamurrini ont fait le dénombrement des anciennes familles de la Toſcane.

De la Maiſon de Stuart.

La Maiſon de Stuart, qui a regné en Angleterre, tire ſon origine de Jacques VI. Roi d'Ecoſſe, fils de Marie Stuart, Reine d'Ecoſſe, qui pour laiſſer de poſtérité, avoit épouſé Henri Stuart d'Arlei, fils du Comte de Lenox; d'Arlei étoit de la Maiſon des Stuarts, dans laquelle la Couronne étoit entrée: mais cette Branche avoit beaucoup perdu de ſa ſplendeur.

De la Maiſon de Brunſvvic.

La Maiſon de Brunſwic, aujourd'hui regnante dans la Grande Bretagne, deſcend des anciens Ducs de Saxe & de Bavière, dont la tige, ſelon M. Muratori, étoit la Maiſon d'Eſt. Ses principaux Généalogiſtes ſont J. B. Pigna, Gaſpard Sagittarius & Michel Geringer.

De la Maiſon de Lorraine.

Les Hiſtoriens de la Maiſon de Lorraine ſont en grand nombre; mais leur mérite n'eſt pas égal. Waſſebourg, Muſ-

ſey & Roſières ſont juſtement décriés chez les Savans ; le Pere Anſelme, Auguſtin déchauſſé, n'eſt pas toûjours aſſez exact ; le Pere Benoît de Toul, Capucin, Auteur fort judicieux, a néanmoins peu d'ordre & de méthode ; le Pere Vignier de l'Oratoire a le beau talent de joindre à une profonde connoiſſance des Chartres une grande ſincérité, & un diſcernement exquis. Cet habile Ecrivain fait ſortir les Princes Lorrains de Gerard d'Alſace, Duc de Moſſellane [maintenant la Lorraine] en 1048. qui venoit d'Erchinoald, Maire du Palais ſous Clovis II.

HISTOIRE GE'NE'ALOGIQUE.

Mais de toutes les Maiſons ſouveraines, il n'en eſt point qui ait cauſé plus de débats entre les Ecrivains que la Maiſon d'Autriche : le trop crédule Volfang Lazius la fait deſcendre de Clotaire I. Roi de France. Arnoux de Vion, hiſtorien fabuleux, lui donne pour ſouche les Anices * de l'ancienne Rome : le Pere Vignier, Chantereaule Févre & Chifflet la tirent des Comtes de Haſbourg, Branche cadette de la Maiſon de Lorrai-

Maiſon d'Autriche.

* La famille des Anices étoit illuſtre : ceux de ce nom, dit Caſſiodore, *lib.* 10. *Ep.* 11, égaloient preſque les Empereurs.

HISTOIRE GÉNÉALOGIQUE.

ne : mais le célébre M. Godefroy autorisé par le Cartulaire de l'Abbaïe de Mure en Suisse, fait sortir la Maison d'Autriche des anciens Comtes de Thistein.

Généalogistes des Ducs de Bavière. Comtes Palatins.

Marquard Freher est un historien très-estimé & très-estimable des Ducs de Bavière & des Comtes Palatins. Reiner Reineccius a écrit, selon M. de Thou, avec beaucoup de diligence & de fidélité des Commentaires généalogiques sur les Maisons des Marquis de Brandebourg, aujourd'hui Rois de Prusse, des Burgraves de Nuremberg, & des Ducs de Luxembourg (h); le même Auteur suivi de Cellarius, de Reusner & de Fabrice, a recherché avec assez d'exactitude l'origine des Ducs de Saxe. Enfin Torpheus a donné une suite des Rois de Danemarck, & a fait connoître leurs familles.

Marquis de Brandebourg. Burgraves de Nuremberg. Ducs de Luxembourg, de Saxe, & des Rois de Danemarck.

Généalogistes des anciennes familles.

Quoique les Maisons souveraines soient les plus interessantes, on n'a pas négligé les anciennes familles, soit celles qui sont éteintes, soit celles qui subsistent encore; & on a cru avec raison qu'il étoit avantageux pour bien savoir l'Histoire, de connoître les personnes qui y paroissent avec éclat. Il y a une infinité

(h) *Hist. ann.* 1595.

de Généalogiſtes qui ont traité cette partie de l'Hiſtoire Héraldique, ainſi je me bornerai à quelques exemples en faveur de la briéveté. HISTOIRE GE'NE'ALOGIQUE.

Les Maiſons de Dreux, de Montmorency & de Laval, de Châtillon, de Bethune, de Guines, d'Ordes & du Vergy, ont pour hiſtorien André Ducheſne; tout le monde ſait que cet Ecrivain, qui a fait brêche à ſa réputation par les Hiſtoires générales qu'il a données, a parfaitement bien réüſſi dans les Hiſtoires particulières. Les Maiſons de Beauveau, & de la Tremoille, ont pour Généalogiſtes MM. de Sainte Marthe; celle de Luxembourg, Nicolas Vignier; celle de Coligny, du Bouchet; celle d'Harcourt, la Roque; celle d'Auvergne, Juſtel; & celle de Croy, Scohier.

L'Hiſtoire de la Maiſon de Naſſau a été écrite par Orlers; celle de Gondy, par Corbinelly; celle des Urſins, par Sanſovin; & celle de Grimaldi, par Vénaſque. Ammirato & Lellis ont donné les familles Napolitaines, & Mugnos, celles du Roïaume de Sicile. Il eſt bon de remarquer avec un homme d'eſprit (i),

(i) M. Langlet du Freſnoy.

HISTOIRE GE'NE'ALOGIQUE.

que la plûpart des Généalogiſtes ſe ſont attachés opiniâtrement à pénétrer dans l'incertitude que cauſe l'éloignement des ſiécles, pour donner plus d'antiquité aux familles dont ils faiſoient l'Hiſtoire. Quiconque veut n'être pas trompé, doit s'arrêter aux Epoques aſſurées, au delà deſquelles il n'y a qu'obſcurité, loin de s'abandonner entièrement à la conduite des Généalogiſtes.

Fin du troiſième Volume.

MAG 2011574